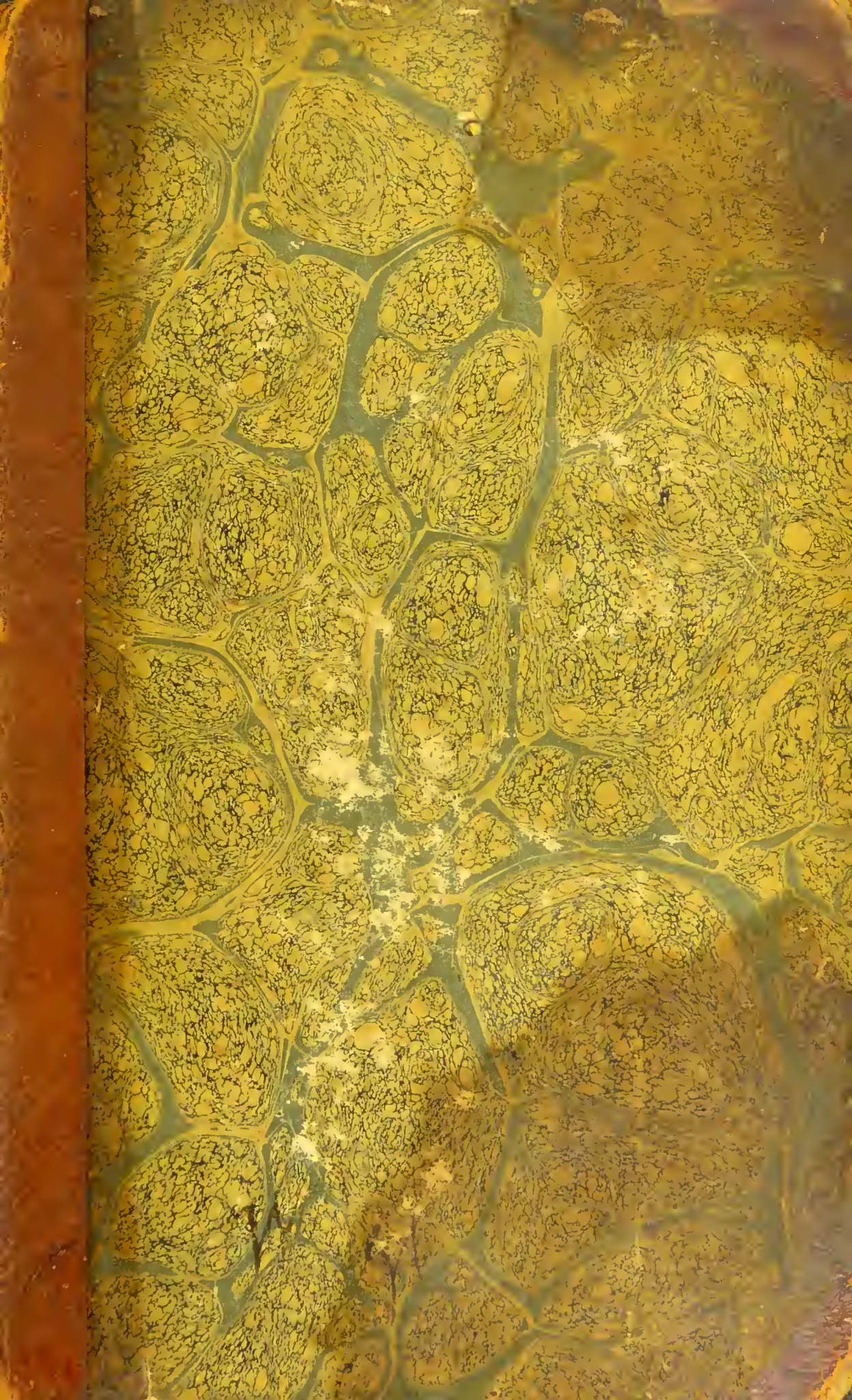

peint et gravé par Sahl.

Jean De Carro,

Docteur en Médecine,

né à Genève le 8 août 1770.

HISTOIRE

DE

LA VACCINATION

EN TURQUIE, EN GRÈCE,
ET AUX INDES ORIENTALES

PAR

JEAN DE CARRO, 1770-1857

DOCTEUR EN MÉDECINE.

- - - - - Ad ortus
Solis ab Hesperio cubili.
HOR. LIB. IV. OD. XVI.

VIENNE,

DANS LA LIBRAIRIE DE JOSEPH GEISTINGER.

1804.

12383

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b2135697x

A SON EXCELLENCE

MONSIEUR

ARTHUR PAGET,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE

ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE SA MAJESTÉ
LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

PRÈS

DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

MEMBRE DU PARLEMENT BRITANNIQUE,

ETC. ETC.

Monsieur,

Il y a quelques années que j'eus l'honneur d'offrir à votre prédécesseur la dédicace d'un ouvrage relatif à l'introduction de la vaccine sur le continent de l'Europe; je crus devoir cet hommage au représentant de la nation à laquelle le monde doit cette importante découverte. C'est au même titre, et en reconnoissance de la protection que votre excellence a daigné accorder à mes efforts, que j'ose la supplier de permettre que son nom soit placé à la tête de ce mémoire. Il est destiné à rendre

compte du succès de mes soins pour faire jouir de ce bienfait le continent de l'Asie, et sur-tout ces contrées où la nation angloise a étendu si loin sa gloire et sa puissance.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Vienne, le 24 août 1803.

de votre excellence

le très-humble

et très-obéissant serviteur

Jean De Carro, D. M.

Depuis qu'on a constaté les avantages infinis de la vaccination pour l'humanité, la plupart des médecins qui ont contribué à sa propagation, et des gouvernemens qui ont encouragé leurs efforts, s'empressent d'en faire connoître les résultats. Les écrits sur ce sujet sont presque innombrables, et forment déjà une bibliothèque. Chacun d'eux a produit un effet plus ou moins salutaire dans l'endroit, pour l'instruction duquel il a été composé; mais les répétitions inévitables qu'on y rencontre, sont devenues fastidieuses à ceux qui, ainsi que moi, se sont imposés la tâche de lire tout ce qui paroît sur cet objet, dans l'espérance d'y trouver quelques faits, quelques explications des divers points théoriques de cette doctrine, ou quelques perfectionnemens nouveaux dans la pratique.

Ce petit ouvrage ne présentera pas un grand nombre de ces avantages, mais sous le

point de vue historique, il ne pourra qu'intéresser ceux qui prennent part au bien qui résulte de cette communication de lumières que les nations les plus éloignées, et qui diffèrent le plus par leurs moeurs, leurs religions, et le climat, ont établie entre elles. C'est à cet égard sur-tout qu'elles semblent ne faire qu'une seule famille. Il ne s'agira que des peuples de l'Orient, ou des européens que le commerce ou la politique ont attirés parmi eux. Il me paroît d'ailleurs que l'habitude où nous sommes d'entendre parler de ces peuples dès l'époque de notre première éducation, et l'espèce de connoissance que nous avons faite avec eux dans leurs écrits si ingénieux, qu'on se plaît à lire à tout âge; il me paroît, dis-je, que ces raisons ajouteront à l'intérêt de cette partie de l'histoire de la vaccination.

L'authenticité des documens sur lesquels je la fonde, et les occasions que m'a fourni ma correspondance avec les ministres et les médecins de l'Orient, qui m'ont choisi pour leur procurer les moyens d'introduire cette bienfaisante méthode dans les lieux de leur résidence, donneront à ces faits tout le poids que

l'on peut désirer. Cette exactitude est d'autant plus précieuse que les rapports sur la vaccination de l'Orient tels qu'on les lit de temps en temps dans plusieurs feuilles périodiques, en sont absolument dépourvus.

L'introduction de la vaccine en Asie offre de plus cette circonstance singulière. L'Orient a été le berceau de la petite vérole, ainsi que de l'inoculation; si l'Occident peut lui reprocher le mal, il a à lui rendre grâces du remède. Il semble oublier les ravages causés par le fléau, pour ne s'occuper qu'à lui témoigner la reconnoissance que mérite le préservatif, en lui en faisant connoître un infiniment meilleur.

Pendant l'été de l'année 1800 je me trouvois à dîner chez mylord Minto, ministre d'Angleterre à la cour impériale, avec M. et Mme Nisbet, qui passoient par Vienne pour aller voir leur fille, mylady Elgin, ambassadrice à Constantinople. Le but de leur voyage étoit d'assister aux premières couches de leur fille. La conversation se tourna sur la vaccination, qui avoit déjà pris à Vienne une certaine consistance; ce que j'en dis à ces voyageurs, qui en avoient entendu parler, mais vaguement,

avant leur départ d'Angleterre, excita tellement leur admiration, qu'ils se proposèrent d'employer tous leurs moyens auprès de mylord et de mylady Elgin, pour en faire jouir au plutôt l'enfant pour la naissance duquel ils avoient entrepris ce long voyage. M. Nisbet fut indisposé pendant son séjour à Vienne, et me consulta. Tout ce que je lui dis de la vaccine pendant mes visites, augmenta sa confiance.

Quelque temps après son arrivée à Constantinople, je reçus une lettre de mylord Elgin, datée du 23 septembre 1800, qui me mandoit que d'après les nouvelles d'Angleterre, et le rapport de son beau-père et de sa belle-mère, il ne lui restoit aucun doute que la découverte de la vaccine ne fût telle qu'on l'annonçoit, et qu'il me prioit instamment de lui envoyer du vaccin pour son premier enfant. Je m'empressai de le faire. Cet envoi ne réussit point, ainsi que me le manda mylord le 22 octobre, mais le second produisit un effet complet. Voici la traduction de sa lettre:

Mylord Elgin au docteur De Carro.

Constantinople, le 23 décembre 1800.

Monsieur,

„Quoique fort occupé dans ce moment, je m'empresse de vous témoigner combien je vous ai d'obligations pour le vaccin que vous m'avez envoyé."

„Il a fait son effet après deux essais infructueux, et le cours de la maladie a été parfaitement conforme à ce que vous m'aviez annoncé. Mon enfant a été si peu indisposé que je serois embarrassé de vous dire de quelle manière il en a été affecté; et je n'aurois pas pu prononcer que la vaccine avoit eu lieu, si vos lettres ne m'eûssent pas préparé à voir des symptômes aussi légers que ceux que nous avons observés. Je veux parler de l'effet produit sur la constitution, car les pustules produites par les piqûres ont été parfaitement bien caractérisées. Notre manque de réussite dans les deux premières opérations avoit engagé le docteur Whyte, (a)

(a) C'est ce même médecin, qui voulant faire des expériences sur la peste, pendant son séjour en Egypte avec l'armée

(que j'en avois chargé) à faire trois piqûres; il a produit une pustule sur chacune d'elles."

„Le vaccin du bras de mon fils a servi à la vaccination de plusieurs autres enfans."

„J'ai donné au capitaine d'une frégate américaine, actuellement dans notre rade, le second vaccin que vous m'aviez envoyé dans un flacon de verre. Il s'en est servi avec succès pour faire vacciner une personne de son équipage, et il se propose de s'en servir pour le reste." (b)

„Je serai charmé de vous mander par la première occasion les suites de cette vaccination; en attendant, j'étois impatient de vous témoigner ma reconnoissance de l'avantage

---

angloise, a commencé par se l'inoculer à lui-même, et s'est tué au premier essai. L'art de guérir doit l'usage d'un grand nombre d'excellens remèdes au dévouement raisonné de plusieurs médecins, qui les ont essayés sur eux-mêmes, mais l'expérience du docteur Whyte, est trop extravagante pour mériter à sa mémoire la moindre reconnoissance.

(b) J'ai appris par une lettre de mylord Elgin, que ce même matelot a été ensuite exposé sans effet à la contagion de la petite vérole, qui étoit à bord de cette frégate, le *George Washington*, et que le capitaine Bainbridge, qui la commande, la lui a fait inoculer six fois, sans qu'il ait jamais pu la prendre. Mylord Elgin m'a envoyé l'original de la lettre du capitaine Bainbridge, écrite de Malte, au mois de janvier 1801.

que vous m'avez procuré, et de ce que vous m'avez mis à portée d'introduire une méthode aussi salutaire dans ce pays."

„J'ai l'honneur etc.

Elgin.

Voilà donc un ambassadeur d'Angleterre qui joue dans l'histoire de la vaccination en Turquie, le même rôle qu'une ambassadrice de la même nation (Lady Wortley Montague) avoit joué dans celle de l'inoculation en Europe, à son retour de Constantinople d'où elle l'avoit rapportée.

Ces premiers succès de mylord Elgin n'eurent pas toutes les suites qu'on auroit pu en espérer, soit qu'il n'y eût pas d'accord parmi les médecins étrangers établis à Constantinople, soit qu'il fût difficile de faire sentir aux turcs les avantages de la vaccination. Elle ne s'étendit guères au de-là de quelques familles du corps diplomatique, et des négocians. Le vaccin s'éteignoit souvent, et l'on ne vaccinoit que de temps en temps avec celui qu'on recevoit de Vienne ou d'Angleterre, mais il n'y avoit ni ordre ni suite dans cette pratique.

Elle n'y prit de l'activité, et n'y acquit du crédit, que lorsque le docteur Hesse, médecin allemand, qui étoit allé s'y établir comme oculiste, profession qu'il avoit étudiée à Vienne sous notre célèbre docteur Beer, y reçut un fil enfermé dans un tube de verre, que mon ami le docteur de Portenschlag avoit ajouté par pur hazard, et sans en avoir été prié, à une lettre qu'il lui écrivoit pour d'autres objets. Le docteur Hesse étoit sur le point de quitter la Turquie, lorsque ce fil y arriva. L'idée qu'il pourroit réussir mieux avec la vaccination qu'avec le traitement des maladies des yeux, lui fit abandonner son projet de départ. Le 22 août 1801 il vaccina sept enfans, et réussit sur deux, au moyen desquels il a continué pendant plus d'un an et demi avec le plus grand succès.

Voici où en étoit la vaccination au 1 décembre de la même année, suivant une lettre du docteur Scott, médecin anglois très-instruit, qui a pratiqué son art dans les quatre parties du monde, et dont j'ai eu le plaisir de faire la connoissance à son passage par Vien-

ne pour Constantinople où il étoit appelé par mylord Elgin.

Le docteur Scott au docteur De Carro.

Constantinople, le 1 décembre 1801.

— — — — — „Quoique nous eussions raison d'être satisfaits de nos succès dans la seconde introduction de la vaccine dans ce pays, elle n'a été guères en usage que parmi les familles franques distinguées, et les enfans de leurs domestiques. Les turcs, les grecs, les arméniens, etc., qui composent la plus grande partie de la population de cette capitale, paroissent avoir des préjugés contre cette méthode, ou n'en pas sentir tous les avantages."

„J'ai fait tous mes efforts pour la propager, en vaccinant gratuitement ceux qui se sont adressés à moi, et en donnant du vaccin à tous les praticiens intelligens qui ont désiré en faire usage. Pendant les mois de septembre et d'octobre j'ai vacciné plus de 30 personnes, chez lesquelles la pustule a suivi le cours régulier décrit par l'ingénieux Jenner et

par vous. Quelques-unes d'entre elles étoient dans l'âge le plus tendre, savoir, la fille de mylord Elgin, âgée de six jours; le fils de M. Wallenbourg, de la mission impériale, âgé de 32 jours; le fils de M. Thornton, âgé de 35 jours; le fils de M. Butté, autrefois consul de France à Alexandrie, et plusieurs enfans de domestiques grecs."

„Le docteur Hesse a vacciné un beaucoup plus grand nombre de personnes que moi. Le docteur Pezzoni, médecin italien, attaché à l'ambassade d'Espagne, en a aussi vacciné quelques-unes. La vaccine a été en général bien marquée, les symptômes très-doux, et sans anomalies."

„J'ai reçu les deux paquets contenant les exemplaires de votre seconde édition. (c) Mylord Elgin en a envoyé six dans la Morée et l'Archipel. J'en ai remis aux docteurs Pezzoni et Hesse, et je distribuerai les autres où ils seront le plus nécessaires."

„J'ai l'honneur etc.

W. Scott.

(c) Observations et expériences sur la vaccination.

Au mois de mars 1802, mylord et mylady Elgin, et le docteur Scott, s'embarquèrent pour aller voir les îles de l'Archipel, et la plus grande partie de la Grèce. Pendant leur absence la vaccine s'est soutenue par les soins réunis des docteurs Hesse et Pezzoni, et de M. Auban, médecin françois; mais au départ du docteur Hesse on l'y a laissé éteindre, car mylord Elgin m'écrivit encore pour avoir du vaccin pour un troisième enfant dont mylady venoit d'accoucher. Je l'ai envoyé, et la vaccination a réussi quelque temps avant le départ de l'ambassadeur qui s'est rendu en Italie.

Nos voyageurs n'ont point négligé la vaccination pendant leur séjour dans ces pays célèbres. Je traduirai seulement les passages de la lettre du docteur Scott qui y ont rapport. Voici ce qu'il me mandoit à son retour.

Le docteur Scott au docteur De Carro.

Constantinople, le 7 novembre 1802.

— — — — — „Vous serez bien charmé d'apprendre que la bienfaisante vaccine a été

communiquée à la célèbre ville d'Athènes où nous avons fait un long séjour, et qu'il est vraisemblable qu'elle se propagera de-là dans les différens districts de la Grèce. D'abord après mon arrivée j'envoyai chercher le docteur Cassgitti, le principal médecin d'Athènes, et m'étant entretenu avec lui sur l'origine et le caractère de la vaccine, je vaccinai deux enfans en sa présence, et je réussis sur l'un d'eux. Cet enfant a servi à en vacciner un grand nombre, et au moment de notre départ plus de 80 personnes de tout âge l'avoient été avec le succès ordinaire. Le docteur Cassgitti me paroît un médecin judicieux et actif; je lui ai fait présent d'un exemplaire de votre ouvrage."

„J'ai aussi parlé aux principaux chirurgiens d'Argos, de Corinthe et d'autres villes célèbres, sur le sujet de la vaccination; et quoiqu'il y ait encore quelques préjugés à vaincre, je ne doute pas que ses avantages ne soient bientôt généralement reconnus dans la Grèce, comme partout ailleurs."

„Mais tout en vous instruisant de ce que nous avons fait en voyage, vous serez bien

surpris d'apprendre qu'on a laissé éteindre le vaccin à Constantinople. Le docteur Hesse, qui étoit le principal vaccinateur, a été moins soigneux d'en entretenir une source fraiche, dès le moment où il s'est disposé à quitter ce pays ; de manière que nous en manquons tout-à-fait, etc."

W. Scott.

Le consul anglois, M. Charnau, résidant à Salonique, sachant que mylord Elgin étoit à Athènes, y alla pour le rencontrer. Il vit les soins que prenoient ces voyageurs à répandre la vaccination. La découverte étoit nouvelle pour le consul qui n'en avoit pas entendu parler. Il fut tellement étonné de tout ce qu'il apprit et de ce qu'il vit de ses propres yeux, qu'il pria le docteur Scott de lui donner du vaccin athénien, qu'il emporta à Salonique, pour le mettre entre les mains de M. La Font, médecin françois, établi depuis plusieurs années dans cette ville. Mylady Elgin céda au consul un exemplaire de la seconde édition de mon ouvrage, pour l'instruction de M. La Font, qui jusqu'alors ignoroit aussi la découverte.

Ce médecin se servit tout de suite du vaccin athénien, qui lui arriva 68 jours après qu'il avoit été recueilli; mais voyant le huitième qu'il ne produisoit aucun effet, il m'écrivit pour m'en demander du nouveau. Le docteur La Font ajoute, „qu'il s'estimeroit bien „heureux de pouvoir payer à la ville de Salo„nique le tribut de reconnoissance que le mon„de lui doit, pour avoir été la patrie de la „vieille femme qui pratiquoit l'inoculation à „Constantinople, lorsqu'elle attira l'attention „de la célèbre mylady Wortley Montague." Je lui ai envoyé tout de suite tout ce qu'il falloit pour accomplir ce voeu, et mes lancettes d'ivoire ont produit au premier essai la vaccine la plus régulière. Tous les habitans de cette ville ont adopté la vaccination avec un empressement digne des peuples les plus instruits; turcs, arméniens, grecs, francs, tout a eu recours à ce préservatif. En un mot, le 3 mars 1803, c'est-à-dire, depuis cinq mois qu'il a commencé cette pratique, M. La Font comptoit au de-là de 600 vaccinations, et 1132 le 3 juin de la même année. Les habitans des villes voisines veulent aussi jouir de ce bienfait;

il a déjà reçu de ceux de Larisse en Thessalie, l'invitation pressante de se rendre chez eux; mais ses occupations ne lui permettant pas de quitter Salonique, il a formé des élèves qui vont introduire la vaccination partout où l'on veut en faire usage.

M. le comte Choc, consul de Prusse à Salonique, après m'avoir confirmé à son passage par Vienne, tous les rapports de M. La Font, m'a dit aussi que s'étant trouvé à Seres, en Macedoine, il avoit entendu plusieurs personnes parler des grands avantages de la vaccination, d'après les succès qu'elle avoit obtenus à Salonique, et qu'on alloit prendre des mesures pour engager M. La Font à venir l'introduire chez eux, ou à envoyer un de ses élèves.

C'est dans des circonstances affreuses que M. La Font a fait et continue ses opérations; c'est au milieu de la peste qu'il emploie l'antidote d'un mal qui n'est pas moins meurtrier qu'elle; car l'une ne paroît que de temps en temps, l'autre ne cesse jamais ses ravages. Je parlerai dans la suite de quelques observations curieuses de M. La Font sur l'influence

qu'il suppose, ainsi que d'autres médecins de l'Orient, que la vaccine a sur la peste.

Le docteur Moreschi, connu avantageusement dans l'histoire de la vaccination par deux ouvrages sur ce sujet, et pour en avoir été l'introducteur dans les états de Venise, ainsi que dans une grande partie de l'Italie, a fait aussi de son côté des efforts pour la propager dans la Grèce.

„Mes verres et mes fils imprégnés de vac„cin", dit-il dans son ouvrage intitulé: *Conferma della mirabile facoltà della vaccina di preservare dal vajuolo* etc., pages 93 et 94. „après avoir parcouru la plupart des provin„ces situées sur l'Adriatique, et particulière„ment la Dalmatie, ayant été remis aux doc„teurs Marochia et Mirowich, médecins de „Trau, de Spalato, et de Salona (villes célè„bres dans l'histoire romaine) ont passé bien „près d'Athènes, et sont parvenus à Theachi, „la fameuse Ithaque d'Ulysse, et à Patrasso „dans le Péloponnèse. Pendant l'hiver passé, „j'ai aussi donné du vaccin à plusieurs person„nes distinguées et à des négocians de cette „ville (Venise) pour leurs amis et correspon-

„dans de Céphalonie, Cérigo, et Zante. Des „personnes dignes de foi m'ont assuré que la „vaccination se pratique avec succès dans ces „îles de la Mer Ionienne; et d'autres reve- „nant de Corfou, que le vaccin de cette île „avoit passé à Botronto dans la Macédoine: *— — — et celsam Buthroti ascendimus urbem.*"

Virg. aeneid. lib. III, vers. 293.

Les rapports du docteur Scott prouvent que le docteur Hesse avoit été à Constantinople le plus actif et le plus accrédité vaccinateur. Des lettres que j'ai reçues d'autres médecins, assurent cependant que plusieurs d'entre eux avoient tâché de contribuer au but louable de la propagation de la vaccine.

M. Auban, médecin françois, me mande en date du 26 octobre 1802, que le docteur Roini, médecin du Grand-Seigneur, et zélé partisan de la vaccination, a fait imprimer un extrait, traduit en turc, de la première édition de mes *Observations et expériences sur la vaccination*, et qu'en le présentant à Sa Hautesse, qui a été elle-même fort maltraitée de la petite vérole, elle avoit exprimé ses regrets de ce qu'une découverte qui lui auroit évité beaucoup de

douleur, n'ait pas été connue pendant sa jeunesse. Elle ajouta qu'elle désiroit que cette méthode fût adoptée dans ses états. Le docteur Roini fit vacciner l'enfant d'un des domestiques du sérail; cependant, comme nous l'avons déjà dit, les turcs, toujours ennemis des innovations, n'ont pas apporté à l'introduction de la vaccine le zèle que leur propre conservation auroit dû leur inspirer.

Depuis ces premiers rapports du docteur Auban, j'ai reçu une autre lettre de lui, écrite dans le même temps que mylord Elgin me demandoit du vaccin pour son troisième enfant. Il m'assuroit avoir plus de cent personnes, de nations et de religions différentes, qui attendoient avec impatience l'arrivée du préservatif. Il faut espérer qu'on verra graduellement s'augmenter le nombre des prosélytes parmi les musulmans. Le docteur Auban ajoute que jusqu'à cette époque on n'a vacciné qu'un seul enfant turc à Constantinople, mais que parmi les personnes qui doivent l'être, il y a trois enfans de *l'Hekim Bachi*, ou chef des médecins. Nous verrons ce que produira

l'exemple d'un *protomedicus*, ou archiatre de la capitale de l'empire d'Orient.

M. Fleischhackl, interprète de S. M. l'empereur à la Porte ottomane, m'a aussi prié de lui envoyer du vaccin pour l'enfant d'un de ses amis, qui doit être vacciné par M. Lorenzo Noccioli, chirurgien du Grand-Seigneur. Si l'opinion des souverains sur l'encouragement qu'ils doivent donner à la vaccination, dépend de celle des gens de l'art qui les entourent, comme on a pu l'observer dans les diverses cours de l'Europe, il semble que celle du Grand-Seigneur ne doit pas le céder aux autres.

Voilà au juste où en étoient les choses au commencement de l'année 1803. L'introduction de la vaccine à Constantinople faisoit cependant beaucoup de sensation dans le reste de l'Orient. Mylord Elgin et le docteur Scott recevoient de toutes parts des lettres par lesquelles on leur en demandoit. „On s'adresse „si souvent à moi", écrivoit mylord à M. Paget, au mois de janvier 1802, „pour avoir du „vaccin, de Bassora, des Indes et de Ceylan, (d)

(d) Voyez la lettre de M. Milne de Bassora, en date du 20 mai 1803, insérée vers la fin de cet ouvrage.

„que je vous prie instamment d'engager le „docteur De Carro à m'en envoyer par tous „les courriers, jusqu'à ce que je l'avertisse de „cesser. Jusqu'à présent celui que j'ai envoyé „n'a produit aucun effet."

Il est évident que ce manque de réussite doit être attribué à quelque négligence dans la manière de le recueillir, ou dans celle de l'envoyer, ou à la maladresse de ceux qui le recevoient. Je ne sais que trop combien il est difficile de produire la première vaccine, mais avec des soins, de bons instrumens, et de la patience, on manque rarement son but. Je vais en donner une preuve en racontant comment la vaccination s'est frayée le chemin de Vienne aux Indes Orientales.

La première personne en Orient qui songea à suivre l'exemple de mylord Elgin, fut M. Samuel Manesty, consul britannique à Bassora. Il s'adressa à son excellence qui lui envoya du vaccin, que M. Milne, son chirurgien, essaya sans succès sur le fils aîné du consul. Peu de temps après, cet enfant prit la petite vérole, et fut sur le point de perdre la vie.

La nouvelle de la vaccination des enfans de mylord Elgin, étoit aussi parvenue à Bagdad. M. Harford Jones, résident britannique à la cour de son altesse le bacha de Bagdad, désira aussi l'introduire dans cette capitale du royaume des califes, que quelques savans considèrent comme l'ancienne Babylone, d'autres comme Séleucie. Craignant apparemment que le vaccin de Constantinople n'eût pas plus de succès à Bagdad, qu'il n'en avoit eu à Bassora, sur l'enfant de M. Manesty, il voulut en avoir directement de Vienne. M. Tooke, agent de la compagnie des Indes à Constantinople, fut chargé de s'adresser à M. Paget, à Vienne, pour avoir immédiatement de moi le vaccin et les instructions nécessaires.

Je mis un soin particulier à cet envoi. Non-seulement j'expédiai à Bagdad des lancettes d'argent pur, d'argent doré, et d'ivoire, mais deux verres remplis de charpie angloise, imprégnée de vaccin liquide, suivant la méthode inventée par le docteur Jenner, et si ingénieusement perfectionnée par les vaccinateurs hannovriens, le docteur Ballhorn et M. Stromeyer. Pour assurer encore le succès de cet

envoi, pour rendre toute évaporation impossible, et pour mettre ce vaccin à l'abri de l'influence du climat chaud auquel il alloit être exposé, je fus chez un marchand cirier, et trempai à plusieurs reprises dans la cire fondue, mes verres cachetés, de manière à en faire une boule que j'enfermai dans une boîte, remplie de rognures de papier. C'est ainsi que ce vaccin arriva encore liquide, avec six exemplaires de la seconde édition de mon ouvrage, sur les bords du Tigre. Il réussit au premier essai.

J'avois accompagné ce paquet d'une lettre dans laquelle je donnai à M. Harford Jones toutes les instructions que j'avois crues propres à assurer ses succès. Voici la traduction de sa réponse, que je reçus le 10 mai, jour où plusieurs de mes collègues me firent l'honneur de célébrer par un dîner, la vaccination de mes deux fils faite à pareil jour de l'année 1799. Nous célébrâmes donc en même temps son introduction dans le continent de l'Europe, et dans celui de l'Asie.

M. Harford Jones au docteur De Carro de Vienne.

Bagdad, le 5 avril 1802.

Mon cher monsieur,

„Quoique je sois extrêmement pressé au moment où j'expédie ces dépêches, je me considérerois comme coupable envers vous, si je ne saisissois pas la première occasion de vous accuser la réception de votre obligeante lettre du 3 février, accompagnée de votre ouvrage, et de vaccin sous différentes formes."

„L'un et l'autre me sont parvenus le 31 mars, et je les ai remis sur le champ entre les mains du docteur Short, médecin attaché à cette mission. Nous n'avons cependant pas eu avant ce jour-ci, le bonheur de trouver un enfant à vacciner. Je suis charmé de pouvoir vous apprendre que cette opération a été faite aujourd'hui, et que le docteur Short se propose de vous en mander le résultat. Je désire bien ardemment qu'il soit heureux."

„Si je puis vous être bon à quelque chose dans ce pays, je vous prie de disposer

de moi, et de me croire avec sincérité et la plus haute considération,

Mon cher monsieur,

Votre très-humble et
très-obéissant serviteur
Harford Jones,
résident britannique à la cour de son
altesse le bacha de Bagdad."

Avant de raconter les progrès étonnans de la vaccine dans l'Orient, depuis le moment où elle réussit à Bagdad, je dois faire remarquer une circonstance singulière relative à ce vaccin que j'y envoyai si soigneusement.

Au moment où le ministre d'Angleterre me pria d'en recueillir pour M. Harford Jones, j'étois occupé avec le docteur de Portenschlag, à faire l'essai du vaccin originaire des vaches de la Lombardie, que le docteur Louis Sacco, directeur en chef de la vaccination dans la république cisalpine (actuellement italienne), venoit d'envoyer à M. le conseiller-aulique Frank et à moi. Le docteur Sacco me l'avoit expédié entre deux verres, suivant la méthode du docteur Jenner. Ce vaccin produisit au premier essai une pustule à tous égards sem-

blable à celles que j'avois vues jusqu'alors, et dont l'origine étoit angloise, ainsi que je l'ai exactement expliqué dans mes *Observations et expériences sur la vaccination.* L'enfant sur lequel nous l'avions produite étant très-complaisant, je préférai me servir de son vaccin, pour bien imprégner la charpie et les lancettes que je voulois envoyer à une si grande distance. Ce vaccin a été l'unique source de toutes les vaccinations faites en Asie. Ainsi la Grande-Bretagne a fourni l'Occident, et la république italienne l'Orient. Ces deux vaccins étoient tellement semblables (quoique le traducteur italien de l'ouvrage du docteur Jenner ait prétendu dans sa préface que le vaccin du docteur Sacco n'étoit pas véritable) qu'il a été impossible au docteur de Portenschlag et à moi, d'en suivre les générations, et que l'un et l'autre se trouvent actuellement répandus dans la monarchie autrichienne, sans que nous puissions les distinguer.

Quelque agréable que me fût la nouvelle de l'arrivée de mon paquet à Bagdad, et de la première vaccination faite le jour même du départ du courrier, je ne pus m'empêcher de

regretter que quelque évenement imprévu ne l'ait pas retenu dans cette ville, jusqu'au moment où la vésicule commença à poindre. Je fus long-temps sans nouvelles, et les premières que je reçus ne furent point de Bagdad, mais de Bassora.

M. Manesty, consul britannique au docteur De Carro.

Bassora, le 18 juin 1802.

Monsieur,

„Je suis persuadé que vous apprendrez avec peine que la vaccination de mon fils aîné, faite au mois d'avril 1801, n'a pas réussi, et que n'ayant pas eu le bonheur de jouir des avantages de la belle découverte du docteur Jenner, il a malheureusement pris la petite vérole naturelle au mois de novembre passé, de laquelle il a terriblement souffert."

„Au contraire, monsieur, vous serez charmé d'apprendre que le vaccin que vous avez envoyé à Bagdad par l'entremise du ministre britannique à la cour impériale, a fait son effet

très-heureusement dans cette ville, et que le docteur Short en ayant envoyé de Bagdad à M. Milne, mon chirurgien, je me suis déterminé à en faire usage pour mon fils cadet, âgé de huit mois, quoique dans ce moment-là il souffrît de la dentition. L'opération a produit une seule pustule sur un bras; et sur l'autre, trois pustules séparées qui au quatrième jour (e) ont pris la forme et l'apparence d'une seule. Du reste la vaccine a été parfaitement belle et régulière."

„J'ai l'honneur, monsieur, de vous témoigner très-respectueusement mes obligations de la facilité que vous avez donnée à la transplantation du vaccin dans ce pays, où il sera, j'espère, d'une utilité générale. M. Milne s'applique avec zèle et activité à son adoption parmi les habitans des environs et dans l'Inde; il jouira de toute l'assistance qu'il me sera possible de lui accorder."

„M. Milne vous ayant adressé quelques détails sur les effets du vaccin dans ce climat, j'ai

(e) Je suppose que M. Manesty entend le quatrième jour après leur apparition, mais non le quatrième après la piqûre.

le plaisir de vous transmettre sa lettre en vous priant de me croire avec la plus haute considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Samuel Manesty.

M. Milne au docteur De Carro.

Monsieur,

„Les louables efforts que vous avez faits pour établir la vaccination dans ce pays, et le désir que vous paroissez avoir d'être instruit de ses progrès, m'encouragent à vous écrire. C'est avec un vrai plaisir que je vous annonce que, grâces à vous, nous ressentons à Bassora l'heureuse influence de la vaccine, qui nous est parvenue par Bagdad, et que pendant les deux derniers mois je l'ai communiquée à 40 individus de différens âges."

„Je puis aussi vous annoncer que j'ai envoyé à Bombay divers matériaux imprégnés de vaccin, et même vacciné des personnes des équipages de quelques vaisseaux qui faisoient

voile pour Bombay (f). J'ai aussi fourni à deux anglois, résidant à Bushire, ville située sur la côte de Perse, et à Muscat, port de mer sur la côte orientale de l'Arabie, les moyens de jeter dans l'Orient les fondemens de la vaccination."

„Je ne sais pas encore quel a été le résultat de mes mesures; mais je continuerai à saisir chaque occasion d'envoyer du vaccin dans tous ces endroits, jusqu'à ce que j'apprenne que j'ai atteint mon but."

„J'ai l'honneur d'être avec la plus haute consideration,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J. W. Milne.

Bassora, le 17 juin 1802.

Tels étoient à cette époque les progrès de la vaccination dans l'Orient. L'activité des médecins anglois à Bagdad et à Bassora, l'encouragement, que leur donnoient les ministres

(f) On se rappellera que Bassora est situé au confluent du Tigre et de l'Euphrate, près de leur embouchure dans le Golfe persique.

à la mission desquels ils sont attachés, ne pouvoient produire que d'heureux effets. J'étois fort impatient d'en avoir des nouvelles. La première que j'en reçus, fut par mylord Elgin et le docteur Scott, qui eurent la complaisance de m'envoyer le 19 novembre 1802, la gazette de Bombay, intitulée le *Bombay Courier*, du 3 juillet, qui contient un mémoire rédigé, par ordre du gouvernement, par deux médecins du bureau de médecine *(medical board)* de Bombay, les docteurs Moir et Scott.

J'espère qu'on ne m'accusera pas de vanité en publiant la traduction d'un mémoire dans lequel les auteurs parlent de moi d'une manière flatteuse. L'on y doit voir plutôt mon intention de montrer que les gouvernemens, les médecins et les peuples d'Asie n'ont pas été moins actifs que ceux de l'Europe, et que l'indolence naturelle aux orientaux s'est démentie dans cette occasion. À quoi attribuer cette déviation de leurs moeurs ordinaires? assurément à nulle autre cause que l'évidence des avantages de la vaccination. D'ailleurs pour quoi me défendrois-je d'un sentiment bien naturel, celui de la vive satisfaction que j'éprou-

ve d'avoir été le premier qui l'ait pratiquée dans le continent de l'Europe, et le premier qui l'ait propagée dans celui de l'Asie.

Traduction du mémoire des docteurs Moir et Scott,

adressé à l'éditeur du *Bombay Courier* par ordre du bureau de médecine de cette présidence.

Bombay, 2 juillet 1802.

Monsieur,

„Pour la satisfaction du public, et l'instruction des médecins de l'Inde, nous vous prions d'insérer dans votre gazette le rapport suivant sur l'introduction de la vaccine dans cette ville."

„Nous sommes actuellement en état de communiquer les avantages de cette heureuse découverte dans quelque partie des Indes que ce soit, peut-être jusqu'à la Chine, et dans tout l'Orient. Nous n'épargnerons aucune peine pour parvenir à un but aussi désirable, par lequel on peut beaucoup diminuer, ou même tout-à-fait détruire un des plus grands fléaux qui aient jamais affligé l'humanité."

„Dans le courant d'une année nous avons

reçu d'Angleterre par mer, à diverses reprises, du vaccin dont nous nous sommes servis sans succès sur un grand nombre d'enfans. Nous n'avons pas été plus heureux avec celui qui nous avoit été envoyé directement par terre de Constantinople. Heureusement le docteur Short, médecin de l'établissement de Bombay, résidant à Bagdad, avoit réussi à produire la vaccine. Il en a tout de suite expédié à Bassora, où M. Milne, chirurgien de cette résidence, a bientôt réussi à la communiquer à un enfant, dont il s'est servi avec succès sur un grand nombre d'autres, et il nous a envoyé du vaccin par plusieurs vaisseaux faisant voile pour Bombay. Même avec ce vaccin nous n'avons pas été plus heureux, quoique nous en ayons fait plus de quarante essais, et employé différens chirurgiens."

„Enfin une heureuse insertion a produit la vaccine sur Anne Dusthill, qui est certainement la première créature humaine qui l'ait eue aux Grandes Indes. Cette enfant, fille d'un domestique du capitaine Hardie, a environ trois ans, elle est très-bien portante, et n'a surement pas eu la petite vérole. Il est nécessaire

de faire mention de ces circonstances, parce que le vaccin que nous nous proposons d'envoyer dans toute l'Inde, provient d'elle seule."

„Nous n'avons reçu aucuns détails sur les individus dont le vaccin a été pris à Bagdad et à Bassora, mais d'après la connoissance que nous avons de nos médecins dans ces deux villes, nous n'avons aucune crainte sur l'état des personnes à la vaccination desquelles il a servi."

„Sept enfans ont été vaccinés du bras d'Anne Dusthill, le huitième jour de la vaccination, et le vingt-deuxième du mois passé. Cinq d'entre eux n'avoient certainement pas eu la petite vérole, et le cours de la vaccine est presque achevé. Elle n'a fait aucun effet sur les deux autres, mais il est probable qu'ils ont eu la petite vérole. Quarante autres enfans ont été vaccinés, et bien d'autres le seront. Ce sera de leur vaccin que nous enverrons aux présidences de Surat, Poona etc., et nous mettrons le plus grand soin à le prendre à la meilleure source."

„La vaccine d'Anne Dusthill a eu le cours régulier décrit par les meilleurs écrivains. La

pustule a commencé à se montrer le troisième jour. Le cinquième et le sixième, l'enfant eut quelques légers symptômes de fièvre, et un peu de douleur à l'aisselle. Le huitième, la pustule étoit de la grosseur ordinaire dans cette période. Elle étoit plate, concave, composée de plusieurs cellules dont sortoit un fluide transparent dès qu'on les piquoit. Le dixième jour, l'aréole autour de la pustule étoit fort étendue, et très-distincte malgré la noirceur de la peau de cette enfant. Elle n'a eu aucune pustule sur le corps, et n'a pas paru souffrir pendant tout le cours de la vaccine. Les symptômes des cinq enfans qui ont été vaccinés de son bras, ont été les mêmes; et sur deux d'entre eux dont les parens étoient européens, les aréoles étoient beaucoup plus distinctes que sur Anne Dusthill à cause de la blancheur de leur peau."

„Tel a été le cours de cette vaccine, de la bonne qualité de laquelle nous ne pouvons pas douter. Quelques-uns de nos chirurgiens qui ont suivi cette pratique en Europe, pensent de même. Nous espérons que leur assertion calmera les craintes de plusieurs parens, qui sont

souvent très-grandes, et que notre expérience, quelque courte qu'elle soit jusqu'à présent, donnera du courage à nos collègues. Presque tous les praticiens de cette présidence ont été témoins de nos vaccinations, plusieurs emploient déjà cette méthode, et nous ne croyons pas même qu'il règne à cet égard d'opinions différentes parmi eux."

„Il nous manque encore pour être sûrs que notre vaccine est la véritable, d'avoir fait une contre-épreuve par l'insertion de la petite vérole, mais nous la ferons au plutôt. Comme cette île contient plus de 150,000 habitans, nous pouvons espérer que les nouveaux-nés nous fourniront toujours une provision suffisante de vaccin, sans dépendre de Salsette et du continent voisin."

„Les indous et les parsis, tant ici qu'à Surat, témoignent le plus grand désir de faire vacciner leurs enfans. Nous instruirons les médecins du pays dans cette pratique, mais à cet égard nous ne sommes pas sans appréhension. Quiconque est au courant de ce qui s'est passé en Europe, sait qu'un venin étranger, tel que celui de la petite vérole, peut se me-

ler au vaccin, et produire, pour ainsi dire, une maladie composée, ou hybride, et que l'on peut par inadvertance insérer une matière dégénérée tout-à-fait différente du vrai vaccin. L'histoire du comte Mottet, décrite dernièrement par le docteur De Carro, nous donne à cet égard une leçon instructive. On doit donc mettre tous ses soins à avertir les médecins indiens, que le vaccin peut se détériorer par diverses causes, et qu'ils doivent faire leur possible pour l'entretenir dans sa pureté."

„Nous certifions, d'après notre expérience, que ce gouvernement a mis la plus grande activité à nous seconder dans les moyens que nous avons employés pour nous procurer du vaccin de Bassora. Il a représenté plusieurs fois à mylord Elgin, de quelle importance l'introduction de ce préservatif seroit pour cette grande portion du genre humain, et il a invoqué l'assistance des résidens britanniques à Bassora et à Bagdad. Le docteur De Carro de Vienne, qui s'est distingué si honorablement dans cette carrière, fut le premier qui envoya du vaccin à mylord Elgin, qui nous a souvent

fait mention du zèle et de la complaisance de ce médecin pour cet objet. Par les ordres de son excellence, il en a envoyé à notre résident à Bagdad et ensuite à Bassora. Le public a donc les plus grandes obligations à mylord Elgin et au docteur De Carro. Enfin ce préservatif est parvenu, comme nous l'avons dit, jusqu'au docteur Short et à M. Milne ; et il ne pouvoit assurément pas être mis en meilleures mains."

„Nous sommes entrés dans plus de détails qu'il n'eût été nécessaire pour les gens de l'art, que nous devons supposer instruits de tout ce qui s'est fait en Europe relativement à la vaccination. Mais comme nous la propagerons à de grandes distances, et qu'elle contribuera, ainsi que nous l'espérons, au bonheur de chaque famille, nous avons cru de notre devoir de faire connoître au public les sources où nous avons puisé, et les motifs que nous avons de croire que notre vaccine est de la vraie qualité."

W. Moir,
H. Scott.

Il paroît, d'après ce mémoire, que si les médecins anglois établis aux Indes n'avoient

pas eu les moyens de pratiquer la vaccination, ils n'avoient pas du moins négligé ceux de s'instruire de sa théorie. Quoique cet écrit soit incontestablement le premier sur cette matière qui soit sorti des presses de l'Asie, il égale pour la précision et la justesse des observations, les meilleurs que l'Europe ait produit. La prudence que montrent ces nouveaux vaccinateurs dans leur manière de procéder à la propagation de cette pratique, ne permet pas de douter que leurs succès ne seront égaux à leur zèle et à leur savoir. Faisons quelques observations sur divers passages de ce mémoire.

À quoi attribuer ce manque de réussite répété, que ces médecins avoient éprouvé pendant une année entière avec le vaccin envoyé d'Angleterre par mer? On ne peut guères douter que pour atteindre un but auquel eux et leur gouvernement mettent tant d'importance, ils ne se soient adressés aux vaccinateurs les plus éclairés de la Grande-Bretagne, et que le vaccin qu'ils recevoient par chaque vaisseau de la compagnie des Indes, n'ait été pris à la meilleure source.

Il me paroit plus vraisemblable que dans ce long voyage, qui dure pour l'ordinaire cinq ou six mois, l'air de la mer, ou, plus probablement encore, l'odeur du goudron, si forte même dans les plus beaux vaisseaux, ait agi sur le vaccin. J'ai eu l'occasion de faire quelques observations qui tendent à me faire croire qu'on peut compter quelques odeurs fortes, le musc, par exemple, au nombre des choses qui ont de l'influence sur ce fluide délicat. C'est pourquoi je dois recommander, quand on en recueille sur de la charpie, pour l'enfermer entre deux verres dont l'un est plane, l'autre concave au milieu, de choisir pour enduire la surface intérieure des deux plateaux, un corps gras inodore, ou encore mieux, une goutte de mucilage épais de gomme arabique qui, conjointement avec la cire à cacheter dont on scelle les bords des verres, met le vaccin absolument à l'abri de l'influence athmosphérique, et le conserve fluide pendant un temps indéfini.

On concevra d'après cet exposé pourquoi je mis tant de soin à envelopper d'une si grande quantité de cire le vaccin que j'envoyai à

Bagdad. Il est même vraisemblable que le succès que les médecins de l'Orient ont eu partout, est dû à ce qu'ils se sont envoyé le vaccin de l'un à l'autre de la manière dont je m'étois servi, et qui avoit réussi au docteur Short de Bagdad, au premier essai.

Les lancettes d'ivoire enfermées dans un étui de bois imperméable à la lumière, que j'ai inventées pour obvier à l'inconvénient de la rouille, ou autre oxidation qui se formoit sur celles de divers métaux, réussissent parfaitement à de grandes distances. Elles ont l'avantage d'être tout à la fois le véhicule et l'instrument. On les imprégne facilement et promptement ; on peut même prendre le vaccin dans une pustule naissante, époque où, comme on sait, il a la plus grande activité. Les verres, il est vrai, sont bien plus sûrs et plus agréables pour celui qui les reçoit, mais la difficulté de les remplir est grande; ce procédé demande de la complaisance dans l'enfant vacciné, une adresse particulière dans le vaccinateur, et fait souvent croire mal-à-propos à des parens timides que cette opération est douloureuse, d'après le temps qu'elle dure.

C'est par des lancettes d'ivoire imprégnées

à Breslau, par exemple, que la vaccination a réussi à Moscou, sous les auspices et sous les yeux mêmes de S. M. l'impératrice-douairière de Russie. Je pourrois citer plusieurs autres exemples de leur efficacité après un long intervalle. Les médecins de l'Orient en font beaucoup d'usage.

C'est ainsi que les productions d'un pays lui sont souvent reportées sous une autre forme, pour un objet de la plus grande utilité. Une particule de l'énorme défense de l'éléphant, façonnée en forme de lancette par un artisan de Vienne, et chargée d'une goutte séchée d'une matière morbide que le génie d'un médecin anglois a su tirer du pis d'une vache, pour le faire servir à la destruction du plus grand des fléaux; cette petite particule d'une production de l'Inde lui rapporte d'Europe le plus grand des bienfaits.

Le docteur Jenner vient d'imaginer un nouvel instrument, qui, sur le même principe que mes lancettes d'ivoire, peut être fort utile pour l'envoi du vaccin à de grandes distances. Il se sert des épines d'un arbrisseau, dont jusqu'à présent j'ignore le nom. Il ne

s'agit que d'en trouver qui soient dures et lisses, et qui n'aient aucune qualité vénéneuse.

Les médecins de Bombay mettent une grande importance à prouver qu'Anne Dusthill n'a pas eu la petite vérole, attendu qu'elle est le premier enfant vacciné dans l'Inde, et la source de toutes les vaccinations actuelles et futures. Cette importance provient de la manière dont on a généralement interprété l'histoire du comte Mottet, si fameuse dans les annales de la vaccination, et de l'erreur que je commis en propageant sa vaccine qui étoit irrégulière dans son accroissement et dans sa forme. Je renvoie mes lecteurs aux détails exacts que j'en ai donné dans mes *Observations et expériences sur la vaccination.*

Il est cependant nécessaire de dire ici que la plupart des écrivains d'Europe qui ont commenté la vaccination du comte Mottet, ont établi comme axiôme ce que je n'avois avancé que comme conjecture, c'est-à-dire, qu'un vaccin produit sur un individu qui a eu certainement la petite vérole, ne peut pas préserver de cette maladie ceux sur lesquels on l'emploie. Un grand nombre d'observations

faites avec la plus rigoureuse exactitude, me met actuellement en état de donner mon opinion définitive sur cet objet.

Je me range entièrement à l'avis du docteur Jenner, qui, à cet égard comme à tout autre, est toujours victorieux: Il est rare, suivant moi, de produire la vaccine sur une personne qui a eu la petite vérole, mais cela n'est point impossible; et quand on l'a produite, si elle est caractéristique, on peut hardiment la propager, et vacciner avec le succès ordinaire. Ce n'est pas parce que le comte Mottet avoit eu la petite vérole que sa vaccine n'a pas préservé ceux avec lesquels on s'en est servi à Genève, à Colombier dans les environs de Neufchâtel, et à Vienne, mais parce que mon manque d'expérience dans ce temps-là, au mois de septembre 1799, me fit considérer comme véritables, ses pustules qui avoient tous les caractères de la fausse vaccine. Si avec ces mêmes caractères, le comte Mottet n'avoit jamais eu la petite vérole, sa vaccine n'en auroit pas été moins fausse.

Les médecins anglois de Bombay, en faisant mention de leurs craintes sur l'usage im-

prudent que les praticiens asiatiques pourroient faire d'un vaccin dégénéré par diverses circonstances, ont mieux saisi que la plupart de ceux d'Europe, le vrai point de vue sous lequel il faut considérer la vaccine du comte Mottet et les conséquences dont elle a été suivie.

Quand on voit l'importance qu'ils attribuent à cette histoire, et l'instruction qu'ils en savent tirer pour eux et pour les médecins indous et parsis, on ne peut s'empêcher de s'étonner, en lisant en Europe dans des ouvrages très-récens, les objections que fait contre la vaccination le petit nombre encore existant de ses antagonistes. Ils avouent, il est vrai, qu'ils ne l'ont jamais pratiquée, et ils fondent leurs objections sur les cas de petite vérole accidentelle et inoculée des enfans vaccinés avec la matière du comte Mottet. Croiroit-on que c'est dans la monarchie autrichienne même, qu'il vient de paroître un gros livre, écrit par un professeur de médecine pratique à Prague, (g), dans lequel on cite en

(g) Ueber Blatternausrottung, Blattern - und Kuhpockenimpfung. Für Aerzte und Nichtärzte. Eine Rechtfertigungsschrift von J. A. Mattuschka, der Philosophie und Arzney-

preuve de l'inéfficacité de la vaccine l'histoire du comte Mottet? Les occasions de connoître les détails qui y sont relatifs, ne peuvent pas avoir manqué à ce professeur, puisque mon ouvrage qui les contient, a eu déjà deux éditions et ne tardera pas à en avoir une troisième, et que M. le comte Mottet habite depuis long-temps la même ville que le professeur. Il auroit été plus naturel de s'adresser à lui et de comparer son rapport avec celui que j'ai donné dans mon ouvrage, que d'en parler d'une manière qui prouve que ces faits ne lui sont pas exactement connus.

Quant à moi, qui ne rougis jamais d'avouer que je me suis trompé, sur-tout quand j'ai su rectifier mon erreur, je répéterai ce que j'ai dit souvent; c'est que je ne connois aucune observation sur la vaccine aussi instructive que celle du comte Mottet. C'est elle qui a donné lieu aux descriptions exactes que nous avons de la fausse vaccine, principalement à celle du professeur Odier de Genève; et, après avoir fait tourner cette erreur à un si grand

---

kunde Doctor, der speciellen Pathologie und Klinik ordentlichem k. k. Professor. Prag, 1803.

avantage pour la pratique de la vaccination, j'avoue que si je croyois qu'il valût la peine de me glorifier des soins que je donne constamment et depuis plus de quatre ans, à l'étude de la vaccine, ce seroit d'avoir été la cause des utiles leçons qu'on a su tirer de celle du comte Mottet.

D'après la description que les docteurs Moir et Scott nous donnent de la vaccine d'Anne Dusthill, il est évident qu'ils sont en possession du vrai préservatif, et que dans cette occasion, comme dans toute autre, nous observons que le cours de la vaccine est le même dans tous les climats. La noirceur de la peau ne semble rien y changer, et, jusqu'à l'aréole, tout est semblable sur les noirs comme sur les blancs.

Qu'il nous soit permis d'exprimer le plaisir que nous ressentons, en voyant ces indous, les plus anciens savans du monde, chez qui les Pythagore, et d'autres sages de la Grèce, alloient voyager pour y puiser ces connoissances qu'ils nous ont transmises; qu'il nous soit permis, dis-je, de voir avec la plus vive satisfaction, que ces peuples s'empressent

de profiter avec tant de zèle, d'une découverte dûe à ces insulaires mêmes, qui sont devenus leurs conquérans, et se sont établis parmi eux.

L'espérance qu'il étoit naturel de concevoir des progrès rapides de la vaccination dans l'Inde, d'après ce premier rapport des médecins de Bombay, et l'heureuse harmonie qu'on y découvre entre le gouvernement, les gens de l'art, et le peuple anglois et indien, n'a point été déçue. Les premières nouvelles que j'en ai reçu, sont de M. Milne de Bassora, dont on a déjà pu apprécier le zèle et l'activité. Voici une traduction de quelques passages d'une lettre du 27 décembre 1802.

— — — — „Une dépêche que nous ve-„nons de recevoir de Bombay, nous mande „que la vaccination est bien établie à Hydera-„bad, à Mysore, à Madras, et dans toutes les „provinces de Canara et du Malabar. Je puis „vous certifier que plus de mille personnes ont „été vaccinées à Bombay, le grand foyer d'où „la vaccine s'est répandue si rapidement dans „toute l'Inde, que l'on peut bientôt s'atten-„dre à ce qu'elle rivalisera avec l'Europe

„dans ses progrès et l'universalité de son „emploi."

— — — — „Le passage suivant est extrait „d'une lettre de Bombay, du 18 octobre, que „je viens de recevoir d'un des médecins nom- „més par le gouvernement pour encourager „la propagation de la vaccine. „*Je suis char- „mé de vous apprendre que la vaccine continue „à aller ici parfaitement bien; j'ai déjà vacciné „plus de mille individus qui tous ont eu la mala- „die de la manière la plus régulière.*"

J. W. Milne.

Si l'on jette les yeux sur la carte de l'Asie, on verra avec plaisir l'étendue des pays qui jouissent déjà de la découverte du docteur Jenner. J'ose espérer que les médecins et le gouvernement continueront à me faire part des progrès ultérieurs qu'elle y fera.

M. Milne, de Bassora, vient de réaliser cette espérance.

Lettre de M. Milne au docteur De Carro.

Bassora, le 20 mai 1803.

Mon cher monsieur,

„La lettre intéressante que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire le 11 mars, et qui est arrivée à Bassora le 15 du courant, exige mes plus vifs et les plus prompts remercîmens. Jugeant que l'application des divers objets qu'elle contient pourroit être de la plus grande utilité, j'espère que vous excuserez la liberté que j'ai prise de publier votre lettre, de manière qu'elle soit répandue autant qu'il est possible en Asie."

„Vous êtes peut-être déjà informé de l'attention distinguée que S. E. le gouverneur-général de l'Inde a donné à l'introduction de la vaccination au Bengale. Il a chargé un des médecins de cet établissement de pourvoir aux moyens d'étendre l'influence de cette inappréciable découverte, et d'instruire les médecins indiens de ses avantages et des meilleures méthodes à employer. Sous de pareils auspices vous concevrez facilement

avec quelle rapidité elle doit se répandre dans toute l'Asie britannique."

„Les derniers rapports de Ceylan font monter le nombre des sujets vaccinés dans cette île, à plus de 10,000."

„Il va paroître à Bombay une histoire de la vaccination dans l'Inde dont je vous enverrai au plutôt une copie (h)."

„J'ai l'honneur etc.

Il est temps de dire un mot d'une idée que m'ont suggérée les expériences du docteur Loy sur l'origine de la vaccine, et sur laquelle j'ai cherché à fixer l'attention des médecins de l'Inde, comme les seuls qui puissent faire les recherches nécessaires pour la confirmer

---

(h) Il est remarquable qu'il y ait sous presse dans le même moment deux ouvrages sur le même sujet, dans deux villes aussi éloignées l'une de l'autre que Vienne et Bombay. Ayant reçu cette nouvelle au moment où je mettois ce mémoire sous presse, j'étois tenté d'en différer l'impression jusqu'à celui où je recevrois l'ouvrage des médecins de Bombay, dans l'espoir d'enrichir le mien de plusieurs faits qui ne m'auroient pas été communiqués. J'ai réfléchi cependant que le travail de ces médecins et le mien auront un plus haut degré d'intérêt, si l'on trouve que les faits coincident, sans qu'ils aient pu faire usage de mon ouvrage, ni moi du leur.

ou pour la réfuter. Les expériences du docteur Loy ont prouvé d'une manière incontestable la vérité de la théorie du docteur Jenner, qui ne considère pas le cowpox (i) comme une affection originaire des vaches, mais comme provenant d'une maladie aux talons des chevaux, connue en Angleterre sous le nom de *grease*, ou *greasy heels*. Les autres nations de l'Europe n'ont pas encore déterminé l'identité du grease avec les maladies de leurs chevaux. Le docteur Sacco, de Milan, et M. La Font, à Salonique, sont les seuls, hors de l'Angleterre, qui aient produit la vaccine avec la matière prise directement du talon d'un cheval. Les italiens l'appellent le *giardoni*. Je renvoie ceux qui veulent connoître à fond cette singulière question, et tout ce qu'on a écrit et fait pour la résoudre, au chapitre III. de mes *Observations et expériences sur la vaccination*, et à la traduction françoise (k) ou

(i) Les écrivains françois ont naturalisé ce mot anglois qui exprime la maladie accidentelle de la vache, pour la distinguer de *la vaccine*, qui exprime la pustule produite artificiellement par l'insertion.

(k) *Expériences sur l'origine de la vaccine, par J. G. Loy, M. D.* Traduit de l'anglois par Jean De Carro D. M. Avec

allemande (l) que j'ai donnée des expériences du docteur Loy.

Dès le moment où le docteur Jenner fit part de sa découverte, sa théorie sur le rapport de la maladie des chevaux et celle des vaches parut très-hypothétique; on la trouva trop extraordinaire pour y croire. Quelques expériences de MM. Simons, de Manchester, et Coleman, professeur à l'école vétérinaire de Londres, ne prouvèrent autre chose sinon qu'ils n'avoient pas réussi à produire la vaccine avec le grease; ces expériences, dis-je, firent presque généralement reléguer l'opinion du docteur Jenner parmi ces hypothèses éphémères qui se succèdent constamment dans les diverses branches de la médecine. Ce grand observateur se reposant toujours sur la validité des preuves positives de sa théorie, qu'il avoit recueillies pendant plus de dix ans, en attendoit patiemment d'autres, et ne s'en lais-

---

quelques observations du traducteur, et des fragmens de sa correspondance avec le docteur Jenner sur le même sujet. Vienne, 1802.

(l) Versuche über den Ursprung der Kuhpocken etc. Wien, 1802.

soit pas imposer par ceux qui la tournoient en dérision. De temps en temps on lui envoyoit des diverses provinces de l'Angleterre de nouveaux faits en sa faveur. Enfin le petit ouvrage du docteur Loy mit la question dans le plus grand jour; et je ne connois actuellement aucun vaccinateur éclairé que ses expériences n'aient entièrement convaincu. Celles dont s'occupe le célèbre directeur en chef de la vaccination dans la république italienne, l'infatigable Sacco, vont convertir, j'espère, le petit nombre d'incrédules qui reste. Il ne les a pas encore publiées, mais il me les a communiquées par une lettre du 5 mars 1803, que m'a remise le docteur Malfatti, de Vienne. Ce médecin vient d'être témoin oculaire, ainsi que plusieurs savans célèbres de l'Italie, des pustules semblables à la vaccine que le palefrenier même du docteur Sacco avoit contractées en pansant son cheval, de celles d'un cocher d'une maison voisine, de l'essai qui en a été fait sur plusieurs personnes, et des inoculations varioliques infructueuses auxquelles on a soumis ces personnes. Il n'a pas été question de vache dans toutes ces expériences;

il n'y a eu de rapport qu'entre les chevaux et les hommes. Celles de M. La Font ne sont pas moins intéressantes, et la distinction que les maréchaux-ferrans de Salonique font d'un *javart phlegmoneux*, *scrophuleux* et *variolique*, indique un esprit d'observation et une précision qu'on ne s'attendoit guères à trouver dans un pays où si peu de personnes cultivent actuellement les arts et les sciences.

Quant à moi, j'avoue, ainsi que la première et la seconde édition de mon ouvrage en font foi, que j'ai toujours trouvé les preuves du docteur Jenner beaucoup plus fortes que celles de ses adversaires; mais ce n'est que depuis que les expériences des docteurs Loy et Sacco m'en ont donné la certitude, que je hazarde les conjectures suivantes sur l'origine de la petite vérole.

D'après ces expériences, et les autres preuves qui s'étoient offertes accidentellement au docteur Jenner, et qu'il nous a données dans ses ouvrages, il est impossible de nier un rapport entre le grease, la vaccine et la petite vérole, puisque le premier peut produire la seconde sur les vaches et sur les hommes,

et que l'un et l'autre préservent de la troisième.

Suivant les notions historiques les plus accréditées, l'Asie, et sur-tout l'Arabie, sont reconnues comme le berceau de la petite vérole. Ne se pourroit-il donc pas que le grease des chevaux de ces nations nomades qui ont, pour ainsi dire, associé ces animaux à leur existence, eût produit sur les hommes cette variété, qui nous est connue sous le nom et par les terribles effets de *petite vérole*? On peut facilement supposer que des circonstances particulières au climat, à la nourriture de ces peuples et de leurs chevaux, à leur manière de les panser, auront pu produire cet effet. Ce ne seroit pas le premier exemple que nous aurions dans les annales de la médecine, d'une maladie qui ait changé de nature, soit en plus soit en moins, d'autres qui aient disparu, de nouvelles qui leur aient succédé. Dans quelle maladie, par exemple, observe-t-on d'aussi étonnantes variétés que dans la petite vérole elle-même? n'y a-t-il pas bien moins de différence entre la vaccine et une petite vérole qui ne se manifeste que par quelques pustules,

qu'entre cette même espèce de petite vérole bénigne et la confluente, accompagnée de tous ses affreux symptômes?

Le docteur Loy, qui a répandu beaucoup de lumière sur la nature du grease, nous apprend qu'il y en a deux espèces, un grease local, et un grease constitutionnel. Il nous dit que le cheval qui lui a fourni la matière avec laquelle il a produit sur une vache et sur un homme, des pustules semblables à la vaccine, étoit attaqué du grease constitutionnel, c'est-à-dire, qu'il eut des symptômes de fièvre, qui ne cessèrent que lorsqu'il parut une éruption sur le reste du corps.

Le rapport du docteur La Font dont il sera question plus tard, est à peu près le même. Le cheval dont il a pris la matière avoit une éruption sur les jambes que les maréchaux-ferrans de Salonique appellent *variolique*, mais elle n'a pas paru sur le reste du corps. Les symptômes fébriles ont cessé dès que l'éruption s'est manifestée. N'observe-t-on pas la même chose dans la petite vérole?

Je suppose encore que le grease éruptif des chevaux arabes peut avoir été la cause de la

petite vérole, puisque cette affection primitive auroit eu moins de changemens à subir pour dégénérer en petite vérole. Voilà mon hypothèse; je ne la donne que comme telle; et quoique cette idée me soit venue à la première lecture de l'ouvrage du docteur Jenner, avant d'avoir pratiqué sa méthode, je ne lui ai trouvé quelque plausibilité qu'après avoir appris du docteur Loy, qu'il y a un grease éruptif.

Je prévois déjà que ceux qui ont lu mes *Observations et expériences sur la vaccination*, me diront que je semble avoir oublié le chapitre dans lequel je traite de la différence entre la vaccine et la petite vérole. Je les prie cependant de faire attention que quelque nombreux que soient ces points de différence, ils reposent presque entièrement sur les symptômes extérieurs des deux maladies; car dans le temps où j'écrivois, je ne me croyois pas suffisamment instruit pour oser parler de la nature même des deux virus. Supposant encore que mon hypothèse se vérifie par des observations, ou des expériences ultérieures, il n'en sera pas moins vrai que la théorie et la pratique de l'inoculation et de la vaccination

offrent de telles différences, que rien n'est plus dangereux que de tirer des conséquences de notre connoissance de la première, pour se diriger dans la pratique de la seconde.

Qu'on attache à ces conjectures l'importance qu'on voudra, il n'en est pas moins vrai encore qu'elles peuvent mener à des recherches intéressantes sur la nature des virus, et l'effet des contagions. Je sens qu'il est fort difficile, pour ne pas dire, presque impossible, d'en faire en Europe, sur-tout aussi longtemps que nous ne savons pas mieux ce qu'est le grease. C'est pour suppléer à ces difficultés, que j'ai imaginé de mettre à contribution tous les médecins, résidant en Asie, avec lesquels la vaccination m'a mis en correspondance. J'ai fait sentir à ceux de Constantinople, de Bagdad, de Bassora, de Bombay, et même à ceux de la Grèce, comme étant tous plus voisins du berceau de la petite vérole, l'importance de ces recherches vétérinaires. Je ne cesserai de répéter que ce sont les seules par lesquelles on avancera la théorie de la vaccine, et des maladies éruptives contagieuses.

Pour donner à ces recherches toute l'éten-

due qu'elles me semblent mériter, j'ai profité d'une correspondance que j'ai entamée, par l'entremise de M. Paget, ministre d'Angleterre à la cour de Vienne, avec le gouverneur-général des Indes Orientales. Je l'ai prié d'exiger de tous les médecins et chirurgiens de ces établissemens, qu'ils fassent les plus exactes recherches sur la nature des maladies du talon des chevaux, et du pis des vaches de l'Inde; qu'ils s'informent, supposé que ces maladies existent, si les naturels du pays ont quelque connoissance de leur rapport; qu'ils tâchent, dans la même supposition, de découvrir si le grease y est antérieur à l'apparition de la petite vérole, et si les médecins asiatiques et sur-tout les arabes, parmi lesquels il doit nécessairement se trouver des vétérinaires, ont quelques notions sur ce sujet; en un mot, de me communiquer tous les documens qu'il leur sera possible de recueillir sur cet objet aussi nouveau qu'intéressant.

Suivant la supposition que la vaccine pourroit dégénérer en petite vérole, par des causes difficiles à assigner, on peut en tirer une règle de pratique que la prudence semble suggérer;

c'est que dans les cas où la vaccine seroit accompagnée d'éruptions plus ou moins semblables à la petite vérole, il ne faudroit pas propager ce vaccin, de peur qu'il ne prit une forme variolique.

J'ai observé dernièrement un cas de vaccine éruptive qui n'a pas peu contribué à me faire revenir à l'opinion de l'identité originelle de la vaccine et de la petite vérole.

Charles, âgé de 18 mois, beau-fils du docteur Antoine Schmidth, avoit la croûte laiteuse depuis fort long-temps, sur plusieurs parties du corps, mais principalement sur la figure, excepté à l'entour de la bouche. Ayant souvent vacciné des enfans attaqués de cette éruption, je n'eus, de concert avec son beau-père, aucun scrupule de le vacciner. Les pustules à chaque bras suivirent la marche ordinaire, excepté que les aréoles furent à peine perceptibles. L'onzième jour quelques pustules parurent vers l'endroit de l'insertion. Le douzième et le treizième, il en sortit une multitude sur toutes les parties du corps attaquées de croûtes laiteuses, sur une place du dos où l'épiderme avoit été emporté par un vésicatoire, appliqué pour produire un écou-

lement artificiel, et sur le scrotum excorié par l'urine. Le nombre prodigieux de ces pustules leur donnoit un aspect de petite vérole confluente; cependant on remarquoit presque partout l'enfoncement particulier à la vaccine, et les pustules qui étoient isolées sur les bords du visage, étoient bien caractérisées; l'odeur étoit très-forte et semblable à celle de la petite vérole confluente. À mesure que l'éruption parut, le visage enfla, et les yeux furent fermés pendant six jours entiers, au point de me donner de l'inquiétude, et de consulter le docteur Beer, qui prescrivit des sachets d'herbes aromatiques et de camphre, et une eau détergente. La fièvre a été très-forte, mais non pas au point de nous faire craindre pour la vie de l'enfant. Au bout de six jours les yeux s'ouvrirent, sans avoir souffert; la fièvre cessa et la dessiccation se fit graduellement.

Je ferai une observation sur ce cas, dont je ne connois pas de semblable dans les annales de la vaccination; c'est que la vaccine doit sa bénignité à ce qu'elle ne donne qu'autant de pustules que de piqûres; et je crois que si elles étoient aussi abondantes que le sont sou-

vent celles de la petite vérole, la vaccine, vû la grosseur de chaque pustule en particulier, et la tension et la grande inflammation des tégumens, seroit encore plus dangereuse que la petite vérole elle-même. Je ne doute pas que cet enfant n'eût succombé s'il avoit eu sur toute la surface du corps autant de pustules qu'il en avoit sur la figure et les deux autres parties du corps dont j'ai parlé.

J'ajouterai encore que l'on peut vacciner sans danger des enfans attaqués de croûte laiteuse, ou d'autres éruptions, mais jamais lorsqu'elles sont à l'entour des yeux; il est certain qu'ils pourroient quelquefois en souffrir. J'excepte toujours les cas d'épidémie de petite vérole, où le danger est imminent, et où de deux maux il faut choisir le moindre.

Tel est jusqu'à présent le degré de développement que je puis donner à cette hypothèse, et la nature des mesures que j'ai prises pour me procurer des documens des pays voisins du berceau de la petite vérole. J'invite les voyageurs à ne perdre pas de vue cet objet qui me paroît digne des recherches les plus exactes. La grande distance des lieux qu'habi-

tent les médecins auxquels je me suis adressé, ne m'a pas permis jusqu'à présent de recevoir d'eux des réponses satisfaisantes. Voici un passage d'une lettre de M. Milne, de Bassora, en date du 27 décembre 1802:

„Les chevaux de cette partie du monde sont „sujets à fort peu de maladies, et autant que „j'ai pu l'observer, ne fournissent aucune oc„casion de vérifier, ou de jeter du jour sur les „objets en question. Je ferai cependant toutes „les recherches possibles, et je vous en com„muniquerai le résultat."

M. Auban m'écrit de Constansinople, en date du 16 mars: „Un jeune médecin armé„nien m'a dit que les paysans de la Romélie „lui ont assuré que dans certains quartiers les „vaches étoient attaquées du cowpox. Je l'ai „prié de voir ces paysans, et de les engager, „lorsque quelque vache seroit attaquée de la „maladie, à m'en donner connoissance, pour „que je puisse le vérifier sur les lieux. Ils lui „ont assuré de plus que du moment où les va„ches sont malades, on n'en tire plus le lait. „C'est tout ce qu'il a pu me dire. Je ne per„drai pas de vue cet objet."

„J'ai quelques médecins de mes amis qui „sont dans l'intérieur de l'Asie; je vais leur „écrire au sujet du grease, et je les prierai de „prendre des informations exactes sur tout ce „que vous me demandez. Je vous communi- „querai leurs réponses."

M. La Font m'écrivoit le 3 mars 1803: — — — „Le grease, suivant les renseignemens „que j'ai pris, se trouve assez communément „dans ce pays, et d'après les relations des bergers „albanais, le cowpox y existe. Ils me rappor- „tent qu'il paroît des boutons aux pis des va- „ches, que les mammelles deviennent dures et „sensibles, que le lait diminue et se perd quel- „quefois, et que l'animal devient revêche lors- „qu'on veut le traire. Il ne s'agit que de con- „noître le caractère de ces boutons; c'est ce „que je ne perdrai pas de vue."

„Les maréchaux-ferrans font ici très-bien „la distinction de trois espèces de javart, „*l'écrouelleux*, le *phlegmoneux* et le *variolique*. „C'est précisément le dernier qui, suivant M. „Loy, doit être préservatif. L'animal doit être „attaqué dans le principe de l'indisposition, „de symptômes fébriles; il doit être soulagé

„dès que le mal paroît aux talons, et il y a une „éruption sur la peau. Je viens d'en rencon- „trer un qui a éprouvé tous ces symptômes. „Les jambes de devant sont très-enflées, la „gauche a quatre ulcères, un sur le talon, un „second quatre pouces plus haut, un troi- „sième sur l'articulation, et un quatrième à „la partie supérieure approchant le poitrail. „Les jambes ont une éruption qui a de la res- „semblance avec les boutons varioliques. Je „n'en ai point vu sur le reste du corps. La „maladie date de 12 jours. C'est de l'ulcère „supérieur que j'ai pris une matière jaunâtre, „assez limpide, mais filamenteuse etc."

Une lettre du 3 juin 1803 m'apprend qu'une vache soumise à cette inoculation n'en a ressenti aucun effet; que la première personne sur laquelle il l'a essayée, est une fille de douze ans qui n'en a éprouvé aucun effet, mais qu'ayant été déjà vaccinée inutilement quelque temps auparavant, il a de fortes raisons de croire qu'elle a eu la petite vérole. Deux autres enfans, l'un âgé de six ans, l'autre de cinq, ont été inoculés avec cette matière, qui a produit sur tous les deux une pustule

vaccine bien caractérisée ; la couleur a été plus rouge qu'à l'ordinaire, et les symptômes fébriles beaucoup plus forts. Ils ont exigé quelques remèdes antiphlogistiques. D'autres enfans vaccinés avec leur virus ont eu une vaccine aussi bénigne que de coutume.

J'ai prié M. La Font d'examiner si les noms qu'on donne dans ces pays aux maladies des vaches et des chevaux n'indiquent pas quelque rapport entre elles.

Les médecins éclairés qui sentent l'importance des expériences faites dans le but d'éclaircir la théorie du docteur Jenner sur l'origine de la vaccine, se sont plaints avec raison de l'imperfection des descriptions qu'on nous a données jusqu'à présent du vrai grease. Les docteurs Loy et La Font ont suppléé en grande partie à ce que les ouvrages du docteur Jenner nous laissoient à désirer ; mais le docteur Sacco a fait des observations tout-à-fait nouvelles.

Quoiqu'il se propose de les publier et d'y ajouter une gravure qui représente cette maladie des chevaux, faite d'après nature, j'espère qu'il ne trouvera pas mauvais que j'anticipe

la publication de son ouvrage, en donnant ici un extrait de sa correspondance sur ce sujet avec M. le docteur Malfatti et moi. Mon intention principale est d'instruire par ce moyen les médecins de l'Orient, et de leur faciliter les observations et les expériences dont je leur ai suggéré le plan.

Le cheval, appartenant au docteur Sacco, dont le *giardoni* a produit la vaccine, avoit le col du pied gauche de derrière gonflé, et il paroissoit en ressentir beaucoup de douleur. Quand on l'approchoit, il levoit le pied et étoit fort inquiet. Quatre jours après il commença à sortir une lymphe claire et glutineuse, d'une mauvaise odeur spécifique. Elle suintoit par une petite crevasse qui s'étoit manifestée au pâturon. On appliqua un cataplasme de pain et de lait, et le lendemain il parut au milieu de l'enflure deux petites verrues, du centre desquelles sortoit une lymphe glutineuse. En continuant les mêmes remèdes au bout de deux jours il se détacha avec la peau une enveloppe (*il folliculo*) appelée par les maréchaux ferrans milanois *tête du mal* (testa del male) qui laissa un trou profond d'où sortit

beaucoup de matière, tantôt claire, tantôt puriforme, mais toujours de la même odeur. Ce trou ne se ferma que le huitième jour, l'enflure disparut et l'ulcère se cicatrisa, laissant seulement quelques petites gerçures (*screpolatura*).

Ce fut alors que son palefrenier lui montra cinq pustules, trois au métacarpe droit, et deux à l'avant-bras gauche, qu'il jugea être produites par l'infection du *giardoni*. Cet homme ayant eu la petite vérole dans sa jeunesse ne ressentit aucun symptôme constisutionnel; mais la saison étant très-favorable à la production du *giardoni*, plusieurs chevaux en furent attaqués, et ceux qui les pansoient eurent des pustules parfaitement semblables à celles de la vaccine, accompagnées de fièvre et de diarrhée. La matière prise immédiatement du cheval produit plus rarement la vaccine, mais ensuite elle se propage avec la facilité et la bénignité ordinaires.

Le docteur Sacco a mis beaucoup de soin à déterminer le temps pendant lequel il convient de prendre la matière du grease. Il prétend qu'il faut la plus grande attention pour trouver ce moment favorable. Le grease,

ajoute-t-il, est une tumeur inflammatoire dont le cours ordinaire est de dix à douze jours, qui attaque le col du pied et le pâturon, qui commence par une enflure et quelques légères crevasses. En l'examinant avec attention, on y découvre une quantité de petits trous ou pores ouverts d'où sort une matière fétide; on y voit aussi quelques petites excrescences comme des verrues; et c'est là qu'est le foyer de la maladie. Le pied se gonfle, devient douloureux, le cheval mange peu et boite. Les émolliens appliqués pendant deux ou trois jours font sortir le follicule, et le trou produit de cette manière se resserre graduellement et se trouve pour l'ordinaire cicatrisé le douzième jour.

C'est sur-tout la lymphe produite dans le premier période d'inflammation qui est la plus efficace. Si l'on peut observer les pores de la peau un peu élargis ou quelques petites verrues, il faut y porter la lancette. S'il sort du sang au commencement, il faut attendre quelque temps, la lymphe paroîtra bientôt et sera d'une bonne qualité. Il faut l'inoculer à plusieurs individus à la fois pour obtenir la

première pustule. Les inoculations suivantes se font avec la même facilité et la meme sûreté que les vaccinations ordinaires.

Le docteur Sacco m'a envoyé de la matière originaire du talon d'un cheval, et à la formation de laquelle la vache n'avoit eu aucune part. Elle avoit servi successivement à un grand nombre de vaccinations, et d'expériences zoologiques. J'avois désiré en avoir qui fût prise immédiatement d'un cheval, mais l'été n'étant pas favorable à la production du *giardoni*, le docteur n'avoit pas pu m'en envoyer. Celle que j'ai reçue, quoique bien renfermée dans un tuyau de verre, ne m'a pas réussi sur deux enfans.

Il me reste encore à parler, ainsi que je l'ai promis au commencement de cet ouvrage, d'une nouvelle vertu attribuée à la vaccine. Elle me paroît si extraordinaire, et si elle se vérifie, elle seroit si merveilleuse, que je n'en fais mention que parce qu'elle est le résultat des observations de deux médecins pratiquant la vaccination, dont je viens de donner un précis historique relatif aux pays qu'ils habitent.

M. La Font, me mande de Salonique, que les premiers enfans qu'il a vaccinés, sont ceux du consul anglois de cette ville. La vaccination a eu son cours régulier. Elle en étoit au vingt-huitième jour, c'est-à-dire, elle étoit achevée, lorsqu'un des domestiques du consul découvrit à M. La Font, qu'il avoit aux aisselles un bubon que ce médecin reconnut être pestilentiel. La maladie fut constatée par d'autres personnes fort exercées dans son traitement; un second domestique du consul en fut atteint; la maison fut plongée dans le plus grand deuil; l'enfant du consul qui venoit de subir la vaccine, fut attaqué de symptômes que M. La Font et ces mêmes personnes déclarèrent être ceux de la peste; cet enfant seul guérit, les autres moururent.

M. La Font m'a envoyé le journal de la maladie. Je l'ai fait lire à deux médecins grecs, fort instruits, qui ont pratiqué la médecine dans le Levant, et qui ne doutent pas que les symptômes décrits ne soient ceux de la peste. Je dois cependant dire d'avance que ce médecin considère ce fait sous le point de vue qui seul convient à un homme éclairé et prudent,

c'est-à-dire, qu'il ne reconnoît point dans la vaccination un préservatif de la peste, mais qu'il considère ce fait comme digne de son attention. Il se propose de vérifier cette observation sur d'autres vaccinés; il me mande que les occasions ne lui manqueront pas, puisque malheureusement la peste ne cesse de faire plus ou moins de ravages à Salonique depuis près de six ans.

Le docteur Auban, médecin françois, établi à Constantinople, qui n'a eu aucune correspondance avec le docteur La Font, et dont j'ai parlé dans les premières pages de cet écrit, me mande sans aucuns détails „qu'on „a remarqué en Turquie que les vaccinés ne „contractent pas la peste."

Voici ce qu'il me dit dans une lettre suivante, du 16 mars 1803:

„Je suis fort aise que les observations de M. „La Font se rapportent à celles que j'ai déjà „faites. J'ignore si les personnes qui ont eu la „petite vérole, sont exemptes de la peste; je „ne le crois pas. Ce que je sais positivement, „c'est que dans ce pays, lorsque la peste règ„ne, et que la petite vérole commence, la

„peste diminue, et elle cesse même. Je pren-
„drai de plus exactes informations là-dessus."

„Mon interprète (car je ne sais pas du tout
„les langues du pays) a été vacciné deux fois
„pour se garantir de la peste. Il avoit eu la
„petite vérole, et la vaccination a produit
„toutes les deux fois une vaccine fausse. Il est
„dans la persuasion qu'il ne peut être atteint
„de la peste; et je l'aurois peut-être cru, si je
„n'avois été, ainsi que lui, exposé une ving-
„taine de fois à toucher des pestiférés, sans
„avoir le malheur de la prendre."

Il en est du préservatif de la petite vérole comme de la plupart des remèdes fameux. On ne s'est point contenté des propriétés qu'ils ont réellement, mais on leur en a attribué une foule d'autres, entièrement gratuites. C'est ainsi que nous avons vu deux médecins, l'un en Allemagne, l'autre en France, prétendre que la vaccine préserve de la scarlatine, et de la coqueluche. Je puis affirmer, d'après ma propre expérience, que rien n'est plus faux que ces deux assertions. Le docteur Sacco m'annonce encore très-récemment, qu'il a produit la vaccine sur presque tous les qua-

drupèdes domestiques, et qu'il croit être sûr qu'elle préserve les chevaux de cette esquinancie à laquelle ils sont sujets, connue sous le nom *d'étranguillons*, en italien *strangolioni*. Il a vacciné plus de 60 chevaux, qui jusqu'à présent (15 juillet 1803) n'ont pas contracté cette maladie. On ne peut qu'attendre avec impatience la publication de cette prodigieuse variété d'expériences zoonomiques qu'a entreprises ce vaccinateur. N'y auroit-il pas quelque analogie entre cette esquinancie des chevaux, et celle qui constitue la *maladie des chiens* contre laquelle le docteur Jenner a cru pendant quelque temps avoir trouvé un préservatif dans la vaccine?

Je n'ai parlé de ces observations des médecins de Salonique et de Constantinople, que pour annoncer qu'ils s'occupent à examiner cette importante question.

Je crus me rappeler en les lisant, que quelques-uns des auteurs qui ont traité de la peste, prétendent qu'elle attaque moins les personnes qui ont eu la petite vérole, que les autres. Le docteur Eusebio Valli, dans son *Memoria sulla peste di Smyrne, del* 1784, parle fort au

long de cette vertu, la regarde comme une observation de la plus grande importance, et propose l'inoculation de la petite vérole lorsque la peste règne. Je ne comprends pas comment ce moyen peut lui paroître si avantageux, d'autant qu'il me semble dire que la petite vérole n'est un préservatif de la peste que pendant qu'on en est attaqué; ce qui ne pourroit être utile que deux ou trois semaines, puisque la petite vérole étant une maladie qu'on n'a qu'une fois, on ne pourroit pas même répéter l'inoculation, en cas d'exposition inévitable à la peste.

Désirant avoir des informations exactes sur cet objet, et pensant que si cette assertion du docteur Valli étoit fondée, elle fourniroit une autre preuve de l'identité primitive de la petite vérole et de la vaccine, je me suis adressé à M. La Font. Voici sa réponse à la première de mes questions: *La peste n'attaque-t-elle jamais les personnes qui ont la petite vérole, ou même celles qui viennent de l'avoir?*

„Jamais on ne s'est apperçu dans ce pays que la petite vérole fût un préservatif de la peste, soit que l'individu ait actuellement la petite

vérole, soit qu'il vienne de l'avoir, ou qu'il l'ait eue depuis long-temps. J'ai pris les renseignemens les plus exacts; j'ai consulté sur ce point des hommes, à la vérité, grossiers et ignorans, mais entièrement dévoués au traitement de la peste. J'ai vu des empiriques anciens dans le pays; car ce sont eux qu'il faut consulter sur cette matière, attendu que les médecins ne s'en mêlent pas, par la raison qu'ils ne seroient plus reçus que chez des pestiférés. Tous s'accordent à confirmer le rapport ci-dessus. Je sais positivement que deux personnes eurent la peste en même temps que la petite vérole, l'une âgée d'environ dix-huit ans, qui échappa, et l'autre de dix ans, qui en mourut. Les gens qui gardent les pestiférés ont vu plusieurs fois le même cas."

Quant à ma seconde question: *Si dans le traitement de la peste on a observé qu'elle fût plus bénigne chez ceux qui n'ont pas eu la petite vérole que chez ceux qui l'ont eue?*

„Le rapport des gens qui traitent la peste est qu'ils n'ont jamais vu de différence entre ces deux états. Il est d'observation constante que l'enfance porte avec elle une prédisposi-

tion singulière à la contagion, mais nous voyons aussi en général qu'on y échappe plus facilement à cet âge. Il y avoit de toute ancienneté un sentiment établi, et soutenu par une longue expérience, que les gens du pays croyoient infaillible, savoir, que quand la peste avoit lieu, il étoit impossible qu'il régnât d'autres maladies. En 1793 nous eumes la peste; la petite vérole se developpa avec une fureur sans exemple. La seule nation juive, composée d'environ 12,000 personnes, en perdit plus de 2000 (m) suivant des régistres très-exacts. Je sais que dans plusieurs consultations nous avons vu dans cette maladie tant de férocité, par la rapidité et la variété des symptômes, que nous crûmes y découvrir une analogie singulière avec la peste. Il me paroît donc que ces vérités ne sont pas d'accord avec la doctrine du docteur Eusebio Valli."

Voici deux passages d'une lettre de M. La Font, en date du 3 juin 1803 :

(m) Probablement à cause de leur malpropreté et du mauvais air de leurs habitations, qui sont les mêmes partout.

— — — — „J'ai propagé la vaccine sans „interruption jusqu'au 26 du mois passé; „mais il m'a fallu cesser à cause des progrès „rapides que fait la peste depuis environ quin- „ze jours. Elle est ici depuis dix ans à peu „près permanente. Nous en étions cependant „parfaitement libres depuis cinq mois, lorsque „un vaisseau venant d'Alexandrie, portant „deux-cents passagers, desquels il en avoit „péri environ quarante dans la traversée, est „venu jeter dans ce malheureux pays l'épou- „vante et la mort; — — — — j'aurai l'oeil, „autant que je pourrai, sur tous ceux que j'ai „vaccinés."

Vers la fin de la même lettre il dit:

„Dans ce moment j'apprends que deux en- „fans vaccinés ont été attaqués de la peste, „et qu'un des deux en est mort presque su- „bitement,"

Tel étoit l'état de cette importante question, au moment où j'ai reçu de Constantinople les nouveaux documens que je vais communiquer dans tous leurs détails.

Le docteur Auban au docteur De Carro.

Pera près de Constantinople le 25 juillet 1803.

Monsieur le docteur,

„J'ai différé de vous écrire pour avoir le plaisir de vous donner des nouvelles fort intéressantes par rapport à la vaccine. Depuis long-temps j'avois eu l'honneur de vous mander que je croyois qu'elle pourroit être un préservatif pour la peste; mes observations multipliées depuis trois ans nous en donnoient la probabilité; des observations nouvelles nous en donnent presque la certitude."

„D'abord sur cinq à six mille personnes vaccinées et répandues dans tous les quartiers de Constantinople et de ses faubourgs, aucune n'a été atteinte de la contagion. Des enfans vaccinés ont sucé impunément le lait d'une nourrice pestiférée."

„L'inestimable docteur Valli, nouvellement arrivé d'Italie, vacciné depuis environ dix mois, vient de faire des expériences sur lui-même qui paroissent concluantes; il doit au premier jour les renouveler."

„Ignorant encore l'effet de la vaccine par

rapport à la peste, et recherchant le remède pour guérir cette terrible maladie, il n'a pas balancé ces jours derniers de se renfermer dans l'hôpital de la peste, de France, où il se trouvoit un françois ayant bubon et charbon. Il a mêlé du virus variolique et du virus pestilentiel, et il s'est inoculé à la main gauche sans aucun effet. Je suppose que le virus variolique a repoussé le virus pestilentiel, et que son inoculation est devenue nulle. À quoi attribuer qu'il n'ait pu être susceptible de la contagion, communiquant chaque jour avec les pestiférés, si ce n'est à la vaccination? Il doit se réinoculer au premier jour avec le virus pestilentiel seul. J'aurai l'honneur de vous en marquer le résultat."

„Dernière expérience, et qui me paroît concluante. J'ai été le 20 de ce mois, accompagné de mon interprête et de quatre jeunes de langue de France, aux villages de Kiaghat-Ghané et de Ayas-Aga, le premier distant d'une lieue, et le second de deux, de Constantinople. J'ai trouvé dans ces deux villages la vaccine sur le pis des vaches, et une femme ayant la vaccine entre le doigt indicateur et le doigt

du milieu de la main droite. La petite vérole ne paroît dans ces villages que tous les dix ou quinze ans sur un individu, sans qu'elle se communique à d'autres personnes. La peste n'a jamais attaqué ses heureux habitans, quoiqu'elle fasse des ravages terribles dans les lieux circonvoisins. S'il arrive que l'on y apporte quelque pestiféré, il guérit ou il meurt, sans que la contagion se soit jamais communiquée."

„Je fais passer à M. l'ambassadeur de France à Vienne, le verbal, et je le prie de vous en adresser une copie. Je vous prie, monsieur, de donner la plus grande publicité à cette découverte."

„Je n'ai pas manqué de faire toutes les démarches possibles pour savoir si le grease existe parmi les chevaux de l'Asie, et vérifier les observations du docteur Loy. Toutes les lettres que j'ai reçues sont restées sans réponse. Je ne perdrai pas cependant cet objet de vue."

„Un nouveau vaccinateur ayant produit une vaccine fausse sur trois enfans arméniens, leur a donné une sécurité funeste. Ces trois enfans ont eu la petite vérole, et il en est mort un.

Les arméniens qui avoient beaucoup de confiance en la vaccine l'ont presque perdue depuis lors. Cependant la nouvelle découverte que je viens de faire, l'a ressuscitée. J'ai vacciné hier vingt personnes dont dix-huit comme préservatif de la peste, et quatorze dans une seule famille qui a beaucoup de crédit sur cette nation bonne, mais ignorante."

„J'ai l'honneur etc.

Auban.

Le citoyen Champagny, ambassadeur de la république françoise à Vienne, a eu la bonté de m'envoyer les pièces suivantes, le 29 thermidor, an XI (18 août 1803).

Nro. I.

Nous soussignés instituteur en chef et jeunes de langue de France, attachés à l'ambassade de la république françoise près la Porte ottomane, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra, que depuis six mois et demi que nous habitons cette ville de Péra près

Constantinople, nous avons connu le citoyen Auban, médecin françois, chirurgien de première classe, entretenu de la marine; que depuis quatorze mois environ il nous a communiqué ses idées et pressentimens sur la neutralisation de la peste par la vaccine; qu'en conséquence nous avons prié le citoyen Auban de faire sur nous l'inoculation de la vaccine, aussi-tôt qu'il a pu recevoir les matières vaccinales du docteur De Carro, médecin de Vienne en Autriche, que cette inoculation a parfaitement réussi, et qu'aucun de nous n'a été inquiété pendant le cours de l'inoculation ni par fièvre, ni par aucun symptôme qui pût déranger sa manière d'être accoutumée; qu'en outre, nous avions tous été vaccinés au moins vingt jours avant qu'il fût question de l'inoculation faite par le docteur Valli sur lui-même; et que le succès de cette dernière expérience n'a fait que nous confirmer dans l'idée que nous avoit communiquée le citoyen Auban.

En foi de quoi nous avons signé, pour servir de témoignage en tous temps et lieux, le présent certificat fait à Péra près Constanti-

rople le 3 thermidor, an onze de la république françoise, vendredi $\frac{22}{11}$ juillet 1803.

Signés à l'original.

Ducouvroi, instituteur en chef des jeunes de langue.

Le Doulx, jeune de langue.

Jonannin, jeune de langue.

Gilly, jeune de langue.

Andréa de Nerciat, jeune de langue.

Auban, jeune de langue.

Des Granges, jeune de langue.

Collationné sur l'original.

Auban.

Nro. II.

Procès-verbal.

Nous soussignés Alexandre-Balthasar Auban, médecin françois, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, Stephani Wmid, interprête dudit Balthasar-Alexandre Auban, Joseph-Charles Le Doulx, Auguste-George-Philippe Andréa de Nerciat, Alexandre-Toussaint Gilly et Joseph-Marie Jonan-

nin, tous quatre jeunes de langue de France, attachés à l'ambassade de la république française près la Porte Ottomane. Nous nous sommes transportés ce jourd'hui mercredi, 1 thermidor an XI ($\frac{20}{9}$ juillet 1803) au village dit Kiaghat-Ghané, au nord-ouest de Péra près Constantinople, où nous sommes arrivés à onze heures du matin, afin de vérifier si la vaccine existait aux pis des vaches dudit lieu, et de plus, si la peste et la petite vérole avoient paru dans ce vallon.

Avons interrogé à cet effet

1° Le maître d'un caffé qui se trouve près du pont traversant la rivière des Eaux douces.

Lequel a répondu que depuis dix ans qu'il habitoit cedit village, la peste ni la petite vérole n'y étoient venues, même aux temps où ces maladies faisaient le plus de ravages dans les villes de Constantinople, Péra, Galatta et villages voisins, lesquels lieux sont tout au plus éloignés d'une heure de chemin; que des pestiférés sont venus souvent desdits lieux voisins; que beaucoup d'entr'eux n'ont pas péri; que des personnes compromises en ont été entièrement exemptes, et que cesdits pes-

tiférés et leurs vêtemens ne communiquoient point la maladie, meme par le contact le plus immédiat.

Sur la demande : S'il y avoit aux pis des vaches des petits boutons entourés d'un cercle rouge et tel qu'on le décrit dans le *Traité historique et pratique de la vaccine par J. L. Moreau (de la Sarthe)* ?

Il nous a répondu qu'il y en avoit, mais qu'il n'en avoit point observé les symptômes.

2° Un juif, habitant de ce village, lequel nous a attesté la vérité de la déposition ci-dessus ; en outre, il nous a proposé de nous conduire au pâturage où nous pourrions reconnoître l'existence du bouton en question.

D'après ces réponses nous prîmes ledit juif pour guide, et il nous conduisit le long du vallon où coule la rivière dite *des Eaux douces*, dans la direction du Nord, et nous fit arrêter après une demi-heure de chemin, en un pâturage où se trouvoient les troupeaux appartenant aux habitans du susdit village de Kiaghat-Ghané. Nous vîmes des vaches qui n'avoient point encore eu la maladie de la vaccine, d'autres dont les pis étoient couverts de cica-

trices semblables aux marques que laisse le bouton de la vaccine ; d'autres enfin qui avoient ce bouton recouvert d'une croûte déjà sèche, et en tout pareille à celle que produit cette inoculation. De plus, en avons enlevé plusieurs d'entr'elles et les avons conservées, afin de prouver la vérité du fait.

Puis encore sous la conduite dudit juif, avons pris la direction Est, et sommes arrivés après un quart d'heure de marche à un village nommé Ayas-Aga, situé au fond d'un vallon qui communique à celui de Kiaghat-Ghané, lequel village a environ 60 habitans.

Là, nous avons trouvé trois musulmans, auxquels nous avons fait mêmes questions que ci-dessus.

Ils nous ont dit que jamais la peste ni la petite vérole n'avoient paru dans leur vallon, tandis qu'elle fait d'affreux ravages aux villages nommés Batché-Keni et Tchiflik, distant d'une heure de chemin ; que malgré la communication journalière existante entre lesdits villages et celui de Ayas-Aga, jamais on n'y avoit vu ce fléau.

L'un deux qui paroissoit être un des pre-

miers dudit village, nous dit qu'étant enfant, sa mère fut avec lui pendant quelques jours à Constantinople, où il prit une petite vérole qui fut très-bénigne; qu'il revint au village avec la maladie sans la communiquer aux autres enfans; que sa mère qui n'avoit point eu la petite vérole, ne la prit point, malgré les soins qu'elle continuoit de lui donner jusqu'à sa guérison; que son grand-père qui mourut âgé de 110 ans, et qui n'avoit jamais quitté le village, n'avoit vu ni peste ni petite vérole; que les pestiférés, les individus et effets compromis ne communiquoient point la maladie, et que les habitans y jouissoient d'une longue vie.

Il nous dit de plus que sa vache avoit les boutons tels que nous lui fimes la description, et que plusieurs des habitans qui avoient coutume de traire les vaches, avoient très-souvent aux principes des doigts des boutons semblables à ceux que l'on remarque sur le pis de leurs vaches; qu'en outre, les chèvres avoient aussi des boutons à leurs pis.

Alors cet homme nous proposa de nous mener au pâturage où se trouvoient ses

vaches. Deux d'entre nous, Stephani Wmid et Auguste Andréa de Nerciat, le suivirent, et s'engagèrent dans la prolongation du vallon vers le Nord. L'on ne put se saisir d'aucune vache, mais le musulman se rappela que sa mère avoit eu tout nouvellement un bouton à la main, et proposa à Stephani Wmid de le lui montrer au retour. L'on continua de s'enfoncer dans le vallon jusqu'au pied de la colline dont le revers qui regarde le canal de la Mer Noire, est occupé par le village dit Buyukdéré. Les chévriers amenèrent plusieurs chèvres. L'on vit le bouton, la croûte n'étoit point semblable à celle de la vaccine. Lorsqu'elle fut enlevée on exprima de la plaie une liqueur épaisse, jaunâtre et visqueuse, et cette plaie étoit plus grande et plus profonde que celle que cause la vaccine. Faute d'observation de la part des chévriers ils ne purent pas dire si l'humeur avoit été auparavant pure et limpide; Stephani Wmid enleva quelques croûtes, et mit entre deux verres pris à cet effet un peu de cette liqueur visqueuse.

Eux revenus audit village de Ayas-Aga, nous fûmes à la maison dudit musulman; sa

mère nous fit voir sa main droite. Entre le doigt indicateur et celui du milieu se trouvoit un véritable bouton de vaccine, *déjà un peu avancé*, mais ayant, ou ayant eu, selon le dire de cette femme, les caractères propres. M. Auban en exprima la matière, et la renferma entre deux petits verres, ainsi qu'on le pratique. Cette femme déclara en nous montrant de vieilles cicatrices, que ce bouton lui étoit venu plusieurs fois, et toujours de la même manière, c'est-à-dire, pour avoir trait ses vaches. Au sortir de la maison dudit musulman, nous trouvâmes une femme grecque, âgée de trente ans environ, qui nous dit que depuis vingt ans qu'elle étoit dans le village, elle n'avoit vu ni peste ni petite vérole parmi les habitans, et qu'aucun de ses quatre enfans n'avoient eu cette dernière maladie.

Nous revinmes ensuite à Kiaghat-Ghané, et nous trouvâmes au même caffé un autre musulman qui nous dit connoître le bouton que nous cherchions; il nous montra alors deux cicatrices conformes à celles de la vaccine, l'une fraiche et l'autre déjà vieille, et nous assura qu'il avoit eu des boutons en

trayant des vaches. Quant aux boutons qu'il remarquoit sur les chèvres, il dit qu'il croyoit que c'étoit une suite des piqûres qu'elles se font en grimpant sur les rochers et à travers les buissons. L'une de ses vaches avoit, a-t-il ajouté, encore un ou deux de ces boutons de vaccine, mais la nuit s'approchant et le pâturage étant éloigné, nous ne pûmes attendre le retour des troupeaux au dit village.

De plus, on nous a dit dans les deux susdits villages de Kiaghat-Ghané et de Ayas-Aga, que tous les dix ou quinze ans, il arrivoit par fois qu'un enfant en très-bas âge étoit attaqué de la petite vérole, qui d'ailleurs ne se communiquoit point aux autres personnes; et que ce n'étoit qu'une suite de la sortie de cet enfant des susdits villages, pour aller dans des lieux suspects, tels que les bains; et qu'au reste dans ces deux villages la peste n'a jamais attaqué les heureux habitans de ce vallon.

En foi de quoi, nous soussignés avons dressé ce présent procès-verbal, pour servir de témoignage à la vérité en tous temps et lieux, et avons apposé nos signatures.

À Péra près Constantinople, ce jourd'hui

mercredi 1 thermidor, an XI, ($\frac{20}{9}$ juillet 1803) après l'heure de midi.

Signés.

Joseph Le Doulx, jeune de langue de première classe.

A. G. P. Andréa de Nerciat, jeune de langue de France.

Gilly.

J. M. Jonannin, jeune de langue de France.

Stephani Wmid.

A. B. Auban.

Il seroit superflu, je crois, de faire sentir l'importance de ces faits, elle est incalculable. Le zèle du docteur Auban paroît si grand, qu'on doit attendre de lui les recherches les plus intéressantes, et qui détermineront bientôt le degré de confiance que nous pourrons mettre à cette nouvelle et miraculeuse propriété de la vaccine. Je me suis permis dans une note, page 5, de faire remarquer l'extravagance de ce médecin anglois qui s'est inoculé

la peste et s'est tué au premier essai. Le nouvel exemple de dévouement que vient de donner le docteur Valli, montre le plus grand courage, et un zèle moins aveugle que celui du docteur Whyte. S'il n'est pas fondé sur les observations positives des médecins de Constantinople, relativement à la faculté que possède la vaccine de préserver de la peste, il n'est guéres plus pardonnable. De pareilles expériences ne doivent être faites que sur des criminels condamnés à mort; la vie d'un homme à talens appartient à la société en général.

Quoi qu'il en soit, rien n'est plus intéressant que la solution de cette question; et sans vouloir encourager les médecins du Levant à faire sur eux ou sur d'autres des expériences aussi hazardeuses, je les exhorte à beaucoup vacciner dans le but de préserver de la peste; car en travaillant ainsi à résoudre une question encore douteuse, ils obtiennent un résultat certain, celui de préserver de la petite vérole tous ceux qu'ils vaccineront.

Je ne puis mieux terminer cet ouvrage que

par une lettre du docteur Jenner à qui j'avois communiqué plusieurs des faits qu'il contient.

Le docteur Jenner au docteur De Carro.

Londres, Hertford Street, le 30 mars 1803.

Mon cher monsieur,

„Quelque plaisir que m'ait procuré la lecture de toutes vos lettres précédentes, je ne me rappelle pas, depuis le commencement de notre correspondance, d'en avoir éprouvé un semblable à celui que m'a fait votre dernière. Je ne saurois vous exprimer le chagrin que j'ai ressenti en voyant manquer toutes mes tentatives pour introduire la vaccination aux Indes Orientales. Jugez donc du plaisir que vous m'avez fait en m'apprenant que mes souhaits sont accomplis."

„Je suis convaincu que si mes adversaires dans ce pays ne s'étoient pas donné autant de peine pour jeter du ridicule sur ma théorie de l'origine de la vaccine, (1) et ne s'étoient pas livrés à des déclamations aussi absurdes, les asiatiques jouiroient depuis long-temps

du bienfait de la vaccination; et combien de victimes n'eûssent pas été arrachées à une mort prématurée!"

„Cependant les expériences décisives du docteur Loy les ont réduits au silence; je suis charmé de voir que cet intéressant ouvrage ait été traduit par vous, et j'espère que dans ce nouveau costume il parcourra le monde entier."

„Il est bien extraordinaire, mais non moins certain, que la gravure que j'ai donnée de la pustule *équine* (2) dans mon premier ouvrage, ait été prise par presque tous les lecteurs (3) pour une pustule *vaccine.* Il y a probablement quelques variétés dans les pustules qui surviennent spontanément aux chevaux. Vous verrez, en relisant mon ouvrage, que dans l'exemple auquel je fais allusion, le virus étoit si actif qu'il attaqua tous ceux qui pansoient les talons de ce cheval."

„Depuis la réception de votre lettre j'ai vu un monsieur dernièrement arrivé de Madras, qui a dans ses malles la gazette de Bombay dont vous me parlez. (4) J'aurai dans un jour ou deux le plaisir de lire ce précieux document."

„Je ne crois pas qu'un voyage de mer soit la cause qui décompose le vaccin, car je l'ai envoyé plusieurs fois en Amérique où il a bien réussi. Il est possible qu'il y ait des substances telles que celles dont vous parlez, (5) qui puissent agir sur lui, d'après l'effet qu'elles produisent sur l'air ambiant; cet air étant vicié, le vaccin peut facilement subir un changement. Quant à son manque de succès aux Indes Orientales, lorsqu'on l'a envoyé de ce pays, je crois que nous devons l'attribuer principalement à la longueur du voyage, (6) et, à quelques égards, au manque d'expérience de ceux entre les mains de qui il tombe, et qui le reçoivent dans un état de siccité. (7)"

„Je suis bien flatté de voir qu'une opinion que j'avois énoncée dans mon premier ouvrage, ait trouvé un aussi bon défenseur que vous. (8) J'ai toujours considéré comme très-probable, et je crois encore, que la petite vérole est une variété maligne de la vaccine; mais cette idée a été tournée en ridicule par mes compatriotes, sur-tout par . . . . (9)."

„Lorsque j'appris que les médecins du continent s'occupoient à vacciner les moutons

dans l'intention de les préserver de la clavelée, j'en fus très-étonné, mais à présent je m'apperçois que cette idée provenoit d'un manque de précision dans le langage. (10) Ce que nous appelons en anglois *the rot*, est une maladie du foie, qui se termine par une hydropisie de poitrine, occasionnée, comme on le croit communément, par le séjour des moutons dans des pâturages marécageux. J'en ai disséqué plusieurs qui avoient péri de cette maladie."

„Le *rot* des lièvres, (11) ce que m'ont aussi appris des dissections, est précisément la même maladie que celle des moutons. Mais celle que vous décrivez (12) est très-différente, et, autant que j'ai pu m'en informer, totalement inconnue dans les troupeaux de la Grande-Bretagne. Je vous remercie du rapport intéressant et détaillé que vous avez bien voulu m'en donner, et je vous prie instamment, en cas que vous fassiez d'autres excursions semblables, pour continuer vos recherches, d'inoculer cette clavelée à quelque jeune berger ou bergère."

„Quant aux phénomènes de la vaccination dont vous me parlez, (13) j'en ai souvent vu

de semblables, à quelques variations près. N'observez-vous pas que dans les cas de teigne, et dans quelques autres maladies éruptives, la pustule est souvent purulente, comme dans la petite vérole, et que la croûte, au lieu d'être dure et de couleur du bois d'acajou foncé, est molle et d'une couleur d'ambre?"

„Il arrive souvent que des maladies cutanées opiniâtres sont subitement dissipées par le *toucher magique* de la lancette vaccine. Une nouvelle action est excitée dans ces éruptions par le fluide vaccin; l'action morbide originelle ne peut pas reprendre son cours, et la maladie doit nécessairement cesser; du moins, c'est ainsi que je raisonne. Admettez-vous la plausibilité de cette théorie? (14)"

„Adieu, mon cher monsieur, agréez l'assurance de mon estime et du plaisir avec lequel je me dis

Votre fidèle et sincère ami
Edouard Jenner.

NB. Je ne transcris pas d'autres articles de sa lettre, qui, quoique relatifs à la vaccine, n'ont pas un rapport direct avec les objets traités dans cet ouvrage.

Notes.

(1) Le docteur Jenner veut dire que les médecins de l'Inde ne pouvant pas réussir avec le vaccin envoyé d'Angleterre, auroient tâché de trouver son équivalent dans le grease des chevaux du pays.

(2) Quoiqu'il paroisse peu conforme aux règles d'une saine philologie de nommer *vaccine* une maladie à laquelle la vache n'a aucune part, un changement de nomenclature ne seroit pas une chose indifférente.

Il y a actuellement répandu sur la terre deux espèces de virus, celui qui a été pris sur le pis des vaches, et celui que quelques personnes ont trouvé au talon des chevaux. En prenant *equus*, cheval, pour racine, *équin*, *équine*, *équiner*, etc. sont des mots qui, quoique peu agréables à l'oreille, se présentent d'eux-mêmes. Mais quelle confusion ne jetteroient-ils pas dans la tête de tous ceux qui s'étoient si bien accoutumés à la première nomenclature? et desquels se serviront les vaccinateurs qui, hors d'état de distinguer si les pustules sont produites par l'un ou par l'autre virus, n'en

pourront connoître l'origine qu'autant qu'ils en auront puisé eux-mêmes la matière au pis d'une vache ou au talon d'un cheval? Ces occasions étant fort rares, je crois qu'une innovation ne pourroit être que désavantageuse, tant qu'on se sert encore de virus *vaccin.*

Le vulgaire a déjà oublié la source morbide de ce préservatif. Ce changement la lui rappelleroit, et, quoique juste en lui-même, il compliqueroit trop ses idées, et le mettroit dans l'embarras de savoir s'il doit donner la préférence à *l'équination* ou à la *vaccination.* Si on lui dit que l'effet est le même, il ne comprendra pas pourquoi l'on a changé les noms; et si on lui dit que l'origine du préservatif est différente, il comprendra encore moins que l'effet puisse être le même. D'ailleurs, cette double dénomination faciliteroit beaucoup le charlatanisme de ceux qui aiment à abuser de sa crédulité, et qui donneront toujours la préférence au virus dont ils seront en possession.

Je sais de plus que le docteur Jenner

craint infiniment cette innovation; et le docteur Sacco, qui étoit sur le point de la proposer, m'écrit qu'il y a tout-à-fait renoncé, d'après les raisons que je viens d'exposer, et que je lui avois communiquées.

(3) Le troisième chapitre de mes *Observations et expériences sur la vaccination* fait foi que j'ai toujours cru à la vérité de sa théorie, et que par conséquent je ne suis pas compris dans le reproche très-juste qu'il fait à ses lecteurs.

(4) C'est celle dont j'ai donné une traduction dans cet ouvrage.

(5) Le goudron des vaisseaux; et dans une autre occasion, le musc.

(6) Qui est communément de six mois.

(7) Le docteur Jenner ignore peut-être qu'il est possible d'envoyer fluide le vaccin à une distance quelconque, moyennant les verres plats et creux au milieu, dont il est l'inventeur, et le perfectionnement qu'y ont fait MM. Ballhorn et Stromeyer de Hannovre, en nous enseignant comment on sature de la charpie avec du vaccin.

(8) On ne peut assez admirer le point de per-

fection auquel le docteur Jenner avoit porté sa découverte avant de la publier. Il n'y a pas jusqu'à présent une seule de ses idées qui ne se soit confirmée. C'est à la page 52 qu'il a posé les bases de cette hypothèse sur l'origine de la petite vérole, que j'ai tâché de développer dans cet ouvrage. Je n'ai fait que déterminer le pays et les circonstances où il est probable, d'après nos notions historiques, que ce fléau a pris naissance, et imaginer des mesures tendant à vérifier cette question sur les lieux.

(9) Je ne les nomme pas. Ceux qui connoissent l'histoire de la vaccination en Angleterre, les devineront facilement; aux autres, leur noms sont indifférens.

(10) Ma correspondance avec le docteur Jenner est en anglois, langue qui m'est familière, et dans laquelle j'ai fait mes études de médecine. Quand je lui communiquai les expériences faites en France, en Hongrie, et en Moravie, je me servis du mot de *rot*, que j'avois toujours cru équivalent à celui de *clavelée*. Je n'en fis cependant

pas usage sans quelques scrupules, sentant combien il est important de bien déterminer les dénominations. Plusieurs dictionnaires traduisent le mot *clavelée* par *the rot*, ou *the scab*. *Scab* signifie en général *une croûte*, et sur-tout une croûte galeuse. Or la croûte n'est que la fin de la clavelée, ainsi que de la petite vérole et d'autres exanthèmes ; elle exprimeroit donc mal l'état pustuleux de la clavelée distincte et bénigne.

2°. Je me rappelai (s'il est permis de citer une pareille autorité) d'avoir vu jouer en Angleterre la comédie de *l'Avocat patelin*. Lorsque le berger *Agnelet*, en parlant de la clavelée de ses moutons, dit dans son patois : *Nous les tuyons de peur qu'ils ne mourrions*, le traducteur anglois s'est servi, si je ne me trompe, du mot *rot*. Telles sont les raisons qui me firent hasarder cette expression ; il est trop heureux de se tromper, quand on a un docteur Jenner pour rectifier son erreur, et qu'elle donne lieu à des observations aussi intéressantes que celles qui sont contenues dans sa lettre.

(11) Ceci a rapport à une observation que j'avois lue dans un auteur allemand qui traite des maladies des moutons. Il dit, sans donner aucune preuve de son assertion, que les bergers croient que la clavelée (*Schaafblattern*) n'est pas une maladie originaire des moutons, mais des lièvres; parce que les paysans ont remarqué qu'elle attaque plus souvent les troupeaux dans les champs où il y a beaucoup de lièvres, et sur-tout lorsque ces animaux sont assez apprivoisés pour se mêler parmi les troupeaux. Il est donc bien naturel que le docteur Jenner se soit étonné de ce qu'on ait voulu vacciner des moutons, pour les préserver d'une maladie du foie, puisqu'il ne peut y avoir aucun rapport entre cette maladie et la vaccine; mais il peut y en avoir dans la maladie qui attaque le foie des lièvres et celui des moutons, quoiqu'on ne puisse guères y supposer de la contagion.

(12) C'est celle des moutons de la terre de Joslowitz, en Moravie, appartenant à M. le baron de Braun, parmi lesquels la cla-

velée faisoit de grands ravages. Au mois de décembre 1802, je m'y suis rendu avec le propriétaire. Nous y avons fait des expériences qui prouvent que la vaccine n'est point un préservatif de la clavelée, mais que la clavelée elle-même, inoculée aux moutons (opération que j'appelle *claveli-sation,)* leur donne une maladie exempte de danger, et qui est à la clavelée accidentelle comme l'inoculation à la petite vérole naturelle. M. le conseiller-aulique de Holtzmeister et le professeur vétérinaire Pessina ont fait en Hongrie, pendant le printemps et l'été de 1802, des expériences en grand qui donnent les mêmes résultats.

(13) Il est question de l'enfant du docteur Schmidth, dont j'ai fait mention auparavant.

(14) Cette explication, quoique générale, me paroît fort plausible.

Au moment où cet ouvrage sortoit de la presse, j'ai reçu celui de Bombay, que M. Milne de Bassora a eu la bonté de m'envoyer. Il me dit dans une lettre du 19 juin dont il a accompagné cet envoi: „Je ne doute pas „que vous n'éprouviez le plus vif plaisir, en „voyant avec quelle activité et avec quels „succès les médecins de l'Orient ont secondé „les efforts de ceux de l'Occident; et qu'un „nombre si prodigieux de créatures humai„nes jouissent déjà du bienfait dont elles vous „sont redevables."

Cet ouvrage est intitulé: *Account of the introduction of the cowpox into India.* (Rapport sur l'introduction de la vaccine dans les Indes orientales) *Bombay. Printed by Moroba Damotherjee Prabhooe, No. 7. Forbes's Street.* 1803, 111 *pages.* L'auteur est le docteur George Keir, nommé par le gouvernement de Bombay, pour veiller à l'entretien du vaccin, et pour l'envoyer dans toute l'Inde.

Il contient toute la correspondance des médecins du bureau de médecine de Bombay et de Ceylan avec mylord Elgin, les résidens de Bagdad et de Bassora, et plusieurs lettres des

gouverneurs et des médecins de diverses parties de l'Inde, et de moi. Il est difficile, sans lire les originaux, de se faire une idée de l'importance que le gouvernement et la faculté de l'Inde attachoient à la réussite de la vaccination.

Il contient de plus un grand nombre d'observations qui n'ont pas en général le mérite de la nouveauté, mais qui prouvent la parfaite conformité du cours de la vaccine en Asie, avec celle qu'on a décrite dans toute l'Europe. Pour calmer les craintes de ceux qui doutoient de la vertu préservatrice de la vaccine, les médecins de l'Orient ont fait de toutes parts des contre-épreuves avec du virus variolique, qui n'a dans aucun cas produit la petite vérole sur les sujets vaccinés.

Les médecins du bureau de médecine de l'Inde considèrent l'avantage de la vaccination pour ses habitans, comme beaucoup plus grand que pour ceux d'Europe. Ils assurent qu'un tiers des personnes qui prennent la petite vérole naturelle en périt; qu'elle est à la vérité quelquefois moins funeste; mais qu'elle l'est aussi souvent davantage. L'inocu-

lation même n'y est point heureuse, car il meurt en général un inoculé sur quarante ou cinquante. „Les conséquences, disent-ils, qui „résultent de la vaccination pour toutes les „classes d'hommes de ces pays, passent tout „calcul."

L'honorable Jonathan Duncan, gouverneur de Bombay, en a vivement senti l'importance, et toutes ses mesures ont été extrêmement actives. Il dit lui-même dans une de ses lettres à mylord Elgin, que l'Europe ne pouvoit pas faire à l'Asie un plus grand bien que celui de la vaccine. On voit qu'il s'est occupé des plus petits détails ; il prie M. Harford Jones de Bagdad de ne pas fumiger ses lettres qui contiennent le vaccin.

La vénération religieuse que les indiens ont pour la vache, semble avoir été la principale cause de la facilité avec laquelle ils se sont prêtés à la vaccination, malgré leur éloignement pour toute espèce d'innovation et malgré leur excessive indolence.

Outre les villes dont il a été question dans mon mémoire, celui que nous analysons cite parmi celles qui ont adopté la vaccination,

Calcutta, Fort St. George, Masulipatam, Trincomale, Molative, Jaffnapatam, Cannanore, Callicut, Pallamcottah, Pondicherry, Nellore etc.

S. E. le gouverneur de Ceylan, M. North, n'a pas été moins pénétré de l'importance de la vaccination que celui de Bombay. Il a défendu qu'on admît dorénavant des malades dans l'hôpital de petite vérole; il l'a supprimé entièrement, et a ordonné aux administrateurs de ne s'occuper que de la propagation de la vaccine. Dans quelques endroits de l'île de Ceylan, on n'a pu surmonter l'éloignement des habitans pour cette nouveauté que par l'appât de l'or. À cet éloignement a bientôt succédé un empressement général, comme on l'a déjà vu par la lettre de M. Milne, page 50, et dont le mémoire du docteur Keir donne la confirmation dans les plus grands détails.

On y a senti, comme en Europe, la difficulté de vacciner avec du vaccin sec; on l'a surmontée presque partout en envoyant des enfans déjà vaccinés d'un endroit à l'autre. Il est question d'un bramine envoyé avec

deux enfans à Poona, la capitale de l'empire des Mahrattes, d'un lieu à six jours de distance.

Le docteur J. Fleming, de Calcutta, propose dans une lettre adressée à S. E. le marquis de Wellesley, le 29 novembre 1803, que pour faciliter la vaccination, on rédige une instruction dans les langues des parsis, des indous, du Bengale et dans celle du Sanscrit, donnant

1°. une histoire abrégée de la découverte, dans laquelle on fasse remarquer avec emphase que c'est du corps de la vache qu'on a su tirer ce miraculeux préservatif, observation si intéressante pour les indous.

2°. Une explication des avantages qui doivent faire donner à la vaccination une préférence marquée sur l'inoculation.

3°. Une exhortation pressante aux peuples de l'Inde de ne pas perdre un instant pour profiter de la vaccine, le plus grand bienfait que les nations se soient communiquées les unes aux autres.

Ces mesures ont été adoptées et exécutées.

La vaccine a été introduite à Calcutta au moyen de deux enfans vaccinés au Fort St. George, au moment où le vaisseau *le Hunter* faisoit voile pour Calcutta. L'auteur de la lettre qui parle de ce fait, remarque que ces deux enfans sont nés de parens européens à Botany-bay, et que la petite vérole est encore inconnue dans la Nouvelle-Hollande. C'est donc le seul pays de la terre où la vaccination soit inutile. Elle y deviendra bientôt nécessaire si l'Angleterre en exilant ses malfaiteurs dans cet immense pays, lui communique aussi la contagion de la petite vérole.

Les pustules vaccines secondaires ont été très-rares dans l'Inde, mais assez fréquentes dans l'île de Ceylan.

L'auteur du mémoire observe que les indiens cessent leurs ablutions journalières dès qu'ils s'apperçoivent que leurs enfans ont la petite vérole, et qu'ils en font de même dès qu'on les a vaccinés. Il remarque que la gale est beaucoup plus commune dans ces pays qu'en Europe, sur-tout parmi les pauvres, et qu'ils en demeurent quelquefois infectés depuis le berceau jusqu'au tombeau.

Il dit que cette maladie ne produit aucune différence dans le cours de la vaccine, et que vû sa fréquence parmi les indiens, on auroit privé de cet avantage une partie considérable du peuple, si l'on avoit suivi l'avis du docteur Thornton de Londres, qui prétend que la gale doit empêcher l'inoculation et la vaccination.

La difficulté que les médecins de l'Inde ont éprouvée à produire la première pustule, les a rendus beaucoup plus soigneux qu'on ne l'est en Europe pour la conservation du vaccin. „Quand on a réussi quelque part, disent-„ils, il est nécessaire de garder avec vigilance „un trésor si précieux, car si nous le per-„dions une fois, il seroit difficile, ou peut-„être impossible de le recouvrer. Ici, comme „en Angleterre, nous ne pouvons pas avoir re-„cours à la source, car malheureusement la „Providence n'a pas fait aux vaches de ce „pays un don aussi salutaire à l'homme. Ain-„si, soit que nous considérions la valeur ac-„tuelle du vaccin pour l'individu, soit que „nous pensions à le conserver pour la posté-„rité, nous devons l'entretenir avec le plus „grand soin."

J'espère que les recherches que j'ai suggérées aux médecins de ces pays sur les maladies des chevaux et des vaches, leur feront trouver le grease et le cowpox. Il me paroît certain qu'ils sont l'un et l'autre plus fréquens qu'on ne l'a cru d'abord, et que si on les a trouvés en si peu d'endroits, c'est qu'on les a mal cherchés.

Le docteur James Anderson, médecin en chef à Madras, s'est occupé de trouver pour la vaccine un nom conforme aux idées religieuses des indous. Au lieu de *cowpox* il a imaginé le mot *amurtum*, qui signifie *immortalité* dans la langue sanscrite. Voici son raisonnement, sur la validité duquel je laisse décider ceux qui ont connoissance des langues orientales.

„C'est du mot sanscrit, *murtum*, la mort, „dit-il, que dérive le mot persan *murdun*, le „mot latin *mors*, le mot anglois *murder*. C'est „ainsi que de l'alpha privatif grec et *maraino*, „se faner, périr, on a pu dériver le mot „*Amaranthe*, et le nom du sultan turc *Amurat*. „L'on sait d'ailleurs que l'an 1653, Christine, „reine de Suède, avoit célébré la fête des

„Dieux, où elle présidoit comme *Amaranthe*, „ou l'immortelle."

— — — — „Je suis convaincu que le „mot *amurtum* passera plus facilement dans le „royaume de Candie, dans la péninsule de „l'Inde et l'Indostan; que le mot vulgaire „*cowpox*. Je n'en ai trouvé aucun qui plaise „autant aux indiens que celui *d'amurtum*, im- „mortalité, préservatif de la mort de la petite „vérole. Il leur est d'ailleurs agréable en ce „qu'il rappelle des souvenirs de leur histoire „sacrée, de ce venin de Darawanter, le prince „de la charité, de la médecine etc.; la vache „Camadeva jouant un rôle principal dans ce „même *Avater*, (a) *amurtum* est devenu un „terme générique pour le lait de vache."

Il paroît que la couleur de la peau des indiens rend le diagnostic de la vaccine plus difficile qu'en Europe, du moins pour ce qui regarde l'aréole, qui n'est pas si distincte que sur les blancs.

On a cru nécessaire dans l'île de Ceylan, de ne pas confier la vaccination aux médecins

(a) Je suppose qu'*Avater* est le titre de cette histoire sacrée des indiens.

du pays, mais leur zèle pour ce préservatif a rendu cette précaution inutile. Le docteur Yates cite un prêtre *Bandah*, qui a vacciné beaucoup d'enfans avec le plus grand succès.

En un mot, quand on examine la marche que l'introduction et la propagation de la vaccine ont prise en Asie, on est frappé de voir la même façon de penser, peut-être même une plus grande promptitude à l'adopter, et beaucoup moins d'opposition qu'en Europe. Il est vrai que lors même qu'ils n'en jouissoient pas encore, les peuples de l'Orient, et sur-tout les anglois qui y sont établis, fortifioient leur confiance en ce préservatif par les rapports qu'ils recevoient de l'Occident. Il n'en est pas moins très-singulier d'observer que malgré la diversité de climats, de moeurs et de religions, la vaccination sera bientôt le seul usage que toutes les nations auront en commun.

Je ne peux mieux terminer cet extrait que par la traduction d'une lettre du gouverneur de Bombay à M. Harford Jones, résident à Bagdad, datée du 23 mars 1803.

„Il est bien satisfaisant pour nous de pen-

„ser que nous avons pu propager la vaccina-
„tion dans toute l'Inde, grâces à vos soins et
„à ceux de mylord Elgin; ainsi que de prou-
„ver par beaucoup de contre-épreuves que
„notre vaccin est de la meilleure qualité, et
„qu'il nous servira à sauver la vie d'un million
„d'enfans qui ne sont pas encore nés. Et si
„la puissance que nous avons acquise dans
„l'Inde a été la source de bien des maux pour
„ses habitans, ce seul acte important de notre
„bonté envers eux, doit être considéré com-
„me une pleine compensation."

Cet aveu, dans la bouche d'un homme public qu'on doit supposer versé dans l'histoire d'un pays dont il remplit un des premiers emplois, est, suivant moi, le plus grand éloge qu'on ait encore fait de la vaccination.

Vienne, de l'imprimerie de J. V. Degen.

lagazin aller neuen Erfindungen. Entdeckungen und Verbeſſerungen für Fabrikanten, Künſtler &c. 3 Häfte. Leipz. 5 fl. 45 kr.
leiners, ſchöne Landbaukunſt oder neue Ideen und Vorſchriften zu Land- und Öconomiegebäuden &c. 4 Theile, Leipz. 1800. Mit K. 34 fl.
odeblumen für Botaniker und Blumenliebhaber nach der Natur gebildet, beſchrieben von Dietrich. 2 Häft, illum. Weimar 1800. 3 fl. 24 kr.
etto Zeichen-Maler- und Stickerbuch zur Selbſtbelehrung für Damen, die ſich mit dieſen Künſten beſchäftigen. 3 Theile mit in Gold und Seide geſtickten Modelltüchern. Leipz. compl. 45 fl.
uvres complettes de Mr. de Florian. Nouvelle edit. Velin-12. V. Leipz. 1801. avec F. 34 fl.
uvres de Dietrich 82 planches imprim. sur 35 feuils. Nuremb. 52 fl.
us und Canens, mit einem Gedicht v. Witſchel Querfol. 5 fl. 15 kr.
rdegeſchirre (neueſte engl.) und Zäumung fol. Leipzig. 3 fl. 24 kr.
ns and views in perspective, with descriptions of buildings, and also en essay, to elucidate the grecian, et roman architecture, accompanied with designs. By Mitchell. London, gr. fol. 801. Velin 60 fl.
ne zu Gartenanlagen in engliſch Geſchmack, Von Manſa. Fol. illum. 2 Th. Kopenh. 13 fl. 45 kr.
be von der Caracteriſtik menſchl. Leidenſchaften, in erhabenen aus der Hand gearbeiteten Wachsfiguren dargeſtellt und mit erklärenden

Texte verſehen für groſse Herren, Kunſtliebha
ber &c. 2 St. Tübingen 1801. 40 fl
Roſen (die) nach der Natur gezeichnet und colo
Mit kurzen botan. Beſtimmungen begleitet vo
D Röſsig, 2 Häfte. Leipzig. 9 f
Stammbuch. Mit fein ausgemahlten Kupf. in ſe
denen Band. 13 fl. 30 k
Scenen aus Kotzebues merkwürdigſten Jahre ſe
nes Lebens in 4 colerirten Blättern v. Geiſsle
Leipz. 1802 Pränumerationspreis. 7 f
Schillers Geſchichte des Abfalls der vereini gte
Niederlande von der ſpaniſchen Regierung Ve
lin. Leipz. 1801. 6 f
Traité des Arbres et arbustes que l'on culti
en France en pleine terre. p. Duhamel IIte Liv
fol. Paris. 12
Views the (pittoresque) of the glaciers of Eur
pe, containing thwo coloured prints fol. 95
Volksvergnügungen (ruſſiſche) Dargeſtellt in Ge
mälden und Beſchreibungen v. Gruber u
Geiſsler gr. fol. Leipz. 5 f
Wielands ſämmtl. Werke 34 Bände mit Kup
Taſchenformat auf geklätteten Velinpap. Leip
1801. 230 f
Zeichnungen aus der ſchönen Baukunſt, oder Da
ſtellung idealiſcher und aufgeführten Gebäu
mit Grund und Aufriſſen auf 115 Kupferpl. Ve
Stieglitz Velinpap. gr. fol. Leipz. 1801. 100 f

(Nro. 2.)

Pracht- und Kunstwerke.

bbildungen berühmter Reformatoren. Enthält Wiclef, Hufs, Calvin, Luther, Zwingli und Melanchthon. Leipz. 1801. 2 fl. 30 kr.

bildung der eisernen Waaren, welche auf den Eisenwerken in Schlesien gegossen werden. 2 Th. Leipz. 2 fl. 30 kr.

nor und Psyche. Querfol. mit einem Gedicht von Witschel. 5 fl. 15 kr.

sichten von Kloster Altzelle, Kiffhaussen, &c. Von ünther und Schlenkert. gr. fol. Leipz. 4 fl. 15 kr.

sichten von Schlofs Altenburg und Dom zu Meifsen. gr. fol. Leipz. 4 fl. 15 kr.

ferweckung des Lazarus und die Rückkehr des erlornen Sohnes in 2 Blättern. Gemahlt von Dietric. Fol. Nürnb. 7 fl. 30 kr.

chreibung und Verzeichnifs der Torrewtika-Waare der Klauerschen Kunstfabrik zu Weimar. 2 Th. m. K. Weimar 1800. 3 fl. 24 kr.

derbuch (botan.) für die Jugend und Freunde er Pflanzenkunde. Von Dreves und Hayne. 21 läfte, illuminirt. Leipz. 1801. 23 fl. 45 kr.

rakterköpfe (zwölf grofse) in Crayonmanier ach Lebrun zur Übung für angehende Zeichner. 1. Häft von 6 Platten. Hof 1802. 2 fl. 8 kr.

olin von Mainz. Ein Rittergedicht in 10 Gesän- n von J. Alxinger. 2. Aufl. Velinpap. m. Kupf. eipz. 11 fl.

kers Skizzen für Künstler und Kunstliebhaber er Paris. 96 Blätter. 4. 5 fl. 40 kr.

Encyclopädie der Alterthümer Griechenlands Etruriens und Roms. Von Gruber 1. Häft, m K. Leipz. 1 fl. 15 k

Engel, der Philosoph für die Welt. 2 Th. Neueft Ausgabe. Velinpap. Berlin 1801. 10 f

Goldbachs, neueſter Himmelsatlas nach Flam ſteed, Bradlez &c. mit einer Einleitung v. Zach Weimar. 9 fl. 45 k

Handbuch für Zeichner. Erſtes Häft, enthält 7 Ku pfer, von Krüger, Seiffert, Stölzel und Veit Querfol. Pirna. 5 fl

Hirſchfelds Theorie der Gartenkunſt. 5 Th. m. K Leipz. compl. 5 Bde. 31 f

Histoire naturelle des perroquets. Par Levaillan 3 livrais. gr. fol. Paris. 62 f

Jäcks Vorzeichnungen in Buchſtaben und Züge für Schriftſtecher, Maler, Graveurs &c. 2 Thle Berlin 1800. 5 f

Ideenmagazin (kleines) für Gartenliebhaber, ode Sämmlung von Ideen, die mit wenig Koſten aus zuführen ſind. v. Grohmann. 5 Häft. Leipz. 17 f

Ideen für angehende Pferdezeichner und zum Ver gnügen für Pferdeliebhaber; mit 12 ſchwarze und illum. Kupf. Fol. Leipzig. 10 fl. 45 k

Kallidion, ein epiſches Gedicht in 7 Geſänge v. Fridelberg, mit einem Kupf. von John avan la lettre. Wien 1802. 3 f

Klinsky, Darſtellungen zur Verſchönerung de Gärten und Plätze, mit 35 Kupfer, Leipz. 2 f

Leben des Julius Cäſar von Meiſsner, 2 Thei Velinpap. Berlin 1801. 15 f

OBSERVATIONS

ET

EXPÉRIENCES

SUR

LA VACCINATION.

PAR

JEAN DE CARRO,

DOCTEUR EN MEDECINE.

Nec mala vicini pecoris contagia laedent.

VIRGIL. ECLOG. I.

Avec une planche enluminée.

Seconde édition corrigée et considérablement augmentée.

VIENNE,

de l'imprimerie de Madame de Kurtzbek,

et se trouve chez l'auteur, Rauhensteingasse, No. 983.

1802.

To the Royal Jamerican
Society for the extermi-
nation of the Small-pox

from the Author

AU

TRÈS-HONORABLE

LORD MINTO,

PAIR

DE LA GRANDE-BRÉTAGNE, CONSEILLER PRIVÉ DE SA MAJESTÉ LE ROI DE LA GRANDE-BRÉTAGNE ET D'IRLANDE, ET SON ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE, ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE PRÈS DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE.

Mylord,

L'art de guérir est redevable à l'Angleterre d'une foule de découvertes utiles. Aucune cependant n'a fait une époque aussi mémorable, et ne promet à l'humanité des avantages aussi réels que celle de la vaccine, dont le but direct est d'anéantir le fléau destructeur de la petite-vérole.

L'Angleterre reconnoît déjà Jenner comme un de ses plus grands bienfaiteurs, et toutes les nations civilisées s'empressent à l'envi de profiter de son heureuse découverte.

Ayant eu le bonheur d'être l'instrument de son introduction dans la monarchie autrichienne, je dois au représentant de la Grande-Brétagne l'hommage de mes premiers succès.

Personne mieux que vous, Mylord, n'est fait pour en sentir toute l'importance. Vous réunissez dans un degré éminent les deux qualités qui doivent le mieux la faire apprécier, celles de père tendre et d'homme d'état.

Quand le devoir ne m'auroit pas dicté cet hommage, j'aurois saisi avec empressement cette occasion de vous donner une preuve de l'entier dévouement et du profond respect avec lesquels je suis,

Mylord,

Vienne, ce 20 mai 1801.

Votre très - humble et très - obéissant serviteur
Jean De Carro,
M. D.

PRÉFACE.

Depuis plusieurs siècles un fléau permanent et des plus terribles ravage le monde; chacun le redoute, et ne compte sur son existence et sur celle de ses enfans, que du moment où elle a été mise à l'épreuve de la petite-vérole.

Quoique l'Europe ait depuis plus d'un demi-siècle connoissance d'un moyen qui diminue prodigieusement la chance du danger de la maladie, il est certain, et les observateurs philantropes le voient avec douleur, que la partie de l'humanité qui profite du bienfait de l'inoculation, n'est que bien

petite, en comparaison de celle qui est abandonnée aux dangers de la petite-vérole naturelle.

Mon intention n'est pas d'entrer dans les calculs qui ont établi depuis long-temps la différence du nombre des victimes de la petite-vérole et de l'inoculation. Ils sont connus de ceux qui se sont occupés de ce sujet avec soin; et pour les autres, il suffira d'ajouter à ce que le témoignage de leurs yeux pourroit leur prouver tous les jours, que dans les pays où la petite-vérole naturelle fait le moins de ravages, on peut évaluer à un sur dix, le nombre des personnes qui en périssent, tandis que la proportion de celles qui meurent de l'inoculation est d'un sur 300.

Quelque attrayans que soient de pareils résultats, sans parler de l'avantage d'être rarement défiguré, l'empressement que l'on a mis jusqu'à présent à adopter ce préservatif, n'a point été en proportion des soins que chaque individu donne en général à la

conservation de sa santé, pour des maux infiniment moins dangereux.

D'où vient cette insouciance? On peut, je crois, l'attribuer, 1°. au chagrin bien naturel qu'ont éprouvé des parens qui, dans les cas où l'inoculation a été fatale à leurs enfans, ont cru avoir à se reprocher leur mort, sans penser que vraisemblablement ce même individu seroit mort également de la petite-vérole naturelle.

2°. Au manque d'encouragement de la part des gouvernemens, qui n'ont pris que des mesures foibles et peu efficaces pour répandre cette méthode parmi les classes indigentes du peuple, ou qui n'en ont pris aucune, comme on le voit encore dans plusieurs pays.

3°. A la multitude de préjugés rélatifs à cette opération, dont il seroit superflu de faire ici l'énumération, et qui trouveront une place plus convenable dans cet ouvrage,

où l'on s'appliquera à en offrir la réfutation par la méthode de la vaccine.

D'ailleurs, comme les partisans les plus zélés de l'inoculation, ne peuvent nier que souvent la maladie qui en provient ne soit fort dangereuse, ne défigure le visage, ne contribue à répandre la contagion, et enfin ne ressemble en tout à la petite-vérole naturelle; il est certain qu'un moyen qui remédieroit à des inconvéniens aussi graves, seroit pour l'humanité le plus grand des bienfaits que lui ait procuré la médecine.

La découverte de la *vaccine* réunit tous ces avantages. Les expériences innombrables qui ont été faites en Angleterre et dans plusieurs endroits du continent le prouvent de la manière la plus satisfaisante. Je ne crois pas même qu'on puisse trouver une personne qui, connoissant tous les faits qui ont contribué à établir cette vérité, pousse encore le scepticisme assez loin pour en douter.

Préface.

Le but que je me propose en publiant cet ouvrage, est de rassembler ces preuves, de les présenter au public sous une forme méthodique et raisonnée, de discuter l'opinion des vaccinateurs les plus célèbres sur tous les points intéressans de théorie et de pratique qui constituent la doctrine de la vaccine, et de ne donner mon opinion que d'après le résultat des nombreuses observations et expériences que j'ai eu l'occasion de faire sur ce nouveau genre d'inoculation.

N'ayant cessé de m'occuper de tout ce qui tient à cette méthode, je me trouve obligé de faire dans cette seconde édition des additions considérables et importantes, résultat d'une très-grande pratique, d'une observation continuelle, d'une correspondance fort étendue et de la lecture de plusieurs ouvrages intéressans. On y trouvera aussi une plus grande exactitude typographique que dans la première. J'ai conservé à tous égards la division que j'avois d'abord adoptée, vu qu'elle a été généralement approuvée.

Préface.

La première édition de la traduction allemande étant bientôt épuisée, je suis occupé maintenant à faire traduire la seconde édition françoise avec toutes les additions que j'y ai faites. Elle paroîtra incessamment.

CHAPITRE I.

Remarques sur la dénomination de la maladie qui fait le sujet de cet ouvrage.

Dès le moment où elle fut connue aux paysans et aux fermiers du comté de Gloucester, ils lui donnèrent le nom de *cowpox*, vérole de vache. Le docteur Jenner en traitant le premier ce sujet, conserva le nom anglois, mais y ajouta le mot plus technique de *variolae vaccinae*. Les premiers auteurs qui en parlèrent en françois, furent les rédacteurs de la bibliothéque britannique de Genève, et ils forgèrent eux-mêmes le nom de *petite-vérole des vaches*.

Le docteur Pearson, dans son ouvrage intitulé, *Essai sur l'histoire de la vaccine* (a), trouvant nécessaire de ne pas adopter une dénomination qui pouvoit donner une idée fausse de la nature de cette maladie, qui ne ressemble que fort

(a) Inquiry into the history of the Cowpox, principally with a view to supersede et extinguish the smallpox.

peu à la petite-vérole, rejeta l'expression de *variolae vaccinae*. On sait que les plus grands phisiologistes n'ont jamais pu inoculer la petite-vérole aux vaches, ni aux autres animaux; d'ailleurs on verra que le *cowpox* n'est point la petite-vérole.

Le prof. Odier de Genève trouva aussi que le mot de *petite-vérole des vaches*, étoit fort incommode à employer dans un écrit où l'on est continuellement obligé de parler de la véritable petite-vérole. Un aussi bon logicien ne pouvoit que partager l'idée du docteur Pearson, et pour éviter toute ambiguité, il a baptisé cette nouvelle maladie du nom très-convenable de *vaccina* en latin, et de *la vaccine* en françois. Cette dénomination a été approuvée et adoptée par tous les gens de l'art. On a ensuite créé ceux de *vaccin*, substantif, *vaccination*, *vacciner*, *vacciné* et *vaccinateur*. Ce néologisme étoit d'autant plus permis qu'il étoit indispensablement nécessaire; qu'il falloit absolument séparer tout ce qui rapelle la vaccine, préservatif de la petite-vérole, de ce qui pourroit nous rappeller la petite-vérole elle-même. Ces nouveaux termes sont en opposition à ceux de *virus variolique*, *inoculation*, *inoculer*, *inoculé* et *inoculateur*. L'institut national s'en sert, et les anglois les ont aussi adoptés. Toutes les fois que les françois parlent de la maladie même de la vache, ils se servent du mot *cowpox*,

masculin, qu'ils ont naturalisé, pour le distinguer de *la vaccine* qui indique seulement la maladie produite sur l'homme.

Le docteur Pearson ne voudroit pas même que l'on se servît du mot de *cowpox*. Il se sert constamment de celui de *cowpock*, parce que l'expression *pock* signifie en anglois une pustule quelconque, qui n'entraîne pas comme celle de *pox*, l'idée de mal vénérien, ni de petite-vérole.

Les allemands se servent indifféremment du mot de *Kuhpocken*, ou de *Kuhblattern*. J'ai préféré de me servir dans la traduction allemande de mon ouvrage, du mot *Kuhpocke*, au singulier, parce qu'en effet je n'ai jamais vu de pustules qu'à la partie vaccinée. Cette recherche dans les expressions est plus intéressante qu'on ne croit. Les hommes se sont toujours laissé mener par des mots. J'ai trouvé plusieurs personnes à qui l'expression de *Kuhpocken*, en allemand, et de *cowpox* en anglois, déplaisoit beaucoup, et je sais, d'après un médecin carinthien, homme d'esprit et bon observateur, que pour engager les paysans de cette province à se laisser vacciner, il a fallu leur dire qu'on leur inoculoit *la petite-vérole angloise* (die englische Pocken) et non pas *la petite-vérole des vaches* (die Kuhpocken).

Un auteur allemand se sert du mot de *Ausrottung-Blattern*, ou *Pocken* (pustules qui détruisent la petite-vérole). Un autre se sert de celui de *Schutz-Blattern*, (pustules préservatrices). Ces expressions me paroissent bonnes, puisqu'elles donnent une idée juste de l'effet de la vaccine, quoiqu'elles n'en rappellent pas l'origine.

Un troisième s'est servi de celle de *Milchblattern*, pustules de lait. Je ne conçois pas trop ce qu'il a eu en vue dans cette dénomination. Si elle dérive de ce que le cowpox se trouve sur le pis d'une vache, et de ce que ce pis contient du lait, le rapport en est bien éloigné.

Plusieurs hommes de lettres italiens avec lesquels j'ai conversé sur ce sujet, trouvent défectueuse l'expression de *vajuolo vaccino*. Entre autres, le docteur Moreschi, de Milan (qui pendant son séjour à Vienne s'est instruit à fond de la doctrine vaccine et de la pratique de la vaccination en m'accompagnant chez un grand nombre de vaccinés, et qui au moyen du vaccin que je lui ai donné, a introduit cette méthode à Venise), blâme aussi cette dénomination. Il ne se sert en italien, soit dans la conversation, soit dans ses ecrits, que du mot plus exact de *la vaccina*.

J'invite par conséquent les médecins philo-

logues qui s' occuperont de cette doctrine dans leurs pays respectifs, à forger, suivant l'esprit de leur langue, un mot qui éloigne l'idée de petite - vérole. Il est plus important qu'on ne croit, quand on débute dans une nouvelle science, d' adopter des dénominations qui ne donnent que des idées justes du sujet que l'on traite. Quel service éminent n'ont pas rendu à la chymie les nomenclateurs françois, en adoptant des mots qui sont, pour ainsi dire, l'analyse de chaque corps!

CHAPITRE II.

Histoire de la découverte de la vaccine.

D' après tout ce que nous a appris le docteur Edouard Jenner, de Berkeley, dans le comté de Gloucester, il n' est pas aisé de savoir précisément depuis quand les paysans employés aux nombreuses laiteries de ce comté, ont eu connoissance de la maladie des vaches, qui y est appelée *the cowpox*, et de la propriété singuliére qu' elle possède de préserver sûrement de la petite - vérole, les personnes qui en ont été attaquées. Ce qu' il y a de certain c' est que la chose remonte à plus d' un siècle, que depuis fort long - temps les paysans avoient fait part de leur opinion à plusieurs médecins, chirurgiens et gentilshommes du comté,

qui tous avoient traité cette observation de préjugé ou de superstition.

C' est donc au docteur Jenner que nous avons toute l' obligation de cette découverte; c' est lui qui le premier a publié un grand nombre d' expériences directes, faites dans le but de vérifier cette opinion populaire; c' est lui qui a eu la constance de s' en occuper pendant plus de sept ans avec un zèle des plus louables; c' est lui qui en recueille déjà tout le prix, en voyant l' attention que ses travaux ont excité dans son pays et dans le monde entier; c' est lui dont le nom passera à la postérité la plus reculée.

Il paroît que la circonstance qui conduisit le docteur à cette découverte, fut l' époque de l' introduction d' un usage établi depuis long-temps en Angleterre, savoir celui d'inoculer la petite-vérole tous les ans à toute une communauté, à toute une paroisse à la fois. Ce fut alors qu'il remarqua qu'en effet aucun de ceux qui avoient eu la vaccine accidentelle ne pouvoient être affectés par l' inoculation de la petite-vérole. Quelle est donc cette maladie des vaches?

Les vaches du comté de Gloucester et de quelques autres provinces de l' Angleterre sont sujettes à une maladie éruptive qui attaque leur tétine et

leurs mamelons, en forme de pustules irrégulières. Elles sont en général, au moment de l'éruption, d'un bleu pâle, ou plutôt d'une couleur qui approche de la lividité, et entourées par une inflammation érésypélateuse. Ces pustules dégénèrent fréquemment en ulcères rongeans, à moins que l'on n'y applique quelque pansement qui en arrête les progrès. L'expérience a prouvé que les meilleurs remèdes sont ceux qui agissent chimiquement sur la partie malade, tels qu'une solution de sulfate de zinc ou de sulfate de cuivre etc. Les vaches en sont indisposées, la sécrétion du lait et leur embonpoint en sont considérablement diminués.

Quand les domestiques chargés de les traire ont aux mains quelque coupure, égratignure ou gerçure, ils contractent eux-mêmes cette maladie qui se manifeste en général par des pustules aux doigts et à différentes parties de la main. Il se fait souvent une absorption, en conséquence de laquelle, les glandes axillaires s'enflent, et il paroît souvent quelqnes symptômes de fièvre, plus ou moins considérables, mais jamais dangereux. Malgré ces symptômes généraux il ne se manifeste pas d'autre éruption sur la surface du corps, à moins que le malade ne porte ses mains sur les lèvres, les narines, les paupières etc.

Le docteur Jenner commença ses expériences

en inoculant la petite-vérole à différens individus qui avoient eu la vaccine à des époques fort reculées. Son intention étoit de détruire l'objection que font encore beaucoup de personnes qui n'ont pas lu avec attention son ouvrage; savoir, qu'elles ne peuvent pas douter que la vaccine ne préserve quelques mois après qu'elle a eu lieu, mais qu'elles ne peuvent pas être sûres que cet effet soit permanent au bout de plusieurs années. Les quatre premiers cas qu'il cite sont remarquables à cet égard, car il s'étoit écoulé l'espace de 25, 27, 53 et 31 ans, entre la vaccine et l'inoculation variolique.

Non content de n'avoir pas pu exciter la petite-vérole chez des personnes qui avoient eu la vaccine par le contact avec les vaches, il vaccina plusieurs personnes qui n'avoient jamais eu la petite-vérole, et il les mit ensuite à l'épreuve de la petite-vérole par l'inoculation, sans produire d'autre effet qu'une légère rougeur, ni aucun symptôme qui indiquât que le venin eût affecté tout le système, tel que fièvre, ou éruption.

Ces expériences, au nombre de 23, sont rapportées dans la première partie de son ouvrage, intitulé, *An inquiry into the Causes et Effects of the Cowpox or Variolae vaccinae*, et elles furent publiées au mois de juin 1798. Elles sont accom-

pagnées de gravures enluminées de la plus grande beauté, et qui donnent l'idée la plus distincte de la nature des pustules vaccines.

Cet ouvrage a été très-bien traduit en allemand par le docteur Ballhorn d'Hannovre, il est accompagné de gravures, qui sont fort éloignées de la perfection de celles de l'original. Il l'a été aussi en latin par le docteur Caréno, de Vienne. Les gravures sont infiniment meilleures que celles de Hannovre, mais elles n'ont pas tout-à-fait l'élégance et le naturel de celles du docteur Jenner. Et dernièrement en françois par Mr. le C. de L****.

Il est bien remarquable qu'indépendamment de la connoissance que les paysans avoient de la propriété de la vaccine; quoique le docteur Jenner en ait parlé à un grand nombre de médecins long-temps avant la publication de ses preuves; et que deux d'entre eux (a) en aient fait mention

(a) Voyez Pearson pag. 6., Mr. Adams dans son ouvrage *on morbid Poisons*, en 1795., et le docteur Woodville dans son histoire de l'inoculation, en 1796.

Nous trouvons même dans l'ouvrage du docteur Pearson, page 102, une lettre que Mr. Fewster, chirurgien à Thornbury, lui écrivoit le 11. oct. 1798, où il lui raconte, que s'étant associé avec le fameux inoculateur Sutton, l'année 1768, ils avoient trouvé un grand nombre de paysans à qui ils ne pouvoient pas inoculer la petite-

dans leur ouvrage, d'après le rapport du docteur Jenner; cependant on n'y a jamais fait attention et l'on n'y a donné aucune suite. Je n'en ai jamais entendu parler à Edimbourg où j'ai passé trois ans à l'université.

Ce premier ouvrage excita fortement la curiosité du public et des médecins anglois, et ne tarda pas à produire le même effet sur le continent.

De tous les médecins qui se sont occupés de la vaccine, aucun n'y a mis plus de zèle que le docteur G. Pearson de Londres, qui au mois de novembre, 1798, publia son excellent ouvrage intitulé, *An inquiry into the History of the Cowpox.* Jusqu'à cette époque, personne en Angleterre, excepté le docteur Jenner, n'avoit pensé à inoculer la vaccine; par conséquent, le premier ouvrage du docteur Pearson ne contient pas des expériences d'inoculation vaccine artificielle, mais plu-

---

vérole, et dont plusieurs leur assurèrent, que cela provenoit de ce qu'ils avoient eu la vaccine. Ils firent dès ce temps-là des recherches, et trouvèrent en effet que l'observation de ces paysans étoit juste. Mr. Fewster en parla même dans une société médicale dont il étoit membre, et cependant personne n'a jamais songé à en faire l'application dans la pratique de la médecine. Tout le monde avoit vu tomber des pommes d'un arbre, et balancer une lampe suspendue aux voûtes d'une église, avant Newton et Galilée!

sieurs de petite-vérole qui furent faites par lui en présence de quelques savans du plus grand nom, sur des domestiques qui avoient eu la vaccine dans leur enfance, mais jamais la petite-vérole. Celle-ci ne produisit aucun effet, quoiqu'on en fit l'essai à deux reprises. Pour être bien sûr que le venin variolique dont on se servoit étoit d'une bonne qualité, on en inocula en même temps des autres qui n'avoient jamais eu ni la vaccine ni la petite-vérole, et sur lesquels elle produisit une petite-vérole très-régulière.

L'ouvrage du docteur Pearson ne contient que les réponses qu'il avoit reçues d'un fort grand nombre de praticiens, de gentilshommes et d'ecclésiastiques des différens comtés d'Angleterre, qui toutes confirment la faculté *antivariolique* de la vaccine. Comme l'intention du docteur Pearson étoit de vérifier les divers principes allégués par le docteur Jenner, son ouvrage est divisé en conséquence. Cette méthode me paroissant excellente, je l'adopterai dans celui-ci. Depuis ce temps on a fait de grands progrès dans la connoissance et dans la pratique de la vaccination; ils rendront intéressant ce genre de division.

Le résultat des réponses, qu'avoit reçues de tous côtés le docteur Pearson ne tarda pas à développer chez plusieurs praticiens de la capitale

et des provinces le désir de faire des expériences directes.

Le docteur Jenner publia au mois d'avril 1799, ses *Observations ultérieures* (a) qui contiennent une masse de faits presque innombrables, en faveur de sa première thèse, savoir, la faculté *antivariolique* de la vaccine.

Il s'est donné beaucoup de peine pour y bien décrire la vraie vaccine, et empêcher les praticiens de la confondre avec d'autres maladies du pis des vaches.

De tous les médecins anglois aucun ne se trouvoit dans une situation aussi avantageuse que le docteur Woodville, qui dirige depuis long-temps et avec le plus grand succès l'hôpital pour la petite-vérole naturelle et inoculée. Il saisit avec empressement l'occasion de faire des expériences dans son hôpital; elle se présenta à la fin du mois de janvier 1799, époque à laquelle la vaccine se manifesta dans une des grandes laiteries des environs de la capitale, où l'on tient près de 200 vaches pour fournir du lait aux habitans de Londres. Il nous raconte que les 4/5 de ces vaches étoient ma-

(a) Further observations on the Cowpox.

lades de cette éruption (a). Il trouva plusieurs personnes de la ferme attaquées de cette maladie, et une entr'autres (Sarah Rice) avoit sur ses mains des pustules qui ressembloient d'une manière frappante aux gravures du docteur Jenner. Il vaccina tout de suite sept personnes avec le vaccin pris d'une des vaches malades. Et en procédant ainsi de l'une à l'autre, il a rendu compte dans un ouvrage intitulé, *Rapports d'une suite d'inoculations vaccines* (b) publié au mois de mai 1799, de l'histoire de près de 600 exemples de vaccination dont 400 des sujets vaccinés, pris au hazard, ont été mis ensuite à l'épreuve de l'inoculation variolique, sans en ressentir aucun effet.

Dans un second ouvrage (c) il dit, page 25:
„ Je puis ajouter à ce que j'ai dit dans mes *rap-*
„ *ports*, que plus de 1000 personnes que j'avois
„ vaccinées ont été mises à l'épreuve de la petite-
„ vérole et que le résultat a été uniformément
„ le même, c. a. d., *qu'elles ne l'ont pas reprise.* „

(a) Celles qui n'avoient pas de lait, n'étoient pas atteintes de la maladie.

(b) Reports of a Series of inoculations for the variolae vaccinae or Cowpox, with remarks et observations on this disease considered as a Substitute for the small-pox.

(c) Observations on the Cowpox.

Je n' entrerai pas dans le détail de ces nombreuses vaccinations ; elles ont été faites, à ce qu'il me semble, avec peu de prudence; cependant les fautes mêmes de l' auteur fournissent des observations très - curieuses et de la plus grande utilité pour la pratique.

Cet ouvrage a été traduit en allemand par le docteur F. G. Friese de Breslau, et en françois par le docteur Aubert de Genève, pratiquant la médecine à Paris. Ceux qui s' intéressent à cette découverte et à ses progrès ne doivent pas négliger de le lire, et sur - tout le commentaire que le prof. Odier de Genève en a fait dans la bibl. brit., année 1799. Il a tiré le plus grand parti des fautes du docteur Woodville, il en a montré parfaitement les sources, et en un mot, il a présenté l' ouvrage non pas dans l' ordre qu'il a, mais dans celui qu' il auroit dû avoir.

Pendant que l'on s'occupoit de vaccinations à Londres et dans toute l' Angleterre j' eus au mois de mai 1799 l'occasion de commencer les miennes, et j'étois si persuadé de la bénignité constante de ce préservatif, que je n' hésitai pas un moment à faire jouir mes deux fils de cette belle découverte. Ils furent vaccinés du bras d'un enfant qui l' avoit été avec du vaccin transmis par le docteur Pearson au moyen d' un fil imprégné,

envoyé dans une lettre. C'est la manière que l'on a trouvée la plus commode pour faire parvenir la vaccine dans les pays où elle n'est pas connue.

Un peu plus tard Mr. le docteur Ballhorn et Mr. le chirurgien de cour Stromeyer, d'Hannovre, commencèrent leurs expériences avec du vaccin envoyé par les docteurs Jenner et Pearson. Ils les continuent avec tout le succès possible, ainsi qu'on peut le voir dans l'excellent ouvrage qu'ils ont publié sur ce sujet. Leurs vaccinations se montent depuis long-temps à plusieurs milliers. Ils ont rendu cette méthode générale dans l'électorat d'Hannovre et dans la plupart des villes du nord de l'Allemagne.

Nulle part on ne s'en est occupé avec plus de soin et plus d'empressement qu'à Genève, ma patrie. A la fin de janvier, 1801, l'on y avoit vacciné au de-là de 1500 personnes de tout âge. La faculté de cette ville est tellement persuadée des avantages de la vaccine sur l'inoculation de la petite-vérole, que tous ses membres ont unanimement abandonné celle-ci. Ils sont convaincus que s'ils ne peuvent pas y anéantir absolument le fléau destructeur de la petite-vérole, ils parviendront du moins à rendre une épidémie impossible.

Il seroit actuellement plus facile de nommer les villes où la vaccine n'est pas encore en vogue, que celles où l'on en fait usage. J'indiquerai seulement quelques unes de la monarchie autrichienne, où le vaccin de Vienne a été transplanté avec succès, savoir, Brünn, Venise, Clagenfurt, Nicolsbourg, Presbourg, Prague, Ödenbourg, Cracovie, Raab, Tropau, Idrya, St. Pölten, Königwarth, Pest, Grätz, Linz, Neustadt, Znaim, etc. — Chacune de ces villes est devenue un foyer pour un grand nombre d'autres.

Ainsi tout annonce que dans peu de temps la vaccination sera seule pratiquée en Europe, et que nous verrons bientôt s'éclaircir quelques points de théorie sur lesquels on n'est pas encore tout-à-fait d'accord. Quant à la pratique, elle me paroît déjà si perfectionnée, qu'il ne reste que peu ou rien à désirer.

Il n'est plus permis de douter du point principal. Le nombre de vaccinations et de réinoculations ne peut plus se déterminer. Comment en effet compter des expériences qui se répétent tous les jours et dans le monde entier? Jusqu'à présent nous ne connoissons pas d'observations de la moindre authenticité qui ait renversé l'assertion du docteur Jenner.

Un gentilhomme anglois, W. Fermor, Esq., fut le premier qui songea à vacciner *en masse* les personnes vivant sur ses terres. Il fit venir le révérend Mr. Jenner, neveu du célèbre Jenner pour vacciner toutes celles qui n'avoient pas eu la petite-vérole. Le plus jeune des ces individus avoit 11 jours, et le plus vieux 75 ans. Il a rendu compte de cette vaccination dans une brochure fort intéressante, adressée en forme de lettre au docteur Jenner.

Ce petit ouvrage (a) mérite à tous égards d'être lu. Pour ceux qui ne le possédent pas je transcrirai seulement la somme de ces vaccinations et réinoculations, savoir:

Avec la vaccine en tout.	326
Avec la petite-vérole ensuite	173

dont aucun ne l'a reprise.

Mr. Fermor débute par dire qu'il ne croit apprendre rien de nouveau à ceux qui sont au courant de la théorie et des progrès de la vaccine, mais qu'il ne peut pas s'empêcher d'espérer qu'une addition de faits aussi nombreux faite à la science par un homme qui ne peut avoir d'autre intérêt

---

(a) Reflections on the Cowpox, illustrated by cases to prove it an absolute security against the smallpox, addressed to the Public in a letter to Dr. Jenner, by W. Fermor, Esq.

à cette méthode que l'amour de la vérité et de l'humanité, ne soit très-agréable au public. Il ne s'est point trompé; cette petite brochure a été très-bien accueillie. Quant à moi, elle m'a fait le plus grand plaisir (a). Nous trouvons des détails fort intéressans sur les progrès rapides de la vaccine dans plusieurs journaux de médecine; mais nulle part plus de faits que dans le second ouvrage du docteur Pearson (b); dans deux pe-

---

(a) Un gentilhomme hongrois, M. Balthasar Nicolas de Bedecovics, seigneur de Kamor, qui demeure à Varasdin en Croatie, vient d'imiter l'exemple de Mr. Fermor. Instruit et pénétré des avantages de la vaccine, il a conçu le projet de faire vacciner les enfans de 149 familles qui vivent sur sa terre de Stephaniez. Il m'a écrit au mois de février pour avoir du vaccin et les instructions nécessaires à l'exécution d'un projet aussi louable. Il veut aussi proposer à l'assemblée du comitat, l'introduction de la vaccine par authorité publique.

Madame la comtesse Zamoiska, soeur du feu roi de Pologne, résidant actuellement à Vienne, m'a prié de lui donner du vaccin, qu'elle a envoyé en Pologne, à sa fille Me. la comtesse de Mnieshek, qui s'en est déjà servi avec succès pour vacciner un de ses propres enfans et plusieurs autres sur sa terre de Wiesnoviecs. Le docteur Fischer qui a entrepris cette vaccination se propose de la répandre autant qu'il pourra en Pologne.

Je pourrois citer plusieurs faits semblables, très-honorables pour ceux qui en ont conçu l'idée et qui l'ont exécutée.

(b) A Statement of the progress in the vaccine inoculation et experiments to determine some important facts belonging to that disease.

tites brochures qu'il a publiées, l'une dans le *philosophical Magazine*, janvier 1800 (a), et l'autre dans le *medical et physical Journal* No. XV. (b); de plus, dans le plan de *l'institut pour la vaccination* (c) qui a été fondé à Londres au mois de décembre 1799.

Cet institut fait une époque marquante dans l'histoire de la vaccine. Il méritera un chapitre particulier. Depuis long-temps nous avons appris que S. A. R. Mgr. le duc d'York, en sa qualité de commandant en chef des troupes de S. M. B., a permis ou plutôt ordonné qu'on vaccinât des régimens entiers (d), soldats, femmes et enfans. Et nous avons lu dans les papiers publics qu'il avoit envoyé le docteur Jenner à Colchester pour vacciner le 85e. régiment, et le docteur Marshall à Gibraltar, Minorque et Malthe, pour vacciner les garnisons de ces places.

(a) Observations concerning the eruptions resembling the Smallpox, which sometimes appear in the inoculated vaccine disease.

(b) On the present State of the evidence with regard to the vaccine inoculation.

(c) A plan for the Institution of the vaccine Pock Inoculation, Warwick Street, Golden Square, founded, 2d December 1799.

(d) Voyez le Statement etc. p. 1. et le dernier article du plan de l'institut, première édition.

La lettre du docteur Marshall à Mr. Ring sur l'objet de sa mission, mérite d'être rapportée.

De Gibraltar, le 23 août 1800

Je ne doute pas que vous n'appreniez avec plaisir la manière honnête et prévenante avec laquelle le gouverneur de Malthe, le général O'Hara, nous a reçus. Il s'intéresse vivement à la propagation de la grande découverte dont nous sommes les missionaires, et il a le premier donné l'exemple à sa garnison, en faisant vacciner son propre enfant. Nous avons ensuite vacciné tous les soldats et enfans de soldats qui n'ont pas eu la petite-vérole, et nous espérons faire voile pour Minorque, où nous vaccinerons la garnison angloise.

Les médecins de la place nous ont très-bien reçus, et je les trouve tous persuadés de l'efficacité de la vaccine comme préservatif de la petite-vérole.

Nous n'avons pas observé que ce climat si chaud ait produit la plus légère différence dans le cours des symptômes de la vaccine. Le gouverneur s'est adressé à la cour de Madrid, pour nous faire avoir la permission d'aller l'intro-

duire dans cette capitale, où il est vraisemblable que nous nous arrêterons quelque temps.

Le vaccin dont nous nous sommes servis est celui que vous avez eu la bonté de nous donner, et nous n'avons pas pris d'autre précaution pour le conserver que celle de le renfermer dans une petite phiole.

Je vous donnerai les résultats de notre vaccination à Minorque, quoique je ne doute pas qu'ils ne soient les mêmes que ceux de Gibraltar etc.

Marshall.

C'est ici le lieu de témoigner au docteur Pearson, au nom de tous ceux qui sentent l'importance de la vaccination, la reconnoissance qu'on lui doit pour tout le zèle qu'il a mis à la répandre. Il a envoyé dans les quatre parties du monde (a) des fils vaccins qui ont mis tout médecin qui l'a

---

(a) Voyez ses lettres particulières; et *Statement of the evidence.* Un gentilhomme américain, Mr. Murray de New-York, qui étoit à Vienne l'hiver et l'été passé, m'a assuré qu'il avoit vu pratiquer la vaccine à New-York et à Philadelphie, au moyen des fils du docteur Pearson.

Plusieurs journaux de médecine et les papiers publics nous ont appris qu'on en faisoit déjà usage à Bombay et dans d'autres villes des possessions britanniques aux Indes Orientales.

voulu à portée de vérifier les avantages de cette méthode.

Je parlerai dans le courant de cet ouvrage de plusieurs faits intéressans, fruits de ma correspondance avec plusieurs vaccinateurs célèbres, tels que les docteurs Jenner, Pearson; Ballhorn, Stromeyer d'Hannovre; Odier et Peschier de Genève; Moreschi de Venise, Friese de Breslau, de Vest de Clagenfurt, etc.

Je ne dois pas oublier de faire mention de celle de S. E. mylord comte d'Elgin, ambassadeur extraordinaire de S. M. B. à Constantinople.

J'ai eu par son moyen le plaisir de contribuer à payer une partie de la dette que nous avions contractée avec la Turquie, par rapport à l'inoculation de la petite-vérole. Mylord Elgin, convaincu de l'importance de la découverte du docteur Jenner et de l'authenticité des preuves sur lesquelles elle étoit fondée, m'écrivit pour avoir du vaccin afin de faire vacciner mylord Bruce, son fils unique, enfant âgé d'un an. La longueur du voyage n'a point diminué la force de ce préservatif, et la vaccination a eu lieu de la manière la plus régulière. Voici la traduction de la lettre que mylord m'écrivit pour m'annoncer le succès de cette opération.

Constantinople, ce 23 déc. 1800.

Monsieur,

Quoique fort occupé dans ce moment je m'empresse de vous témoigner combien je vous ai d'obligations pour le vaccin que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Il a fait son effet après deux essais infructueux, et le cours de la maladie a été parfaitement conforme à ce que vous m'aviez annoncé. Mon enfant a été si peu indisposé que je serois embarrassé de vous dire de quelle manière il en a été affecté; et je n'aurois pas pu prononcer que la vaccine avoit eu lieu, si vos lettres ne m'eûssent préparé à voir des symptômes aussi légers que ceux que nous avons observés. Je veux parler de l'effet produit sur la constitution, car les pustules produites par les piqures ont été parfaitement bien caractérisées. Notre manque de réussite dans les deux premières opérations avoit engagé le docteur Whyte (qui a fait l'inoculation) à faire trois piqures: il a produit une pustule sur chacune d'elles.

Le vaccin pris du bras de mon fils a servi à la vaccination de plusieurs autres enfans.

J'ai donné au capitaine d'une frégate américaine actuellement dans notre rade, le second vaccin que vous m'aviez envoyé dans un flacon de verre. Il s'en est servi avec succès pour vacciner une personne de son équipage, et il se propose de s'en servir pour faire vacciner le reste (a).

Je serai charmé de vous mander par la première occasion les suites de cette vaccination; en attendant, j'étois impatient de vous témoigner ma reconnoissance de l'avantage que vous m'avez procuré, et de ce que vous m'avez mis à portée d'introduire une méthode aussi salutaire dans ce pays.

J'ai l'honneur etc.

Elgin.

Voilà donc un ambassadeur d'Angleterre qui joue avec la vaccine en Turquie, le même rôle qu'une ambassadrice de la même nation (Lady

---

(a) J'ai appris par une lettre de mylord Elgin que ce même matelot a été ensuite exposé sans effet à la contagion de la petite-vérole qui étoit à bord de cette frégate, *le George Washington*, et que le capitaine Bainbridge qui la commande, a fait inoculer six fois la petite-vérole à ce matelot, sans qu'il ait jamais pu la prendre.

Wortley Montague) avoit joué en Europe à son retour de Constantinople d'où elle rapporta l'inoculation de la petite-vérole.

Le consul anglois à Bassora a aussi fait vacciner son enfant, mais jusqu'à présent j'ignore le résultat de cette opération, ainsi que celui des vaccinations que M. Hunt, écclésiastique anglois, se propose de faire à Athènes, avec le vaccin que lui a remis le docteur Scott, à son passage par Constantinople, pour aller visiter les restes de cette ville célèbre. Mylord Elgin se propose dorénavant de pourvoir de vaccin tous les voyageurs qui vont en Asie. Ce louable projet sera d'autant plus facile à exécuter que la vaccine fait de grands progrès à Constantinople, par les soins des docteurs Scott, médecin anglois, Hesse, médecin allemand, et Pezzoni, médecin espagnol.. Le second enfant de mylord Elgin a été aussi vacciné dans le courant du mois de septembre 1801.

Enfin, de toutes les preuves que je pourrois donner de la haute importance que la nation angloise attache à la découverte du docteur Jenner, aucune ne me paroît plus convaincante que l'ordre que l'amirauté a donné dans le courant de l'été de 1800, de vacciner tous les enfans des matelots et les matelots eux-mêmes qui n'ont pas eu la petite vérole; non seulement dans les ports de la Grande-

Brétagne, mais dans les parages les plus éloignés. Qu' on réfléchisse un instant que cette classe d' hommes constitue la force et la gloire de la nation angloise, et qu' on doute encore des avantages et de l' authenticité de la vaccine!

CHAPITRE III.

Origine de la vaccine.

Quoique d' après les expériences de tant de médecins anglois, genevois, allemands, françois et américains l'on puisse regarder actuellement comme une vérité et une loi de la nature, que tout individu qui a eu la vaccine, soit immédiatement de la vache, par communication accidentelle ou intentionnelle, ou d' homme à homme même à l' infini, est préservé de la petite-vérole; la théorie de la vaccine n' est point encore expliquée dans tous ses points. Une des questions, par exemple, sur laquelle il paroît qu'il y a encore quelque obscurité et beaucoup d' argumens pour et contre, c' est son origine.

Le docteur Jenner en publiant son premier ouvrage, prétendit que la vaccine n' étoit point originaire de la vache, mais que cette maladie ne se manifestoit jamais chez ces animaux, que lorsqu' ils avoient eu quelque communication avec les

chevaux attaqués d'une maladie que les anglois appellent *the grease* ou *greasy heels*, que les françois ont traduit par le mot de *javart* (a) et les allemands par celui de *Mauke*. Mon manque de connoissances en maladies de chevaux ne me permet point de discuter la justesse de ces traductions. Le docteur assure que dans son comté il est d'usage de temps immémorial, de confier le soin des vaches aux domestiques mâles et femelles; que par conséquent, il arrive fort souvent qu'un domestique qui vient de panser un cheval qui a le javart, porte encore sur ses doigts assez de matière pour en infecter la vache qu'il va traire. Il assure que les maréchaux-ferrans sont souvent

---

(a) En doutant cependant de la parfaite ressemblance des deux maladies. Voyez Odier, Bibl. Brit. Vol. IX. Sc. et arts, pag. 264.

Un auteur françois a traduit le mot *grease* par celui d'*eaux aux jambes* ; et depuis qu'on a fait plus d'attention aux maladies du talon des chevaux, on croit assez généralement en France, que cette dénomination est la véritable. C'est sur-tout l'opinion du professeur Odier, qui traduisit le premier le mot *grease* par celui de *javart*.

C'est dommage que le docteur Jenner ne se soit pas étendu davantage dans la description qu'il a donné du *grease*. Il nous dit seulement, p. 2., que c'est une inflammation et une enflure du talon du cheval, d'où il sort une matière qui posséde la faculté dont il est ici question. Peut-être cette description est-elle suffisante pour les médecins vétérinaires?

attaqués de pustules qui ressemblent à la vaccine (a) et que toutes les fois qu'elle s'est manifestée dans son comté, on a toujours pu remonter jusqu'à un cheval qui avoit le javart (grease).

Voici les principales preuves qu'il donne de son assertion:

„ 1. J'imaginai que la vaccine provenoit de „ cette source, parce que toutes les fois qu'elle „ paroissoit dans une ferme (à moins qu'elle n'y „ fut apportée par une vache ou par un domes- „ tique malade) elle y avoit été précédée par un „ cheval attaqué du javart, lequel avoit été pansé „ par les laitiers. „

„ 2. Parce que c'est une opinion généralement „ reçue dans ce pays, et que ceux qui soignent „ les bestiaux malades en sont convaincus. „

„ 3. Parce que cette maladie est absolument „ inconnue en Irlande (b) et en Ecosse, où les

---

(a) Voyez sa seconde gravure.

(b) Une lettre du docteur John Bany, de Cork en Irlande, en date du 20 Avril 1800, insérée dans le *medical et phisical Journal* Vol. III. p. 503, nous apprend cependant que les paysans des environs de cette ville ont connoissance de cette maladie et de sa faculté antivariolique. Elle porte le nom irlandois de *Shinagh*. Les cas que cite le

„ domestiques mâles ne sont point employés aux „ laiteries. „

„ 4. Parce que j'ai observé que la matière „ morbide du talon d'un cheval communique sou- „ vent accidentellement à celui qui le panse, une „ maladie si ressemblante à la vaccine, qu'il „ seroit bien difficile de les distinguer l'une de „ l'autre. „

„ 5. Parce que des expériences m'ont prouvé „ que quelques personnes qui ont été affectées par „ la matière du cheval, résistent à l'infection de „ la petite-vérole. „

„ 6. Parce que les progrès et l'apparence de „ la pustule que je produisis sur le bras du petit „ garçon que j'avois inoculé avec de la matière „ prise de la main d'un maréchal-ferrant qu'un „ cheval avoit infecté, ressembloient tout-à-fait „ à la vaccine, et qu'ils furent accompagnés des „ mêmes effets constitutionels. (a) „

---

docteur Bany sont nombreux et paroissent fort exacts. Il seroit intéressant de savoir si les paysans de cette partie de l'Irlande traient les vaches et pansent les chevaux. C'est sur quoi je désirerois beaucoup avoir des renseignemens.

(a) Le docteur nous raconte que malheureusement cet enfant mourut d'une fièvre dans une maison de travail, avant qu'on eût pu faire sur lui l'expérience d'une réinoculation

Le docteur Jenner ajoute à ces preuves le témoignage de plusieurs personnes respectables, qui mérite d'être lu et examiné avec attention (a). Il croyoit que le javart n'est pas un préservatif absolu, lui et d'autres inoculateurs ayant remarqué depuis long-temps, sans en savoir la cause, que les maréchaux-ferrans avoient beaucoup de difficulté à contracter la petite-vérole par inoculation. Mais que le javart ayant passé par le corps de la vache, y subissoit un certain procédé qui lui donnoit la qualité que nous connoissons à la vaccine.

On verra si on lit avec attention la lettre du docteur Jenner qui se trouve à la fin de cet ouvrage, qu'il a modifié cette assertion; c. a. d. qu'il ne croit plus nécessaire que le virus ait passé par le corps de la vache pour acquérir la propriété antivariolique, mais que la vache ne contracte cette maladie que lorsque la matière du *grease* est dans un état qu'il explique fort bien, et que c'est l'exposition du talon du cheval à une infinité d'accidens qui désorganisent ce virus, qui

---

variolique. Ceux qui mettent, ainsi que moi, du prix à cet objet de pure théorie, doivent beaucoup regretter que cette expérience n'ait pu avoir lieu.

(a) Les *Further Observations* sont traduites en allemand par le docteur Ballhorn, et en latin par le docteur Caréno.

fait qu'il est plus rarement que le cowpox même, dans l'état nécessaire pour produire l'effet désiré.

Cette opinion parut fort hazardée, et de tout côté on a rassemblé des faits, les uns pour, les autres contre elle. Ils sont nombreux, et méritent d'être lus dans l'ouvrage du docteur Pearson (a).

Comme rien ne pouvoit décider cette question que des expériences, on ne tarda pas à en faire. Le premier qui s'en occupa fut le docteur Woodville, qui voulant introduire la vaccine dans son hôpital et ne trouvant point de vaches malades, imagina, d'après la théorie du docteur Jenner, que le meilleur moyen de se procurer du vaccin, étoit de prendre le javart d'un cheval, d'en inoculer une vache, et de cette vache inoculer des créatures humaines. Il essaya tout cela plusieurs fois et ne put jamais rien produire sur la vache.

Mr. Coleman, professeur de l'école vétérinaire à Londres, fit les mêmes essais, mais sans plus de succès. Quelque temps après, quand on eut trouvé des vaches malades aux environs de Londres, Mr. Coleman prit du virus d'une vache et en vaccina une autre sans aucun succès. Il prit de la petite-vérole, l'essaya sur une vache, et il n'en

(a) Traduit en allemand par le docteur Küttlinger d'Erlang.

résulta rien. Mais ce qu'il y a de bien singulier et de bien inexplicable, c'est qu'ayant inoculé un homme avec du vaccin pris d'une autre vache, et ayant produit une vaccine bien caractérisée, il prit ensuite de ce même individu du vaccin régénéré par lui, il en inocula encore une fois la même vache qui avoit résisté a ses premiers essais, et il produisit une vaccine parfaite qui a servi à un nombre infini d'expériences postérieures (a).

Un chirurgien de Manchester, Mr. Simmons (b) trouva aussi l'occasion de mettre à l'épreuve l'opinion du docteur Jenner. Il inocula le javart (grease) à plusieurs vaches et à plusieurs enfans. Point de vaccine, ni aux unes, ni aux autres.

Ces expériences et les précédentes parurent

(a) Les médecins françois de Paris et de Reims ont aussi donné le cowpox à une vache avec le virus qu'ils ont pris sur un homme vacciné, et ce virus de la vache a rendu la vaccine aux personnes qu'on en a vaccinées. Le docteur Jaegge, de Nickolsbourg en Moravie, a fait avec succès la même expérience. Les médecins et chirurgiens de Breslau, réunis pour la vaccination, ont aussi produit sur une vache une pustule caractéristique; ils en ont vacciné quatre enfans mais sans produire d'autre effet qu'une légère rougeur qui disparut au bout de quelques jours.

(b) Observations on the Caesarean operation, cancerous diseases et experiments on the Cowpox, by W. Simmons, Surgeon at Manchester.

plus que suffisantes pour faire regarder l'opinion du docteur Jenner comme purement gratuite. Cependant le docteur m'écrivoit qu'il ne l'a point encore abandonnée par la raison suivante: Voici ses paroles en date du 27 nov. 1799., de Berkeley (a):

„ Si la vaccine est inconnue en Autriche, je „ suppose que les domestiques qui sont employés „ à panser les chevaux, ne le sont pas à traire les „ vaches. En Irlande (b) et en Ecosse où les „ hommes ne traient jamais les vaches, la maladie „ y est inconnue. „

„ Il est malheureux (si mon opinion sur l'o- „ rigine de la vaccine est juste) que nous ne „ puissions par la communiquer immédiatement du „ cheval à la vache. Mais le vaccin même pris „ de la tétine d'une vache et inséré au moyen „ d'une lancette dans celle d'une autre, ne pro- „ duit aucun effet, du moins dans tous les essais „ dont j'ai connoissance. De manière qu'il faut „ supposer quelque agent inconnu qui donne l'ac- „ tivité nécessaire au venin du cheval.

Ce passage me paroît mériter toute l'attention

(a) Voyez toute sa lettre dans la bibl. brit. vol. XIII. Sci. et arts, pag. 188.

(b) Voyez la note (b) p. 26. sur ce sujet.

possible, pour ceux qui mettent quelque prix à un objet de pure théorie, et qui n'est d'aucune importance dans la pratique de la vaccination. Quelque décisives que puissent paroître les expériences précédentes, leur force me semble bien contrebalancée par les essais du docteur Jenner.

Mr. Tanner, chirurgien vétérinaire anglois, prétend avoir produit la vaccine sur le pis d'une vache avec la matière du javart; son expérience n'est cependant pas aussi concluante que je le croyois avant d'en avoir lu les détails que voici: Il avoit essayé d'inoculer une vache avec un fil imprégné du virus d'un homme vacciné. Voyant que ce fil ne produisoit aucun effet, au bout de cinq jours, il l'ôta. Il prit alors de la matière de javart qu'il appliqua au même endroit, et produisit une vaccine bien caractérisée, qui a servi à d'autres vaccinations. Or, comme il n'est pas rare de voir le bouton vaccin se développer plus tard que le cinquième jour, il reste toujours le soupçon que la vaccine de cette vache a été produite par le fil, et non par le javart. La chose est sans doute possible, mais l'expérience n'est pas exacte.

La Bibl. Brit. nous rend compte aussi d'une expérience imaginée par Mr. Charriéres, médecin à Loriol, en Dauphiné, et exécutée par Mr. Agré,

médecin-vétérinaire. Celui-ci imprégna des fils de la sérosité du javart d'un cheval, et en inocula une vache. Quatre jours après il y avoit un bouton de la grosseur d'un petit pois, au quel succéda une vésicule plus large, très-applatie, et en apparence pleine de sérosité; le pis étoit, outre cela, un peu tuméfié. Ils se disposoient à en vacciner un enfant, mais voyant qu'il sortoit du sang de cette vésicule, ils n'osèrent le faire. Il me semble que ce n'étoit point une raison pour abandonner l'expérience, si la pustule ressembloit d'ailleurs à la vaccine, car rien n'est plus ordinaire que de piquer un peu trop bas en ouvrant la vésicule, et de faire sortir quelques gouttes de sang qui teignent la sérosité vaccine en rouge. Cela m'est souvent arrivé, et je n'en ai pas moins produit une belle vaccine.

Le docteur Jenner dit dans une lettre au docteur Odier de Genève, du 26 mars 1800. „ J'ai „ prouvé dernièrement d'une manière positive que „ la vaccine venoit du javart. „ Voy. la Bib. Brit. Sc. et arts, Vol. XIV. Nro. 110. pag. 179. Je regrette beaucoup de ne pas connoître ses nouvelles preuves. Voyez de plus la dernière lettre du docteur Jenner à la fin de cette ouvrage.

Le docteur Turner a prétendu dans le *Monthly Magazine*, July 1799, page 425., contre l'hy-

pothèse du docteur Jenner, que la vaccine provenoit tout simplement de la petite vérole qu'avoient communiquée aux vaches les personnes employées à les traire, et qu'elle revenoit de nouveau aux hommes par leur contact avec la vache.

Cette supposition me paroît absolument inadmissible. Car comment expliquer que les vaches de quelques comtés d'Angleterre, seulement, sont attaquées du cowpox, tandis que dans le monde entier l'on connoît la petite-vérole? Toutes les vaches de l'univers y seroient donc exposées.

Cependant le cas est tout-à-fait différent. 1°. Les expériences directes de MM. Coleman, Ingenhousz, Woodville et Hunter prouvent que l'on n'a jamais pu inoculer la petite vérole à aucun animal, ainsi qu'ils l'ont vainement essayé sur des singes, des chiens, des vaches, des lapins etc.

2°. Jusqu'à présent on ne connoît que quelques comtés où elle règne, et peut-être le duché de Holstein.

C'est le docteur Nissen de Seegeberg qui en parle dans le *Schleswich Hollsteinische Blätter für*

die Polizey und Cultur, mais je ne sais jusqu' où il a poussé ses observations.

La déposition que m' a faite à cet égard le domestique allemand de Mr. Murray de New-York, paroît assez intéressante pour lui donner une place dans cet ouvrage.

Le 5 janv. 1800, cet homme qui ne savoit pas un mot de la découverte du docteur Jenner, et qui me parut intelligent, me raconta que pendant un séjour de trois ans dans le duché de Holstein, il avoit très-souvent entendu parler d' une maladie des vaches, appellée dans le pays *finnen*, et qu' il l' avoit vue lui-même plusieurs fois;

Que la propriété antivariolique de cette maladie étoit connue des paysans et des médecins du Holstein;

Que dans la ville de Kiel on en inoculoit quelquefois des enfans, *pour leur conserver la beauté;*

Que les paysans ne se laissoient guères inoculer, dans l' idée que les personnes qui l' ont été, ont dans la suite d' autres maux provenant de cette maladie;

Qu' il en a souvent entendu parler en servant à table, à plusieurs messieurs parmi lesquels se trouvoit entre autres, le professeur Ackermann.

Que dans les grandes fermes il n'est pas d'usage que les hommes traient les vaches, mais que dans les petites cela arrivoit fort souvent;

Que le javart sous le nom de *Mauke* étoit connu de tous ceux qui pansent les chevaux;

Qu'il arrivoit fort souvent que les vieux chevaux attaqués du *Mauke*, étoient relégués dans le écuries de vaches, et y étoient soignés par des femmes;

Que c'étoit principalement pendant la moisson que les hommes se trouvoient dans le cas de traire les vaches;

Qu'il n'a jamais entendu parler d'aucun rapport entre la maladie des vaches et celle des chevaux.

Il décrit la maladie des vaches comme un bouton sur le pis, entre cuir et chair, et ajoute que pendant que la vache a cette maladie, elle perd son lait et maigrit;

Qu'on les tue souvent pour empêcher la communication;

Que les maîtres font saler ces vaches et les donnent à manger à leurs domestiques; ce qui n'est point du goût de ces derniers, et ne se fait que par des maîtres avares;

Que le bouton produit par l'inoculation n'est jamais accompagné d'aucune éruption sur le reste du corps, et qu'il est de la grosseur d'un pois.

Quoique l'on ne puisse pas mettre beaucoup d'importance au témoignage d'un homme qui n'est pas de l'art, il ne laisse pas d'être curieux. Si MM. les médecins du Holstein vouloient me donner des renseignemens sur ce sujet, j'en serois fort reconnoissant.

De tous les rapports que nous avons du cow-pox trouvé sur le pis des vaches du continent, le seul qui soit exact et incontestable est celui du docteur Sacco de Milan. La description qu'il donne des pustules du pis des vaches de la Lombardie, de leur effet transmis aux hommes, de l'accroissement graduel des pustules, tout est conforme à la vraie vaccine. Il dit même que les premiers vaccinés eurent autour de leurs vésicules cette couleur d'un bleu-pourpre que le docteur Jenner décrit dans la vaccine accidentelle, et qui se perd à mesure qu'elle passe par plusieurs individus. Mr. Sacco a de plus réinoculé la petite-vérole à plusieurs vaccinés, et aucun ne l'a reprise. Le javart est aussi très-commun dans la Lombardie, mais les domestiques qui pansent les chevaux ne traient jamais les vaches.

Le docteur Sacco a inoculé le javart (en italien *giardoni*) aux vaches de la Lombardie, sans produire le moindre effet. Il reste encore le même doute sur l'identité du *grease* et du *giar*

doni, Voyez les *Osservazioni pratichè sull' uso del vajuolo vaccino* etc. da Luigi Sacco.

Enfin nous lisons dans le No. 128. de la bibl. brit. que Mr. Coleman a réussi dernièrement à vacciner une vache avec le *grease* d'un cheval, et que de cette vache plusieurs personnes ont été régulièrement vaccinées. Rien n'est plus glorieux pour le docteur Jenner que de voir vérifier par d'autres, celles de ses opinions qui avoient été traitées d'hypothèses.

Le docteur Sybel, de Brandebourg, paroît aussi avoir découvert le cowpox sur le pis des vaches, aux environs de cette ville. Il en a vacciné quelques enfans qui d'après sa description, me semblent avoir eu une vaccine regulière; mais de pareilles expériences sont peu satisfaisantes, quand elles ne sont pas accompagnées de contr'épreuves. Le docteur Sybel ne parle point du javart des chevaux. V. *Erfahrungen über die Kuhpocken*, von Joh. Karl Sybel, M. D. Berlin 1801.

☞ Le docteur Hellvag de Eutin, cite plusieurs personnes attaquées accidentellement de la vaccine, dans le Holstein et le Jutland, qui ont ensuite résisté à la petite-vérole. Il cite aussi plusieurs paysans qui se sont vaccinés eux-mêmes, d'après la connoissance qu'ils avoient depuis fort long temps de la faculté antivariolique du cowpox. V. le *Reichs Anzeiger*, No. 182. 1801.

Dr. Beer fe: ad nat: J. Neidl sc. Vienne.

Explication de la planche.

Nro. 1. Rougeur, le troisième jour après la vacination.

Nro. 2. Commencement de la pustule, le cinquième jour.

Nro. 3. Le septième jour.

Nro. 4. Le neuvième jour.

Nro. 5. La croûte noire est formée, le quatorzième jour.

CHAPITRE IV.

Description de la vaccine.

Avant que d'entrer dans les détails qu'entraînera la discussion des divers points importans rélatifs à la vaccine, il est nécessaire de donner une description exacte de ses symptômes. C' est d'après mes propres observations que je le fais. Ceux qui connoissent les ouvrages des vaccinateurs anglois, hannovriens et genevois, verront avec plaisir la parfaite ressemblance de ma description avec la leur.

Vers le troisième ou quatrième jour, et quelquefois plus tard, on apperçoit une rougeur aux piqûres; elle se transforme vers le cinquième jour en une petite vésicule qui croît jusqu' au douzième ou treizième. Elle est plate, d'un blanc de perle, et l' on voit toujours au centre le point creux qui correspond à la piqûre. Vers le neuvième ou dixième jour (quelquefois plutôt) on apperçoit pour l' ordinaire un peu de fièvre. La pustule s' entoure alors d' une aréole fort grande qui dure jusqu' à ce que la croûte se forme. La diminution de l' aréole est presque toujours en proportion de l' augmentation de la croûte. Cette croûte est très-noire, très-dure, ronde, et elle adhère fortement à la peau, souvent pendant trois ou

quatre semaines ; après quoi elle tombe, et laisse une fossette plus ou moins grande. La matière conserve pour l'ordinaire sa limpidité jusqu'à la dessication. La fièvre dont il est question, est quelquefois à peine perceptible. Elle se manifeste par une accélération du pouls, un peu de chaleur aux joues et aux mains, un peu d'abattement, et souvent par de l'inquiétude pendant la nuit. Les glandes subaxillaires sont quelquefois engorgées ; cependant il ne me paroît pas que ce symptôme soit aussi fréquent ici qu'en Angleterre. En général, cette indisposition est singulièrement légére ; elle est absolument innocente. Je n'ai jamais vu qu'elle ait exigé aucun traitement, ni avant, ni pendant, ni après l'opération.

Le tissu de la pustule vaccine ne ressemble nullement à une vessie ordinaire. C'est une aggrégation d'une infinité de vésicules, recouvertes par une même pellicule. On peut facilement s'en convaincre, même sans le secours d'un microscope. Si l'on fait une piqûre à la pustule, il sort une goutelette de sérosité, et de quelque manière qu'on la presse, elle ne se désemplit pas, comme la cloche que produit un vésicatoire ; pour y réussir, il faudroit faire autant de piqûres qu'il y a de cellules. C'est la cause de la difficulté qu'on trouve à prendre du vaccin en quantité suffisante pour pouvoir l'envoyer au loin sur de

la charpie, des verres, de l'yvoire et autres corps durs. La variété des récipiens qu'envoient souvent aux vaccinateurs ceux qui veulent avoir du vaccin, prouve combien peu de gens ont une idée claire de la vaccine.

La planche copiée d'après nature, du bras de l'enfant de mon collègue, le docteur Portenschlag, est une représentation des plus exactes des progrès et de l'apparence de la pustule vaccine. Elle est, en général, un peu plus grosse, et l'aréole plus large. La raison de cette différence est probablement le bas âge de cet enfant qui n'avoit que cinq semaines. C'est à la complaisance de Mr. le docteur Beer, oculiste célèbre, que je suis redevable du dessin de la planche qui accompagne cet ouvrage.

Quoiqu'on trouve fort peu d'artistes qui ayent les talens de Mr. le docteur Beer, et qu'on ne puisse pas s'attendre à voir une aussi belle gravure que celle-ci, ajoutée à chaque brochure sur la vaccine; je saisis cette ocassion pour prier ceux qui ont à écrire sur ce sujet, de le faire plutôt sans gravure, que d'en donner au public d'aussi mauvaises, d'aussi inexactes, et d'aussi abominables que toutes celles qui ont paru jusqu'à-présent en Allemagne, excepté celles qui accompagnent l'ouvrage de MM. Ballhorn et Stromeyer,

la traduction de Jenner par le docteur Caréno, et celle de l'ouvrage d' Aikin par le docteur Friese de Breslau. Il ne s'agit pas ici de luxe typographique, mais il s'agit de ne pas donner aux gens inexpérimentés des idées fausses d' un sujet sur lequel il est si important d' en avoir de parfaitement justes. Il y en a même quelques unes, comme celles de MM. les professeurs Kühn de Leipsic, et Osiander de Göttingue, qui sont rebutantes au point d'effrayer une mère tendre.

CHAPITRE V.

Sur la possibilité d'avoir plusieurs fois la vaccine, et la vaccine après avoir eu la petite-vérole.

Les expériences du docteur Jenner et celles des autres médecins, faites dans l'intention de prouver que la vaccine étoit un préservatif sûr contre la petite-vérole, devinrent dans peu de temps si nombreuses, et se répétèrent avec le même résultat dans tant de villes différentes, que bien peu de gens (je parle de ceux qui se donnent la peine d' examiner les faits avant de prononcer sur leur réalité) doutèrent de la vérité de l' assertion principale du docteur Jenner.

Mais les deux propositions qui font le sujet

de ce chapitre, excitèrent généralement, sinon des doutes sur la véracité de l'auteur, du moins un étonnement tout aussi grand que sa principale assertion. Examinons si le docteur a été exact, et si l'expérience des autres s'accorde avec la sienne.

Il cite dans son premier ouvrage, page 21, un domestique qui a eu trois fois la vaccine, et page 51, une femme qui l'a prise deux fois. Dans sa réponse au docteur Pearson sur se sujet, il lui écrit: „ vous pouvez être assuré que la „ même personne peut avoir plus d'une fois une „ vaccine locale et générale. J'en ai cité deux „ exemples, mais j'en connois beaucoup d'autres. „ Cependant il ajoute avec franchise: „ Quoi- „ qu'il en soit, j'ai quelque raison de supposer „ que je n'ai pas toujours été aussi exact sur „ ce point que je le suis à présent. „

D'après les recherches du docteur Pearson, il paroît que l'opinion des fermiers varie beaucoup à cet égard. Les uns lui ont mandé qu'ils connoissoient des exemples de la possibilité d'avoir la vaccine plusieurs fois, d'autres prétendent que cela est impossible. Mais tous s'accordent à dire qu'une vache n'en est jamais attaquée plus d'une fois.

MM. Ballhorn et Strohmeyer ont fait quel-

ques expériences rélatives à cette question; ils n'ont jamais pu produire de vaccine caractérisée sur les sujets qui l'avoient eu précédemment, mais seulement une légère inflammation à la partie vaccinée, qui manquoit absolument des signes qui constituent la vraie vaccine.

Les docteurs Portenschlag et Helm ont vacciné quelques enfans qui l'avoient été précédemment, sans produire aucun effet.

Mr. D. H. Grose dans le Vol. III. *du Med. et Phys. Journal*, page 295, confirme l'impossibilité d'avoir plusieurs fois la vaccine constitutionnelle.

Quoique je n'aye fait encore aucune expérience directe pour déterminer cette question, j'ai observé cependant plusieurs fois le fait suivant, qui me paroît intéressant:

Quand au bout de sept ou neuf jours je n'ai vu aucune rougeur, ni marque d'infection à la partie vaccinée, j'ai réitéré l'opération, sur-tout lorsque l'enfant étoit entouré de petite-vérole. Voyez l'article du comte Purgstall.

Il est arrivé quelquefois que la première piqûre s'est ranimée quand la seconde vaccination commençoit à donner de la fièvre, ou même

quand on n'appercevoit que la grande aréole, qu'on peut toujours regarder comme constitutionnelle. Quoique cette piqûre se soit formée en vésicule, elle n'a jamais produit de fièvre secondaire, et n'a même jamais été entourée d'une aréole particulière, comme cela arrive quand on fait deux ou plusieurs piqûres au même bras, et qu'elles s'enflamment toutes à la fois. Il semble donc que cette pustule n'est que locale, puisqu'elle ne produit pas sur le systême les effets qu'il a ressentis une fois.

Quoiqu'il en soit, cette question n'est d'aucune importance dans la pratique; car, s'il est vrai, comme on n'en peut plus douter, que la vaccine n'est jamais contagieuse, où est l'inconvénient de cette circonstance? Personne n'aura la vaccine à moins qu'il ne se la fasse communiquer volontairement.

La seconde question est en elle-même plus intéressante, parce que, si, comme l'a prétendu le docteur Jenner, on peut avoir la vaccine après avoir eu la petite-vérole, il ne seroit pas impossible de faire l'application de ce principe dans la pratique de médecine, ainsi qu'il l'a proposé, dans les cas où l'on pourroit croire convenable d'exciter une fièvre légère et innocente.

Le docteur Jenner fait l'histoire, page 15 - 19, de quelques personnes qui ont contracté la vaccine après avoir eu certainement la petite - vérole. Il ajoute cependant: „ C'est un fait si bien connu de „ nos fermiers que ceux qui ont eu la petite - vé- „ role échappent à la vaccine, ou sont disposés „ à l'avoir légèrement, qu'aussitôt que la mala- „ die se manifeste parmi le gros bétail, ils font „ tout leur possible pour se procurer des domes- „ tiques qui ayent eu la petite - vérole; sans quoi, „ les ocupations de la laiterie en souffriroient „ beaucoup (a). „

Le docteur Pearson s'est donné beaucoup de peine pour recuellir de part et d'autre des témoignages suffisans pour décider cette question. Il n'a pas été fort heureux dans ses recherches; il ajoute cependant; „ Il paroît assez sûr qu'on „ peut avoir la vaccine après la petite - vérole; „ mais il seroit nécessaire d'examiner avec plus „ de soin, si la vaccine a été simplement *locale* „ ou *constitutionnelle*. „

Le docteur Jenner dans ses *Observations ultérieures*, page 32, après avoir fait quelques re-

(a) On sait que le comté de Gloucester est fameux par ses fromages.

marques de théorie, „ propose comme une con-
„ jecture ce qui doit être finalement décidé par
„ des expériences, que ceux qui ont eu la petite-
„ vérole ne sont sujets qu'à l'effet secondaire du
„ vaccin. „

Le docteur Pearson (a), ce zélé et infatigable médecin, ne tarda pas à s'occuper de cette question. Il fit sur quatre de ses amis qui avoient eu très-certainement la petite-vérole, sur un enfant de douze ans, et sur lui-même, l'expérience de la vaccination, et il ne produisit jamais la moindre maladie. Afin de comparer ces effets, ils furent inoculés les uns en même temps, les autres après, avec de la matière variolique qui ne produisit point de petite-vérole.

Le docteur Woodville dit aussi dans son ouvrage, page 144., qu'il a souvent essayé sans succès de vacciner des personnes qui venoient d'avoir la petite-vérole dans son hôpital. Il est vrai qu'il cite, page 52 et page 143, une femme qui prit la vaccine et dont le vaccin produisit un effet complet sur d'autres, quoiqu'elle eût eu la petite-vérole *dans son enfance.* Cependant comme ce fait n'est prouvé que par le témoignage

(a) Voyez *Statement of the progress* etc. page 7.

d'une malade d'hôpital, il laisse quelques doutes sur son authenticité.

Les expériences que j'ai faites sur les docteurs Moreschi et Portenschlag, sur moi-même et sur François Fleischakel, confirment l'opinion où je suis qu'on ne peut pas avoir la vaccine après la petite-vérole.

Peut-être pourroit-on y ajouter les vaccinations infructueuses du comte Gombault, du cuisinier Furneri, de Mr. de Baësen, de Claudia Preis, âgée de 12 ans, et celle du comte de Lerchenfeld.

Le premier avoit été inoculé dans sa jeunesse, à ce qu'il prétend, sans aucun effet que celui de la douleur de l'opération qui lui fut faite par un chirurgien de régiment françois, au moyen d'une grosse mêche, longue de plusieurs pouces, trempée dans de la matière variolique, et insérée dans une incision très-profonde à la jambe, comme on le voit encore par la cicatrice.

Le second a très-souvent fréquenté et habité des maisons où il y avoit de la petite-vérole.

Le troisième que j'ai vacciné trois fois sans

produire même un effet local, n'est pas sûr d'avoir eu la petite-vérole.

La quatrième se rappelle d'avoir eu une éruption et de la fièvre. Je l'ai vaccinée trois fois.

Le cinquième a été souvent exposé à la contagion de la petite-vérole. Il faut remarquer que le vaccin avec lequel ces personnes ont été vaccinées, a produit respectivement sur un grand nombre d'autres une vaccine complette.

La servante du docteur Guldener et madame Kapsensteiner de *Brunn am Gebürg*, qui, à la vérité, ne se rappellent pas d'avoir été exposées particulièrement à la contagion, ont aussi résisté à la vaccination. Dans des adultes il reste toujours de l'incertitude.

Ce n'est pas aux médecins seulement que cette question a paru extraordinaire. Plusieurs personnes même ont été tentées d'accorder moins de croyance aux faits principaux de la découverte, d'après la difficulté qu'elles trouvoient à admettre cette assertion du docteur Jenner; l'expérience étoit encore la seule ressource.

Dans un temps (a) où je n' avois pas encore connoissance de celles que fit le docteur Pearson sur ses amis et sur lui-même, une occassion se présenta d'en faire une dont les résultats sont, à mon avis, très-remarquables.

Mr. le comte Mottet, lieutenant-colonel au service de S. M. I. et R., et gouverneur de L. A. R. les archiducs, avec le zèle pour les sciences utiles qui le caractérise, et un empressement qui, peut-être, fera réfléchir plusieurs médecins sur leur apathie, s' adressa à moi pour se faire vacciner, et éclaircir la question qui faisoit le sujet de son étonnement (b). Je me prêtai bien volontiers à une expérience aussi intéressante.

Le comte Mottet avoit eu la petite-vérole à l'âge de cinq ans. Sa mère, qui vit encore, me l'a assuré. Sa soeur, qui la prit en même temps que lui, en est encore gravée. Dans le moment où ces deux enfans en furent attaqués, la comtesse voyageoit avec eux en France, et alloit rejoindre son mari, qui étoit colonel d' un régiment suisse

(a) Le 2 octobre 1799.

(b) Le professeur Odier a aussi vacciné, sans produire aucun effet, le prof. Pictet de Genève, dans un but semblable à celui du comte Mottet. Voycz Bibl. Brit. Vol. XII. page 313.

au service de cette puissance. Ce fut à Tarascon qu'elle s'apperçut de la petite-vérole de ses enfans, et qu'elle fut forcée de faire halte.

Etant obligée de ne s'arrêter que le moins possible dans cette ville, elle en partit aussitôt que le danger et la fièvre furent passés. Le médecin qui soigna ses enfans, lui donna par écrit différens conseils pour leur traitement pendant le reste du voyage, et une espèce de journal du cours de la maladie. Cet écrit existe encore, et le comte Mottet me l'a fait lire. Sa mère y a ajouté son propre journal, dans lequel elle décrit avec une exactitude vraiment maternelle, tous les soins qu'elle prit de la figure de ses enfans pendant la déssiccation des croûtes.

L'étendue de l'aréole, la violence de l'inflammation, la forme vésiculaire, la limpidité de la matière, la grosseur des croûtes m'avoient fait croire (dans un temps où mes connoissances en vaccination se bornoient à cinq ou six opérations,) que la vaccine du comte étoit véritable. Cependant les lettres du docteur Pearson à ce sujet, le second ouvrage du docteur Woodville, et le résultat des vaccinations faites à Genève, à Colombier près de Neufchâtel, et à Vienne avec le virus du comte Mottet, m'ont prouvé que ce n'étoit point la vraie vaccine, mais une vaccine rendue bâtarde par la

circonstance qu'il avoit eu la petite-vérole dans son enfance.

D'ailleurs nous avons appris depuis ce temps-là qu'on peut considérer comme inefficace toute vaccine où l'opération produit avant le troisième jour une tumeur ou une inflammation étendue. Le comte Mottet avoit tout le bras enflammé à 10 heures du soir du même jour où il avoit été vacciné à deux heures. Il fut tellement frappé de ce phénomène inattendu, qu'avant de se coucher, il m'écrivit une lettre qui commençoit par ces mots: *Pardieu, monsieur, votre vaccine court le galop!* Les croûtes qui furent très-larges n'eurent jamais l'apparence des croûtes vaccines, qui sont aujourd'hui si bien connues; elles ressembloient davantage à celles qui surviennent après un ulcère quelconque.

Quant à l'inefficacité d'une vaccine qui produit une inflammation considérable le même jour ou le lendemain, je puis citer l'exemple de la comtesse Louise Mottet, celui de Henri Smith, et du jeune comte De la Gardie, qui eurent le lendemain de leur vaccination une rougeur qui s'étendoit depuis l'épaule jusqu'au coude, et chez Henri Smith jusqu'au bout des doigts. Quand ensuite mon expérience m'eut appris que ces symptômes étoient certainement ineffiraces, je leur ai réinoculé la vac-

cine, et ils l'ont eue de la manière la plus régulière et la plus satisfaisante.

J'ai eu dernièrement quelques occasions de vacciner des personnes qui avoient eu certainement la petite-vérole. Il m'est arrivé quelquefois de voir se former une pustule ressemblante à la vaccine, mais au moins trois fois plus petite.

D'où je conclus avec le docteur Pearson *qu'on ne peut pas avoir la vaccine après la petite-vérole, ni la vraie vaccine* (a) *deux fois.*

Je suppose que si le docteur Jenner s'est trompé à cet égard, son erreur provient de ce qu'il n'avoit vu la vaccine que sur des paysans qui l'avoient prise accidentellement. On peut aisément imaginer que du vaccin appliqué sur des mains crevassées peut tellement les irriter, qu'il produise des symptômes qu'on pourroit prendre pour une affection constitutionnelle de vaccine.

(a) Voyez dans la suite de l'ouvrage ce que j'entends par *vraie vaccine.*

CHAPITRE VI.

La vaccine est-elle contagieuse sans inoculation?

Rien, à mon avis, ne paroît mieux démontré que la négative de cette proposition. Le docteur Jenner cite, page 98, le premier enfant qu'il a vacciné, qui coucha pendant la maladie, dans le même lit avec deux enfans qui n'avoient jamais eu la vaccine, ni la petite-vérole, et ils n'en ressentirent aucun effet.

2°. Une jeune femme qui avoit aux mains des ulcères vaccins très-considérables, et qui couchoit dans le même lit avec une laitière qui n'avoit jamais eu ni l'une, ni l'autre de ces maladies.

3°. Une nourrice qui ne la communiqua pas même à l'enfant qu'elle allaitoit.

Je puis citer l'expérience des docteurs hannovriens qui ont fait coucher des enfans vaccinés avec d'autres qui n'avoient jamais eu ni vaccine, ni petite-vérole, et qui n'en furent point affectés. Et la mienne propre, car je n'ai presque jamais vacciné d'enfant dans une maison, où il ne s'en trouvât d'autres qui n'eûssent été susceptibles de la vaccine; cependant aucun ne l'a prise. Dans

la même famille, j'ai plusieurs fois vacciné les enfans les uns après les autres (a); malgré cela, je n'ai jamais vu de vaccine spontanée.

Il est vrai que le docteur Woodville en cite deux, mais ces cas-là ont été accompagnés d'éruptions semblables à la petite-vérole. On verra dans le chapitre suivant ce que l'on doit penser de ces éruptions.

Aucun médecin n'a poussé la recherche aussi loin que le neveu du docteur Jenner. Il a fait respirer des enfans qui n'avoient jamais eu ni la vaccine, ni la petite-vérole, tous les jours plusieurs fois sur les pustules des personnes vaccinées. Il a même vacciné plusieurs femmes enceintes la dernière semaine de leur grossesse, afin que la vaccine fût au plus haut degré, au moment de l'accouchement, et qu'après l'accouchement les enfans reposâssent sur les bras vaccinés de la mère qui les allaitoit. Il n'a jamais pu produire la vaccine, quoique ces enfans en fûssent tellement susceptibles, que vaccinés après, ils l'ont prise très-régulièrement (b).

(a) Voyez les deux premiers articles du chap. XVI. et ceux des enfans de Mr. de Kerecztury.

(b) Voyez Jenner, *Continuation of facts*, page 34.
Ces expériences montrent plus que toutes les autres

Le docteur Moreau, médecin françois, nous dit dans son *Traité sur la vaccine*, que des frictions faites avec du vaccin très-fraix, sur une partie dont l'épiderme n'étoit déchiré dans aucun point, n'ont produit aucun effet.

On pourroit accumuler à l'infini les preuves de cette assertion que l'on trouve dans les ouvrages de tous les vaccinateurs, et sur-tout dans le *Mémoire sur l'inoculation vaccine à Genève*, fait par le professeur Odier. Voyez Bibl. brit. Vol. XV. Nro. 115. page 88. On y parle d'expériences très-satisfaisantes, faites pour éclaircir ce point important de la doctrine de la vaccine.

CHAPITRE VII.

Observations sur les éruptions qu'on a remarquées dans l'hôpital d'inoculation à Londres.

Après le grand nombre de vaccinations dont le docteur Jenner avoit rendu compte dans ses deux ouvrages, où il n'avoit jamais paru de pustules

---

combien l'on est accoutumé en Angleterre à considérer la vaccine comme une chose absolument innocente.

qu'à la partie vaccinée, les médecins et le public anglois eurent lieu d'être étonnés de voir souvent la vaccine accompagnée d'éruptions jusqu'à un certain point semblables à celles de la petite-vérole, et qui aggravèrent un peu les symptômes de la vaccine.

Plusieurs circonstances me firent supposer qu'elles n'appartenoient point à la vaccine, mais à une cause étrangère. Je publiai au mois de septembre 1799., dans la Bibl. Brit., les raisons que j'avois de faire cette supposition. Comme cet ouvrage n'est pas généralement connu, je les répéterai ici:

Le premier qui songea à Londres à faire des expériences sur la vaccine fut le docteur Woodville, et la première occasion qu'il eut de se pourvoir de vaccin frais, fut, ainsi que je l'ai dit, dans une ferme des environs de Londres, *Gray's-Inn-Lane*. Le cowpox de ces vaches étoit sans contredit de la véritable espèce; mais il vaccina ses premiers malades à la ferme, et les ramena à son hôpital qui porte le nom de *Inoculation et Smallpox Hospital*.

Le nom seul de cet établissement me paroît résoudre ce problême, et il me semble, au moins, que ce n'étoit pas le lieu que l'on auroit dû

choisir pour faire des expériences qui devoient contribuer à fixer l'opinion publique sur cette nouvelle méthode, puisqu'il est impossible de ne pas croire que les salles, les lits, les meubles et l'air même de cet hôpital ne fûssent suffisamment infectés de miasmes varioliques, pour contrarier l'effet du vaccin, ou peut-être, pour faire de cette maladie, sinon une vraie petite-vérole, du moins une maladie qui ne ressemblât plus à la vaccine originale du docteur Jenner.

Ces soupçons furent presque changés en certitude par une lettre du docteur Marcet de Londres, qui me dit. „ J'ai vu à l'hôpital d'inoculation „ des malades de vaccine et de petite-vérole „ ordinaire, dont les pustules *vues et comparées* „ *à côté les unes des autres*, étoient tellement „ semblables, que personne n'eût pu se vanter „ de les distinguer à coup sûr. „

Puisque ces différens malades étoient *à côté les uns des autres*, pourquoi s'étonner que ce ne fût plus la vaccine du docteur Jenner.

On trouve dans l'ouvrage du docteur Woodville un aveu de sa négligence, ou plutôt de son insouciance, car il dit, page 137, „ Plusieurs des „ malades que j'ai vaccinés, se trouvèrent pen- „ dant la première semaine qui s'écoula après

„ que j'eus obtenu du vaccin, constamment ex-
„ posés à la contagion de la petite-vérole.

Voici ce qu'il a dit depuis dans son second ouvrage, *Observations on the Cowpox*, page 21., publié le 1 juillet 1800. „ Mr. Evans, chirurgien à „ Ketley, dans le Shropshire, est le seul, ex-„ cepté moi, qui ait fait connoître les résultats „ d'inoculations vaccines et varioliques, faites sé-„ parément sur différentes personnes dans le „ même temps et dans la même maison, de ma-„ nière à ce que ces vaccinés fûssent constam-„ ment exposés à la contagion de la petite-vé-„ role. Il a vacciné au delà de 68 personnes, dont „ plus de la moitié a eu des pustules. Il est „ vrai qu'elles sont rarement parvenues à la ma-„ turité, mais cependant la fréquence de leur ap-„ parition sembleroit indiquer qu'elles étoient dûes „ à la même cause que celles de l'hôpital. Je „ suppose même que partout où la petite-vérole „ est épidémique les éruptions vaccines sont aus-„ si fréquentes qu'à mon hôpital. „

Il ne s'est point contenté d'entremêler ainsi ses vaccines; nous voyons qu'il a dans un grand nombre de cas fait cheminer de front les deux maladies, en vaccinant la même personne à un bras et l'inoculant à l'autre; qu'il a inoculé presque à tous la petite-vérole le cinquième jour de la vac-

cine; et qu'il a même fait un mêlange des deux virus en parties égales, et en a inoculé beaucoup de monde; chez les uns les pustules ont eu une apparence vaccine, chez les autres une apparence variolique.

Je conçois parfaitement que ces expériences pouvoient être curieuses, mais ce n'étoit certainement pas celles dont on avoit besoin; ce n'étoit pas alors encore le moment d'en faire d'autres que celles qui tendoient à prouver que la véritable vaccine préservoit de la petite-vérole (a).

(a) Depuis que je m'occupe de vaccine, je n'ai cessé de réfléchir à ces phénomènes produits dans l'hôpital du docteur Woodville. J'avoue cependant que je n'ai pas encore senti la force des raisons qu'il donne pour ses inoculations entremêlées, ni ce qu'il appelle *sa précaution d'inoculer la petite-vérole le cinquième jour après la vaccine*. Je vais les transcrire pour l'avantage de ceux qui ne possédent par l'original, et qui veulent examiner ce sujet à fond. Woodville, page 137,

„ Those who are acquainted with the history of „ the Cowpox, will no doubt be surprised to find from „ the preceding cases, that pustules have frequently been the „ consequence of the inoculation of this disease. Indeed, „ when I first observed a pustular eruption upon Buck- „ land, (Case 3d) the occurrence being wholly unexpec- „ ted, I was not without apprehension that the lancet „ which was employed in his inoculation might have had „ some particles of variolous matter adhering to it. But „ this suscipion was soon removed; for, upon enquiry,

Cette manière d'expliquer les éruptions de Londres me parut si simple et si naturelle, que je n'aurois pas regardé comme nécessaire d'en cher-

---

„ I found that all the lancets which I had used on the 21st
„ of January, were then made use of for the first time
„ since they had been ground by the cutler.

„ Among the patients inoculated for the Cow-pox
„ during the first week in which I obtained the matter of
„ this disease, several were so circumstanced as to be
„ afterwards constantly exposed to the infection of the
„ Smallpox. Having then had no proof that the progress
„ of the infection of the former would supersede that of
„ the latter, I used the precaution to inoculate the pati-
„ ents with variolous matter on the fifth day after that
„ taken from the cow had been inserted. This led some
„ medical gentlemen to suppose that the matter locally
„ formed in the arm from the first inoculation, might be
„ variolated by the progress of the second inoculation in
„ the other arm, and that consequently the matter genera-
„ ted in the Cow-pox tumour with which others were ino-
„ culated, would produce a hybrid disease, and not the
„ genuine Cow-pox. But as the matter employed in the
„ Cow-pox inoculations was always taken before the
„ constitution could be affected by the variolous matter
„ and during the time that both inoculations were merely
„ local diseases, I apprehend its effects would be the
„ same as if the variolous inoculation had not taken place.
„ Nay, had this not been the case, but had several pa-
„ tients been inoculated with matter taken from the Cow-
„ pox tumour on the arm of Jane Collingridge, after both
„ the inoculations were supposed to have affected the
„ constitution for several days, neither facts nor analogy
„ lead us to believe that the matter thus obtained would
„ produce any other disease than that of its own species,

cher d'autres preuves. J'en eus cependant une bien forte peu de temps après la lecture de l'ouvrage du docteur Woodville.

Ayant trouvé quelque difficulté à vacciner avec des fils imprégnés, je désirai avoir du vaccin qui fût séché sur un morceau de verre, tuyau de plume, ou autre corps dur, dont on pût se servir en le délayant avec un peu d'eau, et vacciner à la pointe de la lancette, ainsi que cela se pratique pour l'inoculation.

Je m'adressai pour cela à mon ami et compatriote le docteur Marcet, qui pratique actuellement la médecine à Londres. Il en parla à Mr. Coleman, le même qui avoit fait des expériences sur le javart. Mr. Coleman qui n'avoit point de vaccin en demanda à Mr. Paytherus qui paroît

---

„ or that its specific morbid quality would be changed by „ entering into combination with the virus of the Small- „ pox. The general character of the tumour formed by „ the inoculation of the Small-pox, is very different from „ that of the Cow-pox; and though on the same day „ a person be inoculated in one arm with the matter of „ the Cow-pox, and in the other with that of the Small- „ pox, yet both tumours preserve their respective cha- „ racteristic appearances throughout the whole course of „ the disease. This is certainly a strong proof that the „ two diseases, in respect to their local action, continue „ separate and distinct. „

être un des vaccinateurs les plus expérimentés. Ce Mr. Paytherus écrivit à Mr. Coleman en lui envoyant le vaccin séché sur un cure-dent de plume. Dans sa lettre que Mr. Coleman m'a envoyée en original, il lui donne la généalogie de ce vaccin depuis son origine, c'est-à-dire, la fameuse vache de Mr Coleman. Voici la traduction de cette lettre:

Mon cher monsieur,

Le vaccin que vous recevrez avec cette lettre a été pris originairement *de votre vache.* Le premier enfant que j'en vaccinai, fut celui de Mr. Robert, dans le Strand; du petit Robert il servit pour mon propre enfant, âgé de cinq mois. De cette source il a passé de l'un à l'autre par les enfans de Mr. Yacdley, St. Martin; de Mr. Pressigny, Kensington; de Mr. Monchard, rue Welbeck; de Mr. Petite, rue de l'union; de Mr. James Headmeads, rue du duc; et les enfans de Mr. Harris, champs St. George.

C'est d'un de ces derniers que le vaccin que je vous envoye a été pris le 9e. du courant.

Je suis etc.

19 juin 1799. *Thomas Paytherus.*

Mr. Coleman ajoute de sa propre main qu'il a envoyé du même vaccin à Deptford et à Lincoln, et que toutes les personnes à la vaccination desquelles il a servi, ont eu la vaccine d'une manière très-bénigne et *sans aucune éruption.*

Les personnes que le docteur Woodville a vaccinées dans son hôpital immédiatement de la vache de Mr. Coleman, ont eu des pustules, même en grande abondance. Les trois premières, p. ex, en ont eu 300, 105 et 350.

Comme dans tout l'ouvrage, il n'est pas question *d'autre vache de Mr. Coleman* que de celle-ci, il y a toute raison de croire que celle dont parle Mr. Paytherus, est bien la même que celle dont le docteur Woodville s'est servi. Nous avons vu cependant que ce même vaccin communiqué dans divers quartiers de la ville de Londres, à Deptford et à Lincoln, n'a jamais produit de pustules qu'à la partie vaccinée; où donc en chercher la cause, sinon dans les miasmes varioliques dont cet hôpital est nécessairement infecté? Le docteur Jenner partage cette opinion avec moi dans une lettre qu'il m'écrit de Berkeley le 27 nov. 1799. (a)

(a) Voyez toute cette lettre dans la Bibl. Britann. Vol XIII. Sc. et Arts, pag. 188.

„ Après avoir lu ce que j'ai publié au sujet
„ de la vaccine, vous aurez probablement été
„ surpris de voir qu'un grand nombre de personnes
„ qu'on a vaccinées à l'hôpital d'inoculation de
„ petite-vérole à Londres, ont eu beaucoup de
„ boutons, et que quelques unes en ont été couver-
„ tes. Mais je présume que votre surprise cesse-
„ ra (a), lorsque vous saurez que les malades
„ qui ont eu des boutons semblables à ceux de
„ la petite-vérole, avoient été inoculés le pre-
„ mier jour avec du vaccin, et le sixième avec du
„ pus variolique, ensorte qu'il en est résulté une
„ maladie mixte. J'avois imaginé qu'il seroit
„ possible que cette différence vînt de ce que la
„ vache de Londres qui avoit fourni du vaccin au
„ docteur Woodville, étoit mieux soignée que cel-
„ les sur lesquelles j'ai pris celui dont je me
„ suis servi, et qui, comme c'est l'usage dans
„ le comté que j'habite, sont accoutumées à paî-
„ tre en liberté, et à vivre d'une manière plus
„ rapprochée de l'état de nature; pour m'en
„ assurer, j'ai fait venir du vaccin pris sur le pis
„ d'une vache malade près de Londres. Mais
„ quoiqu'il m'ait servi à vacciner succes-
„ sivement, pendant plusieurs mois de suite, en

(a) Le docteur ne savoit point alors que j'eûsse écrit sur les éruptions de vaccine.

„ le transportant d'un individu à l'autre, au de-
„ là de 200 personnes, je n'ai vu de boutons
„ sur aucune d'elles. Ce n'est pas que la vac-
„ cine ait toujours été exempte de toute espèce
„ d'éruption. Quand l'aréole s'est fort étendue
„ autour de l'incision, j'ai vu quelquefois le vac-
„ ciné couvert d'une rougeur générale, et quel-
„ quefois plusieurs petits boutons durs et rou-
„ geâtres; quelques uns même avec une apparen-
„ ce vésiculaire à leur sommet se sont manifes-
„ tés en différentes parties du corps. Mais cet-
„ te apparence est fort rare, et j'imagine qu'elle
„ dépend des mêmes causes que l'irritation loca-
„ le de diverses autres substances âcres, telles
„ que les cantharides, la poix de Bourgogne,
„ le tartre émétique et plusieurs autres, qui pro-
„ duisent aussi, et, si je ne me trompe, plus
„ fréquemment encore que le vaccin, quelque af-
„ fection générale de la peau. „

De plus, j'ai su depuis long-temps par des lettres particulières, que le docteur Woodville a fini par être persuadé que ces éruptions tenoient à une athmosphère variolique. Il en a même fait publiquement l'aveu dans son second ouvrage.

Le docteur Pearson est un des principaux vaccinateurs qui n'admettent pas le mêlange variolique. Il regarde les cas où il paroît une érup-

tion semblable à la petite-vérole (qui sont actuellement fort rares), comme une variété de la vaccine. Mais, j'avoue que quelque considération que j'aye pour l'opinion du docteur Pearson, à qui nous avons tant d'obligations, je ne saurois céder à son raisonnement, puisque, comme il le dit lui-même dans un petit mémoire, *On the present state of evidence with regard to the vaccine Inoculation*, tout le vaccin dont on se sert en Angleterre et ailleurs, provient des vaches de la laiterie près de Londres et de celle du professeur Coleman, dont tous les premiers vaccinés habitèrent cet hôpital.

MM. Ballhorn et Stromeyer sont de mon avis, ainsi que les médecins de Genève; les uns et les autres ont vu de temps en temps quelques éruptions (a).

(a) Cette apparition d'éruptions n'a pas été seulement un sujet d'étonnement pour le public, mais il paroît même d'après le troisième ouvrage du docteur Jenner et le second du docteur Woodville, qu'elle a été une pomme de discorde, et qu'elle a divisé les vaccinateurs en deux partis. A la tête de l'un sont les docteurs Woodville et Pearson, qui prétendent que la vaccine éruptive doit être considérée simplement comme une variété, sans admettre du mêlange variolique, ni de l'hybridité, quoiqu'ils reconnoissent l'influence de l'atmosphère variolique de l'hôpital du docteur Woodville. A la tête de l'autre est le docteur Jenner,

Les vaccinateurs hannovriens voyant la fréquence des éruptions dans leur électorat, et moi, n'en observant jamais d'aucune espèce, nous avons été curieux d'échanger notre vaccin, et nous nous en sommes envoyés mutuellement. Sur un très-grand nombre de vaccinations faites à Vienne avec du vaccin hannovrien, et à Hannovre avec du vaccin de Vienne, aucun des deux n'a produit d'éruption. Ces médecins, ainsi que moi, tiennent leur premier vaccin du docteur Pearson. Ce fait remarquable ne me paroît susceptible d'aucune explication. Ce n'étoit pas le climat, puisque le vaccin de Vienne transplanté à Hannovre, produit une vaccine sans éruption, et que celui qui en produisoit à Hannovre n'en produit plus à Vienne. Les hannovriens ont cessé de vacciner avec leur vaccin, et trouvent par conséquent un grand avantage à se servir du mien.

Ces observations me paroissent de la plus grande importance; 1°. parce que si, en effet, la vaccine étoit accompagnée de pustules sur le reste du corps et que ces pustules fûssent contagieuses, l'avantage de cette découverte seroit moindre.

---

qui accuse le docteur Woodville de négligence dans ses vaccinations, et d'avoir confondu les deux maladies par des expériences plus curieuses qu'utiles. Si j'avois à me ranger sous les drapeaux de l'un ou de l'autre parti, je n'hésiterois pas pour ceux du docteur Jenner.

2°. Comme les médecins anglois ont envoyé dans toute la Grande-Brétagne et les quatre parties du monde, des fils imprégnés dans cet hôpital, il ne faudra pas s'étonner, si l'on voit quelquefois des pustules accompagner la vaccine, comme cela est arrivé à Genève et à Hannovre.

Quant à moi je n'ai jamais vu d'éruption qui ressemblât à la pustule vaccine. La seule chose que j'ai remarquée c'est dans le cas d'Henri Otto. La croûte vaccine de cet enfant (voyez mon opinion sur sa maladie) étoit fort épaisse, et fut quelquefois emportée par le frottement de ses habits, ou peut-être en se grattant. La manche de sa chemise étoit fortement imprégnée de matière, et plusieurs jours après la fièvre je m'apperçus de quelques belles pustules sur le muscle deltoïde, qui paroissoient être l'effet du contact de la chemise, mais elles ne produisirent point de fièvre secondaire, ni d'aréoles.

J'ai vu aussi une pustule au coin de la lèvre d'un enfant (Joseph Dorhart) qui avoit coutume de coucher appuyé sur son bras, et qui s'étoit inoculé cette pustule par le contact du bras et de la lèvre. Mais dans ces cas-là les pustules n'étoient point entourées d'aréoles; elles paroissoient superficielles, et n'avoient point cette dureté de la pustule vaccine, qui affecte tout le système.

Le docteur Portenschlag m'a montré un enfant qui avoit une éruption générale ; elle étoit formée de petits boutons fort durs, qui contenoient si peu de sérosité qu'il auroit été difficile d'en humecter une lancette. Ils ont disparu au bout de trois jours. Le vaccin du bras de cet enfant a produit une vaccine sans éruption.

J'ai vu aussi une éruption d'une vingtaine de pustules blanchâtres et assez larges, sur le corps d'un petit garçon dont la vaccine étoit déjà entièrement sèche. Il m'est impossible de déterminer si cette éruption étoit une conséquence de la vaccine, ou si c'étoit des pustules de petite-vérole volante.

En supposant que ces pustules parussent plus souvent, ce ne seroit pas une raison pour rejeter la méthode en question. Elles n'ont jamais eu aucunes suites fâcheuses, ni jamais laissé la moindre marque sur le visage.

Quelle conclusion tirer des malades du docteur Woodville, qu'il nous dit l'avoir été dangereusement, quand nous avons tout lieu de regarder leurs boutons comme varioliques? Malgré même toutes ses imprudences, quelque innombrables que soient les vaccinations, nous ne connoissons qu'un seul cas de mort. C'étoit un enfant de neuf mois, qui

eut des convulsions qui l' emportèrent le onzième jour après la vaccination. (Voyez Woodville, page 140).

Personne ne peut se dissimuler que la mort d'un enfant à cet âge de la dentition, et dans un hôpital où l' on vaccine sans faire aucune attention à la santé de l'individu, ne puisse être aussi bien attribuée à d' autres maladies qu'à la vaccine ; supposition d' autant plus vraisemblable qu' on ne la voit jamais accompagnée de convulsions d' aucune espèce.

Je suis à-présent tellement convaincu de l'innocence de la vaccine, que je ne fais presque plus aucune attention à l'état de santé de l'enfant avant la vaccination. Les plus foibles, ainsi que les plus forts, la subissent avec la même facilité. En un mot, je répéterai ici ce que j' ai si souvent dit à des parens craintifs : *C' est que si un enfant est assez fort pour vivre, il l' est assez pour supporter la vaccine.*

CHAPITRE VIII.

Etoit-il difficile de propager la vaccine hors de l'Angleterre?

Les avantages de la vaccine sur la petite-vérole étoient trop bien prouvés, pour que des médecins aussi philanthropes que ceux qui s'en étoient occupés en Angleterre, ne songeâssent pas bientôt à les procurer aux habitans du continent.

Le docteur Jenner avoit prouvé d'une manière satisfaisante dans son premier ouvrage, que la propriété antivariolique de la vaccine s'étendoit, pour ainsi dire, jusqu'à la cinquième génération. Tout engageoit à supposer que le nombre indéfini d'individus par lesquels elle passeroit, ne changeroit rien à sa propriété. Nous en avons un exemple frappant dans les 600 premières vaccinations du docteur Woodville, pour lesquelles on n'a eu que deux fois recours au virus de la vache, c'est-à-dire, que tous ses malades furent vaccinés les uns d'après les autres.

Le docteur Pearson nous dit dans son mémoire intitulé, *State of the evidence* etc., que plus de 6000 personnes ont été vaccinées, et que l'on n'a eu que

deux fois recours au vaccin pris immédiatement de la vache.

L'uniformité parfaite qu'on observe dans les symptômes et l'apparence de la vaccine, annonce qu'il n'y a aucun avantage quelconque à se servir du vaccin pris de la vache, ni aucune différence, quelque soit le nombre des individus par lesquels il ait passé. C'est du moins ce que j'ai observé dans mes vaccinations, et tous les vaccinateurs sont d'accord là-dessus.

Cette circonstance n'est pas une des moins favorables à l'adoption de la vaccine, vu la rareté de cette maladie des vaches, qui n'est pas connue dans plus de quatre ou cinq comtés d'Angleterre, et même qui n'y paroît que rarement. Il suffit donc de vérifier par une première expérience que la maladie d'une vache est bien le cowpox, et l'on est sûr d'avoir une source constante et probablement inépuisable de vaccine.

Le moyen qu'imagina le docteur Pearson fut d'imprégner un fil de ce fluide; il l'a toujours envoyé dans une lettre, fixé sur le papier par deux oublies ou par de la cire à cacheter. Or, rien n'est plus facile qu'un semblable moyen pour propager cette heureuse découverte de ville en ville,

et par conséquent, dans le monde entier, si l'on a le bon sens de l'adopter.

Le docteur Jenner nous dit (a) que du vaccin qu'il avoit lui-même recueilli d'une bonne pustule avoit produit tout son effet au bout de trois mois. Je puis citer ma propre expérience pour un espace de temps bien plus considérable. Voici le fait:

La lettre du docteur Pearson qui contenoit les premiers fils imprégnés dont je me suis servi, étoit datée du 20 mars 1799. Aussitôt que ces fils eurent produit à Vienne l'effet désiré, je ne songeai plus à m'en servir, trouvant préférable de faire usage du vaccin plus récent que me fournissoit chaque vaccination. Par conséquent, je ne soignai plus ce qui me restoit de ces fils, et je ne cessai de porter constamment dans ma poche la lettre et les fils renfermés dans un porte-feuille de maroquin, afin de pouvoir satisfaire à tout moment la curiosité des personnes qui désiroient savoir comment on faisoit venir d'Angleterre la matière de ce préservatif.

Mr. le vicomte de W., âgé de 40 ans, s'étant adressé à moi pour se faire vacciner, y mit la condition que ce seroit avec les fils mêmes d'Angle-

---

(a) Further Observations. Page 18.

terre. Je lui témoignai mes craintes sur la réussite de sa vaccination avec des fils qui pendant tout l'été avoient été exposés à la chaleur de la saison et de ma poche. Il insista, et elle se fit avec succès le 23 septembre 1799.

Le docteur Jenner recommande comme le meilleur moyen de conserver le vaccin, celui de le faire sécher à l'air sur un corps dur, comme de l'ivoire, du verre etc., et de le tenir ensuite renfermé dans une phiole bien bouchée pour en éloigner l'oxygène.

Les phioles de l'institut de Londres me paroissent on ne peut pas mieux inventées pour envoyer le vaccin sur un verre. La forme de la phiole est tout-à fait indifférente. Le bouchon est de verre, et ferme hermétiquement. Ce qu'il a de particulier c'est qu'il se prolonge jusqu'au centre de la bouteille, et se termine en forme de petite-cuillière, ou de cure-oreille, dans la concavité duquel on fait sécher le vaccin, qui reste par conséquent toujours à l'abri de l'air jusqu'au moment où l'on veut s'en servir.

Comme toutes les fois que j'ai employé le vaccin sec délayé avec la plus petite quantité d'eau possible, je n'ai jamais pu produire de pustule, même avec celui que m'avoit envoyé le docteur

Jenner, je préfère la méthode des fils pour la première vaccination; les suivantes se font à la lancette, comme l'inoculation. J'ai presque toujours réussi avec les fils du docteur Pearson.

Je n'ai pas souvent imprégné des fils avec le vaccin que m'ont fourni mes vaccinés; j'ai trouvé plus commode de conserver la partie de la chemise qui se trouve en contact avec la pustule, et qui est presque toujours fortement imprégnée de vaccin, sur-tout, si l'on fait à dessein une piqûre à la pustule. Quand j'ai imprégné des fils, je me suis servi d'une méthode qui m'a été recommandée par MM. Ballhorn et Stromeyer. Elle consiste à faire passer le fil dans un petit tube de verre, et à en cacheter tout de suite les deux extrêmités avec de la cire. Cette méthode a de plus l'avantage de pouvoir mettre le tube dans un tuyau de plume, pour empêcher qu'il ne se brise pendant le voyage (a).

Voici la manière de s'en servir que je recommande: Si le linge est abondamment imprégné,

---

(a) Pendant l'année 1801, j'ai beaucoup envoyé de fils. La dépense que les aiguilles d'argent m'occasionnoit et qui m'a été rarement remboursée, m'a obligé de me servir moins souvent de ce moyen que je considère cependant comme le plus aisé pour propager la vaccine.

l'on peut ramollir le vaccin en l'exposant pendant une demi-minute à la vapeur de l'eau chaude, frotter la lancette à plusieurs reprises sur ce vaccin, et vacciner comme à l'ordinaire, au moyen de deux ou trois piqûres. Cette méthode qui est sans doute, la plus commode pour le vaccinateur et pour l'enfant, ne réussit pas toujours ; alors il faut se servir du linge de la manière suivante.

Coupez un morceau de la toile en forme de fil de cette longueur —; faites une légère incision dans l'épiderme, un peu plus longue que le fil; placez-y le bout de fil, après l'avoir trempé rapidement dans de l'eau tiède, en le tenant, pour plus grande commodité, entre les deux pointes d'une pincette; recouvrez le fil d'un morceau d'emplâtre adhésif (a), *Diach. cum gummi*, p. ex., et fixez le tout par un bandage ordinaire. Levez l'appareil le troisième jour, examinez si les fils sont bien dans les incisions, et remettez tout à sa place jusqu'à ce que vous vous apperceviez de

---

(a) Les médecins de Genève ont trouvé avec raison qu'il valoit mieux ajouter à l'emplâtre un petit morceau de linge sur la partie qui est en contact avec le fil. 1° Parce qu'ils ont craint que le plomb et les autres ingrédiens de cet emplâtre, ne détériorâssent la propriété du vaccin. 2° Pour empêcher que le fil ne s'enveloppe dans l'emplâtre, et que les points de contact n'en soyent par conséquent diminués.

quelque marque d'infection, c. a. d., d'un peu d'inflammation ou d'un commencement de vésication.

La méthode de soulever la peau par un vésicatoire est très-mauvaise. La quantité de sérosité qui en découle tend à délayer le vaccin, et à en diminuer, si non à en détruire l'efficacité. De plus, l'ulcération que produit presque toujours le vésicatoire, sur-tout sur la peau tendre des petits enfans, empêche cette régularité de la pustule vaccine, qui est si frappante, et rend même quelquefois difficile de distinguer ce qui est l'effet de la vaccine ou du vésicatoire.

Non seulement la théorie et le bon sens suggèrent de ne pas se servir de cette méthode, mais la pratique l'a prouvé dans tous les pays où l'on s'occupe de vaccine. J'ai su que deux vaccinateurs à Vienne, qui manquoient probablement de l'une et de l'autre, ont fait cruellement souffrir des enfans sur lesquels ils ont essayé cette méthode, et qu'ils ont dégouté les parens de la vaccination, qui devint vraiment une opération pénible, exigeant un traitement douloureux pour leurs enfans. Celle du fil est seulement ennuyeuse, à cause du pansement journalier qu'elle exige, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive de la formation de la pustule, mais elle n'est point douloureuse.

J'ai vacciné dernièrement deux enfans qu'un médecin avoit inoculés par le moyen d'un vésicatoire et d'un fil dont l'origine ne m'est pas connue. Cette vaccination produisit, sur l'un d'eux, une croûte très-épaisse. Ce médecin qui est un homme fort instruit, et qui avoit vu plusieurs vaccines bien caractérisées, conçut lui-même des doutes sur l'efficacité de sa vaccination, et conseilla aux parens d'avoir recours à moi. L'aspect seul de ces croûtes qui n'avoient pas ce caractère spécifique qui est si particulier à la croûte vaccine, me fit prononcer, sans hésiter, que ces deux enfans ne pouvoient pas avoir eu la vaccine, et qu'il falloit les vacciner de nouveau. Cela se fit, et ils ont eu l'un et l'autre de très-belles pustules. Supposons donc que ce médecin n'eût jamais vu de vaccine; il n'auroit pas douté qu'une aussi grosse croûte ne fît un effet suffisant; ces enfans auroient repris la petite-vérole, et voilà la vaccine décriée mal à-propos!

Mr. le professeur Osiander de Göttingue recommande beaucoup de vacciner avec un vésicatoire. Tout annonce, à la lecture de son ouvrage, qu'il est dans l'erreur sur la nature de ses pustules vaccines; les cas qu'il décrit sont trop rapides. D'ailleurs, il ne paroît faire aucun cas de la précaution sur laquelle tous les vaccinateurs sont d'accord, c. a. d., de prendre le vaccin dans son

état de fluidité avant la formation de la croûte. Il le prend sans scrupule même dans un ulcère. Je suppose que ces erreurs proviennent de l'irrégularité qu'il a eu l'occasion d'observer dans les vaccines produites au moyen d'un vésicatoire. Il observe même que ses vaccines ne laissent jamais de cicatrices; preuve évidente qu'elles sont bâtardes et insuffisantes. Pour avancer une proposition si contradictoire à tout ce qui a été observé jusqu'ici, il auroit fallu faire des contr'épreuves; il n'est question d'aucune dans son ouvrage.

Quand le docteur Pearson est obligé d'envoyer du vaccin à une très-grande distance, comme je sais qu'il l'a fait en Amérique, aux îles et aux Indes orientales, il remplit la phiole qui contient le fil de gaz hydrogène, ou de nitrogène sec (a). On a vu que d'après le temps pendant lequel les fils dont je me suis servi pour Mr. le vicomte de W., ont conservé leur propriété, on auroit pu facilement les envoyer dans les pays les plus éloignés.

(a) Le docteur Hunold, de Cassel, semble avoir donné la raison de ce procédé du docteur Pearson, en prouvant, par des expériences fort ingénieuses, que le vaccin étoit d'une nature alcaline, que l'oxigène de l'air l'oxidoit facilement, et que l'acide carbonique le neutralisoit.

Les médecins hannovriens ont envoyé, au commencement de leurs expériences, le vaccin sur des aiguilles d'acier enfermées dans un tuyau de plume, et les anglois ont envoyé sur le continent des lancettes du même métal; je blâme hautement cette méthode, vu la facilité qu'ont ces instrumens à se rouiller, et le vaccin à se décomposer.

J'ai fait faire des lancettes d'argent, ou plutôt des pointes d'argent, qui, lorsque ce métal est bien battu, ont la dureté nécessaire à la vaccination, sans avoir l'inconvénient de se rouiller. Je les envoye renfermées dans un tuyau de plume, et le petit manche auquel j'adapte cette pointe d'argent, sert en même temps de bouchon au tuyau, et de manche à la lancette.

On les expose quelques momens à la vapeur de l'eau bouillante, afin de ramollir le vaccin qui est très-dur quand il est sec, et qui prend la consistence d'un vernis. Dans le cas où la peau seroit trop dure pour être percée avec une lancette d'argent, on peut faire la piqûre avec une lancette ordinaire, et insérer ensuite celle qui est imprégnée.

Cette méthode a très-bien réussi dans plusieurs villes où j'ai introduit la vaccine. Cependant plusieurs personnes m'ont écrit qu'il s'y formoit

quelquefois un oxide; par conséquent, il importe de faire ces pointes avec l'argent le plus pur.

La difficulté de trouver chez les orfèvres de l'argent aussi pur qu'il le faudroit pour cet objet, m'a engagé à faire dorer ces lancettes. Elles ont encore mieux réussi que celles d'argent. J'ai essayé aussi des lancettes d'ivoire et d'écaille, mais quoique très-propres à la conservation du vaccin, elles ont l'inconvénient de se casser facilement. On peut cependant en faire usage, pourvu qu'on fasse la piqûre avec une lancette de métal, et qu'on insére ensuite celle d'ivoire sous la peau déjà entamée.

J'ai vu des lancettes de l'institut, munies de son sceau, qui, quoique faites par un des plus célèbres couteliers de Londres, Mr. Stodard, et avec l'acier le mieux travaillé, avoient déjà contracté beaucoup de rouille. Le docteur Scott, médecin anglois, qui m'en a donné deux, les avoit cependant fait imprégner la veille de son départ de Londres. Je les vis le lendemain de son arrivée à Vienne, et il avoit fait le voyage très-vite. Je n'ai pas osé m'en servir.

Cependant si l'on vouloit envoyer le vaccin sur des lancettes entières, dont la pointe fût d'un métal qui ne fût pas sujet à se rouiller, je recom-

manderois particulièrement la forme de celles de l'institut. Le manche au lieu d'être composé de deux pièces mobiles, comme celui de la plupart des lancettes, l'est de deux pièces fixes. Elles sont assez séparées l'une de l'autre par un petit morceau d'ivoire à leur extrêmité inférieure, pour que la lame repliée ne touche jamais les deux parois de son manche, et que le vaccin ne soit pas emporté par le frottement; il se trouve au bout de la lancette une espèce de talon, au moyen duquel on fait sortir la lame; ce qui ne pourroit pas avoir lieu, si elle n'étoit pas un peu plus longue que le manche.

Les lancettes d'argent doré, ainsi que celles de l'institut de Londres, se trouvent à Vienne, chez Mr. Plank, faiseur d'instrumens de chirurgie, dans la Wipplinger-Strasse. Elles sont aussi bien faites que celles des anglois. Ces lancettes sont même très-commodes dans la pratique ordinaire, lorsqu'on se trouve dans la nécessité de transporter le vaccin d'une maison à l'autre, comme cela arrive assez souvent en hiver, quand on doit vacciner des petits enfans que les parens n'osent pas faire sortir.

MM. Ballhorn et Stromeyer ont perfectionné la méthode inventée par le docteur Jenner pour envoyer le vaccin à une grande distance. Celle

du médecin anglois consiste à en recueillir avec la pointe de la lancette et à le placer dans un petit creux fait sur un morceau de verre plat, et recouvert par un autre qui est entièrement plane. Les médecins hannovriens imprégnent un peu de charpie angloise, enduisent intérieurement les deux plateaux de cérat, et les recouvrent d'un vernis de cire à cacheter dissoute dans l'alcool. Etant si bien à l'abri du contact de l'air, le vaccin arrive encore liquide. J'en ai reçu moi-même qui l'étoit autant que s'il eût été pris sur la place. Cette méthode est certainement la meilleure, mais comme il faut trois ou quatre pustules pour imprégner suffisamment un petit morceau de charpie, et que dans une grande ville la distance d'un vacciné à l'autre est souvent considérable, elle demande plus de patience de la part des vaccinés et même du vaccinateur, qu'on n'en rencontre ordinairement. Malgré toutes ces ressources, il n'en est pas moins vrai qu'il est très-difficile de produire une pustule, quand on ne vaccine pas de bras à bras. Les vaccinateurs doivent s'appliquer à perfectionner cette partie de la pratique.

Je suis bien éloigné de regarder le manque de vaccine hors de l'Angleterre comme un mal; au contraire, c'est principalement sur ce fait-là que je fonde mes espérances de l'adoption générale de cette méthode. Nous voyons dans les ouvrages

du docteur Jenner toutes les peines qu'il s'est données pour bien définir la vraie vaccine, et la bien distinguer des autres éruptions qui peuvent attaquer le pis d'une vache. Qu'on imagine tout le mal qui pourroit résulter de l'inoculation d'une matière morbide quelconque, qui par son irritation produiroit probablement quelque inflammation et quelque suppuration; qui laisseroit les malheureux vaccinés exposés au danger de l'infection variolique; et qui jeteroit le plus grand discrédit sur la vaccination.

Combien de médecins et de chirurgiens de campagne qui n'auroient pas les connoissances vétérinaires suffisantes, s'empresseroient à se servir étourdiment de ce qu'ils regarderoient comme de la vraie vaccine et qui n'en seroit pas. Ainsi, j'engage fortement les personnes qui mettent du prix à cette découverte, à se défier de tous les rapports défavorables faits par des gens qui ne donneront pas la généalogie de leur vaccin (a).

(a) L'établissement public fondé en Angleterre, dont je vais rendre compte, facilite singulièrement la conservation du vaccin. C'est dans le but de diriger ceux qui seroient tentés de faire des expériences avec la matière de pustules prises sur le pis des vaches des pays qu'ils habitent, que j'ai prié le docteur Jenner d'ajouter à la première édition qu'il fera de son ouvrage, une planche exécutée aussi élégamment que les siennes, qui représente le pis malade de

Cette précaution est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que je sais d'une manière positive, que des ennemis intéressés de cette méthode salutaire, ont plusieurs fois fait des expériences avec de la matière qu'ils donnoient pour vaccine et qui n'en étoit pas, ou qui, si elle en étoit, avoit été mêlangée à dessein avec de la matière variolique, afin de produire des éruptions et des symptômes qui degoutâssent le public de la vaccine en général. La certitude d'une pareille noirceur m'autorise à avertir les parens qui se confient à des vaccinateurs, de faire autant d'attention à leur caractère moral, qu'à leurs connoissances médicales.

Ceux de mes amis qui savent à combien de chicanes, de tracasseries, de mensonges et de tours odieux (non pas extraordinaires de la part de ceux qui s'en sont rendus coupables, mais indignes de la profession qu'ils exercent), j'ai été exposé dans

---

la vache, et qui puisse en donner une idée plus juste qu'une simple définition ne peut le faire. J'espère que s'il en a l'occasion, il sentira l'importance de ma prière.

Le docteur Sacco a ajouté à son ouvrage une belle gravure non enluminée, qui représente le pis d'une vache cisalpine, attaquée de pustules vaccines; elles ressemblent à tous égards à la vaccine que nous observons sur les hommes, et sans avoir lu cet ouvrage et les preuves qu'il donne de son identité avec celles des anglois, il seroit impossible d'en douter, même au premier coup-d'oeil.

le cours de mes expériences, s'étonneront peut-être de ce que je ne saisis pas cette occasion pour en faire connoître les auteurs. Que ceux-ci ne croyent pas cependant que ni les preuves, ni les données me manquent! J'en ai au contraire dont ils s'étonneroient eux-mêmes. Je me contenterai seulement de faire ici le souhait que le docteur Jenner a déjà vu s'accomplir en Angleterre, lorsqu'il nous dit; „ J'ai le plaisir de voir que les foibles efforts „ qu'ont fait quelques individus pour déprécier la „ vaccination, tombent rapidement dans le plus „ grand mépris, devant le nombre incalculable „ des faits sur lesquels elle repose. „ (Voyez *Continuation of facts*, p. 6.

CHAPITRE IX.

Détails sur l'Institut pour la vaccination (Institution for the inoculation of the vaccine Pock) Nro. 36. Warwick Street, Golden Square, fondé à Londres, le 2. décembre 1799, et réflexions sur la nécessité de pareils établissemens.

Avant-propos (a).

„ Ceux qui ne connoissent qu'en partie l'histoire de la petite-vérole, sont naturellement por-

(a) Ce préambule est une excellente récapitulation de tous les avantages que la vaccine a sur la petite-vérole.

tés à croire que la petite - vérole inoculée étant incomparablement plus bénigne que la naturelle, et garantissant de la mort un très - grand nombre d'individus, il est difficile et même inutile d'aller plus loin pour diminuer le danger de cette maladie ; mais ceux qui sont plus profondément versés dans ce sujet savent très - bien que, malgré les avantages de l'inoculation, la petite - vérole fait encore beaucoup de mal au genre humain. „

„ 1°. Quelque bien dirigé que soit le traitement de la petite - vérole inoculée, elle n'est pas exempte de tout danger: et quoique le nombre de ceux qui en meurent ne s'élève probablement pas à plus de 5 sur 1000, ces événemens sont incomparablement plus affreux pour les parens que si la mort avoit été le résultat d'une maladie accidentelle. Quelque bénigne que soit la petite - vérole inoculée en général, il y auroit donc beaucoup à gagner à pouvoir lui substituer une maladie infiniment plus légère, et bien moins dangereuse encore (a). „

„ 2°. On peut, sans exagération, affirmer que s'il ne meurt que 5 inoculés sur 1000, il y en a au moins 40 pour lesquels la petite - vérole

---

(a) On pourroit dire: *exempte de tout danger.*

inoculée est une véritable maladie, un état pénible, douloureux et alarmant. „

„ 3°. Les nombreux foyers de contagion que laisse la petite-vérole après elle, ne permettent pas d'espérer qu'elle puisse être universellement détruite; et à moins que l'inoculation ne devienne beaucoup plus générale qu'elle ne l'est actuellement, il y a lieu de croire qu'en disséminant davantage la contagion, elle contribue plutôt à augmenter la mortalité qu'à la diminuer (a).

„ 4°. L'inoculateur le plus habile ne peut jamais répondre que ses inoculés seront tous à l'abri des difformités que la petite-vérole laisse si souvent après elle, ou complétement garantis

---

(a) C'est une des questions les plus délicates de l'inoculation de savoir, si elle a contribué à augmenter ou à diminuer la mortalité. Quant aux individus qui s'y soumettent, il ne reste pas de doute; mais quant à ceux qui ne le font pas, c'est une chose difficile à déterminer, puisque souvent la contagion d'une petite-vérole bénigne en produit une des plus mauvaises.

Comme ce moyen a été jusqu'à présent à la portée de presque tout le monde, l'opiniâtreté de ceux qui ne le préféroient pas aux dangers de la petite-verole accidentelle, n'a pas du arrêter les parens qui en sentoient l'importance, pour procurer à leurs enfans un avantage aussi réel.

des maladies constitutionnelles qu'elle réveille fréquemment à sa suite (a).

5°. Il y a certaines familles, certains tempéramens, certaines positions, telles, p. ex., que la grossesse, dans lesquelles la petite-vérole, même inoculée, est presque toujours une maladie très-dangereuse. „

„ Or toutes les observations qu'on a recueillies dans le courant de cette année sur la vaccine, et particulièrement les nombreuses expériences qu'on a faites pour bien déterminer les effets de cette maladie communiquée par inoculation, ont démontré clairement qu'on peut obvier à tous ces hazards de la petite-vérole inoculée, en lui substituant la vaccine. „

„ 1°. Sur plus de 4000 personnes que l'on a vaccinées une seule est morte, (b) et il y a tout lieu de croire que la mortalité sera à l'avenir beaucoup plus foible encore (c).

(a) Les écrouelles, par exemple.

(b) C'étoit pendant le cours de la première année seulement. Depuis ce temps-là nous ne connoissons pas d'autre exemple de mort.

(c) Cette prophétie s'est réalisée.

„ 2°. Quand on a eu la vaccine, soit accidentelle, soit inoculée, il n'y a pas un seul exemple avéré qu'on ait été ensuite susceptible de prendre la petite-vérole. C'est une vérité qui s'est transmise par tradition depuis un temps immémorial dans les pays où la vaccine accidentelle est connue. Sur 4000 vaccinés dont nous venons de parler, on a inoculé la petite-vérole à plus de 2000 : la plupart ont été depuis exposés aux émanations varioliques, sans qu'aucun d'eux en ait jamais été attaqué. „

„ 3°. On peut affirmer que, généralement parlant, la vaccine est une maladie beaucoup plus légère et plus bénigne que la petite-vérole inoculée, tellement que pour 10 inoculés de la petite-vérole qui en sont indisposés d'une manière grave, il se trouve à peine un vacciné dont on puisse en dire autant (a). „

4°. Il ne paroît pas que la vraie vaccine puisse se communiquer, comme la petite-vérole, par les émanations des malades ; ensorte qu'il y a lieu de croire que si jamais on la substitue partout à la petite-vérole, celle-ci disparoîtra finalement de la Grande-Brétagne, comme en ont

(a) Je ne saurois le dire d'aucun de ceux que j'ai traités.

disparu la peste, la suette, et certaines espèces de lèpre qui n'y sont plus connues que de nom. „

„ 5°. Il ne paroît pas non plus que le vaccin puisse, comme le virus de la petite-vérole, transmettre indirectement la maladie par l'attouchement des habits, du linge, des lettres et des meubles qui ont servi aux malades; ensorte qu'on ne court point le danger de la propager de cette manière en l'inoculant généralement. „

„ 6°. Il a été démontré que quand la constitution a été une fois manifestement atteinte par la vaccine, on n'est plus susceptible à l'avenir de la prendre; ensorte qu'on ne doit plus appréhender, comme on le craignoit il y a quelque temps, de substituer à la petite-vérole une nouvelle maladie éruptive, à laquelle on pourroit être sujet plusieurs fois dans la vie. „

„ 7°. Il a été de même démontré qu'on n'en est pas susceptible lorsqu'on a eu la petite-vérole, ensorte que les personnes qui ont déjà eu celle-ci, soit accidentellement, soit par inoculation, n'ont rien à craindre de l'introduction de la vaccine, comme elles pouvoient l'appréhender il y a quelque temps (a). „

(a) Le docteur Pearson qui a rédigé ce plan, me paroît met-

„ 8°. L'expérience a démontré qu'on ne court aucune chance de difformité par la vaccination. „

„ 9°. Il n'a pas paru dans les nombreuses observations faites jusqu'à présent que la vaccine soit accidentelle, soit inoculée, ait jamais excité après elle aucune autre maladie qui pût à juste titre être regardée comme en étant la suite. „

„ En voilà assez pour démontrer que c'est ici un objet très-important d'intérêt public; que tous les habitans de la Grande-Brétagne doivent s'empresser de substituer la vaccination à l'inoculation; et que l'établissement actuel qui a pour but de faire jouir de cette heureuse découverte les individus les plus indigens, mérite hautement la bienveillance et la protection de toutes les personnes bienfaisantes. Il n'est aucune institution de charité par laquelle on puisse espérer de faire autant de bien, à aussi peu de frais. „

„ Ajoutons que cet établissement est peut-être le meilleur moyen de faire connoître les avan-

---

tre plus d'importance aux principes énoncés aux articles 6 et 7, qu'ils n'en valent la peine. Car enfin, la vaccine n'étant pas contagieuse, on ne peut l'avoir que quand on se la fait inoculer volontairement.

tages de la vaccination à ceux qui n'en ont pas encore entendu parler; de décider toutes les questions qui y sont rélatives et qui paroissent encore douteuses; de découvrir toutes les nouvelles sources d'erreur qu'on n'a point encore apperçues, puisque tous les cas seront enrégistrés, toutes les expériences faites sous la direction des médecins attachés à l'établissement, et tous les résultats communiqués aux souscripteurs. „

„ Les prédécesseurs de notre auguste souverain donnèrent une preuve marquante de leur sagesse et de leur philanthropie, en introduisant l'inoculation de la petite-vérole, non seulement par la protection qu'ils lui accordèrent, mais en donnant eux-mêmes l'exemple dans leur propre famille. Un prince illustre de la même auguste maison n'a pas jugé indigne de lui, de s'instruire des avantages de la nouvelle méthode, mais il a daigné encore la protéger en la faisant adopter dans l'armée qu'il commande, et accorder à cet établissement l'honneur de son patronage. „

„ Cet institut sera de plus un dépôt permanent de bon vaccin, dont on aura soin d'écarter tout mêlange de matière variolique, et qui sera toujours à la disposition du public. „

Plan de l'Institut.

ARTICLE I. Tous les mardis et vendredis un médecin et un chirurgien se trouveront à une heure après-midi à l'Institut, pour y examiner, vacciner et soigner les malades qui s'y rendront aux jours et aux heures qui leur seront indiqués.

ART. II. Un apothicaire s'y trouvera aussi pour exécuter les ordonnances et s'acquitter des autres fonctions qui le concernent.

ART. III. On admettra tous les individus porteurs d'une lettre de recommandation de l'un des directeurs.

ART. IV. Les remèdes nécessaires seront aux frais de l'Institut; et quand cela sera jugé convenable, les médecins qui y sont attachés visiteront les malades chez eux.

ART. V. Tous ceux qui payeront une guinée de souscription annuelle, ou dix guinées en un seul payement, auront droit à avoir toujours deux malades à la fois, successivement admis et enrégistrés sous leur nom. Ceux qui souscriront pour de plus

fortes sommes pourront en faire admettre un plus grand nombre, dans la même proportion.

ART. VI. Les souscripteurs seront les directeurs de l'Institut. Ils feront entr'eux tous les réglemens qu'ils jugeront convenables pour sa réussite.

ART. VII. Les souscriptions seront employées à couvrir les frais de l'Institut.

ART. VIII. Il y aura un patron, un président, six vice-présidens et un trésorier, outre les médecins et chirurgiens dont le service sera gratuit, et qui seront pris parmi les directeurs.

ART. IX. Le bureau de médecine sera composé de deux médecins, deux chirurgiens consultans, deux chirurgiens ordinaires et trois apothicaires, lesquels seront appelés à visiter les malades chez eux (a).

ART. X. Il y aura à demeure dans cet Institut un apothicaire pour préparer et distribuer tous les remèdes, un receveur, et un portier, outre

(a) Les apothicaires, comme on le sait, pratiquent en Angleterre, malheureusement, tous la médecine.

tous les autres officiers subalternes qui seront trouvés nécessaires.

„ Comme on s'addresse souvent à l'Institut pour avoir du vaccin, le public est averti qu'on ne peut compter que sur celui qui portera son sceau, c'est-à-dire, l'empreinte d'une vache avec cette devise: *Feliciores inserit.* Pour le profit de l'Institut on payera une demi-guinée pour imprégner deux lancettes. „

Patron.

S. A. R. Mgr. le duc d'York.

Président. —

Vice-présidens.

Le très-honorable lord Petre, membre de la soc. roy. etc.
Sir W. Lee, baronet.
Sir George Baker, baronet, D. M, membre de la soc. roy.
H. I. de Salis, D. D. M. de la soc. roy.
Guillaume Adam, écuyer, membre du parlement.
Guillaume Dewaynes, écuyer, M. du parlement.

Trésorier.

Etienne Aisley, écuyer.

Médecins.

George Pearson, M. D. M. de la soc. roy. etc.
Laurence Nihell, M. D.

Chirurgiens consultans.

Thomas Keate, écuyer, M. de la soc. roy.
Jean Rush, écuyer.

Chirurgiens.

Robert Keate, écuyer.
Jean Gunning, écuyer.

Apothicaires visitans.

Auguste Brande, écuyer.
François Rivers, écuyer.
Everard Brande.

Apothicaire résident.

Jean Lewis.

Les lettres de recommandation sont conçues en ces termes :

Je recommande le porteur N. N. comme un objet digne de jouir du bienfait de l'établissement pour la vaccination.

Forme du régistre des malades.

Ce livre doit avoir 16 colonnes destinées à enrégistrer:

1. Le nom et l'âge de chaque malade, avec la date de son admission.

2. Le genre des alimens et des boissons qu'on lui prescrit.

3. L'origine du vaccin servant à sa vaccination.

4. Le nombre et l'espèce des piqûres ou incisions qu'on lui a faites en le vaccinant.

5. L'état de santé avant la vaccination.

6. L'état des bras jusqu'au quatrième jour.

7. L'état de la santé pendant ces quatre premiers jours.

8. L'état des bras depuis le cinquième jusqu'au huitième jour.

9. L'état de la santé pendant ces quatre jours.

10. L'état des bras depuis le neuvième jusqu'au 11e. jour.

11. L'état de la santé pendant ces trois jours.

12. L'état des bras depuis le 12e. jusqu'au 15e. jour.

13. L'état de la santé pendant ces quatre jours.

14. Les remèdes qui lui sont administrés.

15.° L'époque où on lui inocule la petite-vérole et le résultat de cette réinoculation.

16.° Les observations nécessaires auxquelles la maladie peut donner occasion.

On a lieu de s'étonner que pour soigner une maladie aussi légère que la vaccine, et pour veiller à un Institut où les vaccinés ne résident pas, les anglois aient cru nécessaire d'avoir un aussi grand nombre d'officiers.

J'avois cru d'abord que c'étoit pour donner plus de lustre à l'établissement, et pour y mettre une certaine ostentation souvent nécessaire en pareil cas; mais plusieurs témoins oculaires m'ont assuré que les occupations de ces membres étoient cependant beaucoup plus compliquées qu'on ne l'imaginoit. Cet établissement étant considéré comme la source de tout ce qui tient à la vaccine, la correspondance s'augmente tous les jours (a), soit pour se procurer du vaccin, soit pour vérifier, et pour demander des éclaircissemens sur tous les points et cas particuliers à cette doctrine. On ne

(a) Je puis moi-même m'en faire facilement une idée, par la correspondance que m'occasionne l'envoi de vaccin à tous ceux qui m'en demandent, et les instructions dont je suis obligé de l'accompagner.

peut qu'attendre avec beaucoup d'impatience la publication des régistres de cet Institut.

Il n'a pas été plutôt proposé qu'il a été exécuté, et les nouvelles que j'en ai, m'annoncent qu'il est dans l'état le plus florissant. Les vaccinés n'y ont presque jamais d'éruptions. Il est impossible de lire ces détails sans être pénétré d'admiration pour l'esprit public qui distingue la nation angloise.

Ne pourrions-nous pas espérer de voir réaliser un semblable établissement, dont l'exécution seroit si facile et si peu coûteuse? C'est cette espérance qui m'a engagé à le faire connoître dans tous ses détails. Quoiqu'ils soient un peu longs, je ne puis m'empêcher de croire qu'ils ne donnent à penser à ceux qui par leurs richesses et par leur bienveillance, sont toujours disposés à contribuer aux établissemens utiles.

Mon ami le comte François Hugues de Salm a réalisé d'abord une partie de ce voeu à Brünn en Moravie, en se procurant par mon moyen, du vaccin et les instructions nécessaires pour s'en servir; en faisant choix de deux médecins pour l'assister; en m'en envoyant un troisième pour le former à la pratique de la vaccine; en donnant un emplacement pour les premières vaccinations; en

offrant deux prix aux médecins qui vaccineront le plus d'enfans en Moravie pendant l'année 1801 ; en composant lui-même une petite brochure populaire, qu'il a fait imprimer à ses frais, et distribuer *gratis* à tous les curés et maîtres d'école de la Moravie et de la Bohème. (a) Ces vaccinations ont commencé avec l'année 1801, et elles ont eu un si grand succès, qu'un fort grand nombre d'enfans de toutes les classes ont été vaccinés à Brünn, et qu'il y a peu de villages et de petites villes des environs où il n'ait déjà propagé le bienfait de la vaccine. Après avoir accompli une oeuvre qui l'a rendu cher à tous ses compatriotes, il est parti pour l'Angleterre, et le but principal de son voyage étoit de connoître personnellement l'auteur de la découverte et ses principaux promoteurs.

L'Institut national de France sachant que la faculté de Genève avoit déjà une expérience infiniment plus étendue que celle de Paris, a prié la première de lui donner une état comparatif des avantages des deux méthodes ; la réponse rédigée par

(a) Cet ouvrage intitulé ; *Was sind die Kuhpocken eigentlich? Und wozu nützen sie ? faſslich für Ununterrichtete dargestellt von einem Freunde der Menschheit und theilnehmenden Mitbürger.* 2de. édition, 1801. est un des meilleurs ouvrages pratiques que nous ayons sur la vaccine, et peut-être celui qui réunit le plus de connoissances nécessaires, à un style familier.

le prof. Odier, et qui se trouve dans la bibl. brit., est faite avec cette précision et cette logique qui distinguent si éminemment ce savant médecin. La ville de Genève l'a fait imprimer et distribuer *gratis* au peuple, qui s'empresse de plus en plus à profiter des avantages de cette méthode.

La faculté de Paris n'a pas tardé à profiter des lumières déjà acquises. Elle a tout de suite nommé un comité, pour vérifier et examiner tout ce que les anglois et les genevois avoient enseigné relativement à la vaccine. Ce comité a fait les expériences les plus satisfaisantes, et il a été à tous égards favorisé par le gouvernement. Plusieurs se sont faites en présence des autorités constituées, et sur-tout du préfet de Paris. La ville de Rheims a nommé aussi un comité pour la vaccine, sur le modèle de celui de Paris.

Les artistes mêmes ont contribué de leur côté à l'encouragement dû à la vaccine. Je possède deux gravures faites à Paris, représentant quelques scènes domestiques de vaccination, qui sont très-élégamment exécutées, et dans lesquelles on a cherché à parler autant au coeur qu'à l'esprit. On m'a dit même que les dames françoises ont imité l'exemple de celles qui brilloient dans le temps de l'introduction de l'inoculation, et qu'elles ont

porté des rubans *à la vaccine*, comme on en porta autrefois *à l'inoculation.*

La faculté de Genève a aussi rédigé un court *Avis aux pères et aux mères*, qui a été remis entre les mains des pasteurs de l'église, qui sont chargés d'en donner un exemplaire au père et au parain de chaque enfant qu'on leur présente pour être baptisé.

Cet avis est écrit dans un style si simple et si bien adapté aux vues qui l'ont dicté, que je crois convenable de le faire connoître en entier:

Avis aux pères et aux mères.

„ L'enfant que vous présentez est exposé à un très-grand danger, celui de prendre la petite-vérole, maladie qui, apportée en Europe dans le huitième siècle, s'y est tellement répandue qu'on ne peut plus en préserver les enfans autrement que par l'inoculation. „

„ Heureusement, par un grand bienfait de la Providence, on a découvert depuis quelque temps une manière de la pratiquer, que plusieurs milliers d'expériences ont démontrée être aussi sûre qu'efficace, et qui peut, sans aucun inconvénient, être

mise en usage dans toutes les saisons, et pour les enfans les plus foibles, les plus petits et les plus délicats. Elle n'est presque jamais accompagnée, ni suivie d'aucun accident; et quand il en survient, ce qui est fort rare, ces accidens ne sont jamais graves. „

„ La maladie qu'elle produit, porte le nom de *vaccine*. Elle est toujours extrêmement bénigne, et presque toujours régulière. Elle a un autre avantage très-précieux; c'est qu'elle n'est jamais contagieuse; ensorte qu'en inoculant chez soi, on ne risque point de la donner à ses voisins. Et cependant on peut être assuré que les enfans auxquels on l'a communiquée par inoculation, sont pour toujours à l'abri du malheur de prendre la petite-vérole. „

„ Si donc vous voulez conserver votre enfant, nous vous exhortons à le faire incessamment vacciner. Hâtez-vous de le préserver ainsi d'une maladie terrible, qui fait journellement autour de vous les plus cruels ravages, et qu'il peut prendre au moment où vous vous y attendrez le moins. Ne le mettez point en nourrice sans l'avoir soustrait à ce danger. „

„ Ce sont des médecins et des chirurgiens instruits par beaucoup d'études et d'expériences, et

qui n'ont aucun intérêt de vous tromper, qui vous donnent ce conseil. Eux aussi, sont pères, et ils n'ont pas balancé à vacciner de très-bonne heure leurs enfans. Au nom de l'humanité, et par tout ce que vous avez de plus cher, suivez leur exemple; si non, craignez d'avoir un jour à pleurer amèrement sur la mort de votre enfant, pour avoir repoussé le moyen de salut qu'on vous propose. Il est simple, et si facile, que vous ne sauriez avoir aucun prétexte pour vous y refuser, ni même pour différer d'y avoir recours. „

„ Les médecins et chirurgiens soussignés se feront un devoir et un plaisir de vacciner tous les enfans qu'on leur présentera, et le public sait que jamais ils n'ont exigé aucune rétribution de ceux qui ne sont pas en état de les satisfaire (a). „

Signé : *Vieusseux*, *Odier*, *Vignier*, *Manget*, *Veillard*, *Coindet*, *De la Rive*, *Peschier*, médecins; *Jurine*, *Fine*, *Maunoir*, chirurgiens.

Qu'il est doux! qu'il est consolant de voir les ministres du culte se réunir aux médecins pour

(a) Le désintéressement qu'ont montré les vaccinateurs célèbres, a été général; par-tout ils ont fait des offres semblables à leurs compatriotes.

une oeuvre aussi louable ! Puisse leur exemple être imité par ceux de toutes les religions ! Ils trouveront dans leurs coeurs les uns et les autres une satisfaction qui n'a pas besoin d'autre récompense !

De toutes les mesures publiques prises par les gouvernemens pour la propagation de la vaccine, je n'en connois point qui mérite mieux de servir de modèle que celles que la république cisalpine a ordonnées, pendant l'été de 1801. Le plan en est rédigé par le docteur Louis Sacco, de Milan. Les instructions qui annoncent un vaccinateur parfaitement instruit, sont intitulées : *Istruzione sui vantaggi, et sul methodo d'innestare il vajuolo vaccino, publicata per ordine del comitato governativo della republica cisalpina*, da Luigi Sacco, dottore in medicina et chirurgia, et direttore della vaccinationè. Et le plan : *Piano per rendere generale l'uso ed i vantaggi della vaccina, presentato al comitato governativo*, dal cittadino dottor Luigi Sacco.

En général, je dirai que les gouvernemens ou les particuliers assez riches pour fonder des établissemens coûteux qui tendent à ce but, feront très-bien d'imiter l'exemple des anglois, puisque souvent cette ostentation y donne une confiance que les établissemens simples n'ont pas. Cependant des moyens beaucoup plus faciles suffiront,

si l'on veut se dépouiller de partialité, se donner la peine de s'instruire des faits qui sont déjà suffisamment connus, et sur-tout faire peu d'attention aux déclamations vagues des gens ignorans ou intéressés.

Le respectable curé d'un village voisin de cette capitale, *Brunn am Gebürg*, Mr. Jean Michel Korn a prouvé d'une manière touchante ce que je viens d'avancer. Ayant observé attentivement la marche et la légéreté des symptômes de la vaccine que j'avois inoculée à quatre enfans de Mr. de Held, qui réside dans le même village, il en fut tellement frappé, que le dimanche suivant il fit à ses paroissiens, du haut de la chaire, l'histoire de la découverte, le détail de ses avantages, et une exhortation d'en profiter pour eux et pour leurs enfans. La manière simple et paternelle avec laquelle il la leur fit, produisit sur ces bonnes gens un si heureux effet, que dans quatre visites que j'ai faites dans ce village, j'ai vacciné plus de 80 personnes, qui toutes l'ont été de la manière la plus bénigne. Ces paysans sont tellement accoutumés à la vaccination, qu'elle se continue sous la direction du docteur Iberer de Mödling, qui a lui-même donné l'exemple, en me faisant vacciner sa fille unique.

Depuis que j'ai cessé mes visites à Brunn, le

curé invite tous les dimanches ceux de ses paroissiens qui n'ont pas encore fait vacciner leurs enfans, à le faire. Le docteur Iberer vaccine chaque semaine tous ceux qui se présentent après le service divin.

J'espère que la conduite de ce digne ecclésiastique ne tardera pas à être imitée par ses confrères; combien d'enfans précieux à la patrie ne pourront-ils pas ainsi arracher des bras de la mort! Pour peu qu'ils soient tentés de s'occuper de la propagation de la vaccine parmi leur troupeau, je me ferai toujours un plaisir et un devoir de les mettre en état d'exécuter un projet aussi digne des fonctions qu'ils ont à remplir, et du caractère sacré dont ils sont revêtus (a).

(a) Plusieurs pasteurs hannovriens ont recommandé la vac- à leur troupeau, et en ont prêché la nécessité; et déjà plusieurs curés autrichiens ont imité leur respectable confrère de *Brunn am Gebürg*.

CHAPITRE X.

Est-il nécessaire qu'il y ait une fièvre marquée, pour être assuré de l'effet antivariolique de la vaccine?

Cette question est, selon moi, la plus délicate et la plus importante de toutes celles qui tiennent à la vaccination.

Le docteur Jenner nous assuroit dans son premier ouvrage, qu'il étoit nécessaire d'observer des symptômes fébriles, pour prononcer que tel vacciné étoit à l'abri de la petite-vérole, sans quoi il regardoit l'effet comme purement local, et par conséquent, comme insuffisant.

Il n'est point étonnant que le docteur ait été de cette opinion, après avoir été accoutumé à observer la vaccine accidentelle qui est toujours plus violente que la vaccine inoculée. Il cite cependant l'exemple d'Elisabeth Wynne qui avoit eu 38 ans auparavant la vaccine la plus légère, c'est-à-dire, une très-petite pustule sur le petit doigt de la main gauche, qui s'étoit à peine apperçu d'avoir été indisposée, et qui néanmoins résista à l'inoculation de la petite-vérole. Le nombre des personnes qu'il avoit vaccinées à dessein étoit

encore peu considérable, et il regardoit un effet général comme nécessaire.

Le docteur Pearson dans son premier ouvrage est aussi de la même opinion, d'après le témoignage de ses correspondans, dans un temps où la vaccination n'étoit pratiquée à-peu-près que par le docteur Jenner.

Cependant les nombreuses vaccinations du docteur Woodville nous ont appris qu'un fort grand nombre de personnes ont été vaccinées à son hôpital; et que l'on n'apperçut dans aucune ni la moindre indisposition, ni autre chose qu'une pustule à la partie vaccinée.

Il paroît actuellement certain que toutes les fois que la pustule vaccine a son caractère qui lui est propre, l'on peut regarder la personne comme à l'abri de la contagion variolique. Les planches du docteur Jenner et celle qui accompagne cet ouvrage, en donneront une idée plus juste que toutes les descriptions possibles.

Le docteur Pearson en étendant ses connoissances vaccines par une pratique considérable, a vu une foule de cas qui lui ont fait changer sa première opinion; il me le mande dans plusieurs de ses lettres.

Les vaccinateurs hannovriens sont du même avis d'après une expérience déjà très-considérable.

J'ai vu moi-même beaucoup de cas semblables où la pustule étoit bien caractérisée, et où je n'ai absolument apperçu aucun mouvement fébrile, ni aucun symptôme d'indisposition générale. Dans le plus grand nombre de ceux qui en ont eu ils ont été si légers, qu'il falloit une attention particulière pour s'en appercevoir (a).

Cependant dans les cas où la pustule a une apparence superficielle, et où elle a dévié à quelques égards du cours décrit dans cet ouvrage, je conseillerois de vacciner de nouveau. Si l'effet a été complet, le vaccin ne produit rien; s'il ne l'a pas été, l'on s'en assure par le résultat de la seconde vaccination. Quand on a vu six ou huit cas de vaccines bien caractérisées, on comprendra très-bien ce que j'entends par cette apparence. Il est difficile de la décrire par des mots, mais avec le secours des gravures et d'un peu d'expérience, l'on ne s'y trompe plus. L'aréole est d'ailleurs une preuve certaine que le vaccin a produit son effet sur tout le système. Le docteur

(a) Voyez la lettre du docteur Bönnig, dans le *Hannoverische Magazin.*

Woodville s'explique d'une manière positive sur ce sujet dans son second ouvrage, page 40. Voyez de plus la lettre du docteur Jenner à la fin de cet ouvrage.

Il paroît qu'en Angleterre (excepté à l'Institut) on ne se donne plus la peine de faire la preuve avec la petite-vérole, que dans les cas où l'effet local a été équivoque, et l'effet général nul.

La croûte vaccine a un caractère spécifique si particulier, que je ne crois pas que quelqu'un qui l'a observée attentivement, puisse s'y méprendre, lors même qu'on la lui montreroit sur une personne qu'il ne sauroit pas avoir été vaccinée, ou même, à un endroit du corps qui n'est pas celui où l'on vaccine ordinairement. J'ai remarqué très-souvent que si, en se grattant, ou par un frottement quelconque, la croûte vaccine noire est emportée, il se fait une suppuration qui se termine aussi en croûte. Comme elle est le résultat d'une matière purulente et non pas limpide, comme celle de la vaccine, cette seconde croûte ne ressemble plus à la première; c'est tout simplement la croûte par laquelle se termine un ulcère quelconque. C'est encore une preuve convaincante qu'une des conditions absolument nécessaires à la vaccination, est de prendre le vaccin dans son état de limpidité, et jamais lorsque par un accident explicable ou inex-

plicable, il a acquis une consistance purulente. Cette obligation est tellement importante, qu'on ne sauroit assez la répéter aux personnes qui veulent s'occuper de vaccination.

Quant aux applications escarotiques que conseilloit le docteur Jenner pour arrêter le progrès rongeur de la pustule, après s'être assuré qu'elle avoit suffisamment agi sur la constitution, il paroît que nulle part hors du comté de Gloucester, on n'en a senti la nécessité, et les vaccinateurs anglois, hannovriens, genevois etc. ne s'en servent dans aucun cas. Il ne m'est arrivé qu'une seule fois d'appliquer un pansement aux bras d'un vacciné; c'étoit sur celui de mon fils, Pierre, qui se grattant et emportant toujours la croûte qui se formoit, m'obligea de panser ses bras avec de l'onguent de céruse. Et même, malgré cela, l'ulcère qui en résulta, ne prit jamais une apparence phagédénique, et il tendoit toujours à se guérir de la manière la plus bénigne.

D'après ce que j'ai dit plus haut, comment concevoir qu'un effet purement *local en apparence*, garantisse d'une maladie comme la petite-vérole, dont les effets sur le système en général, sont si violens et si bien connus? Certainement ce fait est bien extraordinaire, et c'est un nouveau mys-

tère ajouté à ceux qui depuis l'origine de la médecine ont fait le désespoir des gens de l'art.

On ne peut guères, ce me semble, supposer que l'action de la pustule vaccine ne soit que locale, puisque tant d'expériences répétées et multipliées sous tant de climats différens nous prouvent le contraire. Je crois plutôt que cet effet a véritablement lieu, mais qu'il est si léger, qu'il échappe souvent aux sens du vacciné et du vaccinateur. D'ailleurs, comme il m'a paru que dans les familles où les enfans ont été observés avec le plus de soin, le symptôme le plus constant a été de l'inquiétude pendant la nuit du 9e et 10e. jour, il est bien aisé de concevoir que des symptômes aussi légers que ceux-là échappent à l'observation du plus grand nombre des parens, et encore plus à celle des médecins qui ne sont pas alors avec leurs vaccinés. Ainsi, parce que l'on ne s'est apperçu d'aucun symptôme de fièvre, cela ne doit pas toujours signifier qu'il n'y en ait pas eu. Heureusement pour le succès de la vaccination nous savons d'une manière positive, que l'aréole est une marque certaine que l'effet *antivariolique* a été produit sur tout le système; sans cette circonstance, je n'imagine pas comment on pourroit être sûr de son fait.

CHAPITRE XI.

La vaccine et la petite-vérole sont-elles la même maladie, modifiée différemment ?

Cette question n'est que de pure curiosité. Mais quoique la partie pratique de cette doctrine soit déjà fort bien entendue, ne négligeons pas les points de théorie, et voyons quels sont les caractères distinctifs de la maladie et de son préservatif.

La vaccine (à fort peu d'exceptions près) ne produit de pustules qu'à la partie vaccinée: La petite-vérole en produit un nombre indéfini et souvent prodigieux.

Le vaccin est limpide: Le virus variolique prend vers sa fin une forme purulente; quand il reste limpide, c'est toujours au grand danger du malade.

La pustule vaccine est toujours plate: La variolique est globuleuse, et souvent irrégulière dans sa forme.

La vaccine est accompagnée d'une indisposition des plus légères, et sans aucun danger:

La petite - vérole est un des plus grands fléaux de l'humanité.

La fièvre vaccine ne dure que quelques heures et n'est jamais continue : La petite - vérole est toujours accompagnée d'une fièvre plus ou moins considérable, souvent des plus violentes et des plus dangereuses.

Les fonctions du corps subissent rarement de l'altération pendant la vaccine : Elles sont toutes dérangées pendant la petite - vérole.

Le même individu peut avoir en même temps la vaccine et la petite - vérole, si au moment où on le vaccine, il est déjà infecté du miasme variolique. (Voyez la vaccination d'Erggelet, de Dorhart et des Kebs de Brunn). On peut produire cet effet artificiellement, ainsi que l'a prouvé le docteur Woodville, en inoculant à un bras et en vaccinant à l'autre la même personne. Et en inoculant avec un mêlange en parties égales de vaccin et de virus variolique, il a produit chez les uns la vaccine, chez les autres la petite - vérole.

S'il étoit vrai (comme j'en doute beaucoup) qu'on puisse avoir plusieurs fois la vaccine, et la vaccine après la petite - vérole, ce seroit en-

core une différence marquante entre ces deux maladies.

La croûte qui se forme à la partie vaccinée est toujours ronde, noire, unie à sa surface et fortement adhérente: Celle qui provient de la petite-vérole est irrégulière, raboteuse, anguleuse et entourée de petites pustules qui en forment, pour ainsi dire, les satellites.

La pustule vaccine est intérieurement une aggrégation de vésicules recouvertes par la même peau: Celles de la petite-vérole forment seulement une cloche, qui se désemplit en entier dès qu'on y fait une piqûre. (a)

On peut communiquer la vaccine à une vache en prenant le virus d'un homme vacciné: On n'a jamais encore pu inoculer la petite-vérole à une vache.

Les chiens, les moutons, les chèvres, et les ânesses sont susceptibles de prendre la vaccine: Un grand nombre d'expériences a prouvé qu'on

(a) C'est la raison pour laquelle nous trouvons souvent en même temps du vaccin limpide et du vaccin purulent dans la même pustule, et que l'un produit une vaccine régulière, et l'autre une variété à laquelle on ne peut pas se fier.

ne pouvoit affecter ni les uns ni les autres par la petite-vérole.

On ne peut pas produire la vaccine avec la croûte qui succède à la pustule : On sait que les croûtes varioliques, et même les écailles qu'elles laissent après leur chûte, peuvent produire la petite-vérole par inoculation.

La vaccine n'est jamais contagieuse sans insertion accidentelle, ou artificielle: La petite-vérole l'est d'une manière alarmante.

Jusqu'à présent personne n'a regardé ces deux maladies comme semblables, excepté le docteur Turner, dont l'opinion, ce me semble, est refutée par ce que j'en ai dit plus haut. Il est plus raisonnable de supposer qu'elles sont particulières l'une à la vache, l'autre à l'homme, mais qu'elles ont une certaine affinité qu'on ne peut ni décrire, ni expliquer. Cette découverte est un fait nouveau et unique en physiologie, en pathologie, en histoire naturelle et en art vétérinaire. Elle ne peut qu'intéresser vivement tous ceux qui s'appliquent à ces utiles sciences.

La différence saillante qui existe entre ces deux maladies doit nous faire sentir combien il est dangereux de fonder des raisonnemens relatifs à la

vaccine, sur son analogie avec la petite-vérole. Il faut absolument considérer l'inoculation et la vaccination comme deux choses très-différentes, et pour pratiquer l'une avec intelligence, il faut presque oublier qu'on ait pratiqué l'autre.

Plusieurs personnes, entr'autres le docteur Jenner, considèrent ces deux maladies comme une variété l'une de l'autre, et cette opinion paroît assez généralement adoptée en Angleterre. En voyant la grande attention qu'on accorde à ces recherches, qui la méritent bien sans doute, nous ne pouvons que nous flatter qu'elles nous méneront à des résultats intéressans sous plusieurs points de vue.

CHAPITRE XII.

Avantages directs et indirects de la vaccination sur l'inoculation.

Après avoir indiqué les principaux traits qui distinguent la maladie de son préservatif, il est presque inutile de faire ressortir les avantages de la vaccine sur la petite-vérole.

Cependant comme de semblables recommandations ne sauroient être trop répétées, sur-tout quand on a eu comme moi, tant d'occasions d'ob-

server combien peu de personnes jusqu'à présent se sont donné la peine de s'instruire sur un sujet aussi intéressant, et que personne n'en parle avec un ton plus décidé et plus tranchant que ceux qui n'en ont pas la moindre idée claire; je crois rendre un service au public en lui démontrant les avantages inappréciables de cette découverte.

Quiconque a vu une fois en sa vie une petite-vérole abondante et confluente, ne peut nier que rien n'est plus affreux, ni plus redoutable qu'une semblable maladie.

Quiconque se donnera la peine de lire la liste des morts, dans laquelle même, à Vienne, on n'insére pas les enfans au dessous d'un an, pourra se convaincre de l'étendue des ravages de la petite-vérole. Ils ne sont pas encore comparables à ce qu'on pourroit observer dans les provinces et dans les campagnes où l'inoculation n'est pas introduite, et où l'on prend moins de précautions pour échapper à l'infection, que dans une ville comme cette capitale, où l'on inocule un fort grand nombre d'enfans, et où le traitement est mieux entendu.

Supposant donc qu'on est généralement convaincu du danger de la petite-vérole, je veux aussi supposer que les preuves que j'ai citées et

que je citerai dans le courant de cet ouvrage, ont démontré que la vaccine est un préservatif de la petite-vérole. Si cela n'est pas, je conjure de chercher les cas, et de m'instruire de ceux où vraiment elle ne l'a pas été. Je doute très-fort que jusqu'à présent quelqu'un se soit donné autant de peine que moi pour en découvrir; cependant, je n'ai connoissance que de ceux que je citerai dans un des chapitres suivans, et dont les résultats s'expliquent d'un manière tout-à-fait satisfaisante.

Tous les avantages de la vaccination me paroissent établis par les trois assertions suivantes.

1°. Quelle n'est jamais dangereuse.
2°. Qu'elle n'est pas contagieuse.
3°. Qu'elle n'est pas accompagnée d'éruption.

La première est si vraie, que je suis persuadé qu'il n'y a que peu ou point de parens qui ayant vu un vacciné, résisteront au désir de préserver leurs enfans par une méthode aussi légère et aussi douce; qu'on mette à l'épreuve les parens qui s'y sont prêtés, et l'on verra si j'avance une proposition exagérée. J'ai vu des mères que l'idée seule d'une maladie *étrangère, provenant d'une bête*, faisoit trembler, qui ont changé dans un instant de manière de penser, dès qu'elles

ont vu le bras d'un vacciné. Il est donc inutile de s'étendre davantage sur cette considération, puisque chacun connoît la mesure de son affection et de sa tendresse pour ses enfans. Tous les vaccinateurs des différens pays s'accordent à considérer la vaccine comme une indisposition légère et absolument sans conséquence.

La seconde est d'une importance infinie. Tout le monde a été témoin de l'effroi que répand dans une famille, et même dans le voisinage, l'apparition de la petite-vérole. Tout le monde a vu une mère tendre qui n'a jamais eu la petite-vérole, se séparer de son enfant, quand il la prend naturellement, ou quand elle se décide à le faire inoculer.

Qui n'a pas vu et ne voit tous les jours des victimes de cette irrésolution, qui fait renvoyer à un temps indéfini une mesure que l'on devroit prendre aussitôt qu'on le peut? Eh bien! on peut inoculer la vaccine dans une famille dont les enfans ou les autres individus n'ont jamais eu la petite-vérole, sans leur faire courir le moindre danger; et supposant même dans ces cas, (ce qui n'est pas) qu'elle fût contagieuse, où seroit le mal que ces personnes prîssent la vaccine? Ne seroit-il pas même du devoir de toute bonne mère, qui n'auroit jamais eu la petite-vérole, et

qui sait de quel prix ses jours sont pour sa famille, de s'en mettre à l'abri d'une manière aussi peu gênante, et qui n'est accompagnée d'aucun danger ?

Combien de fois ne voyons-nous pas que dans une famille composée de plusieurs enfans on est obligé d'attendre qu'ils soient tous dans un état de santé convenable à l'inoculation de la petite-vérole ? Comme il n'est pas facile de trouver pour tous ces enfans ce moment favorable, en l'attendant, la petite-vérole paroît et plonge cette famille dans le deuil (a) La vaccine nous offre un moyen sûr et facile de préserver chaque enfant séparément, sans éloigner les autres, ni jeter l'effroi parmi ceux de la famille qui craignent la petite-vérole. Que les parens apprécient bien cette considération ; elle me paroît d'une grande force.

(a) Cette circonstance fâcheuse pour tant de gens a été la cause de la vaccination de mes enfans. Quoique décidé à leur inoculer la petite-vérole, dans un temps où la vaccine m'étoit absolument inconnue, soit la saison, soit la dentition, je n'avois jamais pu trouver une époque qui fût favorable à l'un et à l'autre. Si j'ai eu le bonheur de les voir échapper à la contagion jusqu'au moment de la découverte de la vaccine, rien n'étoit plus possible que le contraire.

Rien n'obligera désormais à envoyer hors de la ville les enfans que l'on voudra vacciner. A quoi bon les séparer, puisqu'ils ne peuvent pas communiquer leur maladie? Que l'on pense aussi combien de pareilles séparations sont pénibles et gênantes pour les parens, souvent même trop dispendieuses pour être à la portée de tout le monde.

On m'objectera que dans un pays charitable et bien gouverné, comme celui-ci, ceux qui ne peuvent pas payer les frais de l'inoculation dans un jardin tenu par un médecin, ou par un chirurgien, peuvent s'adresser à l'hôpital, et y être inoculés *gratis*; cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. Il existe une foule de gens qui ne sont ni assez pauvres pour envoyer leurs enfans à l'hôpital, ni assez riches pour payer un médecin, qui ne pourroit pas sans perte, inoculer des enfans dans un jardin qui lui coûte beaucoup à entretenir, et à pourvoir d'aides nécessaires pour soigner les inoculés qui lui sont confiés. Je suis fâché d'être dans le cas de suggérer mes craintes que précisément ces établissemens particuliers ne soient un des principaux obstacles à l'adoption de la vaccine. Ce n'est pas sans fondement que je l'avance; on me comprendra sans doute avec facilité.

Je ne dois pas non plus négliger d'ajouter que les médecins pourront beaucoup plus facilement étendre leur bienfaisance à la classe nombreuse qui est hors d'état de récompenser leurs peines. Rien ne les empêchera d'inoculer ces enfans dans leurs habitations à la ville ; chose qui jusqu'à présent avoit été défendue (quoique mal observée), vu la nature contagieuse de la petite-vérole (a).

Je ne saurois m'empêcher de saisir cette occasion de faire observer combien il est fâcheux d'avoir vu dernièrement émaner un ordre qui défend la vaccination *dans les murs de Vienne*, en la confondant mal à-propos avec la petite-vérole. J'invite ceux qui l'ont donné, au nom de l'humanité qui souffriroit beaucoup par son exécution, à penser sérieusement à le faire révoquer ; et surtout à consulter ceux qui ont eu l'occasion de se convaincre par leur expérience de la nature non-contagieuse de la vaccine. Pourquoi ne pas croire tous les vaccinateurs qui sont unanimes sur ce sujet, et pourquoi priver la plus grande partie du public du plus beau privilège de la vac-

(a) Comme les pauvres ne liront pas généralement mon ouvrage, je charge les personnes entre les mains desquelles il tombera, d'assurer ceux qu'ils connoissent, que je me fais un plaisir de leur procurer cet avantage, sans exiger aucune rétribution.

cine ? Ah ! ce n' est pas ainsi qu'une nation bonne et civilisée devroit reconnoître les bienfaits dont la divine Providence a daigné la combler, en envoyant Jenner sur la terre !

Les pauvres et sur-tout les gens de la campagne ont toujours objecté aux personnes charitables qui leur proposoient l'inoculation, qu'il leur étoit impossible de rester aussi long-temps à la maison, que cela étoit nécessaire pour soigner leurs enfans malades de la petite-vérole. Cette objection qui est très-forte pour un homme qui vit du travail de ses mains, cesse de l'être relativement à la vaccine. Les parens ne sont point obligés de soigner leurs enfans chez eux, et s'ils sont d'un âge à les accompagner à l'ouvrage, rien ne les empêche de le faire. En encourageant les pauvres à la vaccination, il est aussi important de leur faire sentir qu'elle leur évite toute espéce de dépense en médicamens.

Ayant eu l'occasion d'observer combien les paysans sont disposés à faire vacciner leurs enfans, sans même faire cette foule de raisonnemens qu'on entend tous les jours à la ville, je dis, et je ne saurois assez le répéter, que la négligence sera d'autant plus coupable, si l'on tolére à la campagne des épidémies de petite-vérole qu'on peut si facilement repousser par la

vaccine. Voyez le *Beytrag* etc. du docteur de Portenschlag.

La vaccine étant si douce et si innocente, il y a bien peu de cas où l'on ne puisse en faire usage. Les précautions que je prends sont plutôt pour ne pas jeter du discrédit sur une méthode nouvelle, que dans la crainte d'exposer l'enfant. Dans les cas où la petite-vérole seroit dans le voisinage, je ne serois arrêté par aucune circonstance quelconque relative à la santé, ou à l'âge de l'enfant.

Le neveu du docteur Jenner a vacciné un enfant de 20 heures. Les médecins genevois en ont vacciné un grand nombre peu de jours après la naissance. Mr. Fermor parle d'un enfant de 11 jours.

Le docteur Portenschlag en a vacciné un qui n'avoit que six jours. J'en ai vacciné un qui n'en avoit que 15. Il n'ont pas été indisposés un seul instant, quoique la pustule ait été fort bien caractérisée. Il est assez remarquable que la mère de ce dernier enfant m'ayant fait vacciner un des siens un an auparavant, étoit si impatiente de faire profiter le nouveau-né de cet avantage, qu'elle n'a pas voulu attendre plus

long-temps. C'est la seconde mère que je pourrois citer pour le même empressement.

J'ai vacciné une jeune fille de six ans, bien portante d'ailleurs (Voyez Obs. 58), mais qui a depuis long-temps une carie à l'os de la mâchoire inférieure, dont de gros morceaux se sont déjà détachés, et qui a causé une tumeur énorme de la joue. Je doute qu'aucun médecin prudent eût voulu inoculer la petite-vérole dans des circonstances semblables, dans la crainte d'un dépôt, ou d'autre accident fâcheux à cette partie. Je n'hésitai pas un instant à la vacciner, et l'indisposition a eu son cours ordinaire, sans aucun inconvénient.

Comme il n'est pas douteux que sur le grand nombre d'enfans qu'on vaccinera soit ici, soit ailleurs, il ne doive, d'après les chances de la vie humaine, arriver quelque mort subite et inattendue, qui aura lieu pendant la vaccination, il faut éviter, si cela se peut, la probabilité de cas semblables qui jeteroient du discrédit sur cette méthode, aux yeux des gens partiaux et bornés. Il y a peu de temps que l'on devoit m'amener un enfant très-bien portant à vacciner; l'heure et le jour étoient fixés, une indisposition de cet enfant empêcha la vaccination, et il mourut au bout de huit jours. On n'auroit sans doute pas manqué d'attribuer sa mort à la vaccine!

Par exemple, la raison et l'expérience nous démontrent que toute saison est indifférente. La première nous dit qu'il n'y pas à craindre une répercussion dans une maladie qui n'a pas d'éruption, et dont la seule pustule paroît à notre choix, suivant l'endroit où nous voulons faire la vaccination ; d'ailleurs, où est la difficulté de tenir pendant quelques jours d'hiver un vacciné dans une température moyenne ? Elle nous dit aussi que n'ayant jamais à craindre des cas extrêmes de pétêches, de gangrène, de scarlatine etc. qui accompagnent souvent la petite-vérole, nous n'avons rien à craindre de l'air de l'hiver.

L'expérience nous a montré que les médecins anglois étoient persuadés d'avance qu'il n'y avoit aucun inconvénient à vacciner en hiver. Ce fut au mois de décembre 1798 (qu'on se rappelle la rigueur de cet hiver-là) qu'ils découvrirent le cowpox sur les vaches de deux fermes des environs de Londres, et que le docteur Woodville saisit tout de suite cette occasion de l'introduire dans son hôpital, où il commença ses fameuses expériences. Depuis cette époque la vaccination se pratique à Londres sans aucun égard à la saison.

Le docteur Jenner en fait de même. Le vaccin qu'il m'a envoyé, fut pris le premier dé-

cembre 1799, et il me dit avoir alors un grand nombre de vaccinés.

Le bel établissement dont nous avons rendu compte, fut fondé le second décembre 1799, et l'on y commença tout de suite la vaccination.

Les médecins hannovriens et ceux des autres villes du nord de l'Allemagne ont vacciné pendant les deux derniers hivers, et ils me mandent qu'ils n'ont jamais eu besoin de prescrire le moindre remède.

Le docteur Bönnig dans sa lettre, nous parle de vaccinés qu'il a vus à l'hôpital du docteur Woodville pendant les mois de février et mars, 1800, qui arrivoient avec la figure et les mains à demi-gelées, dans la chambre où on les examinoit en sa présence.

Les médecins de Genève ont aussi fait leurs premières expériences pendant l'hiver.

Je puis citer *l'inoculation en masse*, ou plutôt *l'inoculade*, comme l'appelloit plaisamment mon ami, le docteur Werner qui en fut témoin, de plus de 80 enfans, faite à *Brunn am Gebürg*, pendant les mois de novembre et de décembre, 1800. Aucune précaution n'a été recommandée à ces

enfans, qui n'ont pas cessé d'être exposés à l'air, sans aucun égard à la vaccine; je n'ai cependant pas observé qu'elle en ait été empirée. Le docteur Iberer de Mödling et le respectable curé de Brunn, qui ont eu plus souvent que moi l'occasion de voir ces vaccinés, peuvent assurer la justesse de cette observation.

En un mot, quiconque a vu ce qu'est la vaccine, sera convaincu dès le premier abord, que la température ne peut avoir aucune influence sur une maladie aussi insignifiante, ou, pour mieux dire, sur un état qui ne mérite pas le nom de *maladie*.

Cette circonstance me paroît de la plus haute importance, sur-tout pour les petits enfans. N'arrive-t-il pas constamment qu'ils se trouvent entre trois et six mois, c'est-à-dire, avant la dentition, au milieu de l'hiver; que par conséquent, on laisse passer cet âge favorable à l'inoculation, en attendant le printemps, l'été ou l'automne? Ces trois saisons se passent encore pendant les progrès de la dentition. Qu'on réfléchisse aux malheurs qu'entraîne ce délai, et au nombre d'enfans qui pendant cet intervalle prennent la petite-vérole et en meurent! Sous ce point de vue seulement, abstraction faite de la différence du danger des deux maladies, ne rendra-t-on pas

un service éclatant à l'humanité, en substituant la vaccination à l'inoculation?

La dentition ne me paroît point une raison suffisante pour différer la vaccination, sur-tout dans les cas d'épidémie, ou lorsque la petite-vérole est dans le voisinage. J'ai vacciné un très-grand nombre d'enfans pendant cette époque; il n'en est résulté aucun inconvénient.

Une classe de personnes qui est assez nombreuse, est celle des individus qui sont déjà parvenus à un certain âge sans avoir eu la petite-vérole. Ils cherchent mille moyens pour éviter cette maladie, et la crainte qu'elle leur inspire, jointe aux précautions qu'ils se croyent obligés de prendre, font le tourment de leur vie.

On conçoit aisément comment une personne de cet âge répugne à se soumettre à une maladie aussi sérieuse que la petite-vérole, qui peut l'exposer à être un objet de dégout et de frayeur, la priver de ses amusemens et de ses occupations habituelles, et même l'exposer à un danger réel. Est-il possible d'apprécier l'avantage de se mettre à l'abri de toutes ces inquiétudes par un moyen aussi facile que la vaccination, qui ne change absolument rien à la manière de vivre, et dont l'on s'apperçoit à peine?

Il y a quelque temps qu'une dame de qualité, qui demeuroit dans les environs de Vienne, vint me consulter sur la vaccine. Elle n'avoit jamais eu la petite-vérole, et l'avoit craint pendant toute sa vie; son mari la pressoit depuis long-temps de se faire vacciner. Elle passa une journée entière à lire les principaux ouvrages sur la vaccine, et elle étoit résolue à en faire usage. Quelques personnes l'en détournèrent; elle retourna chez elle, où elle ne tarda pas à être saisie d'une petite-vérole confluente qui lui fut communiquée par une de ces redingottes appellées *Nelsons*, qu'elle avoit prêtée pour modèle à une dame de son voisinage, qui en vouloit avoir une semblable, et dont l'enfant avoit la petite-vérole. La sienne fut si violente qu'elle l'emporta au bout de huit jours. Pendant toute sa maladie qui ne la priva jamais entièrement de sa présence d'esprit, l'infortunée n'a cessé de regretter de ne point avoir suivi les conseils de son mari et les miens.

Les vaccinateurs anglois nous citent un grand nombre de personnes âgées qui ont profité de cette heureuse découverte. La liste que donne Mr. Fermor est sur-tout curieuse à cet égard. Sur 326 personnes vaccinées depuis l'âge de 11 jours jusqu'à 75 ans, on ne sait guères quel est celui où les vaccinations ont été les plus fréquentes.

J'ai vacciné entr'autres adultes, deux militaires distingués par leur bravoure, qui après avoir fait les campagnes meurtrières de la dernière guerre, et s'être mille fois exposés à périr, n'ont pas trouvé indigne d'eux de se mettre à l'abri d'une mort aussi peu glorieuse que l'est celle de la petite-vérole. Je veux parler de Mr. le feldmaréchal-lieutenant, baron Vukassowich, et de Mr. le comte Ignace Hardegg, major de cavalerie, l'un et l'autre chevaliers de l'ordre militaire de Marie Thérèse.

Le manque d'éruptions est un avantage qui, je crois, sera senti par tout le monde.

Quoique la beauté ait souvent fait le malheur de ceux que la nature en a doués, il n'en est pas moins vrai que tout le monde la désire pour soi-même, et pour ses enfans, qu'elle plait chez les autres, et qu'une belle figure est, comme on l'a fort bien dit, une excellente lettre de recommandation.

Cette partie intéressante de la création humaine qui, pour tant de raisons, doit y attacher et y attache tant de prix, sentira, j'en suis sûr, l'importance de cet avantage. J'en suis tellement convaincu que c'est une des considérations sur

lesquelles j'ai fondé d'abord mes espérances de voir la vaccine bientôt généralement adoptée. Il ne faut que son exemple, et elle le donnera.

Plusieurs mères m'ont déjà avoué que la certitude de conserver par la vaccine la jolie figure de leurs filles, avoit eu une grande influence dans leur détermination à les y soumettre.

L'inoculation de la petite-vérole a déjà, il est vrai, diminué considérablement le nombre de ces figures horribles, victimes de ce fléau, mais la vaccine viendra mettre la dernière main à l'oeuvre déjà si bien commencée; d'abord d'une manière directe sur les personnes qui l'emploieront; et indirectement, en diminuant les foyers de contagion variolique.

Combien ne pourroit-on pas citer d'états particuliers de maladie dans lesquels on a toute raison de redouter la petite-vérole, soit naturelle, soit inoculée? Prenons, par exemple, celui de grossesse ou de pulmonie. Qui ne conseilleroit à une personne qui se trouveroit dans le cas de l'une ou de l'autre, et dans une situation à ne pouvoir éviter la contagion de la petite-vérole, de choisir au plutôt la vaccine? Les expériences du révd. Mr. Jenner, le neveu, prouvent qu'on peut impunément vacciner dans tous les périodes

de la grossesse, et même dans la dernière semaine avant l'accouchement. J'ai aussi vacciné une nourrice qui étoit accouchée depuis trois semaines.

Les docteurs Ballhorn et Stromeyer m'ont communiqué deux cas fort intéressans où la petite-vérole s'étoit manifestée dans deux familles différentes, composées chacune de quatre enfans. Deux d'entr'eux en étoient déjà à l'état suppuratif d'une petite-vérole abondante, les parens craignoient beaucoup pour les deux autres. Ces messieurs ont tout de suite inoculé la vaccine, qui a paru la première, et qui a préservé heureusement les autres de la contagion. Ils ont eu ce bonheur dans l'une et l'autre famille. Le même événement m'est arrivé plusieurs fois pendant l'épidémie désastreuse qui a régné presque pendant toute l'année 1800. Voyez entr'autres les articles de Dorhart, de la comtesse Dembinska, et du comte Purgstall.

Je ne saurois assez recommander aux parens de ne pas attendre les épidémies pour avoir recours à la vaccine. C'est sur-tout dans les intervalles qu'on devroit en profiter, plutôt que de remettre cette légère opération à l'heure du danger, où les deux maladies se compliquent nécessairement. Le département médecinal de Berlin, dans la *circulaire* qu'il a envoyée au nom du roi de Prusse, à tous les collèges de médecine et de san-

té, a commis, entr' autres fautes innombrables, celle de recommander la vaccine sur-tout *dans les épidémies*. Il est curieux de voir combien jusqu'à présent ont été ridicules toutes les ordonnances relatives à la vaccine, qui n'ont pas été faites par des vaccinateurs consommés.

Les inoculateurs de la plupart des pays ont remarqué que très-souvent la petite-vérole excitoit l'action du virus scrofuleux, et même que la petite-vérole inoculée, sur-tout dans les cas où la maladie est grave, n'est pas exempte de ce reproche. Dès l'introduction de la vaccine, ils ont fixé leur attention sur cette circonstance; tous s'accordent à dire qu'ils n'ont rien remarqué qui pût leur donner cette idée. Le docteur Jenner s'explique clairement là-dessus à la fin de la troisième partie de son ouvrage, *Continuation of facts*, ainsi que le docteur Pearson dans la plupart de ses écrits, mais sur-tout dans l'avant-propos du plan de l'Institut de Londres.

Le docteur Odier en a fait un article séparé dans son excellent *Mémoire sur l'inoculation de la vaccine à Genève*. Tous ces praticiens ajoutent même qu'il leur a paru à diverses reprises, que la santé de plusieurs enfans très-délicats en a été jusqu'à un certain point améliorée; mes observations m'autorisent à tirer la même conclu-

sion. Cependant pour ne pas paroître exagérer les avantages d'une méthode qui en possède déjà tant d'incontestables, ne pourroit-on pas attribuer cette amélioration dans la santé des enfans à l'effet d'une nourriture plus substantielle, dont beaucoup de parens les privoient avant la vaccination, et à un exercice dont la crainte de les exposer à la contagion, les empêchoit souvent de profiter?

Il ne seroit pas difficile de citer d'autres avantages résultans de la vaccination; celui qui me paroît le plus grand, le plus important, le plus digne de toute l'attention des médecins philantropes et des gouvernemens, c'est l'espérance bien fondée de voir par ce nouveau moyen s'anéantir le fléau de la petite-vérole. Les médecins anglois ne doutent point qu'on ne puisse y parvenir, et il est vraisemblable que vu la position isolée de la Grande-Brétagne, le zèle des médecins et des particuliers à encourager et à profiter de la vaccine, on y parviendra bientôt, si non à détruire, du moins à diminuer considérablement le fléau de la petite-vérole.

Il est certain qu'en diminuant les foyers de contagion, l'on diminue d'autant la possibilité de son apparition. Car si l'on suppose que les différens gouvernemens puissent, ou plutôt, *veuillent*

prendre une mesure pas laquelle il soit ordonné de vacciner aussi généralement que l'on baptise les enfans nouveaux-nés, n'éteindroit-on pas forcément par ce moyen la petite-vérole? Supposant même qu'elle fût de temps en temps reportée dans un pays où cette mesure seroit exécutée, par une personne venant d'un pays où elle ne le seroit pas, sur qui pouroit agir ce nouveau miasme? Certainement sur personne, puisque tous les habitans en auroient perdu la susceptibilité par la vaccine qu'ils auroient déjà eue. Qu'on ne dise pas qu'il faudroit pour cela l'accord de tous les gouvernemens; s'il pouvoit avoir lieu, l'humanité y gagneroit d'autant plus. Mais chaque état qui l'aura adoptée aura atteint son but, car quel mal pourra lui faire un fléau étranger dont il ne sera plus susceptible?

Je conjure ceux qui ont le pouvoir d'y contribuer, de bien réfléchir à cette circonstance, et d'imiter le respectable curé de Brunn am Gebürg, qui me dit dans une de ses lettres: *Je suis décidé à ne plus vouloir de petite-vérole dans ma paroisse.*

Si les historiens de l'inoculation nous ont conservé le souvenir de ce propos extravagant d'un ecclésiastique anglois, nommé Massey, qui, se déchaînant contre l'inoculation, dans un ser-

mon prêché à Londres, en 1722, prétendit qu'elle n'étoit pas un art nouveau, et que Job avoit été inoculé par le diable; si, dis-je, ils l'ont cru digne d'être enrégistré dans les annales de l'inoculation, espérons que les historiens de la vaccination inscriront en lettres d'or dans les leurs le beau mot du curé autrichien, qui a déjà produit les plus heureux effets, soit dans ce pays, soit dans l'étranger, par le grand nombre d'ecclésiastiques qui se sont empressés de suivre un si bel exemple.

Le docteur Friese remarque fort justement dans une petite brochure que lui et d'autres médecins de Breslau ont fait distribuer gratuitement, que quand les gouvernemens seront bien convaincus que la vaccine est un préservatif certain de la petite-vérole, on considérera l'inoculation de celle-ci comme une chose aussi criminelle que le seroit l'inoculation de la peste dans un pays où elle n'existeroit pas.

Comparons la facilité avec laquelle on peut anéantir la petite-vérole par le moyen de la vaccine, avec tous ceux, plus ou moins chimériques et impraticables, qui ont été proposés jusqu'à présent, et nous sentirons encore mieux toute l'admiration que mérite la découverte de l'immortel Jenner.

La vaccine étant incontestablement la première maladie des animaux, que l'on ait fait servir de préservatif contre celles qui affligent l'humanité, ouvre un champ bien vaste à de nouvelles recherches.

Qui sait d'après cela, si la divine Providence ne tient pas en reserve quelques nouveaux antidotes dans les diverses maladies des animaux ? Ce ne sont que de simples souhaits et de pures spéculations, mais qui certainement ne sont pas hors de place, et qui méritent bien de faire l'objet des pensées et des travaux des médecins et des naturalistes. De telles occupations valent bien, en verité, celles que l'on consacre si souvent, et si inutilement, à des objets purement hypothétiques et à peu-près de nulle valeur !

Je voudrois (et je l'exécuterois si j'en avois l'occasion) qu'on fit des expériences avec les diverses maladies éruptives des animaux, par exemple, avec le claveau des dindons, la clavelée des brebis, la maladie des cochons, etc. Qui sait si nous ne découvririons pas quelque autre antidote aux maladies fâcheuses qui affligent l'humanité, comme, par exemple, la rougeole, la scarlatine, même la peste ? (Voyez la singulière découverte du docteur Jenner relative à la *maladie des chiens*, dans sa lettre insérée à la fin de cet ouvrage).

Les antivaccinistes parisiens se sont amusés aux dépens de la vaccine, en faisant une carricature appelée *la dindonade*; mais, moi, qui considère la chose plus sérieusement, je regrette beaucoup que ne ne soit qu'une mauvaise plaisanterie, à laquelle la prétendue anecdote suivante a donné lieu: Un médecin entre dans une cuisine d'auberge, il voit un beau dindon pendu au crochet, il l'examine, il trouve sur son dos une pustule pleine de limphe, il l'ouvre, en inocule plusieurs personnes, et raconte qu'elles ont eu des pustules semblables à la vaccine, et qu'elles ont ensuite résisté à la petite-vérole. La carricature représente l'usage que des inoculateurs ambulans font de cette découverte qu'ils ont substitué à la vaccination.

J'ai eu dans le courant de l'automne et de l'hiver cinq cas de vaccination faite à des enfans qui avoient déjà le germe de la petite-vérole, et chez qui elle s'est manifestée peu de jours après l'insertion de la vaccine.

Ces cinq petites-véroles ont été d'une douceur étonnante, sur-tout pendant une épidémie où l'on ne voyoit presque pas de petite-vérole bénigne. Les deux maladies ont cheminé ensemble avec la plus grande régularité, ont conservé chacune leur caractère, sans jamais s'assimiler l'une à

l'autre. La vaccine a-t-elle adouci la petite-vérole? C'est une question que cinq observations ne me permettent pas de résoudre par l'affirmative. Mais s'il en étoit ainsi, ce seroit encore une seconde découverte d'une importance incalculable; et dans cette supposition, l'on pourroit vacciner un enfant dès qu'on le verroit attaqué d'une fièvre que par les circonstances particulières on auroit lieu de supposer être une fièvre variolique. J'invite les vaccinateurs à bien observer des cas semblables pendant une épidémie. Ce qu'il y a de bien sûr du moins, c'est que la vaccine ne pourroit pas aggraver les symptômes de la petite-vérole.

Plusieurs evénemens semblables ont eu lieu dans diverses provinces; la petite-vérole a toujours été fort bénigne. Le docteur Jägge de Nicholsbourg en a vu cinq où les deux maladies ont cheminé ensemble. Il n'a remarqué d'autre différence dans ces vaccines mixtes que le manque total d'aréoles.

Enfin qui pourra se refuser à reconnoître dans cette merveilleuse découverte, un de ces grands moyens par lesquels la sagesse et la bonté du Créateur, maintiennent la grande balance de l'univers, en réparant par un bienfait signalé une partie des maux qu'il a attachés à la nature hu-

maine ? N'en est-ce peut-être pas un de remédier à ceux de la guerre qui vient de désoler l'Europe ?

CHAPITRE XIII.

Y a-t-il quelques objections à faire à l'adoption de la vaccine ?

Jusqu'à présent il n'est pas parvenu à ma connoissance que les gens de l'art ayent rien écrit contre l'introduction de la vaccine, ni allégué aucune raison qui dût la faire craindre. Je ne connois aucune suite d'expériences entreprises pour prouver l'insuffisance de ce préservatif de la petite-vérole.

Il a seulement paru quelques déclamations, entr' autres, celles du docteur Moseley dans son *traité sur le sucre*, dont il suffit de citer quelques passages pour en faire sentir tout le ridicule.

Il appelle, par exemple, le zèle avec lequel on a adopté la vaccine, une *vaccamanie* (cowmania) ; et conseille aux parens de ne pas laisser faire des *expériences sur leurs enfans* Il prétend que *rien n'est plus rare que de voir le moindre inconvénient résulter de la petite-vérole inoculée.* Il demande encore si quelqu'un lui répondra

des conséquences que peut avoir l'introduction d'une *humeur bestiale* dans le corps humain après un long laps de temps ? etc.

Voyez ce que dit Mr. Ring sur les argumens du docteur Moseley, *Med. et Phys. Journal*, Vol. II. p. 27. Il appelle, entr' autres, la terreur que le docteur Moseley a de la vaccine, une *vaccaphobie* (cowphobia).

La gazette de Hambourg a contenu une notice anonyme d'un berlinois, sur la vaccine, dans laquelle l'auteur propose quelques objections contre l'adoption de cette méthode. Elles sont d'une puérilité et d'une inexactitude extrêmes, et elles annoncent de la manière la plus évidente que l'auteur n'est nullement versé dans la connoissance de la vaccine et de ses progrès. Quoiqu'elle ne méritâssent guères la peine d'être réfutées, le docteur Mac Donald de Hambourg l'a fait dans une brochure que l'on trouve *gratis* chez presque tous les libraires de l'Allemagne. Cette brochure est parfaitement bien faite, et prouve que l'auteur a toutes les connoissances théoriques de la vaccination.

Nous pourrions citer encore les écrits des médecins Vaume, de Paris; Muller, de Francfort, etc.; les faits sur lesquels ils appuyent leurs ob-

jections sont tous inexacts et dépourvus de l'authenticité que les médecins éclairés sont accoutumés à mettre dans leurs ouvrages, et qu'ils prétendent trouver dans ceux des autres. Leurs raisonnemens sont futiles et insignifians. L'un suppose des suites à la vaccine que personne n'a jamais observées; l'autre conclut que parce que les maladies différent, l'une ne peut pas préserver de l'autre.

Quand la découverte du docteur Jenner fut connue, elle parut si extraordinaire, je dirai même, si merveilleuse, que le premier sentiment qu'elle fit naître, fut celui du doute; sentiment bien naturel et bien permis en médecine, où tant de découvertes prônées par ceux qui prétendoient les avoir faites, ont perdu tout leur crédit, aussitôt qu'on les a mises au creuset de l'expérience. Mais dans celle-ci l'on n'a guères eu le temps de prolonger ses doutes; les expériences se sont accumulées de toutes parts, et le résultat en a été par-tout favorable.

Les gens de l'art, en général, autant que j'ai pu l'observer, s'accordent à convenir que si la vaccine possède la propriété qu'on lui attribue, c'est une découverte d'une importance infinie. Sentant fort bien d'ailleurs que toute déclamation qui ne seroit pas accompagnée d'observations et d'expériences, ne seroit pas admise en preuve contre

le fait, ils s'en sont abstenus, du moins dans leurs écrits, et ceux qui se les sont permises dans la conversation se sont rendus ridicules.

Ce n'est pas seulement parmi les gens qui n'ont pas l'occasion de s'instruire, que l'on entend faire des raisonnemens frivoles qui annoncent une ignorance totale de la doctrine de la vaccine. Je connois un médecin qui ayant vacciné une de ses filles, a prétendu que le fil vaccin ayant produit *une rougeur pendant 24 heures*, sans aucun autre symptôme quelconque, la vaccine ne préservoit pas de la petite-vérole, puisque son enfant avoit repris celle-ci par inoculation. Il n'est peut-être pas inutile de faire savoir que le même personnage a aussi prétendu que la matière variolique qui a servi à réinoculer mes deux fils, ne valoit plus rien, puisque je l'avois prise *à une heure* dans un tuyau de plume, et qu'elle avoit été insérée *à cinq heures*. Et voilà ce que l'on appelle des preuves!

Comme ce n'est pas eux qu'il s'agit de convaincre, puisqu'ils peuvent aisément le faire par eux-mêmes, examinons les raisons qu'alléguent les personnes qui n'ont pas eu jusqu'à présent les moyens de juger exactement les faits.

J'ai vu peu de parens qui quand on leur demandoit, ne préférez-vous pas que votre enfant

ne soit que peu ou point malade de l'inoculation? n'ait que le nombre de pustules que vous voudrez lui donner? ne soit jamais défiguré etc.? ne répondissent que oui. Mais quand on ajoute à ces questions, que le moyen d'y parvenir est une méthode nouvelle, la réponse trop générale est, que *l'on ne veut pas faire d'expériences sur ses propres enfans.* Le principe est fort juste, mais l'application est fausse.

Peut-on croire qu'une méthode encore douteuse ait été pratiquée publiquement et sur des milliers de personnes dans les hôpitaux et dans toutes les villes d'Angleterre?

Que les particuliers les plus considérables aient soumis leurs enfans à cette nouvelle inoculation?

Qu'elle ait été ordonnée dans les régimens de S. M. B. par S. A. R. Mgr. le duc d'York?

Que l'amirauté, ainsi que nous l'avons déjà dit, ait suivi le même exemple, en faïsant vacciner tous les enfans des matelots de la Grande-Brétagne, et décerné une médaille d'or au docteur Jenner, en commémoration du service inappréciable qu'il a rendu à l'humanité?

Qu'on ait fondé un établissement comme celui dont nous avons rendu compte, et que des personnes du rang de celles qui sont à sa tête, se soient fait un honneur de le protéger et de le diriger?

Que le roi d'Angleterre ait distingué d'une manière aussi particulière le docteur Jenner, en désirant de le voir à sa cour, où il a été présenté par mylord comte de Berkeley, qui semble par cette démarche, s'honorer de porter pour titre le nom de la ville où s'est fait la découverte de la vaccine; et que sa majesté ait permis à l'auteur de lui dédier la seconde édition de ses ouvrages?

Que l'université d'Edimbourg ait donné sa sanction à cette doctrine, ainsi que nous le voyons par la thèse inaugurale du docteur Wm. Thomas Russel: *De vaccinâ*; année 1800?

Que plusieurs particuliers du plus haut rang se soient réunis le 1 juillet à Londres pour célébrer l'anniversaire de la découverte de la vaccine, par un diner public, auquel a présidé cette année mylord comte de Cholmondeley?

Que dans le pays même l'ennemi naturel de l'Angleterre, on ait mis tout l'empressement possible à répéter et à introduire la vaccination?

Que l'Institut national de France ait envoyé un médecin à Londres, le docteur Aubert de Genève, pour examiner tout ce qui concerne cette découverte, et ramener à Paris le célèbre vaccinateur Woodville?

Que la faculté de Paris ait formé un comité pour faire publiquement les expériences nécessaires pour confirmer ou pour rejeter cette méthode, et que ce comité ait servi d'exemple aux villes de provinces qui en ont tout de suite formé de semblables?

Que le même médecin ait déclaré dans son premier ouvrage, après avoir vacciné 600 personnes, et réinoculé sans effet la petite-vérole à 400, que „ c'est tout autant une loi du corps „ humain de ne pouvoir point avoir la petite-vé- „ role après la vaccine, que la petite-vérole une „ seconde fois?

J'espère que la ressemblance parfaite des expériences faites à Vienne avec celles des anglois, n'ajoutera pas peu de poids à la certitude de cette méthode.

J'entends dire aussi fort souvent que l'on *ne comprend pas comment une ou deux pustules peuvent empêcher la petite-vérole de reparoître.* J'avoue

que cela est fort difficile à comprendre, ou, si l'on veut, j'avoue de bien bon coeur, que je ne le comprends pas du tout. Je prie cependant les personnes que cet aveu pourroit étonner, et à qui il paroîtroit une marque d'ignorance, de vouloir bien m'expliquer auparavant d'une manière satisfaisante, pourquoi l'on n'a qu'une seule fois en sa vie la petite-vérole, la rougeole etc., ou pourquoi la morsure d'un chien enragé, qui, ainsi que la vaccine, ne fait qu'une piqûre, produit sur la constitution des effets aussi extraordinaires que ceux de l'hydrophobie?

On objecte encore souvent *qu'il est impossible que le corps soit suffisamment épuré par une pustule ou deux, ainsi qu'il l'est par une éruption abondante.* Combien de fois n'arrive-t-il pas que dans une belle petite-vérole inoculée, on ne voit que deux ou trois boutons dans tout le corps, ou même seulement à la partie inoculée? Les parens de ces enfans disent cependant avec satisfaction, qu'ils ont eu la petite-vérole la plus heureuse, puisqu'ils n'ont eu qu'un si petit nombre de pustules. Or voilà un moyen de se procurer toujours cet avantage! Les médecins sentiront combien il y auroit à dire sur cette épuration soi-disant nécessaire; mais mon but n'est point d'entrer dans des discussions qui ont été faites si souvent. Ils savent tous, je crois, que lorsque la

petite-vérole laisse après elle des suites fâcheuses, c'est sur-tout dans les cas où elle a été bien abondante, et rarement dans ceux où elle a été bénigne et discrète.

On objecte aussi fort souvent, *que les hommes naissant avec le germe de la petite-vérole il est dangereux de ne pas lui donner essor, et de ne pas le laisser développer par la petite-vérole même, soit naturelle, soit inoculée.*

Il faut répondre à cette objection historiquement. Avant que la petite-vérole fût connue en Europe, les hommes vivoient aussi long-temps qu'à présent; et ceux qui s'opposent aux nouveautés, les prôneurs du temps passé, nous assurent même qu'ils vivoient plus long-temps. Si la petite-vérole a fait des changemens dans la somme de la mortalité, ils ne sont pas assurément en sa faveur; les médecins savent tous quelle est l'étendue de ses ravages, et les maux qu'elle laisse après elle. Nous ne naissons pas avec le germe de la petite-vérole, nous naissons avec la disposition à la prendre. C'est ainsi que nous sommes susceptibles d'une foule de maladies inconnues dans nos climats, sans lesquelles nous parvenons cependant à l'âge le plus avancé, mais que nous contractons dès que nous habitons les pays où elles règnent, comme, par exemple, la fièvre

jaune d'Amérique, la peste du Levant, les ma-maladies du foie des Indes Orientales etc.

Personne jusqu'à présent n'a poussé l'amour des prophéties jusqu'à dire que nous naissions avec le germe de la vaccine, et que quand son adoption générale aura éteint la petite - vérole, et aura rendu la vaccination inutile, nous serons exposés à de nouvelles maladies qu'entraînera son manque de développement. Une pareille assertion ne seroit pas plus déraisonnable que celle que je viens de réfuter.

On dit encore, *qui peut assurer qu'aprés un laps de temps considérable cet effet antivariolique de la vaccine soit permanent?*

Les expériences du docteur Jenner et de Mr. Fermor répondent victorieusement à cette objection, puisqu'ils les ont faites exprès sur des personnes qui avoient eu la vaccine accidentelle depuis un fort grand nombre d'années, comme 52 ans, etc. On trouve dans le *med. et phys. Journal*, vol. II. Déc. 1799. Nro. X., page 403, un grand nombre d'inoculations de petite - vérole infructueuses, faites par le R^d. Robert Holt sur des personnes qui avoient eu la vaccine dans leur enfance.

D'ailleurs, comment se seroit-t-il fait que le docteur Jenner, qui s'occupe de ces recherches depuis plus de dix ans, n'ait jamais vu quelqu'un qui ait repris la petite-vérole? Comment supposer que sur les milliers de personnes qui ont été vaccinées depuis le mois de décembre 1798, il n'ait pas encore paru de petite-vérole naturelle? On peut bien croire que tous les enfans qui à Londres, ainsi qu'ailleurs, ont eu la vaccine, sont suivis attentivement, et qu'on n'auroit pas manqué de les citer pour prouver son inefficacité; cependant cela n'est pas arrivé.

On fait encore une objection qui mérite non pas une réfutation, mais un éclaircissement. L'erreur provient de ce que l'on a mal compris le docteur Jenner qui cependant est un des auteurs les plus précis, les plus exacts et les plus faciles à comprendre. Plusieurs personnes mal instruites prétendent *qu'ainsi qu'on a la petite-vérole et la petite-vérole volante, il y a aussi deux espèces de vaccine.* Et l'on a avancé (d'abord l'anonyme de la gazette de Hambourg, et ensuite plusieurs autres antivaccinistes.), que cette distinction avoit été imaginée pour laisser une *porte de derrière* à ceux qui auroient des échecs en vaccine, et qui chercheroient à les excuser par ce moyen. Cela est absolument faux; il n'existe qu'une seule vaccine; aucun auteur anglois n'a dit qu'il en exis-

tât deux espèces. Le docteur Jenner dit seulement que le cowpox n'est pas la seule maladie éruptive à laquelle les vaches soient sujettes, et il a cherché à prévenir les erreurs, en le décrivant exactement, afin que des vaccinateurs ignorans et téméraires n'aillent pas prendre sur le pis des vaches la première pustule qu'ils y découvriront.

La vaccine n'est que d'une seule espèce, mais si le vaccin n'est pas pris sur le corps humain dans le temps de sa fluidité et de sa limpidité, il produit une pustule qui ne ressemble en aucune manière à la vraie pustule vaccine, et qui n'a plus la faculté spécifique de préserver de la petite-vérole. Un vaccinateur expérimenté ne peut plus se tromper sur le choix, ni sur l'époque où l'on doit prendre le vaccin; sept ou huit cas de belle vaccine sont suffisans pour acquérir ces connoissances (a). Ce fait n'est point particulier à la vaccine; décomposons par quelque moyen que ce soit la matière variolique, et nous aurons le

(a) Cependant l'auteur du *Medizinisches Archiv von Wien und Oesterreich unter der Ens* vient de nous dire *bonnement*, qu'il regrette qu'une vaccination qu'il avoit faite avec de la matière vaccine prise *sous la croûte*, n'ait pas produit la vaccine. Je ne doute pas qu'il ne le regrette, car l'insuffisance de cette vaccine auroit été une arme de plus à employer contre la propagation de cette bienfaisante méthode.

même résultat. Jusqu'à-présent il ne s'est fait dans toute l'Angleterre aucune expérience avec d'autre vaccin que celui qui provenoit originairement du vrai cowpox. Le docteur Jenner en établissant ces distinctions a voulu seulement instruire le public, et il nous a appris ce que nous avions à faire lorsqu'il se décompose.

J'ai entendu dire souvent: *puisque les plus fameux vaccinateurs reconnoissent la vaccine pour une maladie d'une nature différente de celle de la petite-vérole, comment est-il possible que l'une préserve de l'autre?* Si un remède doit être de la même nature que la maladie contre laquelle on l'administre, l'objection est juste; mais comme on n'a jamais encore établi un tel principe, cette objection est aussi peu sensée que celle que feroient des personnes qui refuseroient de se servir de quinquina, de mercure, et de soufre, parce que ces substances ne sont pas elles-mêmes la fièvre intermittente, le mal vénérien, et la gale. Ce raisonnement a cependant fait la base d'un écrit contre la vaccine, publié par un médecin de Francfort! et Mr. Marcus Herz de Berlin n'a pas dédaigné de se servir de ce foible argument!

On dit encore que *l'introduction de la vaccine dans tel pays, peut y exposer les vaches à une maladie de plus.* Cette objection qui a été

faite par QUELQUES PERSONNES qui par leur influence auroient pu contribuer à la propagation de cette découverte, est absolument mal fondée. Car 1°. Il n'est point nécessaire de faire intervenir les vaches dans la vaccination, puisque le vaccin nous vient d'Angleterre. 2°. Supposant même qu'elle devienne générale, et qu'elle parvienne dans les campagnes, que l'on veuille bien se souvenir que la vaccine n'est jamais contagieuse sans inoculation, et qu'étant un mal dont on place le siège où l'on veut, on ne sauroit trop concevoir comment la pustule produite sur les bras pourroit se communiquer au pis d'une vache par la main de celui qui la trait. D'ailleurs, pourquoi faut-il absolument que ces valets, ou ces laitières trayent les vaches pendant la vaccine? Et la contagion ne deviendroit-elle pas même impossible, si l'on étoit une fois assez convaincu de son utilité pour vacciner tous les enfans en bas-âge?

Supposant encore, mais n'accordant point, qu'elle pût ainsi se propager de l'homme à la vache, peut-on mettre en balance le léger inconvénient de communiquer à ces animaux une maladie aussi innocente, avec les avantages infinis qui en résultent pour l'humanité? Tous les témoignages des médecins et des fermiers anglois

prouvent qu'on n'a jamais vu des vaches en danger par le cowpox.

On a dit encore, *qu'avons nous besoin d'une maladie de plus ?* La vaccine ne pouvant pas être considérée comme une maladie, c'est au contraire, *une maladie de moins.*

Plusieurs personnes espéroient qu'en pouvant se servir du vaccin pris immédiatement de la vache, on éviteroit ainsi la chance de donner au vacciné telle maladie dont pourroit être atteint celui dont on prend le vaccin, mais que *vu la rareté du cowpox, l'avantage de la vaccination étoit bien diminué, puisqu'il falloit se servir d'un vaccin qui a passé par toutes sortes d'individus.*

Je répondrai à cette objection assez naturelle, que l'expérience des plus savans médecins leur a prouvé qu'aucune maladie existant dans l'inoculé ne peut se transmettre par l'inoculation de la petite-vérole. Tout jusqu'à présent nous porte à croire qu'il en est de même de la vaccine. 2°. Que cette délicatesse est fort mal imaginée, puisque en courant la chance de la petite-vérole accidentelle, on est privé même du choix de l'individu, et obligé de la prendre au hazard du premier qui sert de foyer de contagion. La vacci-

nation permet cependant un certain choix à ceux qui le croient important.

On m'a dit souvent, et j'ai été étonné de l'entendre dire à des médecins : *L'inoculation de la petite-vérole est un si grand bien, qu'avons-nous besoin d'autre chose?* Elle est en effet un très-grand bien, et grâces en soient rendues à ceux qui ont travaillé à la faire adopter en Europe! Mais peut-on comparer les avantages de l'une avec ceux de l'autre? L'inoculation ne s'est point purgée du reproche que lui font ses adversaires, que si elle est avantageuse pour celui qui s'y soumet, elle est fâcheuse pour ceux qui ne le font pas, puisqu'elle multiplie les foyers de contagion. La vaccine fait disparoître cette difficulté, puisque n'étant pas contagieuse, elle tend au contraire directement à l'anéantissement du fléau de la petite-vérole.

D'après cette considération il étoit assez extraordinaire de voir dans la même gazette de Vienne, un médecin annoncer une brochure à l'usage du peuple, *pour la vaccine*, et faire savoir au public qu'il a un jardin hors de la ville *pour l'inoculation de la petite-vérole.* De pareilles inconséquences sont absolument inexplicables! Quant à moi, je ne comprends pas comment un médecin qui connoît la méthode et les avantages de la

vaccination, peut se résoudre à l'inoculation. On doit peu s'étonner qu'il y ait encore des parens qui par haine pour la nouveauté, ou par manque d'instruction, veuillent avoir recours à l'inoculation, mais comme un médecin ne peut alléguer aucune de ces raisons, on peut tout au moins l'accuser d'une cruauté impardonnable.

Quant à l'objection que j'entends aussi faire quelquefois, que *c'est une bestialité de prendre une maladie des animaux, et que cela peut avoir quelque influence sur le caractère moral de l'homme*, j'avoue que je la trouve trop futile pour me sentir le courage de la réfuter sérieusement. D'ailleurs, les pauvres vaches ne sont pas des tigresses; nous n'avons guères de meilleures amies parmi les bêtes que ces intéressans animaux. Et si nous admettons la théorie du docteur Jenner sur l'origine du cowpox, comme provenant du cheval, nous en aurons l'obligation aux deux espèces d'animaux qui nous rendent les plus grands services, et que nous avons raison d'aimer le mieux.

De plus, la vaccine est-elle le seul usage que nous fassions de la vache? ne buvons-nous pas son lait? ne le préparons-nous pas sous une infinité de formes? ne nous nourrissons-nous pas de sa chair? ne l'assimilons-nous pas constamment à nous-mêmes? Je dirai donc avec un jour-

naliste anglois, que ceux qui ont des craintes de ce genre, doivent aussi trembler quand ils mangent du *bocuf à la mode* ou des *beefstakes*.

On dit aussi que *la prudence exigeant une seconde inoculation de petite-vérole, on n'aime pas faire deux opérations sur ses enfans.* Que l'on mette d'un côté la légéreté de l'indisposition vaccine et la seconde inoculation qui ne produit aucun effet, et dont tout l'inconvénient se borne à une ou deux piqûres; et de l'autre côté, la maladie de la petite-vérole; et l'on verra combien peu de force une semblable objection doit avoir. D'ailleurs, cette seconde inoculation deviendra absolument inutile, quand on en aura fait dans chaque ville un nombre suffisant pour lever tous les doutes.

Je ne cherche plus des réinoculations que je ne crois pas nécessaires à Vienne, mais je m'y prête encore avec grand plaisir quand les parens les exigent eux-mêmes.

CHAPITRE XIV.

Existe-t-il des cas où la petite-vérole se soit manifestée après la vaccine?

Je n'en connois aucun qui ait la moindre authenticité.

Les journaux anglois ont cité deux ou trois paysans qui prétendoient avoir eu la vaccine accidentelle dans leur enfance, et qui cependant avoient repris la petite-vérole. Chacun sentira que de pareils témoignages sont inadmissibles; tout le monde sait combien on doit se défier du rapport de gens de cette espèce, qui prennent à chaque instant une pustule ou une éruption quelconque pour ce qu'elle n'est pas, et qui confondent tous les jours le cowpox avec toutes les autres éruptions auxquelles les vaches sont sujettes, la petite-vérole avec la petite-vérole volante etc. De toutes les vaccinations qui ont été faites jusqu'à présent dans le but de constater ou de réfuter la chose, il n'est pas encore arrivé qu'une seule personne l'ait reprise.

Je vais mettre sous les yeux du public les seuls faits qui s'ils n'étoient pas exactement con-

nus, pourroient inspirer des doutes sur la propriété généralement attribuée à la vaccine.

MM. Ballhorn et Stromeyer de Hannovre avoient vacciné un enfant de sept ans, par le moyen d'un vésicatoire. Ce vésicatoire avoit tiré une quantité considérable de sérosité, et en général, la pustule, ou pour mieux dire, la croûte qui se forma, eut une certaine apparence superficielle qui parut très-suspecte à ces messieurs, et qui leur fit prononcer d'avance qu'ils ne regardoient pas cette vaccination comme valable; ils annoncèrent aux parens qu'ils craignoient que cet enfant ne reprît la petite-vérole; ils me communiquèrent leurs doutes par une lettre du 12 décembre 1799., et l'enfant prit en effet la petite-vérole le 24 du même mois. Ce cas-là a paru si naturel aux médecins hannovriens qu'ils n'ont point été dégoûtés de continuer leurs expériences, dont le nombre, comme je l'ai dit précédemment, est fort considérable. Jusqu'à présent eux et leurs voisins n'ont eu que les succès les plus encourageans; on peut les lire dans *l'hannov. Magaz.*, et dans leur ouvrage sur la vaccine.

L'autre fait que j'ai à raconter est beaucoup plus extraordinaire. Quoiqu'il ait retardé de quelques mois l'adoption générale de la vaccine dans Genève, on peut le regarder comme nouveau,

comme fort intéressant, et comme fort instructif; c'est moi qui en ai été la cause innocente. On va me juger.

J'avois envoyé à Genève du vaccin excellent provenant de mes enfans, et même un morceau de fil du docteur Pearson. Le docteur Odier empressé de répéter ces expériences, ne put jamais réussir à produire la moindre pustule vaccine. Il varia de plusieurs manières sa méthode de vaccination, et toujours sans succès.

Quand mon ami et compatriote le docteur Peschier qui avoit été témoin oculaire de mes vaccinations, quitta Vienne pour retourner à Genève, les pustules des bras du comte Mottet qui fut la dernière personne que je vaccinai l'année 1799., lui parurent, ainsi qu'à moi, si considérables, qu'il n'hésita pas à emporter avec lui cette matière, de préférence à celle que j'avois conservée de plusieurs vaccinés. A son arrivée, lui et d'autres médecins s'empressèrent à faire de nouveaux essais, et ils parvinrent enfin à produire des croûtes à la partie inoculée. Quoiqu'ils ne fûssent pas fort satisfaits du cours des symptômes, et qu'ils n'y trouvâssent pas de ressemblance avec la description des vaccinateurs anglois et autres, ils espéroient cependant avoir introduit la vaccine dans leur patrie; ils en envoyèrent même à Co-

lombier dans le comté de Neufchâtel, où l'on vaccina plusieurs personnes. A leur grand chagrin soit à Genève, soit à Colombier, toutes ces personnes reprirent la petite-vérole, les unes naturellement, les autres par inoculation.

Les médecins genevois ont conclu de ces faits que puisque toutes les expériences du docteur Pearson et des médecins hannovriens ont prouvé qu'on ne pouvoit pas avoir la vaccine après la petite-vérole, celle que j'avois réussi à produire sur le comte Mottet, quelque considérable qu'elle fût, n'étoit cependant qu'une vaccine imparfaite, qui ne possédoit plus la propriété de la véritable.

Cet incident est certainement remarquable on ne peut le considérer que comme un de ces faits nouveaux et instructifs qui accompagnent les progrès d'une découverte. Il doit nous encourager à être prudent dans nos conclusions, et sur-tout dans le choix du vaccin. Ainsi dorénavant, si nous trouvons quelques personnes qui veuillent se faire vacciner, parce qu'elles auroient des raisons de douter si elles ont eu la petite-vérole, ne nous servons pas de leur vaccin, si tant est que nous puissions en reproduire, comme dans le cas singulier du comte Mottet.

Ni les médecins, ni ne public genevois ne se sont laissés décourager par ce contre-temps, et ils inoculent actuellement la vaccine avec les plus grands succès; mais celle d'à-présent ne ressemble en rien à la précédente. A la fin du mois de janvier 1801 l'on comptoit à Genève plus de 1500 vaccinations. Les réinoculations en grand nombre faites avec la matière variolique n'ont produit aucun effet.

Je crois d'après ces détails qu'on peut lire dans la Bibl. brit., et les cas de Vienne provenant de la même source, dont je rendrai compte, qu'on sera convaincu que la matière s'étoit entièrement abâtardie par la circonstance dont nous avons parlé.

Ne semble-t-il pas qu'on pourroit expliquer l'effet ordinaire par lequel la non-susceptibilité de la petite-vérole est produite, comme une espèce de neutralisation? que le comte Mottet ayant eu bien sûrement la petite-vérole, ne possédoit plus ce *quelque chose* qui constitue une des parties agissantes dans la neutralisation?

Un accident semblable à celui du comte Mottet et ses suites, ne peut arriver que dans un pays où l'on introduit la vaccine, et qu'à des médecins qui n'en ont jamais vu, ou du moins

qui ont fort peu d'expérience, comme cela arriva, lorsque j'envoyai cette matière. Quant à moi, je ne comprends plus comment on peut se tromper sur les caractères de la vraie pustule vaccine; elle ne ressemble qu'à elle-même, et tout ce qui n'est pas exactement comme elle, n'est pas elle.

Si le cas du jeune comte de la Gardie, dont Mr. le conseiller Frank fut témoin, eût été une de mes premières vaccinations, il est certain que j'aurois regardé cette rougeur considérable et ce phlegmon qui a beaucoup suppuré, comme une effet suffisant. Cependant je n'hésitai pas à le regarder comme imparfait, et une seconde vaccination a prouvé la justesse de mon observation. Dans ce cas-ci, le vaccin avec lequel il fut vacciné la première fois étoit de la meilleure qualité. Le cas des enfans de Mme. de Döry qui avoient une croûte aussi grosse qu'une noisette ne m'en imposa pas un seul instant.

J'ajouterai à ces détails que depuis que la vaccine a excité l'attention générale, et que la vaccination a été pratiquée par un grand nombre de personnes, nous avons lu dans différentes gazettes quelques cas cités en opposition à la propriété de la vaccine. Il n'aura pas, j'espère, échappé à l'observateur le plus superficiel, qu'ils ont tous été

insérés d'une manière vague et inexacte, et presque toujours dans des ouvrages étrangers à la médecine. Or tout cas semblable, où l'on n'explique pas le cours qu'a eu cette prétendue vaccine, et où l'on n'a pas prouvé d'une manière satisfaisante qu'elle a été régulière, ne signifie absolument rien. Pourquoi des cas pareils n'arrivent-ils jamais aux vaccinateurs instruits? Peut-on croire que des personnes de leur mérite et de leur candeur eûssent voulu nous les cacher? et que s'ils l'eûssent fait, le public ne leur eût pas arraché ce secret?

CHAPITRE XV.

Observations diverses sur la pratique de la vaccination.

Ceux qui connoissent l'origine et les progrès de l'inoculation de la petite-vérole, savent combien de différentes méthodes ont été employées par les inoculateurs, depuis celle des asiatiques qui se frottoient l'intérieur des narines avec des croûtes de petite-vérole, jusqu'à la simple piqûre. De toutes celles-là, deux seulement sont généralement en usage, et ont encore leurs partisans. Je veux parler de l'inoculation par incision de l'épiderme, et de celle qui se fait par

une ou par plusieurs piqûres avec une lancette infectée. La première est connue sous le nom de *méthode de Dimsdale*, la seconde sous celui de *méthode de Sutton.*

Cette différence d'opinions s'est renouvellée à l'occasion de la vaccine. Parmi les fameux vaccinateurs nous voyons les docteurs Jenner et Pearson pratiquer les piqûres; le docteur Woodville et les médecins de Genève se prononcer hauhautement pour l'incision; les hannovriens se servent de l'une et de l'autre. Cette question me paroît peu importante; car il n'est pas douteux que la réussite de l'opération ne depende beaucoup moins de la manière de vacciner, que du choix du vaccin et de la disposition du sujet. J'ai essayé les deux méthodes, et je ne puis prononcer bien décidément en faveur de l'une ou de l'autre. La piqûre paroît faire sortir moins de sang; or, comme je crois que le sang délaye souvent le vaccin et le chasse hors de l'incision, je préfère la piqûre. On ne sauroit la faire trop légère, ni trop superficielle.

Je blâme aussi beaucoup ceux qui pour augmenter la probabilité du succès de la vaccination, font quatre et quelquefois même un plus grand nombre de piqûres à chaque bras. L'inflammation de la pustule vaccine est si considérable, que je

ne crois point prudent de la rendre plus forte en multipliant les pustules et en augmentant la fièvre. Je suis convaincu que si la vaccine étoit accompagnée d'une éruption abondante, où chaque pustule fût aussi large, et chaque aréole aussi enflammée que celle que nous voyons autour de l'insertion, elle seroit tout autant, et peut-être plus dangereuse que la petite-vérole.

Rien n'est plus inutile que toutes ces méthodes par lesquelles tant les inoculateurs que les vaccinateurs croient, ou font semblant d'assurer le succès de leur opération, comme, par exemple, de laisser long-temps la lancette, ou de la tourner sous l'épiderme; d'appuyer le pouce et d'en frotter la piqûre; d'insérer à plusieurs reprises la lancette imprégnée; de recouvrir les piqûres avec la pellicule d'un oeuf, et une multitude d'autres moyens de cette espèce, qui ne produisent d'autre effet que celui d'épouvanter les enfans et les parens, et de prolonger une opération qu'on peut exécuter aussi sûrement dans un instant, en faisant le plus promptement la piqûre la moins profonde et la plus superficielle.

Il paroît que les docteurs Jenner et Woodville ne font qu'une seule piqûre. L'effet est sans doute le même, si elle produit une pustule, mais comme il est indubitable que la vaccine manque

plus souvent son effet que la petite-vérole, ainsi que le remarquent tous les vaccinateurs, je conseille de faire au moins deux piqûres.

Il m'est arrivé plus souvent que je ne l'aurois desiré, qu'il a fallu répéter la vaccination qui m'a presque toujours réussi la seconde fois; et il me semble même qu'il y a à cet égard des variétés que je ne saurois attribuer qu'à la constitution de l'air. Quoique je n'aie point fait de changement dans ma méthode de vacciner, j'ai remarqué que pendant l'année 1800, un très grand nombre de vaccinations ne réussissoient que la seconde fois, tandis que pendant l'année 1801, la première n'a presque jamais manqué son effet. J'ai trouvé cependant des enfans que je n'ai pas pu vacciner, quoique l'opération ait été répétée trois fois avec du vaccin très-actif et très-fluide. Je suis bien éloigné de les regarder pour cela comme préservés de la petite-vérole (a). Dans ce cas-là, j'engage les parens à la leur inoculer, vu qu'elle manque moins rarement son effet que la vaccine.

(a) Voyez les cas de deux comtesses Dembinska, de deux enfans Bernhauer et de la petite Drescher.

J'ai aussi vu deux enfans prendre la vaccine à qui l'on avoit inoculé deux fois la petite-vérole inutilement.

Les dames ne me sauront pas mauvais gré de l'attention que je recommande, et que j'observe toujours, de vacciner les enfans du sexe féminin, presque au haut de l'épaule. J'ai remarqué depuis que l'usage des manches courtes est introduit, plusieurs bras défigurés par la cicatrice qu'avoit laissée l'inoculation, et qui prennent une couleur violette qui ne sauroit être agréable à celles qui veulent montrer la beauté de leurs bras. Comme la vaccine laisse aussi une fossette, cette précaution n'est pas inutile.

S'il arrive quelquefois que le vaccin le plus fluide et le mieux choisi ne produise aucun effet, à plus forte raison doit-on peu s'étonner de voir manquer les premières vaccinations qu'on est obligé de faire avec un fil imprégné de vaccin sec.

Pour la consolation de ceux qu'un petit mécompte de ce genre pourroit décourager, je raconterai l'histoire du docteur Woodville à Paris, qui y étoit venu avec le docteur Aubert pour introduire la vaccine, à la demande du gouvernement françois et de l'Institut national. Ces docteurs étoient arrivés munis de fils, de lancettes et de

verres infectés de vaccin, et cependant tout leur manqua.

Des formalités de passe-port avoient retenus le docteur Woodville quelque temps à Boulogne où il vaccina plusieurs enfans avec succès. N'ayant pas réussi à Paris il fit venir du vaccin de Boulogne qui produisit enfin l'effet desiré. On ne peut assurément révoquer en doute ni l'adresse, ni l'expérience du docteur Woodville, qui probablement, d'après la place qu'il occupe à Londres depuis si long-temps, est l'homme du monde qui a le plus inoculé soit la petite-vérole, soit la vaccine.

Cet accident jeta dabord de la défaveur contre la vaccine, mais quoique l'inoculation de la petite-vérole n'eût jamais fait en France des progrès en comparaison de l'état de civilisation de ce pays, la vaccine en a déjà fait de très-considérables, non seulement à Paris, mais dans toute la république. Pour s'en convaincre, je renvoye mes lecteurs à l'ouvrage du docteur Colon, intitulé, *Histoire de l'introduction et des progrès de la vaccine en France.*

Si j'eusse été à la place des docteurs Woodville et Aubert, j'aurois vacciné à Londres un enfant qui seroit arrivé à Paris avec la pustule

dans son plus beau moment. Cette histoire pourra servir de leçon aux médecins qui seront appellés à vacciner des enfans loin du lieu où l'on peut se procurer du vaccin. C'est pour cela que le docteur Moreschi m'a fait vacciner le cuisinier du prince de Khevenhüller, la veille de son départ pour Venise. Cela ne lui a pas réussi, puisque cet homme n'a pas pris la vaccine, mais l'intention étoit sage.

Je conseille aux médecins des environs de Vienne qui veulent introduire la vaccine dans leur village, de m'amener un enfant, que je vaccinerai ici, et au moyen duquel ils pourront continuer la vaccination. C'est ainsi que l'ont déjà fait le docteur Schenk, de Baaden, et Mr. Herrmann, chirurgien du prince régnant de Lobkowitz, dont j'ai vacciné l'enfant, au moment du départ du prince pour ses terres de Bohème, où les paysans seront vaccinés par ce moyen. Mr. de Bedecovics m'a aussi envoyé un petit garçon de Varasdin, pour mettre en exécution le projet dont j'ai parlé, p. 28, après avoir essayé vainement des fils et des lancettes d'argent.

Le docteur de Portenschlag et moi avons aussi conduit un enfant vacciné à Sighartskirchen, pour introduire la vaccine à St. Hyppolite en Autriche. Les deux médecins de cette ville nous

ont amené quatre personnes qui ont servi à sa propagation ultérieure.

Le docteur Woodville a fait dans son second ouvrage une remarque de la plus haute importance et que j'ai trouvée parfaitement exacte. C'est qu'il faut toujours se défier d'une vaccination qui produit du premier au troisième jour une rougeur, ou une tumeur étendue. C'est ainsi que fut celle du comte Mottet et de toutes celles dont elle fut la source. Ainsi peut-être indépendamment de ce que le comte avoit eu la petite-vérole, sa vaccine a-t-elle été abâtardie par l'extrême rapidité avec laquelle elle se manifesta. C'est même une opinion que mon expérience me confirme tous les jours de plus en plus.

En général, il s'en faut bien qu'on puisse regarder comme vaccine toute apparence qui survient à la partie vaccinée. La marche de la vaccine est régulière et doit l'être ; tout ce qui dévie de la description donnée dans cet ouvrage, des gravures du docteur Jenner et de la planche ci jointe, doit être examiné et suspecté. Dans ces cas-là, il faut répéter la vaccination.

La confiance de quelques médecins qui s'imaginent que parce que la vaccine est à peine une maladie, il n'est pas nécessaire d'en étudier à fond

les principes, et qui ne veulent pas sentir que c'est au contraire une science qui exige de l'étude et beaucoup d'expérience, doit faire trembler ceux qui en sentent toute la nécessité. On me mande de Genève qu'un médecin savoyard a propagé une vaccine dégénérée sur près de 800 individus dans le voisinage de la ville de Thonon. Une épidémie de petite-vérole est survenue qui n'a point épargné les malheureux vaccinés par cet imprudent médecin. L'infortuné a payé bien cher son ignorance, car ses propres enfans ont été du nombre des victimes de la petite-vérole; ils ont succombé au mal dont il les croyoit mal à-propos préservés. On peut lire dans le No. CXXVIII. de la Bibl. brit. quel a été le cours de cette fausse vaccine.

Si lorsque je vaccinai le comte Mottet, j'avois eu les connoissances que j'ai actuellement en vaccine, je me serois apperçu tout de suite que cette inflammation si étendue qui se manifesta dès le premier jour, n'étoit pas la marche ordinaire de la vaccine, je n'aurois pas envoyé de cette matière à Genève, et je ne m'en serois pas servi à Vienne.

Que les gens si prêts à critiquer examinent bien cette circonstance, et ils verront que de pareilles erreurs doivent arriver souvent, sur-tout quand cette méthode est pratiquée par des gens, qui

croient tout savoir, quand ils savent tenir la lancette, et faire une piqûre ou une incision. Heureusement, l'exactitude avec laquelle j'avois tenu mon journal, et la certitude des circonstances qui avoient accompagné la petite vérole du comte Mottet dans son enfance, m'ont mis en état, ainsi que les médecins de Genève, de remonter à la source de cette erreur, et de la transformer, pour ainsi dire, en découverte. Elle peut devenir de la plus haute importance, (si des observations ultérieures la confirment) en engageant les praticiens à ne pas se servir d'un vaccin qui auroit passé par des individus ayant eu la petite-vérole, ou même, par des personnes d'un certain âge, qui se font vacciner pour terminer leurs doutes.

J'ai vacciné un grand nombre d'adultes. J'en ai trouvé plusieurs sur qui la vaccine a produit l'effet le plus complet, et du vaccin desquels je me suis servi sans scrupule. Ces personnes en général, sembloient toutes très-sures de n'avoir jamais eu la petite-vérole et ne s'y étoient jamais exposées volontairement. Sur celles qui doutoient si elles avoient eu la petite-vérole et qui s'y étoient souvent exposées impunément, la vaccine n'a en général produit aucun effet, mais quelquefois elle a produit une pustule caractéristique, en miniature, et qui étoit au moins trois fois plus petite que la pustule ordinaire.

Depuis que j'ai vu la petite-vérole et la vaccine cheminer ensemble, je suis convaincu qu'il n'est pas nécessaire de mettre entre la vaccination et la preuve (quand on veut la faire) un intervalle considérable. Cependant afin d'éviter l'objection triviale si souvent répétée sur la permanence de l'effet anti-variolique, je conseillerois de mettre au moins six semaines entre la vaccination et l'inoculation.

J'exhorte aussi les inoculateurs qui sont dans l'usage de pratiquer les deux opérations à se servir de lancettes différentes, afin qu'on sache toujours à quoi s'en tenir dans les cas mêmes où la vaccine seroit accompagnée d'éruption. Un médecin de cette ville a avoué dernièrement à un de ses collègues que cet accident lui étoit arrivé.

Quant au traitement médecinal de la vaccine, je n'ai jamais été dans le cas d'administrer aucun remède; je n'ai jamais vu de symptômes le moins du monde alarmans; je n'ai jamais cru nécessaire de *préparer* les enfans pour une indisposition aussi légère; enfin je n'ai jamais donné aucune médecine après qu'elle a été finie, excepté dans quelques cas où les parens y mettoient une grande importance. J'ai alors administré un léger laxatif, plutôt pour me conformer à l'usage, que dans l'idée qu'il étoit nécessaire.

Dans le cas possible où la vaccine seroit accompagnée de quelques symptômes extraordinaires, on peut, je crois, les considérer comme tout-à-fait étrangers. Alors le médecin se dirigera en conséquence.

MM. Ballhorn et Stromeyer observent dans leur excellent ouvrage, et le docteur D'outrepont, de Saltzbourg, dans sa correspondance avec moi, qu'ils n'ont jamais pu vacciner des individus attaqués de maladies cutanées. J'en ai vacciné plusieurs qui avoient la gale ou des éruptions herpétiques; ils ont tous pris la vaccine, et j'ai eu même le plaisir de voir que quelques-uns en ont été guéris peu de temps après, et que d'autres s'en sont trouvés beaucoup mieux.

La plus remarquable de ces guérisons est celle du fils de Mr. Scotti, chirurgien-vétérinaire aux écuries de S. M. l'empereur. Cet enfant, âgé de sept ans, a été guéri subitement après la vaccination, d'une éruption herpétique générale, qui duroit depuis trois ans, et qui avoit résisté à tous les meilleurs remèdes. Les médecins genevois ont fait plusieurs observations semblables. Ainsi, sans vouloir en conclure que la vaccine est un remède certain aux maux de cette espèce, je crois qu'une éruption chronique quelconque, bien loin d'em-

pêcher la vaccination, doit au contraire nous y encourager.

J'ai eu l'occasion d'observer qu'il règne parmi le vulgaire, et même parmi plusieurs praticiens de campagne, un préjugé qu'il est nécessaire de détruire. On croit que les enfans qui ont eu une croûte laiteuse (connue en Autriche sous le nom de *Vierziger*) ne sont pas susceptibles de prendre la vaccine, à cause de l'épuration qu'elle a produite dans le corps de l'enfant. Je puis certifier que j'ai vacciné avec le succès ordinaire plusieurs enfans qui en avoient été atteints pendant plus d'un an, et d'autres qui l'avoient au moment même de l'opération. Il seroit donc extrêmement dangereux de se reposer sur cette éruption, et de négliger la vaccination de ces enfans.

Je n'ai jamais vu la moindre ulcération suivre les pustules vaccines; par conséquent, je n'ai jamais été dans le cas d'employer les remèdes caustiques que recommande le docteur Jenner. On ne sauroit douter que la raison pour laquelle il les recommande, ne soit l'avantage qu'il nous dit en avoir retiré dans les cas de vaccine accidentelle, où l'inflammation et l'ulcération des mains sont beaucoup plus considérables et plus fréquentes que dans la vaccine inoculée, dont les pustules sont toujours à l'abri du contact de l'air. Le docteur Wood-

ville l'a prouvé, en inoculant la vaccine aux mains de plusieurs personnes chez lesquelles elle a été localement et constitutionellement plus forte.

D'après la difficulté de vacciner avec le fil et le vaccin sec, je regarde comme de la plus grande importance d'entretenir autant que possible une source continuelle de vaccin frais. Ainsi, par exemple, si l'on craint de la voir tarir, il vaut mieux vacciner les enfans un à un que plusieurs à la fois. Tant que l'on n'aura pas un établissement du genre de celui de Londres, on sera obligé de prendre ces précautions. Dans un pays où la vaccination est généralement pratiquée, comme en Angleterre, à Hannovre et à Genève, il n'est pas difficile d'entretenir le vaccin frais.

Il y a dans la susceptibilité de certains enfans pour la vaccine des singularités inexplicables. Je vaccinai un jour cinq enfans à la fois; je me servis d'un vaccin très-limpide et très-bien choisi, qui m'avoit réussi le jour précédent sur plusieurs individus. Aucun de ces cinq enfans n'en ressentit le moindre effet. Je les vaccinai une seconde fois avec le vaccin d'un enfant dont la pustule étoit originaire de cette même vaccine. Tous les cinq prennent la vaccine la plus régulière. On seroit donc en droit de conclure qu'outre la disposition momentanée, il y a une certaine affinité entre tel

vaccin et tel individu. Ces cinq enfans appartiennent à des parens de la même famille. Y-auroit-t-il peut-être quelque disposition particulière qui tînt à cette circonstance?

On ne peut lire sans admiration dans la Bibl. brit. que les médecins genevois se trouvent actuellement dans un embarras qui fait beaucoup d'honneur à leur zèle. Ayant à-peu-près vacciné tous les individus qui n'avoient pas eu encore la petite-vérole, ils sont dans le cas d'entretenir le vaccin par le moyen des enfans nouveaux-nés. Le triomphe de la vaccine sera complet dans toutes les villes où l'on sera réduit au même expédient. Puisse-t-on bientôt en voir grossir le nombre! Il y a déjà quelques villages aux environs de Vienne où l'on est dans le même embarras. La ville de Nicholsbourg est aussi à-peu-près toute vaccinée.

Le docteur Jenner prétend qu'il ne faut pas tremper les fils, ni délayer le vaccin dans de l'eau trop chaude, et que cette circonstance contribue à le rendre inactif. Je sais seulement que des fils trempés rapidement dans de l'eau froide au moment de la vaccination, m'ont parfaitement bien réussi. Les belles expériences chimiques du docteur Hunold de Cassel, confirment et expliquent cette opinion du docteur Jenner. Il a démontré que le sang qui

sort de l'incision vaut mieux que l'eau pour ramollir le fil.

Un vaccinateur anglois qui avoit aussi remarqué avec peine que le vaccin manquoit plus souvent son effet que la matière variolique, a trouvé, d'après une expérience qui paroît considérable, que la vaccination lui réussissoit beaucoup mieux, quand il baignoit auparavant le bras dans de l'eau tiède, et qu'il frottoit fortement la peau avec une serviette un peu rude, afin de produire de la rougeur et de donner plus d'irritation aux nerfs et aux vaisseaux lymphatiques. Je suis assez porté à croire à l'efficacité de ce moyen.

Comme jusqu'à l'époque de la découverte de la vaccine on s'est peu occupé à réinoculer des personnes qui avoient déjà eu la petite-vérole, peu de gens connoissent la marche et les effets locaux que produit sur le bras la matière variolique inoculée à ceux qui ne sont plus susceptibles d'en ressentir les effets constitutionels.

Quoique pour l'ordinaire elle n'en produise d'autre que celui d'une simple piqûre qui excite une très-légère inflammation, et qui forme une petite croûte, il arrive cependant quelquefois qu'elle produit beaucoup d'inflammation au bras; mais alors elle est plus prompte que celle à la suite de

laquelle vient la petite-vérole. Il semble même que son apparition soudaine soit une preuve que le système est disposé à rejeter l'infection. Il arrive aussi quelquefois qu'il se forme une pustule variolique locale, qui ne diffère que peu ou point de la pustule de la petite-vérole inoculée. Cette pustule n'est point une preuve qu'elle ait repris; on peut la produire un nombre indéfini de fois sur une personne qui a eu la petite-vérole ou la vaccine; de la même manière que nous voyons les nourrices prendre des pustules à l'endroit le plus en contact avec leur nourrisson, comme quand elle l'alaitent, quand elles le portent, ou quand elles le laissent dormir appuyé sur leur joue. Les médecins savent même que cette pétite-vérole locale pourroit produire une vraie petite-vérole, si l'on inoculoit avec la matière qu'elle contient, une personne qui n'auroit eu ni cette maladie, ni la vaccine.

Cette observation est importante pour éviter les fausses interprétations qu'on donneroit aux réinoculations varioliques. Tout ce qui arrive à la partie inoculée ne prouve absolument rien. Ce n'est que la non-apparition de la fièvre et des pustules sur le reste du corps qui prouve d'une manière satisfaisante que la constitution n'a point été affectée par la réinoculation variolique.

Sur les 21 enfans réinoculés publiquement à Vienne, par les soins du docteur de Portenschlag, trois eurent au bras de l'inflammation et de la suppuration, mais sans fièvre, ni éruption. La même chose est arrivée aux docteurs Lehr et Sömmering, de Francfort, dans une expérience semblable.

Quelque invraisemblance qu'il y ait que la petite-vérole reprenne quand la vaccine a été caractérisée, je conseille cependant de faire pour le choix de la matière variolique, la même attention que si c'étoit une inoculation ordinaire; ne fût-ce que pour éviter une irritation locale plus considérable, que pourroit produire la matière acrimonieuse d'une petite-vérole confluente et maligne, et pour ne pas entendre ensuite les parens attribuer à cette seconde inoculation, toute maladie qui paroîtroit après cette époque.

Et pour satisfaire ceux qui poussant l'incrédulité jusqu'au rafinement, prétendent que si l'on réinoculoit un enfant à un endroit du corps éloigné de celui où il a été vacciné, il ne manqueroit pas de reprendre la petite-vérole, on peut faire la réinoculation à l'endroit qu'ils daigneront indiquer.

CHAPITRE XVI.

Liste de mes vaccinations.

Après avoir décrit d'une manière aussi exacte le cours de la vaccine, il seroit fastidieux pour mes lecteurs de leur détailler toutes mes vaccinations. Je donnerai le journal de deux ou trois; et toutes les fois que je ne ferai aucune remarque, il sera sous-entendu que le cours de la vaccine a été régulier, et que je regarde l'enfant comme à l'abri de la petite-vérole. Je parlerai avec plus de détails de celles qui ont présenté quelque symptôme particulier ou quelque anomalie.

Si le nombre des sujets que j'ai soumis à l'épreuve fondamentale de la petite-vérole, ne paroît pas suffisant à certaines personnes, je les prie de considérer que ces expériences n'ont pas été faites dans un hôpital ou dans un établissement public, et qu'il n'étoit pas très-facile de persuader un plus grand nombre de parens à laisser faire la seconde inoculation, dont le nom seul épouvante. 2°. De réfléchir qu'outre les preuves positives, l'épidémie affreuse qui a régné presque toute l'année 1800, n'a attaqué aucun de mes vaccinés, et qu'il n'est point vraisemblable qu'elle n'en eût attaqué et même emporté plusieurs, s'ils n'avoient pas dû leur préservation à la vaccine.

3°. L'expérience faite ici au mois de juillet 1801, sur 21 enfans vaccinés précédemment par les docteurs Portenschlag, Helm, et moi, en présence de 30 médecins, doit mettre fin à toute espèce d'objections. Ces enfans furent réinoculés avec de la matière de petite-vérole prise d'un enfant qu'on avoit amené dans la même salle. Aucun deux n'en a ressenti le moindre effet; trois d'entr'eux seulement ont eu une inflammation et un peu de suppuration à la partie inoculée, mais sans fièvre, ni éruption quelconque. Après de pareilles preuves, ceux qui doutent encore ne méritent pas assurément qu'on réponde à leurs objections. Et si une partie du public ignore encore les détails et le résultat de cette contr'épreuve, ce n'est pas *aux médecins qui y ont assisté* qu'on doit reprocher qu'ils n'aient pas été publiés de la manière convenable dont ils l'auroient desiré.

Considérant d'ailleurs la parfaite ressemblance de la vaccine de Vienne avec celle des autres pays, dont j'ai rendu compte, je crois que ceux que le nombre de mes preuves n'aura pas convaincus, ne le seroient pas par un plus grand. En nommant tous ces enfans par leurs noms, je les soumets à l'attention présente et à-venir du public, qui pourra continuer ses observations, et vérifier de jour en jour l'efficacité de la vaccine

Je ne mettrai dans l'ordre de mes expériences que celui de leur date.

Observation

I.

Le 10 mai 1799, mon fils Charles a été vacciné par deux piqûres, avec du vaccin frais pris du bras d'un enfant qui l'avoit été avec un fil envoyé par le docteur Pearson.

3e. jour. Les piqûres rougissent.

4e. Les pustules commencent à se former.

6e. Elles augmentent; la matière est limpide. Vers le soir quelques frissons et de la pâleur; les aréoles commencent.

7e. Un peu de fièvre pendant la nuit, de la chaleur et de la soif; le matin quelques frissons. Les pustules et les aréoles augmentent. Matière limpide.

9e. Quelques frissons pendant la nuit; pendant le jour en très-bonne santé. Pustules et aréoles très-larges.

10e. Un croûte noire se forme au milieu des pustules.

11e. Les croûtes augmentent du centre à la circonférence. Les aréoles diminuent en proportion.

13e. Les croûtes fermes et noires.

Elles ne sont tombées que le 15 juin, et elles ont laissé une fossette.

Le 15 juillet il a été inoculé avec la petite-vérole, qui n'a produit aucun effet.

II.

Le 20 mai, mon fils Pierre a été vacciné du bras de son frère. La vaccine a suivi absolument le même cours. Il a été aussi mis à l'épreuve de l'inoculation de la petite-vérole, en même temps que son frère. Elle n'a produit aucun effet.

Cette fièvre légère n'a altéré en aucune manière les fonctions de ces deux enfans. Je les ai conduits depuis ce temps-là et à diverses époques, chez deux de leurs parentes où il y avoit de la petite-vérole; je leur ai fait toucher les mains et donner des baisers aux malades, sans aucun effet.

Avant d'avoir éprouvé l'efficacité de la vaccine sur mes enfans, je ne vaccinai personne. La première occasion qui se présenta alors fut :

III. IV.

Le 23 juillet, Charles Ripert, âgé de cinq ans, Catherine Ripert, âgée de trois ans, enfans d'un maître de langue. Cette vaccination se fit avec des fils tirés de la manche de la chemise d'un de mes enfans. Elle n'a produit sur eux qu'une croûte que je ne regarde pas comme suffisante. Pendant la dernière épidémie, ils ont été, il est vrai, fortement exposés à la contagion, mais je ne les en crois point préservés. Les parens ne m'ont jamais permis de les vacciner une seconde fois.

V.

Mlle. Anne Du Vallier, âgée de quatre ans, a été vaccinée le 2 août, avec la matière que je trouvai sous la croûte jaune de Charles Ripert, dans un temps où je croyois cette croûte suffisante. L'inoculation n'a produit aucun effet. Elle a été répétée le 12 août 1800., avec un fil du docteur Pearson, sans plus de succès.

VI.

Le 2 septembre, Louise, comtesse de Mottet, âgée de trois ans, a été vaccinée avec du vaccin délayé, pris sur la manche de la chemise de

mes enfans, qui ne produisit point d'effet. Le 2 mai 1800, j'ai recommencé l'opération avec la matière purulente d'Henri Otto, que je trouvai aussi sous la croûte. Elle produisit une rougeur considérable le lendemain, qui se dissipa graduellement sans jamais former de pustule. Le 2 novembre, 1800, elle a été réinoculée avec du bon vaccin. La vaccine a eu enfin le cours le plus régulier, grosse pustule, aréoles fort larges, un peu de fièvre pendant la nuit du huitieme et du neuvième jour, et croûtes noirès.

VII — IX.

Hippolyte, Stanislas, frères jumeaux, âgés de trois ans, et Ferdinand, âgé de quatre mois, enfans de Mr. Doret, furent vaccinés le 9 septembre 1799, avec des fils tirés de la chemise d'un de mes enfans. Cette opération produisit un peu d'inflammation, une pustule mal formée et une petite croûte, mais point d'aréole. Je considérai alors cette vaccination comme suffisante. Cependant quand une grande expérience m'eut appris qu'elle ne l'étoit pas, je priai les parens de les laisser réinoculer; ils l'ont été le 9 décembre 1800, et ils ont eu une vaccine parfaite.

X

Le 23 septembre Mr. le vicomte de W., âgé de 40 ans, se fit vacciner avec un fil du docteur Pearson. J'avois ce fil depuis près de six mois. Il produisit cependant un effet complet.

XI.

Le 2 octobre, Mr le comte Mottet, âgé de 56 ans, fut inoculé avec du vaccin pris du bras du vicomte. Il avoit eu très-certainement la petite-vérole dans son enfance. Son but étoit de vérifier l'assertion du docteur Jenner, qui lui paroissoit extraordinaire; *qu'on peut avoir la vaccine après la petite-vérole.*

Avant de se coucher il trouva les trois piqûres entourées d'une rougeur plus large qu'un gros écu. Il en fut si surpris qu'il en fit tout de suite le dessin, et qu'il m'en écrivit son étonnement.

3e. jour. Les trois piqûres sont couvertes d'une matière épaisse. Elles sont extrêmement dures au toucher. Le diamètre de l'inflammation est de plus de deux pouces.

4e. Des pustules irrégulières se forment. Les aréoles diminuent; la couleur en est d'un pourpre foncé.

5e. Les pustules augmentent beaucoup. Une croûte se forme sur deux d'entr' elles. Inflamma-

tion considérable. La quantité de matière limpide l'est aussi. De la douleur au dessus des épaules. Les bords des pustules extrêmement calleux.

8e. Il ne croit pas avoir eu de la fièvre. Il a une tension douloureuse à un bras, et il dit qu'il ne se trouve pas dans son état de santé ordinaire. Les aréoles ont diminué. Les croûtes sont formées; il en suinte une matière limpide.

12e. Les croûtes sont aussi larges qu'un *creutzer*. La quantité de fluide est la même. La tension du bras continue. Il se porte fort bien.

17e. Les croûtes se raffermissent. La matière a diminué. La douleur de l'épaule a cessé, mais elle a passé dans les muscles pectoraux. Les aréoles ont disparu.

23e. Les croûtes adhèrent encore. Il n'y a plus de suppuration. La tension des muscles pectoraux continue.

29e. Les croûtes sont tombées.

Ce cas-ci présente sans contredit de singulières anomalies. La subite apparition de cette rougeur, la matière épaisse dont les piqûres furent couvertes le lendemain et le surlendemain, la diminution de l'aréole au huitième jour n'en auroient pas imposé à un vaccinateur expérimenté. Cependant, j'avoue que j'y fus absolument trompé, et que je demandai au comte Mottet la manche de sa chemise dont j'envoyai quelques morceaux à Genève et ailleurs. Heureusement on ne s'en

est servi qu'à Genève, et delà à Colombier. Ainsi se terminèrent mes vaccinations de 1799.

XII.

Au printemps de l'année 1800, je voulus les recommencer, et je me servis pour cela du vaccin que m'avoit envoyé le docteur Jenner, dans un verre concave en forme de lentille. J'en inoculai le 16 avril, Louis Caravallo, enfant de six mois, fils du valet de chambre de Mad. la princesse de Monaco. Je le délayai avec une goutte d'eau, et malheureusement il ne produisit aucun effet, quoique je me fûsse conformé à tous égards aux instructions du docteur Jenner.

XIII.

Le 3 mai, je vaccinai Henri Otto, âgé de trois ans, fils d'un des portiers du comte de Fries, avec un fil du docteur Pearson. Et croyant assurer davantage le succès de l'opération, je fis l'incision où devoit reposer le fil avec une lancette que j'humectai avec de la matière ramollie que je venois de recevoir de Genève, produit des inoculations faites avec celle du comte Mottet, et dont je n'avois aucune raison de me défier, n'en connoissant pas alors les résultats.

3e. jour. Une des incisions est couverte de matière.

4e. Il y a une petite croûte sèche. L'enfant a l'air triste.

5e. La croûte augmente, mais elle est plus molle; elle est entourée d'un petit cercle rouge. L'enfant a quelques symptômes de fièvre, sur-tout de lassitude.

6e. La croûte est grosse, mais elle contient de la matière.

7e. Hier au soir il eut une chaleur considérable; de l'inquiétude pendant la nuit; aujourd'hui la chaleur est naturelle. La croûte contient beaucoup de matière.

8e. La croûte augmente. Une nuit inquiète; hier l'enfant paroissoit abattu.

9e. La croûte augmente. Hier au soir beaucoup d'agitation.

10e. La croûte est tombée. Depuis ce temps-là elle s'est formée et elle est tombée plusieurs fois. Le 21e. jour après la vaccination, la chemise qui étoit fortement imprégnée de matière, produisit sur le muscle déltoïde de grosses pustules, qui ressembloient à des perles, mais qui ne furent jamais entourées d'aréoles.

Cet enfant a été plusieurs fois exposé à la contagion de la petite-vérole naturelle et il n'en a ressenti aucun effet. Cependant, quoiqu'il ait

eu une fièvre très-bien marquée, je ne sais si je dois le considérer comme à l'abri de la petite-vérole; je penche plutôt pour l'opinion contraire, d'après l'irrégularité des symptômes, le manque total de vésicule et de virus limpide, l'effet qu'a produit la matière que j'ai prise de son bras sur d'autres enfans, et la probabilité que cette croûte provenoit de la matière du comte Mottet, et non de celle du fil du docteur Pearson.

XIV.

Le premier qui en fut vacciné, le 8 mai, fut Louis Brevillers, âgé de six mois, fils de Mr. de Brevillers, banquier. Le lendemain on apperçut des pustules aux piqûres et des aréoles assez larges. Ces petites pustules ont crû jusqu'au quatrième jour, où elles se sont changées en croûtes. Les aréoles ont disparu dès le surlendemain de la vaccination. Le 10e jour les croûtes étoient sèches. Aucun symptôme de fièvre. Je suis convaincu que cet enfant n'est point préservé des effets de la petite-vérole.

XV.

Eve Lassy, âgée de quatre ans, fille d'un suisse, faiseur de cheminées économiques, fut vaccinée le 13 mai, avec la matière puriforme

d'Otto. La marche fut exactement semblable à celle du petit Brevillers; le sixième la croûte jaunâtre étoit formée, et le septième elle tomba. Le 18 juillet, le père me raconta que son enfant s'étoit trouvée dans une maison où il travailloit, avec plusieurs autres qui avoient la petite-vérole, qu'elle les avoit touchés et caressés sans en ressentir les effets. Quelque peu de confiance que j'aie mis en sa vaccination dont la marche n'avoit ressemblé en rien à la vraie vaccine, j'eus cependant la curiosité d'inoculer la petite-vérole à l'enfant. Elle la prit, et elle l'eut très bénigne.

XVI — XIX.

Je vaccinai le 16 mai les quatre enfans de Mr. Crisnitz, marchand chapelier, au serpent d'or, sur le Graben, encore avec de la matière d'Otto. Chez ces quatre enfans je ne produisis qu'une fort petite vésicule qui disparut le troisième jour, et qui fut remplacée par une croûte jaune superficielle qui tomba le septième. Je déclarai aux parens que je ne pouvois en aucune manière considérer cette vaccination comme suffisante, et en effet pendant l'épidémie de l'automne 1800., trois d'entr'eux ont pris la petite-vérole naturelle; le fils ainé, âgé de six ans, y a cependant échappé, quoiqu'il ait toujours vêcu avec ses soeurs.

Les parens de ces enfans qui s'attendoient à

voir des pustules vaccines semblables à celles des gravures du docteur Jenner, furent si peu satisfaits de cette vaccination, qu'ils n'y ajoutèrent jamais la moindre foi. Comme la petite-vérole de ces enfans a fait beaucoup de bruit, et qu'elle a prêté des armes aux antagonistes de la vaccine, je saisis cette occasion de rendre à Mr. Crisnitz la justice qu'a mérité sa conduite dans cette affaire. Une foule de gens sont allés s'informer chez lui de cet événement. Il leur a dit à tous que je l'en avois prévenu long-temps auparavant, et je pourrois nommer plusieurs personnes qui sont venues chez moi pour faire vacciner leurs enfans, en sortant de la boutique de Mr. Crisnitz, entr' autres Mr. de Wertheimstein, banquier, dans la Spiegelgasse, et le docteur Portenschlag que je ne connoissois pas alors.

XX.

Le 19 mai, je vaccinai Henri Smith, jeune gentilhomme anglois, âgé de quatre ans, avec la matière d'Eve Lassy. Le lendemain un de ses bras étoit tellement enflammé qu'il en ressentit de la douleur jusqu'au bout des doigts qu'il ne pouvoit pas plier, et qu'il en eut de la fièvre. On voyoit au milieu de cette rougeur une petite-vésicule qui disparut le lendemain et qui se forma en croûte. La rougeur s'évanouit aussi. Cette

croûte jaunâtre tomba au bout de quelques jours (a).

Persuadé que cette vaccine étoit irrégulière comme les autres, et qu'on ne pouvoit pas s'y fier, je le vaccinai de nouveau le 22 septembre avec du bon vaccin frais. Il a eu une vaccine des plus régulières. Il y a eu de remarquable dans ce cas-ci que la pustule n'a commencé à paroître que le 12e jour après la vaccination. C'est le plus long intervalle que j'aie jamais observé.

XXI.

Le comte Alex. Mottet, âgé de quatre mois, fils du comte Mottet dont il a été question, fut aussi vacciné avec la matière d'Otto; l'opération fut renouvellée le 11 novembre 1800.; il a eu une belle vaccine.

On voit d'après les observations précédentes combien il m'a fallu de temps pour perfectionner

(a) Le professeur Osiander de Göttingue décrit quelques cas où la fièvre est survenue le lendemain ou le surlendemain de la vaccination; mais malheureusement il ne paroît pas soupçonner que ces vaccines soient fausses; sa sécurité est fâcheuse, et je crains bien qu'il n'en soit tiré d'une manière très-désagréable pour lui et pour les individus imparfaitement vaccinés.

mes connoissances en vaccine, et combien je fus induit en erreur par cette grosse croûte d'Henri Otto, et par la fièvre qu'il eut.

De pareilles erreurs seroient aujourd'hui absolument impardonnables, mais qu'on se reporte au temps où je faisois mes premières expériences, et qu'on se rappelle combien nous manquions alors de connoissances, et l'on s'étonnera peu de ce qui m'est arrivé. Au reste, si ces petits revers m'ont occasionné beaucoup de désagrémens, je ne les regrette pas, puisqu'ils ont contribué à me donner des idées justes de ce singulier préservatif. Je conseille beaucoup à ceux qui veulent s'occuper de vaccine, de les lire avec la plus grande attention, et d'être exacts et véridiques toutes les fois qu'il leur arrivera quelque chose de semblable. Ce n'est qu'en allant à la source des erreurs qu'on a perfectionné la vaccination.

XXII — XXIV.

Enfin le premier septembre je recommençai ces vaccinations qui m'ont si bien réussi, par les trois enfans de Mr. de Henikstein, banquier. Je me servis pour sa fille Caroline et son fils Fréderic, de fils récemment envoyés par le docteur Pearson

et imprégnés à l'Institut de Londres. L'incision de Caroline ne rougit que le huitième jour, et la pustule suivit cette marche lente et graduelle qui constitue la vraie vaccine; en un mot, elle ressembloit de la manière la plus frappante aux gravures du docteur Jenner. Je n'ai jamais vu d'aréole d'un rouge aussi ardent que celle de cette enfant.

Le fil ne fit aucun effet sur Fréderic, mais je le vaccinai ainsi que son frère Guillaume avec le vaccin produit sur le bras de Caroline, qui produisit un effet complet. Ils ont eu un peu de fièvre le septième et le huitième jour. Ils ont été tous les trois inoculés le 7 février avec de la matière de petite-vérole, qui n'a produit aucun effet.

XXV.

François Huber, âgé de huit mois, fils d'un des gens de Mr. de Henikstein, à Döbling, fut vacciné le 4 sept. avec des fils du docteur Pearson, qui ne produisirent aucun effet. Mais réinoculé avec du vaccin frais il a eu une belle vaccine, avec un peu de fièvre le huitième jour. Je lui ai réinoculé la petite-vérole le 4 mars, elle n'a fait aucun effet.

XXVI — XXVIII.

La comtesse Dembinska, dame polonoise, me fit vacciner ses trois filles le 8 sept.; l'aînée seule a pris la vaccine.

Les comtesses Amélie et Marie n'ont pas pu la prendre, malgré trois vaccinations.

Entre la seconde et la troisième vaccination de ces deux enfans, je leur ai fait baigner les bras dans de l'eau et du lait tièdes, dans la supposition que cela leur rendroit la peau plus susceptible de prendre la vaccine, mais cette précaution, ainsi que celle de frotter les bras avec une serviette n'ont servi à rien.

Pendant les vaccinations de ces enfans, la petite-vérole en a emporté deux du portier de la maison.

XXIX.

Joseph Liebermann, âgé de 13 mois, fils d'un secrétaire du baron Reischach, a été vacciné le 10 sept. avec un fil, sans aucun effet.

XXX — XXXII.

Ladislas, comte de Bessou, âgé de 13 mois,
Pétronille Vanhofen, âgée de 13 mois,
Caroline, fille du docteur Guldener, âgée de

18 mois, ont eu une vaccine très-régulière. On n'a point apperçu de fièvre chez Besson, et fort peu chez les deux autres.

XXXIII.

Rodolphe, fils de Mr. le conseiller Erggelet, âgé de six mois, fut vacciné le 13 septembre. La petite-vérole étoit au second étage et au rez-de-chaussée. Le lendemain de la vaccination la petite-vérole se manifesta. Elle a été d'une bénignité extraordinaire, et elle ne s'est jàmais assimilée avec la vaccine. La seule différence que j'aie pu remarquer entre la pustule vaccine de cet enfant et celle des autres, c'est qu'elle n'a jamais été entourée de la belle aréole ordinaire.

XXXIV.

Anne N. N. . servante chez le docteur Guldener, âgée de 23 ans, a été vaccinée sans effet.

XXXV — XXXVIII.

Guillelmine, âgée de 19 mois.

Fréderic, âgé de cinq mois, enfans de Mr. de Merks, agent d'Empire.

Victorine comtesse de Mareil, âgée de deux ans et demi.

Léopold, fils de Mr. de Hinsberg, agent d'Empire, âgé de 10 mois, ont eu une vaccine très-régulière; indisposition à peine perceptible chez les trois premiers. Hinsberg a été vacciné deux fois, et il a eu une fièvre marquée le 9e. jour.

XXXIX.

Sophie, fille du docteur Karger, âgée de huit ans. Ce malheureux père venoit de perdre en même temps un fils et une fille d'une petite-vérole confluente et pétéchiale. Huit jours avant qu'il songea à la vaccine, il inocula la petite-vérole à la seule fille qui lui restoit. Elle ne la prit pas. La vaccine que je lui inoculai le 23 septembre n'eut pas plus d'effet. Il paroît que cette enfant n'est susceptible ni de l'une ni de l'autre.

XL, XLI.

Le 23 sept., Guillaume, fils du général comte Jerningham, âgé de quatre ans.

Marie, fille de Mr. Wolff, demeurant sur le Haut pont, âgée d'un an, ont eu une vaccine régulière, mais il a fallu les vacciner deux fois.

XLII — XLV.

Henri, âgé de trois ans,

Marie, âgée de quatre mois, enfans de Mr. de Wertheimstein, marchand en gros dans la Curentgasse.

Edouard, âgé de deux ans,

Maurice, âgé de six mois, enfans de Mr. le comte de Flavigny, ont eu une belle vaccine. Indisposition à peine perceptible. Henri Wertheimstein a été vacciné deux fois.

XLVI.

Le docteur Moreschi, âgé de 30 ans (le même qui a introduit la vaccine à Venise avec le plus grand succès), a eu certainement la petite-vérole. Je l'ai vacciné une fois avec un fil du docteur Pearson, une autre fois avec du vaccin frais; celui-ci a produit une petite croûte, mais point une vaccine caractérisée.

XLVII.

Maximilien, fils de Mr. Löwenthal, âgé d'un an et demi, avoit vêcu dans le même appartement que sa soeur couverte de petite-vérole naturelle, sans en être affecté. La vaccine a produit un effet complet.

XLVIII, XLIX.

Dans le courant du mois d'octobre.

Mad. Dorhart, marchande de salé, à l'ange d'or, Alstergasse, avoit trois enfans. L'aîné prend la petite-vérole; elle éloigne aussitôt le second, mais le troisième étant au sein, elle ne peut se séparer de lui.

Je vaccinai l'un et l'autre. Celui qui étoit hors de la maison a eu une vaccine très-bien caractérisée. Le cadet qui y étoit, a eu la petite-vérole en même temps que la vaccine, mais très-heureusement. Aussitôt que la pustule vaccine du second commença à se changer en croûte, je le fis revenir chez sa mère, qui habite une arrière-boutique fort étroite avec son mari et ses trois enfans. La petite-vérole en étoit à sa dessiccation quand le second y est revenu. Quoique exposé de cette manière il n'a jamais repris la petite-vérole.

L, LI.

Henri de Braun, âgé de 18 mois.

Isabelle, fille du docteur Lachman, âgée de sept mois, ont eu une vaccine très-belle. Chez Braun elle n'a commencé à paroître que le sixième jour.

LII, LIII.

Josephe, âgée de cinq ans,

Michel, âgé de trois ans, enfans de Charles Schwarner, suisse de Mde. la princesse Lubomirska, ont été vaccinés par son ordre. La fièvre a été à peine perceptible. Je leur ai inoculé le 4 février, 1801, la petite-vérole, avec de la matière prise de la fille de leur maîtresse d'école, dans la chambre fort étroite de laquelle ils ont constamment vêcu dès le moment de leur réinoculation, qui n'a produit le moindre effet.

LIV.

François, fils de Mde. la conseillère d'état de Vogel, âgé de sept mois. Belle vaccine.

LV.

Le docteur Joseph de Portenschlag a été inoculé trois fois avec la petite-vérole sans effet. J'ai fait sur lui l'essai de la vaccine qui n'a rien produit. Au mois de juillet 1801, je l'ai vacciné une seconde fois, sans aucun effet.

LVI.

Baptiste Otto, fils d'un peruquier, âgé de cinq mois, n'a pas pu prendre la vaccine.

LVII — LX.

Amélie Mayer, âgée de sept ans,
Jeseph, âgée de six ans,
Aaron, âgé de quatre ans,
Herman, âgé de deux ans, enfans d'un marchand juif de la Léopoldstadt, ont eu une belle vaccine. Amélie a eu de la douleur aux aisselles; Aaron et Herman ont été vaccinés deux fois. Le premier a eu une fièvre assez forte pendant deux jours. Josephe avoit une carie à l'os inférieur de la mâchoire et une tumeur considérable de la joue, qui ne m'empêchèrent point de la vacciner.

LXI.

Anne, fille de Mr. Haim, négociant, âgée de sept mois, Belle vaccine.

LXII — LXIV.

Marie, âgée de deux ans,
Caroline, âgée de trois ans,
Guillelmine, âgée de deux mois, enfans de Mr. de Kerecztury, agent de cour, ont eu une belle vaccine. Marie et Guillelmine ont été vaccinées deux fois. Caroline fut saisie d'une fièvre érésypélateuse le troisième jour après la vaccina-

tion. La piqûre commençoit à rougir, mais la fièvre en arrêta les progrès, et au bout de sept jours qu'elle cessa, la pustule reprit sa marche.

LXV — LXVIII.

Jean, âgé de neuf ans, et

Daniel, âgé de huit ans, fils de Mr. de Lotsky. (a)

Sigismond, âgé de quatre ans, et

Samuel, âgé de deux ans, fils de Mr. de Wertheimstein, banquier, ont eu une belle vaccine. Les deux Lotsky ont eu les glandes axillaires enflées.

LXIX — LXXI.

Emanuel, âgé de quatre ans,

Maximilien, âgé de 15 mois,

Thérèse, âgée de trois mois, enfans de Mr. Bernhauer, marchand juif à la Leopoldstadt. Emanuel a pris la vaccine. Les deux autres, malgré deux vaccinations, n'ont pu la prendre.

(a) Je remarquerai à l'occasion de la vaccination de ces deux frères, que l'espérance qu'a conçue le docteur Struve d'après quelques observations, que la vaccine est aussi un préservatif de la scarlatine, n'est point fondée, car six mois après, ils furent attaqués de cette maladie, qui fut si maligne que l'un des deux est mort de l'hydropisie qui en fut la suite.

LXXII.

Marie, fille de Mr. de Drescher, âgée de 10 mois, a été vaccinée deux fois sans effet.

LXXIII — LXXXII.

Jean, âgé de trois ans, fils de Mde de Péthéo, dame hongroise,

Régina, âgée de 18 mois, fille de Mr. de Monaldi, docteur en droit,

Michel Cramer, âgé d'un an et demi, enfant d'un postillon,

Elisabeth Förg, âgée d'un an et demi, enfant du valet de chambre, de S. E. Mr. le comte de Saurau, vaccinés par son conseil.

Joseph, fils de Mr. de Weyman, banquier, âgé de trois ans.

Marie, âgée de trois ans, et

Caroline, âgée de deux mois, filles de Mr. le colonel de Lakenau,

Charles, fils de Mr. de Kissling, docteur en droit, âgé de trois ans,

Guillaume, fils du baron de Liedel, âgé de 20 mois,

Christophe Petri, fils d'un écrivain de Mr. de Kerecztury, âgé de huit mois.

Ces dix enfans ont eu une vaccine très régulière, et ont été à peine indisposés, excepté Ré-

gina Monaldi, qui eut un rhume violent pendant la vaccine; elle a eu aussi les glandes axillaires enflées. Elle et Marie Lakenau ont été vaccinées deux fois. J'ai inoculé la petite-vérole à Michel Cramer et à Elisabeth Förg, au mois de mars, sans aucun effet.

C'est avec le vaccin de Guillaume de Liedel que le docteur Moreschi a introduit la vaccine à Venise, et delà dans presque toute l'Italie.

LXXXIII.

Gustave-Adolphe, âgé de trois mois, fils unique de S. E. Mr. le comte de La Gardie, envoyé de S. M. le roi de Suède.

La première vaccination faite le 18 octobre avec du vaccin très-bien choisi, produisit deux gros phlegmons, une rougeur considérable et une suppuration assez abondante à un des bras, mais sans aucune vésication. Ne pouvant considérer ces symptômes comme suffisans, je vaccinai de nouveau cet enfant le 7 nov., et je produisis sur un bras un phlegmon, et sur l'autre la vraie vaccine.

Comment expliquer que le même vaccin, le même vaccinateur produise sur le même sujet, au même moment, et par la même opération, à chaque bras des phénomènes si différens? Mr. le conseiller Frank en fut témoin, et cette variété dans l'effet du vaccin lui parut, ainsi qu'à moi, inexplicable.

Elle prouve de plus, que quelque exactes que soient les connoissances d'un vaccinateur, il ne faut pas en conclure que parce que l'on tient le vaccin de lui, le succès doive répondre au soin qu'il a mis dans le choix de ce même vaccin.

LXXXIV.

Elisabeth N. N., âgée de 18 mois, fille de la fruitière du Mehlmarkt. Belle vaccine.

LXXXV, LXXXVI.

Dans le courant de novembre.

Joseph Furneri, âgé de 21 ans, cuisinier du prince de Khevenhüller,

Mr. Charles Baësen, âgé de 41 ans.

La vaccine n'a fait aucun effet sur eux. Mr. Baësen a été cependant vacciné trois fois.

LXXXVII, LXXXVIII.

Charles Wallich, âgé de trois ans, fils du valet de chambre de Mr. le chev. de Reuil, et

Caroline, fille du docteur Iberer, de Mödling, ont eu une belle vaccine. J'ai inoculé la petite-vérole à Wallich au mois de mars, et le docteur Iberer à sa fille, sans effet.

LXXXIX — XCI.

Elisabeth Thiebaud, âgée de neuf mois, fille du valet de chambre de Mr. le comte Ruffo,

Fréderic, fils de Mr. de Bartsch, bibliothécaire impérial, âgé de trois ans,

Joseph Hugart, fils du valet de chambre de Mr. Boissier, âgé de 10 mois.

Ces trois enfans ont eu une vaccine très-fortement caractérisée; Bartsch est le seul vacciné que j'aie vu alité par la fièvre. Je leur ai inoculé à tous la petite-vérole, dans le mois de février, sans aucun effet.

XCII — XCV.

Caroline, Auguste, } jumeaux, âgés de quatre ans,

Guillelmine, âgée de deux ans,

Fréderic, âgé d'un an, enfans de Mr. de Held, de Brunn am Gebürg.

Très-belle vaccine, presque point de fièvre, mais de la douleur dans les épaules.

XCVI — CIII.

Dans le courant de décembre.

Rosalie Stumpe, âgée d'un an,

Catherine Wenigerinn, âgée d'un an, enfans de paysans du village de Brunn.

Josephe, âgée de trois ans,

Edouard, âgé de trois mois, enfans de Mr. Naprawnik, maître tailleur, sur le *Wildprätmarkt*.

François Schink, âgé de trois ans, et

Michel Schink, âgé de 11 mois, enfans d'un des gens du château du prince de Lichtenstein, à la Rossau.

Caroline Galleron, âgée d'un an, fille du maître d'hôtel de Mr. le comte de La Gardie.

Caroline Henrion, âgée de trois mois, fille d'une femme de charge chez Mr. le comte François Dietrichstein.

Tous ont eu une belle vaccine.

CIV.

Thérèse Nettmann, aide de cuisine chez Mr. de Held, âgée de 18 ans. Ses pustules vaccines ont été beaucoup plus petites qu'à l'ordinaire; cependant elles m'ont paru si bien caractérisées que je crois qu'on peut la regarder comme préservée de la petite-vérole.

CV.

Wenceslas, fils unique du comte de Purgstall, âgé de trois ans, enfant délicat, que les parens

ne pouvoient se résoudre à faire vacciner. Une petite-vérole de la plus mauvaise espèce s'étant manifestée à l'étage au dessous de l'appartement du comte, il n'y eut plus à balancer. La vaccination ne paroissant faire aucun effet, vû la proximité du danger, je le vaccinai de nouveau cinq jours après. La vaccine a été fort belle, et sans fièvre apparente. Quand les pustules de la seconde vaccination ont été formées, celle de la première a paru, mais elle n'a jamais été entourée d'aréole (a).

(a) Si je n'avois pas l'espérance de voir bientôt l'inoculation abandonnée pour la vaccination, je prendrois cette occasion de donner une leçon aux inoculateurs. Cet enfant qui eut la petite-vérole dans la maison du comte de Purgstall, avoit été inoculé l'été précédent, et d'après le rapport que me fit son père, il n'avoit eu aucune éruption, aucune fièvre apparente, mais seulement une pustule à la partie inoculée et quelques vomissemens. Ce dernier symptôme est si commun chez les petits enfans, que l'on ne peut pas le considérer comme effet constitutionnel. Quant à la pustule locale, je suis convaincu que jusqu'à présent les inoculateurs ont été trop légèrement satisfaits sur la pustule du bras. Je crois même que c'est toujours à de pareilles négligences que l'on doit l'idée qui s'est trop accréditée, *qu'il est possible d'avoir deux fois la petite-vérole*, et que la famille en question n'auroit pas perdu cet enfant d'une prétendue *seconde petite-vérole*, si l'inoculateur eût fait au moins l'essai d'une seconde inoculation.

CVI.

Le comte Chrisostome de Gombault, de Bordeaux, âgé de 36 ans, se fit vacciner peu de jours avant son départ de Vienne. D'après ses lettres, la vaccine ne paroît avoir fait qu'un effet local et imparfait. C'est lui qui fut inoculé, comme je l'ai dit précédemment, d'une manière si cruelle par un chirurgien françois.

CVII — CXXXVIII.

Le 10 décembre, je vaccinai les enfans du village de Brunn am Gebürg, dont voici les noms:

George Lang, âgé de deux ans,
François Waltran, quatre mois,
Marie-Anne Waltran, trois ans,
Thomas Hallmayer, deux ans,
Magdeleine Kreutzer, cinq ans,
Matthieu Lehman, trois ans,
Antoine Bauer, deux ans,
Catherine Schumayer, six ans,
Antoine Koberman, un an,
Françoise Koberman, quatre ans,
Anne-Marie Hutter, quatre ans,
Thérèse Fisching, cinq ans,
Charles Kerbel, six ans,
Catherine Bauer, deux ans,
Antoine Weiss, six mois,

Anne-Marie Hammer, quatre ans,
Philippe Strenitz, un an,
Barbara Strenitz, trois ans,
Antoine Strenitz, un an,
Magdeleine Mintzinger, trois ans,
Magdeleine Kraninger, cinq ans,
Joseph Schuster, deux ans,
Michel Plandorfer, 10 ans,
Matthieu Lembacher, sept ans,
Marie-Anne Lembacher, trois ans,
Anne Gebel, deux ans,
Joseph Hof, trois ans.

Tous ces enfans ont eu la plus belle vaccine, aucun n'a été indisposé, tous ont couru les champs comme à l'ordinaire.

Antoine Weiss, fils du maître d'école du lieu, Magdeleine Kraninger, Michel Plandorfer, ont été inoculés le 15 mars, par le docteur Iberer, avec du virus variolique qui n'a fait aucun effet.

Madame Kapsensteiner, âgée de 27 ans. La vaccination n'a produit aucun effet.

Michel Bürchner, âgé de trois ans, a eu une vaccine régulière, à l'exception des croûtes qui n'ont pas été noires.

Faustus Renghart, âgé de huit ans. Le sixième jour la vésicule commençoit, mais depuis ce temps-là je ne l'ai pas revu.

Anne-Marie Kebs, âgée de deux ans,
Matthieu Kebs, âgé d'un an. La petite-vé-

role qui étoit aussi épidémique dans le village, s'est manifestée deux jours après la vaccination, mais elle a été très-bénigne. L'aréole étoit d'une pâleur qui la rendoit à peine visible.

CXXXIX — CLIII.

Le 16 décembre, je vaccinai dans le même village :

Joseph Weiseman, âgé de quatre ans,
Charles Weiseman, un an,
Joseph Stadler, deux ans,
Martin Firer, trois ans,
Anne Mintziñger, trois ans,
Joseph Sternecker, trois ans,
Joseph Hammerschmidt, quatre ans.
Belle vaccine.

Les glandes axillaires de Ch. Weiseman ont été enflées, et Joseph Weiseman a eu la petite-vérole volante en même temps que la vaccine.

Marie-Anne Schneider, un an,
Jaques Hilgram, deux ans,
Magdeleine Plandorfer, six mois,
Rosalie Goldfinger, trois ans,
Magdeleine Schwarz, quatre ans,
Jean Bürchner, trois ans,
Joseph Bürchner, cinq ans,
George Herzog, six mois.

Ces huit enfans ont eu une belle vaccine, mais il a fallu les vacciner deux fois, la première n'ayant fait aucun effet.

Le docteur Iberer a inoculé le 15 mars, sans effet, la petite-vérole à Rosalie Goldfinger, et à un autre enfant, nommé Tawschinsky, qu'il avoit vacciné lui-même.

CLIV — CLX.

Anne Reiter, trois ans. La vésicule commençoit le sixième jour. Je n'ai pas revu l'enfant depuis ce temps-là.

Jean Brenner, trois ans,

Charles Brenner, un an,

Antoine Schal, six ans. Je ne les ai pas revus après la vaccination.

Joseph Kerbel, trois ans. Point d'effet.

Claudia Preis, 12 ans, a été vaccinée trois fois avec du vaccin très-bien choisi. La première fois il a produit un effet imparfait. Les deux fois suivantes, rien du tout. La mère dit à présent qu'elle a eu, il y a quelques années une éruption accompagnée de fièvre. C'étoit probablement la petite-vérole.

Catherine Preis, sa soeur, a été vaccinée deux fois sans effet; pendant ces vaccinations infructueuses, elle a eu une petite-vérole confluente dont elle s'est rétablie.

CLXI — CLXX.

Le 23 déc., je vaccinai à Brunn :
Jean Hafner, trois ans,
Elisabeth Lang, trois ans,
Julienne Schiller, un an,
Catherine Wimmer, trois ans,
Anne Schumayer, deux ans,
Joseph Schumayer, quatre ans,
Martin Hof, quatre ans.

Vaccine très-régulière.

Joseph Pletterl, âgé de deux ans, ne prit pas la vaccine, mais quelques jours après l'opération, il a eu la petite-vérole confluente, dont il s'est rétabli.

Jean Waldvogel, trois ans. La pustule commençoit le sixième jour. On ne l'a pas revu depuis ce temps.

Michel Bürchner, âgé de sept ans, a eu une vaccine d'un caractère douteux. Il faudra le vacciner de nouveau.

CLXXI, CLXXII.

Anne Zeller, fille d'un perruquier dans la Naglergasse, Nro 107.

Anne, fille du docteur de Portenschlag, âgée d'un mois, ont eu une belle vaccine. Ces deux enfans ont été mis à l'épreuve de la petite-vérole

par l'inoculation qui n'a produit aucun effet. C'est d'après le bras d'Anne de Portenschlag que la planche a été gravée. Elle étoit du nombre des enfans inoculés publiquement. Cette seconde inoculation a produit une inflammation locale et une petite croûte.

CLXXIII — CLXXVIII.

Le 23. déc., je vaccinai encore à Brunn:

François, fils de Mr. de Hauslaab, âgé de trois ans,

Catherine Zierer, 12 ans,

Magdeleine Klognitzer, trois ans,

François Bürchner; un an,

Joseph Fleischel, un an. Ces enfans ont eu une vaccine très-régulière. Catherine Zierer a eu les glandes axillaires enflées.

CLXXIX, CLXXX.

Dans le courant de janvier 1801. J'ai vacciné dans le même village, Anne Zierer et Joseph Frank, âgés de cinq ans. Belle vaccine.

CLXXXI.

Je fus appellé avec Mr. le conseiller Frank en consultation chez S. E. Mr. le comte de Keller,

envoyé de S. M. le roi de Prusse, pour sa fille, la comtesse Sophie, âgée de trois ans. Un autre de ses enfans venoit de prendre la petite-vérole naturelle; dès que la maladie fut décidée, on l'éloigna, c'est-à-dire, on la transporta un étage plus haut, et l'on prit toutes les précautions possibles pour éviter la communication; la question étoit de savoir s'il étoit convenable de vacciner cette enfant dans de semblables circonstances. Le résultat de notre délibération fut, que dans le cas où elle auroit déjà le germe de la petite-vérole, la vaccine n'empireroit point sa maladie; et malgré la défaveur qu'un accident quelconque pouvoit jeter sur la vaccine, le désir de sauver cette enfant l'emporta, et je la vaccinai; mais la petite-vérole avoit déjà pris les devans, et elle parut le quatrième jour après la vaccination. La vaccine n'a fait aucun effet. La petite-vérole, au reste, a été des plus bénignes.

CLXXXII.

Sophie Rasch, âgée de trois ans, fille de la femme de chambre de Mde. Prescott, dame angloise. La vaccine a été régulière, mais sans fièvre apparente. J'ai inoculé la petite-vérole à cette enfant le 11 février, sans produire aucun effet.

CLXXXIII, CLXXXIV.

Madame de Döry, dame hongroise, étoit venue de Fünfkirchen en Hongrie, pour faire vacciner sa fille Thécla, âgée de neuf ans, et son fils Charles, âgé de six ans. Elle s'adressa à un médecin qui les vaccina, au moyen d'un vésicatoire, avec un fil dont j'ignore l'origine. Le vésicatoire, ou le fil produisit de grosses croûtes, qui ne satisfirent point du tout ce médecin qui avoit vu plusieurs vaccines bien caractérisées. On s'adressa à moi, et malgré ces grosses croûtes que je déclarai au premier coup d'oeil n'être pas celles de la vraie vaccine, je vaccinai ces deux enfans, qui l'ont eu très-régulière. Ils sont repartis pour leur ville natale, où leur mère se propose d'introduire la vaccine, et je l'ai munie de tout ce qu'il falloit pour réussir. Ce cas-ci est fort instructif; il prouve combien il faut se défier de tout ce qui est irrégulier en vaccine, et la nécessité d'une expérience étendue et raisonnée.

CLXXXV.

Pour vérifier encore l'assertion du docteur Jenner sur la possibilité d'avoir la vaccine après la petite-vérole, je me suis vacciné moi-même. J'ai eu la petite-vérole très-bénigne, inoculée à l'âge de cinq ans, et j'en ai actuellement 31; j'en porte encore les marques à chaque bras. La vaccine

a produit sur un bras une espèce de pustule irrégulière, ou plutôt un phlegmon, beaucoup de démangeaison, une aréole le cinquième jour, et de la roideur dans le bras. La croûte n'a point eu l'apparence spécifique; elle étoit molle, et par conséquent elle a été plusieurs fois emportée pendant le sommeil, et par le frottement de mes habits. Cette irritation continuelle a produit une espèce d'ulcère que j'ai été obligé de panser avec de l'emplâtre de céruse; il s'est guéri promptement, mais il m'a laissé une cicatrice qui probablement durera toute ma vie. Cette vaccine en auroit imposé à un vaccinateur peu expérimenté; elle confirme, à mon avis, l'opinion du docteur Pearson. Au mois de mai 1801, je me suis vacciné pour la seconde fois, sans produire aucun effet.

CLXXXVI.

L'enfant de Mr. Jung, âgé de neuf mois, a eu une belle vaccine. La petite-vérole que le docteur Portenschlag lui a inoculée au mois de mai 1801, n'a produit aucun effet.

CLXXXVII.

Christine, fille de madame Le Brun, dame norvégienne, âgée de cinq mois.

Les pustules étoient très - bien caractérisées quand elle est partie pour Venise le huitième jour après la vaccination.

CLXXXVIII.

Dans le courant de février.

Michel Spar, âgé de deux ans, enfant d'une veuve d'officier, Währingergasse, Nr. 193. Belle vaccine, mais sans aréole. Peut - on considérer cet enfant comme préservé ? Je le crois, puisque son vaccin a produit sur plusieurs autres enfans une vaccine très - régulière.

CLXXXIX.

François Fleischakel, âgé de huit ans. Cet enfant avoit été inoculé trois ans auparavant, et la petite - vérole n'ayant produit aucune éruption, mais une pustule à l'endroit de l'incision, qui doit avoir été considérable, d'après la grosseur des cicatrices, les parens doutoient que cet effet eût été suffisant. La vaccine n'en a produit aucun sur lui.

CXC, CXCI.

Josephe Gruber, âgée de quatre ans,

Jean Gruber, âgé de trois ans, enfans de Mr. Gruber, employé à la chambre impériale d'argen-

terie (Silberkammer). Ils ont été inoculés avec le vaccin de Michel Spar, à l'époque où la pustule étoit près de la dessication, mais cependant encore limpide. Quoique Spar n'ait point eu d'aréole, la vaccine des deux Gruber a été très-belle, et les aréoles fort grandes. Une d'elles s'étendoit jusques sur les muscles pectoraux, et sur une partie du col.

CXCII.

Mr. le comte de Lerchenfeld, âgé de 27 ans, n'étoit pas certain d'avoir eu la petite - vérole, quoiqu'il y eût été exposé fréquemment. Je l'ai vacciné deux fois sans aucun effet.

CXCIII.

Maximilien, son fils, âgé de 18 mois. Belle vaccine. Aréole plus petite qu'à l'ordinaire.

CXCIV.

Dans le courant de mars.

Thérèse Steinkosky, âgée de 24 ans, fille de chambre de la comtesse de Lerchenfeld. Belle vaccine.

CXCV.

Thérèse, âgée de quatre ans,

Anne, âgée de trois ans, filles de Mr. Molinari, officier de cavalerie. Belle vaccine.

CXCVI.

Elisabeth Schildknecht, âgée de cinq ans, fille d'une aubergiste de Bâaden. Le docteur Schenk la conduisit à Vienne pour la faire vacciner afin de propager la vaccination à Baaden. Il la pratique actuellement avec le plus grand succès.

CXCVII — CC.

François Schlechter, âgé de trois ans, enfant d'un domestique,

Thérèse, comtesse de Kaunitz, âgé de 14 mois, fille de Mr. le comte de Kaunitz, envoyé de S. M. I. et R. à la cour de Dannemark.

Thérèse Cramer, âgée de trois mois, enfant d'un postillon de S. E. Mr. le comte de Saurau,

Fréderic de Kroyher, âgé de trois ans, fils d'un lieutenant-colonel autrichien.

Ces quatre enfans ont eu une belle vaccine.

Je termine ici la liste de mes vaccinations, qui, vu leur régularité constante et le nombre prodigieux auquel elle s'élève de jour en jour, deviendroit fastidieuse pour mes lecteurs.

Après avoir lu cette masse de faits sur lesquels repose la doctrine de la vaccine, telle qu'elle est pratiquée dans la Grande-Bretagne et sur le continent, j'espère que peu de gens pousseront le scepticisme assez loin pour n'être pas convaincus de son authenticité et de son importance.

Je m'estimerois heureux si mes efforts pour présenter des faits qui étoient épars dans divers ouvrages jusqu'à-présent peu répandus, dont quelques-uns ne sont pas même traduits, y ajouter mes réflexions et de nouveaux faits, fruits de mon expérience, pouvoient contribuer à rendre cette méthode générale dans ma seconde patrie. Je jouis déjà en partie de ce bonheur, et j'en ressens une satisfaction inexprimable. Déjà un grand nombre de médecins et de particuliers philantropes s'addressent à moi des diverses provinces de la monarchie autrichienne pour y introduire cette admirable méthode. Le nombre de mes vaccinations s'augmente considérablement; toutes les classes s'empressent à en profiter, et je vois que ceux qui par leur rang et par leur influence sont faits pour

donner l'exemple, m'appellent pour vacciner leurs enfans. Je nommerai, entr'une infinité d'autres, les maisons Lobkowitz, Dietrichstein, Colloredo, Schafgotsch, Trotti, etc.

Persuadé, comme je le suis, et comme doit l'être tout observateur impartial, de l'efficacité et de la facilité de ce moyen, je ne saurois trop encourager les parens à y donner toute leur attention. Dès ce moment-ci ils auront à se reprocher la perte de chaque enfant que la petite-vérole leur aura enlevé. Comme il n'existe aucune circonstance qui empêche la vaccination, il ne leur restera pas même la foible consolation de dire, *nous voulions bien le faire, mais nous avons été surpris par cette affreuse maladie au moment où nous nous y attendions le moins!*

J'espère que les médecins et les chirurgiens qui n'avoient pas jusqu'à présent une idée juste de l'ensemble de cette doctrine, qui est plus compliquée que l'on n'est en général tenté de le croire, sentiront que pour pratiquer convenablement la vaccination, il faut être instruit à fond de tout ce qui y a rapport. Je les exhorte fortement à se pénétrer de l'importance des plus petites précautions. Il viendra peut-être un temps où les principes fondamentaux de la vaccination seront universellement connus, et où elle pourra être prati-

quée sans avoir recours aux médecins, mais je crois que nous sommes fort éloignés de ce temps-là; et je ne saurois trop recommander aux gens expérimentés, de surveiller et d'instruire ceux qui ne le sont pas.

La prudence dont je me suis cru obligé de faire usage en ne confiant qu'avec difficulté le vaccin à des mains novices, a été interprêtée par plusieurs personnes qui me connoissent apparemment fort peu, d'une manière qui exige une explication. Quelques-unes ont osé dire, et disent encore que je voulois faire un monopole de la vaccination; cette expression seule prouve une extrême ignorance, car comment faire un monopole d'une chose qu'on peut se procurer dans presque toutes les villes de l'Europe, et que j'ai moi-même répandue non seulement *gratis*, mais à très-grands frais de ports de lettres et d'aiguilles d'argent, dans toutes les villes de la monarchie autrichienne?

Mais je dois déclarer publiquement que les chicanes continuelles auxquelles j'ai été exposé, m'ont rendu à juste titre soupçonneux, et voyant l'extrême méchanceté des uns, l'ignorance ou la légéreté des autres, j'ai trouvé suffisant d'être responsable de mes nombreuses vaccinations, sans me charger de celles d'autrui. J'ai mille raisons

de m'applaudir de cette prudence, à laquelle on doit le lustre que la vaccination a acquis dans ce pays, et dûssè-je vacciner encore pendant 50 ans, je suivrai la même conduite.

Les médecins qui ont des enfans à faire vacciner, et qui manquent de vaccin, peuvent les envoyer chez moi; je ne m'informe jamais de ce qu'on fait avec le vaccin des enfans que j'ai moi-même vaccinés, mais je ne veux pas qu'on puisse m'attribuer des fautes que peut commettre un vaccinateur peu expérimenté qui ne manqueroit pas de les mettre sur mon compte, en disant que c'est moi qui ai vacciné ces enfans. J'ai dit assez souvent que la vaccine la mieux caractérisée en produit quelquefois une fausse, et je ne veux vacciner aucun enfant que je ne peux pas voir pendant l'accroissement de la pustule.

J'ai trouvé sans aucune exception tous les gens instruits convaincus de la nécessité de beaucoup de connoissances pour bien pratiquer la vaccination. Les ignorans seuls proportionnant leur étude de cette doctrine à l'extrême légéreté des symptômes de la vaccine, s'imaginent que rien n'est plus aisé ni plus simple. Un des médecins les plus distingués et les plus savans de Prague, le docteur O'Reilly, m'écrit après avoir beaucoup vacciné et étudié à fond la vaccine „ qu'il

„ trouve l'esprit d'observation beaucoup plus né-
„ cessaire dans la vaccination que dans l'inocula-
„ tion. „ Lisons là-dessus tous les fameux vaccinateurs, et nous verrons qu'ils sont unanimes sur ce point.

J'ai eu depuis la publication de mon ouvrage la satisfaction de réparer plusieurs fautes qui auroient pu porter les coups les plus terribles à la vaccine. J'ai vacciné une seconde fois des enfans qui l'avoient été imparfaitement par des praticiens qui prétendoient que leur vaccination étoit régulière. Dans tous les cas ce sont les parens eux-mêmes qui ont découvert l'erreur, d'après l'exactitude de la gravure et de ma description. Si des médecins qui par état devroient connoître à fond les principes de la vaccination, commettent encore de pareilles erreurs, que deviendra-t-elle si on la met entre les mains des particuliers qui n'en ont pas fait une étude approfondie?

Je prie instamment les parens dont les enfans auront été vaccinés par des vaccinateurs peu expérimentés, d'exiger une seconde vaccination, si les symptômes ne correspondent pas à la description et à la gravure qui accompagne cet ouvrage.

L'uniformité des succès qu'ont tous les praticiens versés dans la théorie et la pratique de la

vaccine, est telle, qu'on peut déjà conclure que les exemples contraires à son principe fondamental seront dûs à la négligence dans le choix du vaccin, ou dans l'observation du cours de la maladie, toutes les fois du moins, que les détails les plus précis et les plus authentiques n'accompagneront pas de semblables rapports.

Il seroit impossible de citer tous les ouvrages périodiques de toutes les nations de l'Europe, qui ont commenté sur ceux des principaux vaccinateurs de l'Angleterre; on ne pouvoit que s'attendre, ainsi que je le prédisois il y a un an, à voir paroître une multitude d'ouvrages sur un sujet dont on s'occupe avec activité dans presque toutes les villes du monde civilisé; mais ce zèle, qui d'ailleurs fait honneur aux médecins, a donné naissance à un grand nombre de productions superflues et même prématurées. Chacun s'est cru obligé de faire connoître à ses concitoyens en quoi consistoit la grande découverte; et ces répétitions inévitables sont devenues pénibles à ceux qui, comme moi, se font un devoir de lire tout ce qui paroît sur ce sujet. C'est pourquoi je conseille à ceux qui veulent s'épargner cette peine, de lire le catalogue raisonné que Mr. le professeur Hecker, d'Erfurt, a publié de tous les ouvrages sur la vaccine, dans une brochure intitulée; *die Pocken sind ausgerottet!* Ils pourront se diriger

avantageusement dans le choix de leurs lectures. Malgré cette multitude d'écrits, il est bien remarquable et bien satisfaisant de voir que depuis trois ans que l'attention des médecins et du public est dirigée fortement sur la vaccine, il n'ait encore paru aucun ouvrage qui tende à invalider la certitude de cette méthode. Jusqu'à présent du moins je n'en connois aucun de ce genre. Je ne compte pas les déclamations et les raisonnemens qui ne sont pas appuyés sur des faits. Ce sont des faits qui ont établi cette pratique; des faits seuls pourront la renverser.

La manière dont les anti-vaccinistes se sont servi jusqu'à présent pour attaquer cette méthode, prouve évidemment l'embarras où ils sont de la combattre convenablement. Aucun ouvrage ne fournit un meilleur exemple de cette assertion, que celui de Mr. le conseiller aulique Marcus Herz de Berlin, docteur et professeur en médecine. Jamais on n'a fait un étalage plus pompeux de tous les préceptes de logique médicale qui doivent nous diriger dans la manière de faire des expériences et d'employer de nouvelles méthodes, dans un ouvrage qui en soi-même en est aussi complétement dépourvu. Sans parler de toute cette nosologie qu'il veut absolument trouver dans une goutelette de vaccin, de la légéreté générale des symptômes qu'il attribue à la petite-vérole

inoculée, et d'une foule d'autres argumens tout aussi mal fondés, il se permet d'avancer qu'un grand nombre d'enfans vaccinés ont repris la petite-vérole, sans daigner nommer ni les personnes, ni les lieux, ni les temps. Je ne veux point commenter sur une méthode de persuader aussi peu philosophique, et je suis bien éloigné de vouloir comparer pour le savoir, les connoissances, la réputation, et la manière d'écrire, le docteur Marcus Herz, aux Vaume et aux Goëtz de Paris, et aux-Ehrmann de Francfort, mais je ne doute point que l'inexactitude des faits auxquels il fait allusion, et qu'il eût probablement démontrés s'il eût pu le faire avantageusement, ne pût très-facilement être prouvée aussi bien que l'a été celle des *inoculateurs* françois, qui n'ont point pardonné à la vaccine, de venir tarir la source de richesses que leur fournissoit l'inoculation.

On voit même avec peine l'affectation qu'il met à se servir de termes dérisoires peu dignes d'un philosophe. Il appelle la vaccination *l'inoculation brutale*, expression qui n'a pas même le mérite de la nouveauté, car les mauvais-plaisans d'Angleterre avoient déjà dévancé Mr. Herz en se servant de celles de *bestial inoculation*, *bestial humor* etc.; quand il parle du vaccin qui est clair comme l'eau la plus pure, c'est presque toujours du mot *Jauche* qu'il se sert, mot qui signifie

sanie, *sang corrompu mélangé de pus.* Une pustule vaccine est pour lui *un ulcère* etc. Cette ressource pitoyable rappelle les écrits de Mr. Vaume, qui au lieu de se servir, comme tout le monde, du mot *vacciner*, y a substitué celui *d'envachiner*, avec lequel il semble avoir cru donner le coup de grâce à la vaccination.

L' ouvrage de Mr. Herz a mis en mouvement un si grand nombre de bonnes plumes qui l'ont refuté d'une manière si victorieuse, que je ne me hazarderai pas à entrer dans les détails de ses objections, qui se trouvent d' ailleurs suffisamment refutées dans le chapitre de cet ouvrage destiné à cet objet.

Celui du docteur Ehrmann, auquel j' ai fait allusion plus haut, ne sera probablement pas honoré d'un si grand nombre de réfutations. Aucun des écrits publiés jusqu' à présent contre la vaccine ne respire autant de haine et de méchanceté, et ne contient autant d'extravagances que celui-là. Il l'a intitulé, *sur le vertige de la vaccine* (*über den Kuhpocken Schwindel;*) c'est une défense à une accusation qu' avoient fort à propos intenté contre lui deux vaccinateurs de Francfort, les docteur Sömmering et Lehr, gens d'un mérite distingué, qu'il appelle *Brutal Impfmeistern*, c. à. d. *maîtres en inoculation brutale.* Je recommande cette

production à ceux qui veulent se faire une idée juste de l'animosité que l'on met quelquefois contre les choses les plus utiles; et pour donner un seul exemple du genre de l'auteur, je dirai qu'il s'efforce de prouver sérieusement par des prophéties tirées des saintes Ecritures, et des pères de l'église, que la vaccine n'est rien moins que l'Antéchrist. Un de mes amis le docteur Friese, de Breslau, appelle fort plaisamment l'auteur, *le Marat allemand de la vaccine.*

Il n'y a pas long-temps qu'un homme d'un caractère fort douteux s'annonça dans les papiers publics de Londres et des autres villes d'Angleterre, comme voulant recevoir tous les cas contraires à la propriété supposée de la vaccine, au moyen desquels il se proposoit, disoit-il, de renverser bientôt toute cette doctrine. En attendant impatiemment qu'on lui communiquât ces détails qui n'arrivoient pas, il se brûla la cervelle, pour se débarrasser d'un seul coup, (comme me l'écrit le docteur Pearson) et de la vaccine et des huissiers qui le poursuivoient pour dettes.

CHAPITRE XVII.

Idées générales sur les moyens de faciliter la vaccination, et par conséquent, d'extirper la petite-vérole.

L'habitude de réfléchir sur les meilleures mesures à prendre pour étendre et faciliter la vaccination, et les occasions fréquentes que j'ai eu de voir le bien ou le mal résulter du plus ou moins d'intelligence de ceux qui appliquoient ce préservatif, sont les motifs qui m'engagent à rassembler et publier mes observations sur un objet aussi intéressant. Je me trouverai heureux si je puis par cet exposé exciter et diriger le zèle des personnes à portée par leur état de contribuer au bien de l'humanité ; et si elles approuvent mes idées, je les exhorte à avoir égard aux circonstances locales, et à celles où se trouvent les habitans du pays qu'elles voudront faire participer au bienfait de la vaccine.

1°. Il est demontré que la vaccine est un préservatif infaillible de la petite-vérole, qu'elle est exempte de tout danger pour celui qui en fait usage, et qu'elle n'est jamais contagieuse ; il s'ensuit que c'est attenter à l'humanité que d'avoir encore recours à l'inoculation qui présente des dangers dans une proportion quelconque, et qui est

souvent contagieuse. La première de toutes les mesures à prendre seroit donc de défendre l'inoculation, puisqu'elle peut introduire la petite-vérole dans un lieu où elle n'existoit pas.

2°. Il devroit y avoir dans tout pays d'une certaine étendue un comité établi pour juger et décider toutes les questions relatives à la vaccine; le zèle et le temps de quelques vaccinateurs qui se distinguent par une pratique et des connoissances étendues ne suffisent pas toujours pour répondre aux questions innombrables et aux demandes continuelles de vaccin dont ils sont accablés. L'Angleterre et la France ont depuis longtemps senti la nécessité d'une institution semblable, et elles l'ont fondée.

3°. La première condition à mettre dans l'élection des membres de ce comité doit être une grande expérience dans la vaccination. On n'en connoît bien les principes qu'après s'en être occupé avec beaucoup de soin; et tout tribunal qui ne sera pas composé de pareils juges ne sauroit être considéré comme compétent sur cet objet. (a)

(a) Ce conseil ne paroîtra pas superflu à ceux qui savent qu'une commission nommée à Copenhague, vient de déclarer sérieusement que la vaccine préserve de la petite-vérole *pendant deux* ou *trois mois*! et que malgré ce terme limité elle en recommande l'usage!

4°. Il devroit y avoir dans chaque ville un dépôt où tous ceux qui veulent vacciner, pourroient se procurer du vaccin frais; le dépôt seroit sous l'inspection du comité.

5°. Si un gouvernement veut fonder un institut, il n'est point nécessaire d'y faire loger les vaccinés. Il ne s'agiroit que de choisir un emplacement où des vaccinateurs intelligens se trouveroient à des heures fixées pour vacciner les enfans qu'on y conduiroit. Leur devoir seroit de visiter les vaccinés dans leurs demeures, ou de les faire venir à l'institut; en un mot, de vérifier qu'ils ont eu régulièrement la vaccine, et de n'en congédier aucun sans un certificat.

6°. On ne doit jamais pratiquer la vaccination dans un hôpital proprement dit, parce que ne pouvant être considérée comme une maladie, il ne faut pas exposer les vaccinés au danger d'en contracter d'autres qui lui donnent un caractère qui lui soit étranger.

7°. On exigeroit la vaccination comme condition d'entrée dans tous les séminaires, écoles, maisons d'orphelins, académies militaires et civiles etc.

8°. Quelque peu considérables que seroient les frais d'un établissement semblable à celui dont il a été fait mention, l'on pourroit faire servir à leur paiement une certaine rétribution qu'on exigeroit des personnes aisées qui voudroient se pourvoir de vaccin. Cette rétribution, d'ailleurs, est déjà généralement en usage, avec les parens de l'enfant dont on prend la matière variolique ou le vaccin, s'ils s'ont pauvres; ou avec les domestiques, si les parens sont riches. On se souvient que les orientaux et même quelques paysans dans diverses contrées de l'Europe appelloient l'inoculation qu'ils pratiquoient avant qu'elle nous fût même connue de nom, *acheter la petite-vérole*, d'après l'usage établi parmi eux de faire payer à l'enfant qu'ils inoculoient, le bienfait de cette opération.

9°. Le comité seroit obligé de publier à des époques fixes le résultat de ses vaccinations, et lui seul seroit chargé de vérifier et de faire connoître les détails relatifs aux exemples cités contre la vertu antivariolique de la vaccine.

10°. Le lieu choisi pour la vaccination serviroit aussi d'école aux vaccinateurs commençans qui pourroient y aller voir la pustule vaccine en nature, et représentée par des dessins ou gravures exactement coloriées.

11°. L'expérience a prouvé combien il est difficile dans les endroits où la population est peu considérable, d'entretenir une source continuelle de vaccin frais; dans de tels endroits il faudroit que le médecin ou chirurgien, assisté du curé, fixât annuellement une ou deux époques pour vacciner les enfans nouveaux-nés, et que la vaccination devînt une affaire obligatoire de paroisse. Ceux qui ont éprouvé l'empressement général des paysans pour la vaccine, sentiront que rien n'est plus facile que cette mesure.

12°. Il faut éviter dans le choix des époques pour la vaccination, le temps où les paysans sont le plus occupés aux ouvrages des champs, comcelui des fenaisons, de la moisson, et des vendanges.

13°. On devroit avoir dans chaque paroisse des dessins exacts de la vraie vaccine, ainsi qu'on l'a fait très-judicieusement dans certains endroits, pour donner au peuple des idées justes sur les fruits sauvages qu'il peut manger, et sur ceux qui sont dangereux. Les médecins et les curés veilleroient à ce que de tels dessins fûssent entre les mains des chirurgiens, des sage-femmes, en un mot, de tous ceux qui se mêlent de soigner la santé des habitans.

14°. Le comité décideroit quels sont les écrits assez clairs et assez instructifs pour être mis entre les mains des chirurgiens et des curés, et les dessins à l'exactitude desquels on peut se fier.

15°. La vaccination n'exposant les enfans à aucun danger, même d'abord après leur naissance, aucun enfant mis au monde dans une maison publique d'accouchemens ne devroit être rendu à ses parens, confié à une nourrice, ou envoyé à la maison des orphelins sans avoir été régulièrement vacciné, et muni d'un certificat qui l'attestât.

16°. On devroit suivre au plutôt l'exemple de l'Angleterre qui a ordonné la vaccination de toutes ses troupes de terre et de mer. Une telle mesure générale n'a pas encore été exécutée en France, mais plusieurs généraux l'ont ordonnée dans les armées qu'ils commandent.

17°. La vaccination une fois adoptée à l'armée, les recrues devroient être vaccinées à mesure qu'on les enrégimente.

APPENDIX.

Je terminerai ce traité par la traduction presque littérale d'une lettre que le docteur Jenner m'écrivoit de Londres en date du 23 janvier 1801. Elle donne la confirmation de différens points très-intéressans dont il a été question dans cet ouvrage, et le premier apperçu d'une seconde découverte que vient de faire cet homme célèbre. Elle est curieuse à plus d'un égard.

Mon cher monsieur;

J'ai éprouvé la sensation la plus agréable en apprenant par votre dernière lettre que la vaccination se répandoit dans toute l'Allemagne; et je vois qu'elle est accueillie avec joie et avec reconnoissance dans presque toutes les parties du globe habitées par des êtres raisonnables.

Les difficultés que j'ai rencontrées dans ce pays, provenant de la manière imprudente avec laquelle les premières expériences ont été faites par quelques-uns des médecins de la capitale, et des fautes commises par quelques ignorans praticiens des provinces, sont actuellement à peu-près surmontées. Jamais l'ancienne maxime „ *humanum est errare* „ ne s'est mieux vérifiée que dans cette occasion, et c'est avec peine que je le dis, par ceux-mêmes qui furent les premiers et les plus actifs à mettre mes assertions à l'épreuve de l'expérience. Le vaisseau de la vaccine étoit déjà sur les écueils, mais, le Ciel en soit loué ! il s'est dégagé sans faire naufrage. Un de ses capitaines l'avoit presque coulé à fond, en le surchargeant de pustules et en apportant la contagion sur son bord. (a) Un autre l'avoit tellement défiguré qu'on le prenoit par-tout pour un pirate, et qu'on lui tiroit dessus de tous les ports où il essayoit d'entrer. (b) Mais quittons l'allégorie et revenons à un langage plus simple. J'ai le plaisir de vous assurer que la vaccination a reçu dans ce pays-ci la sanction la

---

(a) On voit que c'est du docteur Woodville qu'il veut parler.

(b) Je suppose, mais je n'en suis pas sûr, qu'il fait allusion aux déclamations du docteur Moseley.

plus éclatante des personnes du premier rang, qui songent rarement à - présent à faire inoculer la petite - vérole à leurs enfans. Qu'il reste encore quelques préjugés à cet égard parmi le vulgaire, c'est une chose qui ne doit étonner personne.

Quant à moi, je suis intimement convaincu que si nous nous en tenons à quelques règles générales dans la vaccination, nous n'aurons jamais le moindre mécompte. Pardonnez la liberté que je prends de vous les répéter ici :

1°. Nous devons faire attention que la pustule parcourre lentement et graduellement les périodes de l'inflammation, de la vésication avec aréole et de la dessication.

2e. Que le vaccin destiné à la vaccination soit pris dans le commencement de la formation de la pustule.

3°. Si l'on observe quelque variété dans le caractère de la pustule (résultant soit de quelque particularité dans la constitution du vacciné, soit de quelque autre accident), il ne faut jamais s'en servir pour des vaccinations ultérieures.

La nécessité de la première règle est évidente ; sans cela, on considéreroit comme réelles, des pustules imparfaites.

Quant à la seconde, je crois que l'activité du vaccin commence à diminuer lorsque l'aréole paroît (a). Par conséquent, je ne le prends jamais après le huitième jour, si je puis faire autrement, et même je m'en sers de préférence dès le cinquième jour.

Pour expliquer la troisième règle, je n'ai qu'à rappeler à votre mémoire ce qui est arrivé au docteur Odier de Genève. Une variété parut et il la propagea. Le même accident a eu lieu plusieurs fois sous mes yeux et sous ceux de plusieurs vaccinateurs. Le tissu de la vaccine est certainement fort délicat, et son organisation se dérange par des causes très-légères en apparence. J'en donnerai un exemple, pour faire mieux sentir mon assertion :

(a) Je n'ai observé d'autre règle que relativement à sa limpidité. Je l'ai trouvé très-souvent efficace après la formation de l'aréole. Ce choix, d'ailleurs, n'est pas facile dans un pays où la vaccination n'est pas générale. On ne peut jamais être induit en erreur. Si la pustule est caractérisée, on est sûr du succès ; si elle ne l'est pas, il faut recommencer. Mais il est certain que l'on ne sauroit prendre trop tôt le vaccin pour des vaccinations ultérieures.

Quand je commençai à m'occuper de vaccine, j'étois dans l'usage de sécher le vaccin auprès du feu, sur des fils, du verre et des lancettes, tout en faisant la plus grande attention au degré de chaleur; cependant l'expérience m'a appris que même cette circonstance occasionnoit quelque déviation dans les progrès de la pustule. Il arrivoit plus souvent qu'elle commençoit avec une croûte qui produisoit quelquefois le fluide vaccin dans ses bords, et mettoit la constitution à l'abri de la petite-vérole; et qui d'autrefois s'évanouissoit sans avoir produit son effet préservatif.

Je suis à présent intimement convaincu qu'il est très-indifférent que la maladie suive son cours en produisant une indisposition perceptible, ou en n'en produisant aucune, pourvu que la pustule suive une marche régulière (a).

Permettez-moi à-présent de fixer votre attention sur un sujet extrêmement singulier, et même le plus extraordinaire de tous ceux qui se sont présentés accessoirement depuis le commencement de la découverte de la vaccine.

(a) Que cette assertion du docteur Jenner jointe à celle des docteurs Pearson et Woodville est satisfaisante, dans une maladie où la fièvre est si souvent imperceptible!

Vous connoissez sans doute cette maladie des chiens, qui, à cause de sa fréquence, a obtenu le nom de *la maladie des chiens* (en anglois *the distemper* ou *husk*; en allemand, *die Staupe*, ou *Hundskrankheit*; en italien, *il cimurro.*) Le symptôme le plus caractéristique est un bruit rauque, que l'on entend dans la gorge de l'animal, et qui paroît l'effet d'un effort pour chasser de ses poumons un fluide visqueux qui s'évacue par les narines.

Cette maladie est si fatale aux chiens-courans, qu'elle emporte plus de la moitié de ceux qui en sont attaqués. J'en ai disséqué un fort grand nombre, et j'ai trouvé que la cause de leur mort est une vraie inflammation de poumons. Il paroît que le chien contracte avec beaucoup de facilité la vaccine par inoculation; et vous serez bien surpris d'apprendre que cette vaccination produise *la maladie*, mais d'une manière si légère que je n'ai jamais vu aucun chien en périr, et que les chiens ne sont ensuite plus susceptibles de cette contagion vaccine. Je puis citer trois exemples de ce fait, qui ont eu lieu sous mes yeux; et un gentilhomme (de l'exactitude duquel je ne puis douter) m'apprend qu'il a vacciné 40 jeunes chiens, et qu'ils ont tous résisté ensuite à l'infection vaccine. Je suis dans ce moment occupé à une suite d'expériences sur ce sujet.

Si le fait dont il est question se confirme par des recherches exactes, il ouvrira un champ vaste et fertile, qui peut nous conduire à des découvertes de la plus grande importance pour le bonheur du genre humain. (a) Nous savons par des exemples innombrables que la vaccine suit son cours dans le corps humain, sans jamais produire aucun effet apparent sur les poumons; cependant, si nous y exposons un autre animal, nous observons invariablement qu'elle en produit d'évidens sur cet organe; car, ainsi que je l'ai observé, un grand nombre de dissections m'ont convaincu que la maladie des chiens produit toujours une inflammation de poumons, de même que lorsqu'elle a été communiquée artificiellement par l'action du vaccin.

(a) Quelques personnes instruites de cette découverte se disposoient déjà à se réjouir de ce qu'elles avoient lu dans quelque journal, qu'on avoit remarqué dans une ville de France, que la coqueluche qui y étoit épidémique avoit épargné les enfans vaccinés. Je suis fâché que mes observations ne me permettent pas d'en faire de même, car j'ai déjà vu cinq enfans vaccinés avoir ensuite la coqueluche; mes deux fils ont été de ce nombre. Comme la gazette qui rapporte cette anecdote n'est point un ouvrage de médecine, il seroit intéressant de savoir si la maladie en question étoit bien la coqueluche, et si en effet il y a quelque genre de toux ou de rhume qui ait de l'affinité avec la vaccine.

Nous avons une preuve convaincante que c'est bien *la maladie des chiens*, puisqu'ils ne sont plus susceptibles de la reprendre au moyen de la vaccination.

Qu'une matière morbide capable de produire une maladie distincte sur une espèce d'animaux, puisse en produire une tout-à-fait différente sur une autre espèce, est un fait qui ne peut que réveiller l'attention même du plus apathique observateur des opérations de la nature.

Ce phénomène nous fournit un nouveau fil pour remonter à la source des maladies, et donne une force nouvelle à ce que j'ai suggéré dans mon premier ouvrage: *que plusieurs des maladies auxquelles l'espèce humaine est en proie, peuvent provenir de la même origine, quoique très-différentes en apparence.*

J'ai tous les jours de nouvelles preuves de la vraie origine de la vaccine. J'en choisirai seulement une: Le garçon d'un fermier (dans mon voisinage près de Berkeley) qui étoit employé à laver deux fois par jour les talons d'un cheval nouvellement attaqué d'une crevasse, en fut infecté, en conséquence d'une coupure qu'il avoit aux deux petits doigts. Ces ulcères ressemblaient infiniment à la vaccine, et le petit gar-

çon en fut assez malade. Avant cet accident il n'avoit jamais eu ni la vaccine, ni la petite-vérole. Trois mois après on lui inocula la petite-vérole qui ne fit sur lui aucun effet (a)

Il y a probablement une époque pendant laquelle cette sécrétion du cheval produit un virus ressemblant à la vaccine, comme quand il a passé par le corps de la vache, mais vu le siège de cette maladie, le fluide doit être sujet à des changemens très-rapides (b).

(a) Nous trouvons dans le *London Medical Review*, Nov. 1800, trois cas observés par Mr. Lupton, chirurgien, qui confirment de la manière la plus évidente, (1) l'origine de la vaccine dans le *grease*; (2) la communication du *grease* à la vache, par l'intervention des hommes; (3) la reproduction accidentelle et artificielle de cette même vaccine sur plusieurs personnes, laquelle a eu les caractères les moins équivoques de cette maladie.

Plusieurs fermiers anglois prétendent actuellement que la maladie des chevaux qui donne la vaccine aux vaches, est cette espèce de *grease* qui est connue sous le nom de *schratchy heel*. Ce mot traduit littéralement signifie *le talon écorché*; mais je laisse aux médecins vétérinaires le soin de vérifier cette distinction, et d'en tirer parti, s'ils veulent faire des expériences.

(b) Cette explication me paroît très-juste et très-naturelle; car si nous voyons quelquefois la vaccine se décomposer sur le bras d'un enfant, qui n'est exposé à aucun accident, à plus forte raison cela doit-il arriver facilement aux talons d'un cheval exposés à la boue et à toutes sortes d'ordures.

J'aime beaucoup votre commentaire sur la dispute qui s'est élevée entre le docteur Woodville et moi, vous voyez en effet qu'après m'avoir attaqué violemment, il finit par m'accorder tout ce que je demande.

Adieu, mon cher monsieur; j'espère avoir bientôt le plaisir de recevoir de vos nouvelles ; croyez à l'estime bien sincère de

votre très-humble et
très-obéissant serviteur

Bond Street, Londres, *Edouard Jenner.*
le 23 janvier 1801.

Cette lettre donne, comme on le voit, l'explication, ou la confirmation de divers points discutés dans cet ouvrage. Comme au moment où je l'ai reçue, j'étois sur le point de le mettre sous presse, j'ai préféré la donner toute entière, et laisser faire à chaque lecteur l'application des principes qu'elle renferme.

Quoique je me propose de donner de la suite aux nouvelles expériences du docteur Jenner sur

la maladie des chiens, jusqu'à-présent les occasions m'ont manqué pour le faire comme je l'aurois desiré. Peu de jours après la réception de sa lettre, je vaccinai un très-beau chien-canard. Je choisis pour cela la nuque comme la seule place du corps où l'animal ne pouvoit pas se lécher, et par conséquent, déranger l'accroissement de la pustule. Le soir du huitième jour le propriétaire du chien s'apperçut qu'il avoit l'air triste et qu'il commençoit à tousser. Il espéroit déjà voir réussir l'expérience et se proposoit de m'envoyer chercher le lendemain, mais ces symptômes disparurent, et l'animal se porta aussi bien qu'à l'ordinaire.

Cette expérience n'étoit pas d'ailleurs bien satisfaisante, parce que 1°. le maître du chien l'avoit acheté depuis deux mois, et n'avoit aucun moyen de savoir s'il avoit eu auparavant *la maladie*. 2°. J'eus l'imprudence de ne pas raser la partie de la nuque sur laquelle je le vaccinai. Or il se pourroit encore que le poil de ce chien qui est fort épais, eût emporté le vaccin de la lancette avant qu'il fût arrivé à la peau.

Pendant l'automne et le commencement de l'hiver 1801, j'en ai vacciné six autres; cinq d'entr'eux étoient très-jeunes, et vraisemblablement n'avoient pas eu la maladie: le sixième étoit un

chien inconnu qui s'étoit refugié chez moi, et qui paroissoit âgé. Sur les cinq jeunes chiens j'ai produit une pustule ressemblante par son cours et par sa forme à la vaccine, mais sans aréole, et je n'ai apperçu d'affection catarrhale que sur un d'entr'eux. Pendant le sixième, septième et huitième jour l'animal n'a cessé de tousser et d'éternuer, mais il ne m'a pas paru malade. Quant au chien inconnu, la vaccine n'a produit ni pustule, ni toux.

Voilà donc jusqu'à un certain point l'effet de la vaccine sur les chiens prouvé par ces expériences. On objectera peut-être à la conclusion que je tire de la toux produite sur une petite-chienne pendant trois jours, qu'elle peut avoir d'autre cause, et qu'il n'est pas fort étonnant qu'un chien tousse au milieu de l'hiver. Cette observation est très-juste; mais quand on réfléchit que cette toux a accompagné une pustule régulière, qu'elle a commencé quand la pustule a acquis une partie de son accroissement, qu'elle a disparu dès que la croûte s'est formée, et que celui qui nous dit que cela doit arriver ainsi, est un Jenner, un observateur qui ne s'est encore jamais trompé sur tout ce qui regarde sa découverte, et dont les assertions qui ont été les plus vivement contestées se sont toutes vérifiées par les expériences les plus exactes, je crois qu'on peut hazarder d'attribuer la toux du petit chien à la vaccine que je lui ai inoculée.

Quoiqu'il en soit, il est certain que malgré l'imperfection de mes expériences, elles sont du moins encourageantes, et que nous devons les continuer, les varier, et en imaginer d'autres. L'occasion m'a manqué jusqu'à-présent d'exposer ces animaux à la contagion de ceux qui ont la maladie; mais quand on connoît l'ignorance de cette classe d'empiriques qui se mêlent de la guérison des chiens, on s'étonnera peu de la difficulté que j'ai trouvée à obtenir d'eux les renseignemens qui auroient pu m'être utiles pour faire ces expériences avec plus de soin.

Je m'étonne beaucoup que la nouvelle de cette seconde découverte du docteur Jenner n'ait pas fait une plus grande sensation en Allemagne, dans un moment où tout ce qui tient à la vaccine, occupe l'attention d'un si grand nombre de médecins; mais malheureusement pour les progrès de la médecine, l'amour des théories, des raisonnemens, et des subtilités y est trop à la mode, et l'on néglige les expériences. Cependant rien ne me paroît plus intéressant que de chercher des rapports entre les maladies des hommes et celles des animaux; Jenner nous a autorisé à espérer de nouvelles découvertes, qui doivent être les conséquences de la sienne; pourquoi ne suivrions-nous pas ses trâces, et pourquoi négligerions-nous de cultiver le beau champ

qu'il a ouvert à des recherches ultérieures, qui peuvent jeter le plus grand jour sur la nature des contagions qui est encore enveloppée de si épaisses ténèbres ?

Il est singulier que les occasions de faire des expériences sur les chiens soient si difficiles à trouver, vu le nombre prodigieux de ces animaux. J'ai rencontré beaucoup de personnes, et sur-tout plusieurs dames, qui ayant entendu parler de cette singulière découverte, désiroient ardemment de préserver de la maladie par la vaccination, ces animaux favoris. Mais quand je leur répondois que le manque de confirmation de cette expérience m'empêchoit de la regarder autrement que comme un essai, aucune ne vouloit s'y résoudre. Si elle étoit constatée, elle ne seroit plus du département des médecins; jusqu'à ce qu'elle le soit, elle mérite toute leur attention; quand elle le sera, il faudra penser à en faire d'autres.

J'avois cru faciliter l'accroissement de la pustule en vaccinant les chiens sur la nuque, pour la raison que j'ai donnée; mais je me suis apperçu que pour appaiser la démangeaison qu'elle excite, ils vont se gratter sous une table ou sous une chaise; c'est pourquoi je crois qu'il vaut mieux les vacciner dans les régions inguinales, parce que j'ai observé qu'ils ne font que se lécher sans déchirer la pustule.

Mr. le comte Salm, de Brünn, à qui je communiquai tout de suite la découverte du docteur Jenner, a produit sur un chien canard et sur un lévrier, une maladie qui d'après le journal très-exact qu'il a eu la bonté de m'envoyer, avoit absolument tous les symptômes d'une *maladie des chiens*.

Le docteur de Vest, de Clagenfurth, qui a le mérite d'avoir fait adopter la vaccine en Carinthie, et de la pratiquer avec une intelligence particulière et le plus grand succès, a produit des pustules vaccines très-régulières sur un petit chien, mais sans apparence d'inflammation de poitrine. Ce chien n'avoit que quelques semaines quand il l'a vacciné; depuis ce temps-là ceux de la même portée qui ne furent pas vaccinés, ont tous eu la maladie, lui seul en a été exempt.

Les médecins de Genève ont produit la vaccine sur plusieurs chiens; ils sont actuellement occupés à des expériences sur ces animaux. On les trouvera dans la Bibliothèque britannique.

MM. Hessert et Pilger, de Giessen, ont vacciné quelques chiens qui n'avoient pas eu la maladie; ils ont choisi pour cette opération le haut de la surface intérieure de la cuisse. Deux de ces animaux ont eu à la partie vaccinée deux pus-

tules pleines d'une lymphe claire, et à tous égards semblable au vaccin, mais ils n'ont point observé de dépression au centre, ni d'aréole. Le neuvième jour un des deux a eu le museau enflé et un peu de fièvre; l'autre a seulement paru triste, et n'a pas mangé. On lit avec plaisir dans le second cahier des *Archives pour la vaccine (Archiv für Kuhpocken - Impfung, p. 177.)* que rédigent ces deux médecins, qu'ils continuent leurs expériences sur la vaccination des chiens, et qu'ils se proposent d'en publier les résultats.

Le docteur Sacco a produit la vaccine sur des chiens, mais n'a point observé d'inflammation de poitrine.

Le docteur D'Outrepont, (a) m'écrit qu'il a aussi produit des pustules vaccines sur deux jeunes chiens, mais sans aréoles.

Le même comte de Salm a vacciné plusieurs chats, mais il n'a produit aucun effet sur eux.

De concert avec le comité d'agriculture, les médecins genevois ont vacciné plusieurs jeunes

(a) C'est à ce jeune médecin, vaccinateur très-intelligent, que l'archevêché de Salzbourg doit l'introduction de la vaccine. La régence de ce pays a su reconnoître son zèle et ses talens, en l'envoyant arrêter une épidémie de petite-vérole qui causoit de grands ravages dans plusieurs paroisses. Il étoit aussi chargé d'instruire les chirurgiens dans cette bienfaisante pratique.

moutons. Ils n'ont point encore publié les détails de ces expériences, mais ils me mandent qu'ils ont quelques données pour croire que la vaccine peut préserver les moutons de la clavelée.

Le docteur Jaegge, de Nicolsbourg, en Moravie, a produit une vaccine très-régulière sur plusieurs vaches, et parfaitement semblable à celle des hommes. Il a aussi vacciné plusieurs moutons; la vaccine a formé un bouton, mais point une vessie. Aucun de ces moutons n'a été attaqué de la clavelée; mais, il est vrai que l'épidémie tiroit à sa fin. Il en a vacciné plusieurs autres dans une bergerie où elle ne règnoit pas encore, afin d'en observer les effets dans la suite.

On s'occupe sérieusement à vacciner les moutons en Angleterre et en France. Jusqu'à présent nous savons seulement, d'après la Bibliothèque britannique, que Mr. Lullin De Châteauvieux, savant agriculteur genevois, a déjà réussi à produire sur ses moutons une vaccine qui s'est développée ainsi que sur les hommes et les vaches.

Vivant toujours à la ville, il ne m'a pas été possible de faire des expériences sur des moutons, mais sentant combien il est important de trouver un remède à une maladie aussi fâcheuse et aussi ruineuse pour les propriétaires que l'est

la clavelée, j'ai cherché à inspirer une partie de mon zèle à ceux de mes correspondans qui vivent à la campagne. Plusieurs médecins ont voulu faire des expériences, mais par-tout ils ont trouvé de grandes difficultés de la part des intendans, des fermiers et des bergers; ainsi, à moins que des propriétaires éclairés ne s'en occupent eux-mêmes, on ne parviendra pas à vérifier si la vaccine peut préserver les moutons de la clavelée, comme elle préserve les hommes de la petite-vérole.

Comme je mets une très-grande importance à toutes ces expériences sur les animaux, que je me propose de saisir toutes les occasions qui se présenteront pour en faire, que je suis convaincu que les progrès que nous avons fait dans la vaccination doivent redoubler notre zèle plutôt que de le ralentir, et que rien n'est plus nuisible à l'avancement des sciences que de les considérer comme parfaites, je prie instamment ceux qui se proposent de s'occuper de la vaccination des chiens et des autres animaux, de vouloir bien m'en communiquer les résultats.

La commission de vaccine de Paris, séante au Louvre, m'a écrit en date du 24 septembre 1801, que le docteur Valentin, médecin très-éclairé, a fait à Nancy beaucoup d'expériences

sur divers animaux. Il a vacciné des chèvres, des chiens, des moutons, et une ânesse, qui tous ont pris la vaccine d'une manière si régulière, que transmise à des sujets humains elle a reparu sous sa forme ordinaire. Plusieurs d'entr'eux ont été ensuite soumis à diverses contr' épreuves avec du virus variolique qui n'a produit aucun effet.

La commission ne m'a communiqué que les détails relatifs à l'expérience sur les chiens. Le docteur Valentin vaccina un chien et une chienne, âgés de six mois, par quatre piqûres faites sur le ventre et vers une des régions inguinales; il fit en outre deux piqûres au chien sur le fourreau; aucune ne prit sur celui-ci, tandis qu'il produisit sur la chienne trois pustules remplies de sérosité limpide, dont deux étoient de forme conique, et une, applatie, déprimée au centre, comme sur l'homme, mais sans aréole.

Au commencement du huitième jour il prit le vaccin contenu dans les pustules coniques, et en vaccina par six piqûres, Magdeleine Gattier, sa domestique, âgée de 38 ans, sans produire aucun effet. Le vaccin contenu dans la pustule plate de la chienne, lui servit à vacciner Elisabeth Grosjean, âgée de quatre ans, par trois piqûres qui produisirent une vaccine parfaitement carac-

térisée, avec aréole et de la fièvre. Cette enfant a cohabité avec des malades ayant la petite-vérole, sans en ressentir le moindre effet.

Le docteur Valentin qui avoit lu mon ouvrage, et qui, par conséquent, connoissoit les observations du docteur Jenner et celles auxquelles elles ont donné lieu, a fait une grande attention aux symptômes de la vaccine sur les poumons de tous ces animaux, mais il ne s'est pas apperçu qu'aucune de leurs fonctions aient été altérées. Il sera intéressant d'observer si ce chien est à l'abri de *la maladie*; il est bien à souhaiter que le docteur Valentin l'y expose à dessein.

Jusqu'à ce qu'on ait fait un grand nombre de contr' épreuves sur des chiens vaccinés, en les exposant à la contagion de ceux qui sont attaqués naturellement *de la maladie*, on ne pourra pas regarder la découverte du docteur Jenner comme constatée; et même dès à-présent je prévois qu'il faudra, ainsi qu'on l'a fait pour la vaccination des hommes, résoudre cette question si importante, savoir, si une fièvre perceptible est nécessaire pour considérer un chien comme préservé de la maladie.

Que vont dire les antivaccinistes en apprenant ces expériences ? Après avoir si hautement déclamé contre les dangers *d'envachiner* l'espèce humaine, voilà une belle occasion de nous faire l'énumération de ceux auxquels le docteur Valentin et ses imitateurs vont l'exposer, en faisant passer le vaccin par le corps des chiens, des chèvres, des moutons et des ânesses; opération qu'ils vont sûrement nommer, suivant leur langage favori, *enchienner*, *enchevrer*, *enmoutonner*, et *enâsiner* !

Le professeur Odier propose dans la Bibliothèque britannique encore un nouveau genre d'expériences. Après avoir parlé du rapport singulier qui semble exister entre la vaccine et les diverses maladies des animaux il dit. „ Qui sait si „ la pulmonie qui fait tant de ravages parmi „ les bêtes à cornes ne pourroit pas aussi être „ prévenue par quelque artifice semblable à la „ vaccination ? „

Il est impossible de prévoir jusqu'où des recherches de ce genre peuvent nous mener. Qui auroit pu imaginer avant la découverte de l'immortel Jenner que nous trouverions dans les maladies mêmes des brutes, non seulement des remèdes à nos maux, mais à ceux d'une classe d'animaux que nous nous sommes associés, et

avec lesquels nous partageons souvent nos plaisirs, quelquefois même nos peines?

Je finirai donc cet écrit par une réflexion bien juste que la seconde découverte du docteur Jenner a fait faire au professeur Odier. „ Il paroît clairement,„ dit ce savant médecin, „ qu'on „ a trop négligé dans l'étude de nos maladies l'é„ tude collatérale de celles des bêtes. La mé„ decine vétérinaire rendra vraisemblablement un „ jour à la pathologie du corps humain le même „ service que l'anatomie comparée commence à „ rendre à la physiologie. „ Tout nous fait espérer que cette prédiction se réalisera.

Si j'ai répugné à parler dans le courant de cet ouvrage des entraves que l'ignorance, l'intrigue et la méchanceté ont voulu mettre à mes progrès dans la propagation de la vaccine dans ce pays; ce seroit manquer de reconnoissance à qui elle est dûe, que de ne pas faire connoître le procédé que la faculté de Pest a eu envers moi, et auquel je déclare publiquement que j'ai été fort sensible.

Traduction d'une lettre latine que m'écrivoit le docteur François Schraud, de Pest, en date du 20 avril 1801.

Monsieur.

Un médecin hongrois vient d'avoir l'audace de copier l'article que vous avez inséré dans *l'almanach de santé (Gesundheits Taschenbuch)*, année 1801, et de le présenter en son nom à S. M. R., accompagné d'un plan pour ériger dans le royaume de Hongrie un institut pour la vaccination. Le fait nous a été rapporté; et voici la copie du protocole de la faculté de Pest, dont j'ai l'honneur d'être actuellement le doyen, que je vous envoie, afin que vous sachiez quelle est notre opinion sur une action semblable.

„ Nous déclarons que le petit traité sur la vaccine
„ inséré dans *l'almanach de santé* de l'année
„ 1801, et que le docteur N. N. a eu l'audace
„ de présenter à S. M. R. comme étant de sa
„ composition, est l'ouvrage de Mr. De Carro,
„ docteur en médecine de la faculté de Vienne;
„ que le docteur N. N. l'a copié mot à mot,
„ excepté les passages où le docteur De Car-
„ ro parlant de lui, le plagiat eût été décou-
„ vert sur le champ; que le docteur N. N. a
„ prouvé qu'il n'avoit aucune connoissance
„ d'un sujet qui lui est tout-à-fait étranger; et
„ même notre faculté pense, qu'un homme ca-
„ pable de commettre publiquement et envers

„ S. M. R. une action aussi indigne du carac-
„ tère d'un médecin, qui doit être noble et
„ libéral, ne mérite que le mépris et l'indigna-
„ tion publique. „

„ Quant à ce qui regarde la vaccine, nous cro-
„ yons que, vu le grand nombre d'expériences
„ faites en Angleterre et ailleurs, par lesquelles
„ son utilité a été constatée, il seroit digne de
„ nous d'en faire publiquement de semblables. „

„ Comme le docteur De Carro a déjà beaucoup
„ travaillé à sa propagation dans la monar-
„ chie autrichienne, nous sommes décidés à
„ proposer à S. M. de députer un médecin de
„ chacune des facultés de ses états, afin que
„ de concert avec le docteur De Carro, ils dé-
„ libèrent sur les mesures qu'il conviendroit de
„ prendre pour introduire la vaccine dans les
„ états de S. M., qu'ils fassent en commun les
„ premières expériences, et qu'ils retournent
„ dans leurs provinces respectives où ils prati-
„ queroient la vaccination par autorité publi-
„ que. „

Je serai bien flatté, monsieur, si vous trouvez que nous avons pris votre défense d'une manière digne de vous, et si vous approuvez notre projet relatif à la vaccine.

François Schraud.

Outre les contr'épreuves que j'ai faites à Vienne, et qui ont prouvé la faculté antivariolique de la vaccine, plusieurs médecins de province à qui j'ai envoyé du vaccin ont eu les mêmes résultats, entr'autres le docteur Lindner, à Brünn, les docteurs Pellegrini et Hell, à Ödenbourg, le docteur De Vest, à Clagenfurth, les docteurs Stiger et Raabe, à Gratz, le docteur Moreschi, à Venise, et plusieurs médecins italiens qui tiennent leur vaccin de lui. La jeune comtesse de Mareil vaccinée au mois de septembre 1800 a été mise en vain à l'épreuve de la petite-vérole, par six piqûres qui lui ont été faites à Paris dans le mois de décembre 1801. (V. obs. 37.)

Du vaccin originaire des vaches cisalpines, que le docteur Sacco a envoyé à Mr. le conseiller Frank et à moi, vient de produire ici une vaccine parfaitement semblable à celle que je tiens d'Angleterre.

Je viens d'être chargé de transplanter la vaccine sur les bords du Tigre. L'agent de la compagnie des Indes orientales, résidant à Bagdad, a prié Mr. Paget, ministre d'Angleterre à la cour de Vienne, de s'adresser à moi pour envoyer du vaccin et les instructions nécessaires pour faire jouir du bienfait de la vaccine les habitans de cette ville si célèbre dans l'histoire et les contes orientaux.

F I N.

Table des matières.

PAGE.

Dédicace

Préface.

CHAPITRE I. Remarques sur la dénomination de la maladie qui fait le sujet de cet ouvrage.... 1

CHAPITRE II. Histoire de la découverte de la vaccine..... 15

CHAPITRE III. Origine de la vaccine..... 36

CHAPITRE IV. Description de la vaccine.. 53

CHAPITRE V. Sur la possibilité d'avoir plusieurs fois la vaccine, et la vaccine après la petite-vérole 56

CHAPITRE VI. La vaccine est-elle contagieuse sans inoculation? .. 68

CHAPITRE VII. Observations sur les éruptions qu'on a remarquées dans l'hôpital d'inoculation à Lond. 70

CHAPITRE VIII Etoit-il difficile de propager la vaccine hors d'Angleterre? 86

CHAPITRE IX. Détails sur l'Institut pour la vaccination fondé à Londres le 2 décembre 1799; et réflexions sur la nécessité de pareils établissemens 101

CHAPITRE X. Est-il nécessaire qu'il y ait une fièvre marquée pour être

assuré de l'effet antivarioli-
que de la vaccine ? 124
CHAPITRE XI. La vaccine et la petite-vérole
sont-elles la même maladie,
modifiée différemment? 130
CHAPITRE XII. Avantages directs et indirects
de la vaccination sur l'ino-
culation 134
CHAPITRE XIII. Y a t-il quelques objections
à faire à l'adoption de la
vaccine ? 159
CHAPITRE XIV. Existe-t-il des cas où la pe-
tite-vérole se soit manifestée
après la vaccine? 177
CHAPITRE XV. Observations diverses sur la
pratique de la vaccination. 185
CHAPITRE XVI. Liste de mes vaccinations.. 210
CHAPITRE XVII. Idées générales sur les mo-
yens de faciliter la vaccina-
tion, et par conséquent, d'ex-
tirper la petite-vérole ... 253
Appendix 259

The Vaccine Vesicle

rds. del.ᵗ

Burke. Sc.ᵗ

The Vaccine Vesicle.

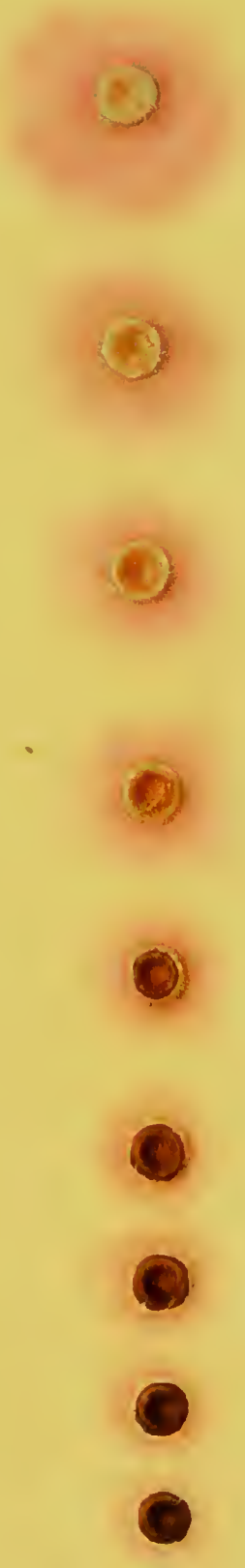

del.t Burke Sc.t Cuff. Color.t

Pub. for Rings Treatise on the Cowpox Jan.y 1.1803.